

Ministère des Enseignement Primaire et
Secondaire
.....
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche
.....
Ministère de l'Enseignement Technique, de la
Formation Professionnelle et de l'Industrie
.....
Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion
de la Femme et de l'Alphabétisation



Secrétariat Technique Permanent du
Plan Sectoriel de l'Education
STP/PSE

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté - Patrie

PLAN SECTORIEL DE L'EDUCATION

PSE 2014-2025

**AMELIORATION DE L'ACCES, DE L'EQUITE ET DE
LA QUALITE DE L'EDUCATION AU TOGO**

Janvier 2014

EQUIPE DE REDACTION DU PLAN SECTORIEL

Le Plan Sectoriel de l'Education a été réalisé grâce aux efforts conjugués d'une équipe provenant des 4 ministères du secteur de l'éducation avec l'appui des représentants du Ministère de l'Economie et des Finances, du Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, des partenaires techniques et financiers du Togo et leur chef de file l'UNICEF.

Cette équipe se compose comme suit :

Supervision

- Yao Florent B. MAGANAWÉ, Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire ;
- Octave Nicoué BROOHEM, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- Hamadou Brim BOURAÏMA-DIABACTE, Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Industrie ;
- Dédé Ahoefa EKOUE, Ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation ;
- Adji Oteth AYASSOR, Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Mawussi Djossou SEMODJI, Ministre de la Planification, du Développement et de l'aménagement du Territoire.

Coordination

- Ayayi A. KUDJOH, Secrétaire General du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire ;
- Koffi Laurent AGBENOTO, Secrétaire General du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- Mata-Esso ADJARO, Secrétaire General du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Industrie ;
- Yovo Léontine AKAKPO, Secrétaire General du Ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation;
- Le secrétariat technique permanent (STP) dirigé par le Prof GBIKPI BENISSAN Datè François et son équipe composé de M. ADEDJE Kwami, M. N'GUISSAN Kossi, M. SODOKIN Koffi, ainsi que les assistants techniques M. YABE Kadar, M. GARBA Seydou, M. MBOCK Pierre-Oliver et Melle VIROT Maryline.

Equipe technique

L'équipe de rédaction du Plan Sectoriel de l'Education a travaillé sous la direction de Messieurs Ayayi A. KUDJOH, Secrétaire General du MEPS, Mata-Esso ADJARO, Secrétaire General du METFPI, Koffi Laurent AGBENOTO Secrétaire General du MESR, Yovo Léontine AKAKPO, Secrétaire General du MASPFA. Sa composition figure en annexe

SOMMAIRE

CHAP 1	CONTEXTE D'ACTUALISATION DU PSE.....	8
I.1.	Evolution récente de la politique sectorielle.....	8
I.2.	Evaluation de la première phase du PSE par les revues sectorielles et le RESEN	9
I.3.	Une nécessaire mise à jour du Plan Sectoriel de l'Education	10
I.4.	Processus d'élaboration du PSE révisé	11
CHAP 2	ELEMENTS DE DIAGNOSTIC	13
II.1.	Contexte démographique	13
II.2.	Contexte macroéconomique et social.....	13
II. 3.	Financement du secteur.....	14
II. 4.	Accès et rétention	15
II.5.	Efficacité externe	27
CHAP 3	LA POLITIQUE SECTORIELLE NATIONALE : AXES STRATEGIQUES, PRINCIPES DIRECTEURS ET OBJECTIFS PRIORITAIRES	31
III.1.	Les grands axes de la politique sectorielle	31
III.2.	Les objectifs de la politique sectorielle.....	34
III.3.	Les principes directeurs de la politique sectorielle	35
CHAP 4	LES COMPOSANTES DE LA STRATEGIE SECTORIELLE	38
I.	DEVELOPPEMENT DE LA PETTTE ENFANCE (DPE).....	38
I.1.	Réalisations entre 2010 et 2012 et contraintes majeures	38
I.2.	Perspectives générales pour la politique du préscolaire à l'horizon 2025	39
I.3.	Les choix retenus et les modalités stratégiques pour leur mise en œuvre.....	39
I.4.	Principales activités à réaliser sur la période 2014-16	40
II.	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	41
II.1.	Réalisations entre 2010 et 2012 et contraintes majeures.....	41
II.2.	Les perspectives du nouveau programme à l'horizon 2025	43
II.3.	Les choix retenus et les modalités stratégiques pour leur mise en œuvre	43
II.4.	Principales activités à réaliser sur la période 2014-16.....	47
III.	ALPHABETISATION ET EDUCATION NON FORMELLE.....	50
III.1.	Réalisations entre 2010 et 2012 et contraintes majeures	50
III.2.	Perspectives générales et les choix retenus pour la politique de l'AENF à l'horizon 2025	50
III.3.	Principales activités à réaliser sur la période 2014-16	53
IV.	PROGRAMME ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL.....	54
IV.1.	Réalisations entre 2010 et 2012 et contraintes majeures	54
IV.2.	Perspectives générales et choix retenus pour la politique du secondaire à l'horizon 2025	56

IV.3. Principales activités à réaliser sur la période 2014-16	60
V. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	63
V.1. Réalisations entre 2010 et 2012 et contraintes majeures	63
V.2. Perspectives générales et objectifs quantitatifs pour la politique de l'ETFP à l'horizon 2025	64
V.2.1 Perspectives générales	64
V.2.2 Objectifs quantitatifs du sous-secteur.....	67
V.3. Les choix retenus et les modalités stratégiques pour leur mise en œuvre sur la période 2014-2016	67
VI. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	70
VI.1. Réalisations entre 2010 et 2012 et contraintes majeures	70
VI.2. Perspectives générales pour la politique de l'ESR à l'horizon 2025	71
VI.3. Activités à réaliser par l'ESR sur la période 2014-16	76
CHAP 5 GESTION ET PILOTAGE DU SECTEUR	79
V.1. Gestion et pilotage du secteur.....	80
V.2. Gestion et pilotage du sous-secteur enseignements de base et secondaire	85
V.3. Gestion et pilotage de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle	87
V.4. Gestion et pilotage du sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.....	88
V.5. Gestion et pilotage du sous-secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche	89
V.6. Facteurs de risque	91
CHAP 6 COUTS ET FINANCEMENT DU PSE	93
VI.1 Ressources publiques anticipées	93
VI.2 Ressources attendues des PTF	93
VI.3. Nouvelle approche budgétaire	94
VI.4. Le Cadre de Dépense à Moyen Terme de l'Education.....	94
VI.5 Evolution des dépenses courantes.....	96
VI.6. Budget d'investissement du PSE	98
CHAP 7 MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION DU PLAN SECTORIEL DE L'EDUCATION.....	102
VII.1. Dispositif central et déconcentré.....	102
VII.2. Réunions de coordination PTF-Gouvernement.....	105
VII.3. Revues conjointes de suivi du PSE.....	105
VII.4. Les dispositifs et moyens de collecte et de traitement des données nécessaires au suivi/évaluation	105

ANNEXES	107
ANNEXE 1 : Tableau des indicateurs de suivi.....	108
ANNEXE 2 : Cadre logique	111
ANNEXE 3 : Cadre de Dépenses à Moyen Terme.....	127
ANNEXE 4 : Plan Triennal d'Actions Budgétisées	139
ANNEXE 5 : Processus participatif de révision du PSE	178

SIGLES

AENF	Alphabétisation et éducation non formelle
AFD	Agence française de développement
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
BAC	Baccalauréat
BEPC	Brevet d'études du premier cycle
BT	Brevet de technicien
BTS	Brevet de technicien supérieur
CAB	Cabinet
CAMES	Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CCEPE	Centre communautaire d'éveil de la petite enfance
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CEG	Collège d'enseignement général
CEGIL	Collège d'enseignement général d'initiative locale
CFA	Certificat de fin d'apprentissage
CM1	Cours moyen 1 ^{ère} année
COFE	Cellule de l'observatoire de la formation pour l'emploi
COGEP	Comité de gestion des écoles primaires
CP	Cours préparatoire
CRASE	Centres Ruraux d'Activités Socioéducatives
DAENF	Direction de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle
DCTP	Développement des compétences techniques et professionnelles
DEPP	Direction des enseignements préscolaire et primaire
DGCSCN	Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale
DPE	Développement de la petite enfance
DPEE	Direction de la planification de l'éducation et de l'évaluation
EDIL	Ecole d'initiative locale
ENI	Ecole normale des instituteurs
ENS	Ecole normale supérieure
EPP	Ecole primaire publique
EPT	Education pour tous
EPTT	Education pour tous au Togo
ESG	Enseignement secondaire général
ESR	Enseignement supérieur et recherche
ETFP	Enseignement technique et formation professionnelle
ETN	Equipe technique nationale
FIR	Formation initiale de rattrapage
FPA	Formation professionnelle et apprentissage
FPI	Formation professionnelle d'insertion
FTI	formation technique d'insertion
GAR	Gestion axée sur les résultats
IEPP	Inspection des enseignements préscolaire et primaire
IGE	Inspection générale de l'éducation
IMOA	Initiative de mise en œuvre accélérée
INSE	Institut national des sciences de l'éducation

LMD	Licence – Master -Doctorat
MAEP	Ministère de l’agriculture, de l’élevage et de la pêche
MEPS	Ministère des enseignements primaire et secondaire
MEPSA	Ministère des enseignements primaire, secondaire et de l’alphabétisation
MESR	Ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche
METFP	Ministère de l’enseignement technique et de la formation professionnelle
METFPI	Ministère de l’enseignement technique, de la formation professionnelle et de l’industrie
MSF	Modèle de simulation financière
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernemental
PAM	Programme alimentaire mondial
PAP	Plan d’actions prioritaires
PAREC	Programme d’appui à la réforme du collège
PASEC	Programme d’analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
PCEG	Professeurs de collèges d’enseignement général
PIB	Produit intérieur brut
PME	Partenariat mondial pour l’éducation
PNIASA	Programme national intégré d’appui au secteur agricole
PRDE	Plan régional de développement de l’éducation
PSE	Plan Sectoriel de l’Education
PTAB	Plan triennal d’actions budgétisé
PTF	Partenaire technique et financier
PTI	Plan triennal d’inspection
QUIBB	Questionnaire des indicateurs de base du bien-être
REM	Ratio élève maître
RESEN	Rapport sur l’état du système éducatif national
SCAPE	Stratégie de croissance accélérée pour l’emploi
SG	Secrétaire/Secrétariat général
SPU	Scolarisation primaire universelle
STP	Secrétariat technique permanent
TBS	Taux brut de scolarisation
TIC	Technologie de l’information et de la communication
UK	Université de Kara
UL	Université de Lomé
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l’Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l’Enfance

CHAP 1 CONTEXTE D'ACTUALISATION DU PSE

Pendant plus de deux décennies le système éducatif togolais a éprouvé d'énormes difficultés nées des crises socio politiques des années 1990 qui ont entraîné une suspension de la coopération internationale. Cette suspension de l'aide a eu pour effets d'affaiblir les capacités institutionnelles de l'Etat, d'entraver la fourniture de service d'éducation et de gravement éroder la qualité des infrastructures publiques de base.

Néanmoins, en dépit de ce contexte macroéconomique défavorable, le Gouvernement s'est toujours attaché à garantir des arbitrages budgétaires favorables au secteur de l'éducation.

I.1. Evolution récente de la politique sectorielle

Au début des années 2000, le pays s'est engagé dans un effort d'analyse, de modernisation et de restructuration de son système éducatif en inscrivant son action dans le cadre de la réalisation des objectifs du Forum Mondial de Dakar (avril 2000) ainsi que des objectifs retenus par la Déclaration du Millénaire des Nations Unies (OMD, septembre 2000).

C'est ainsi que le système éducatif togolais a fait l'objet d'un premier diagnostic sectoriel (RESEN) en 2002. Des mises à jour améliorées de cette première version ont été réalisées en 2007. Sur la base de ce travail analytique, et grâce à la stabilité politique retrouvée et au retour de la coopération avec ses principaux bailleurs en 2008 le Togo a adopté, en juin 2009, une lettre de déclaration de politique sectorielle de l'éducation définissant les nouvelles orientations et options de politique du Gouvernement, notamment dans les domaines de l'accès à l'école, de la qualité des apprentissages, du pilotage et de la gestion du système.

Dans le prolongement de cette déclaration de politique, le Togo s'est consacré à l'élaboration d'une stratégie de développement du secteur de l'éducation couvrant la période 2010-2020. Le Plan Sectoriel de l'Education (PSE 2010-2020) a été officiellement endossé par l'Initiative de Mise en Œuvre Accélérée de l'Education Pour Tous (IMOA/EPT) ou le Fast Track Initiative (FTI) en mars 2010. La République togolaise a été admise au sein de ce partenariat et le pays a pu bénéficier, en octobre 2010, d'un financement (45 millions de dollars) du fonds catalytique de l'Initiative Fast Track destiné à soutenir la mise en œuvre de la première phase (2010-2012) du PSE.

En 2012, une troisième étude diagnostique (RESEN) est répétée, cette fois-ci complétée par des analyses sur des aspects du champ éducatif insuffisamment pris en compte par le document initial ; il s'agit des études spécifiques sur la petite enfance et le préscolaire, l'alphabétisation et l'éducation non formelle, l'enseignement technique et la formation professionnelle, et l'enseignement supérieur et la recherche.

Le processus de préparation et de mise en œuvre de la stratégie nationale du secteur de l'Education s'est donc inscrit dans un contexte devenu beaucoup plus favorable, un retour à la croissance économique, un allègement substantiel de la dette publique ainsi qu'une reprise du dialogue avec les principaux donateurs.

I.2. Evaluation de la première phase du PSE par les revues sectorielles et le RESEN

Le PSE, élaboré pour une période décennale, est découpé en phases triennales, avec une année tampon d'évaluation et de réactualisation. L'évaluation de la première phase (2010-2012) d'exécution s'est effectuée, pour l'essentiel, à travers deux types de documents :

- ✓ Les aide-mémoires des revues sectorielles annuelles (2011, 2012 et 2013)
- ✓ Le Rapport d'Etat du Système Educatif National réalisé en 2012.

I.2.1. Les revues sectorielles

Les revues annuelles ont eu principalement pour finalité, sur la base d'indicateurs de suivi et de résultats de rendre compte, en fonction des objectifs fixés, des progrès accomplis et les défis à relever dans la mise en œuvre du programme sectoriel.

La troisième revue (août 2013), en plus de l'évaluation des progrès réalisés et des résultats atteints, a permis de dresser le bilan de la mise en œuvre de la première phase du PSE et de proposer des mesures correctrices à prendre en compte dans la deuxième phase qui va couvrir la période 2014-2016.

Il ressort du bilan de la dernière revue que les engagements du Gouvernement en matière de ressources internes allouées au secteur ont été respectés. En 2011, la part des dépenses courantes d'éducation au sein des dépenses courantes totales de l'Etat s'est élevée à 27,6% (contre 24,3% prévu par le PSE1), pour passer à 31% en 2012.

Des progrès ont été également accomplis dans l'élargissement de l'accès à l'éducation. Toutefois, le document d'évaluation montre qu'un certain nombre de problèmes subsistent comme en témoignent des taux encore trop élevés de déperdition, de redoublement et d'analphabétisme, le faible niveau de la qualité des apprentissages, ainsi qu'une inadaptation quantitative et qualitative croissante des réponses du dispositif de formation (particulièrement de l'ETFP et de l'Enseignement Supérieur) aux besoins de l'économie.

I.2.2. Le Rapport d'Etat du Système Educatif National (2012)

Ce document fournit un diagnostic détaillé de la situation éducative actuelle, précise les tendances récentes observables, identifie les faiblesses à corriger et suggère en conséquence les domaines prioritaires et les options de politique destinés à améliorer les performances du système éducatif.

Quoique d'une portée plus large, le RESEN a permis de dresser un bilan de la mise en œuvre de la première phase du PSE (2010-2012) en rendant compte des progrès réalisés, mais aussi des défis qui restent à relever.

Ce document atteste que des avancées significatives ont été réalisées notamment sur le plan de la couverture scolaire. Cependant, il montre que près de 7% d'une génération d'enfants scolarisables n'ont toujours pas accès à l'école et que près de 23% de ceux qui y ont accès abandonnent avant la fin du cycle primaire

Un tel constat confirme que la scolarisation primaire universelle constitue toujours un défi d'actualité pour le Togo et que les efforts dans ce domaine doivent être non seulement maintenus mais renforcés. Des progrès importants restent également à réaliser au niveau de la nécessaire

réduction des redoublements et des abandons scolaires, de l'amélioration de la qualité des apprentissages, de l'équité mais aussi au niveau du pilotage et de la gestion du système.

D'une manière plus générale, afin d'améliorer l'efficacité externe du système, les résultats du RESEN suggèrent que soit mise en place une politique raisonnée de régulation des flux en s'appuyant sur une gestion attentive des taux de transition et une diversification de l'offre de formation (notamment dans les sous-secteurs de l'ETFP et de l'Enseignement Supérieur) mieux adaptée aux réalités du marché du travail.

I.3. Une nécessaire mise à jour du Plan Sectoriel de l'Education

Dans ses principes, la politique du secteur de l'éducation explicitée dans le PSE 2010-2020 doit être évaluée et ajustée périodiquement.

C'est ainsi qu'au terme de sa première phase (2010-2012) d'exécution, et afin de prendre en compte les résultats, constats et recommandations des documents d'évaluation et de la récente analyse diagnostique (RESEN 2012), les autorités togolaises ont décidé de procéder à la mise à jour du Plan Sectoriel de l'Education.

Ce double travail analytique et d'évaluation a en effet fourni de nouvelles données et informations qui indiquent la nécessité, dans le cadre du lancement de la deuxième phase opérationnelle (2014-2016) du PSE, de réaliser une mise à jour des principaux documents de politique sectorielle.

I.3.1. Le choix d'une vision stratégique à l'horizon 2025

Les prévisions du modèle de simulation vont jusqu'en 2025, cette date constituant le nouvel horizon adopté par le PSE révisé. Il s'avère en effet, selon les dernières estimations, que le Togo, en dépit des avancées significatives réalisées, ne pourra pas atteindre la scolarisation primaire universelle en 2015 mais probablement en 2022. Dans cette perspective, les responsables du secteur ont jugé opportun d'inscrire leur action dans une vision à l'horizon 2025 qui semble constituer une décision réaliste face aux difficultés et contraintes rencontrées lors de la première phase d'opérationnalisation (2010-2012) du PSE.

Il s'agit en effet de disposer des ressources nécessaires pour apporter des réponses définitives aux deux défis majeurs auxquels se trouve confronté le secteur : i) garantir un enseignement primaire de qualité pour tous dans les meilleurs délais et ii) réguler les flux et améliorer la pertinence et la qualité de l'offre de formation post-fondamentale afin d'élever le niveau d'employabilité des sortants et de contribuer efficacement au développement économique et social du pays.

De plus, le gouvernement veut s'inscrire dans l'optique d'un enseignement fondamental de 10 ans couvrant le primaire et le premier cycle du secondaire.

I.3.2. Les principes sous-tendant le processus de mise à jour

La nouvelle version du PSE doit être :

- 1) en cohérence avec la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE, 2013-2017) ;

- 2) soutenable financièrement par l'adoption d'un Plan Triennal d'Actions Budgétisé (PTAB) et d'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT sectoriel-Education) ;
- 3) alignée sur l'enveloppe définie par le CDMT global ;
- 4) basée sur une approche participative favorisant l'appropriation.

I.4. Processus d'élaboration du PSE révisé

Les travaux de mise à jour du PSE se sont déroulés selon plusieurs étapes et de manière participative.

I.4.1 La démarche retenue

La démarche retenue a obéi à l'exigence d'une vision globale permettant d'inscrire la préparation de la deuxième phase opérationnelle (2014-2016) du PSE dans la perspective plus large du processus d'actualisation et de révision des documents sectoriels.

Dans ce cadre, les opérations de mise à jour ont comporté plusieurs étapes :

- L'élaboration et la validation du RESEN : il a révélé les avancées considérables dans tout le secteur concernant l'accès. Cependant, il met en évidence que la qualité reste un défi important à relever pour le secteur
- L'élaboration du modèle de simulation financière de l'éducation (MSFE) : Le MSFE a été construit sur la base du RESEN 2012, afin d'instruire les différentes options de politique en relation avec leur incidence financière et les ressources (nationales et extérieures) pouvant être mobilisées en faveur du secteur. Le modèle a permis de proposer cinq scénarii de politique éducative et d'évaluer leurs faisabilités physiques et financières. Les arbitrages politiques ont permis de retenir un scénario réaliste.
- L'actualisation du document de politique (PSE) : Cette actualisation s'est effectuée sur la base des récentes données disponibles produites notamment par le RESEN (2012), des revues du secteur, des statistiques scolaires, du modèle de simulations financières de l'éducation, du dialogue avec les partenaires et la société civile et en intégrant les nouvelles décisions et mesures de politiques éducatives prises par les autorités¹ ;
- L'élaboration du deuxième programme d'action triennal (2014-2016) et d'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT sectoriel-Education) destinés à poursuivre la mise en œuvre du PSE : A ce niveau le travail de révision a consisté à consolider les acquis et à procéder aux ajustements qui s'imposent sur la base d'une analyse des problèmes persistants et des progrès réalisés au cours de la première phase (PSE1).²

I.4.2. Travaux d'actualisation du PSE

Le processus d'actualisation a été confié à une Equipe Technique Nationale (ETN) formée de cadres des Ministères en charge de l'éducation et appuyée techniquement par une expertise internationale. À toutes les étapes, l'équipe technique nationale s'est retrouvée parfois en plénière parfois en groupes thématiques pour élaborer le PSE révisé. Il en ressort une implication massive des acteurs de l'éducation tant les cadres des ministères en charge de l'éducation, des finances, de la planification, de l'action sociale..., que les partenaires et la société civile. Plusieurs activités ont

¹ Ce travail de mise à jour correspond au chapitre 2 « Eléments de diagnostic du système éducatif » et chapitre 3 « Politique sectorielle nationale » qui résument et actualisent le document de politique (PSE).

² Le deuxième plan d'action triennal (2014-2016) correspond aux chapitres 4, 5, et 6 du présent document.

permis le bon déroulement du processus : le travail des groupes techniques, les validations techniques en ateliers, les échanges avec les autorités de l'éducation, les validations nationales, les consultations régionales, la participation et les contributions des partenaires techniques et financiers...

Le dispositif organisationnel mis en place pour piloter le travail de l'ETN comprend :

- un organe de coordination ministérielle chargé de la supervision de l'ensemble du processus, composé des Directeurs de Cabinet et des Secrétaires Généraux des ministères concernés ;
- une instance de coordination sectorielle chargée de la coordination et du suivi technique des travaux des groupes, constituée par l'équipe du Secrétariat Technique Permanent (STP), la structure chargée du suivi des activités du PSE.

Par ailleurs, des consultations régionales ont permis de partager avec la communauté éducative à la base les résultats des récents diagnostics du secteur et les grandes orientations du PSE révisé. Ces consultations ont également permis de recueillir des observations et suggestions formulées par les acteurs locaux et qui sont intégrées au document final.

Des débats avec les responsables syndicaux et la société civile ont permis d'intégrer le point de vue de ces acteurs au document de politique.

CHAP 2 ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

II.1. Contexte démographique

▪ Une forte demande pèse sur le système éducatif

La population togolaise a presque doublé entre 1981 et 2010 avec un taux de croissance démographique relativement élevé de 2,84%. Cette croissance forte n'est pas sans conséquences directes sur le système éducatif, notamment sur le nombre d'enfants que le système doit scolariser et le nombre d'enseignants à recruter. Il est par exemple anticipé que, la population scolarisable, du jardin d'enfants jusqu'au lycée, estimée à environ 2 290 000 personnes en 2010, passera à près de 2 981 000 en 2020 et à 3 312 000 en 2025. Cela représente une hausse de 44% du nombre d'enfants que le système devra accueillir entre 2010 et 2025, avec tout ce que cela implique en termes de volume des dépenses publiques en éducation (transferts, construction de nouvelles classes, recrutement des enseignants, achat de matériels didactiques, etc.).

II.2. Contexte macroéconomique et social

▪ Malgré la reprise d'une croissance économique significative au cours des trois dernières années, la population togolaise s'est appauvrie

En dépit de la reprise de la croissance économique observée dans le pays au cours de ces dernières années, la performance macroéconomique demeure encore faible au regard de la demande sociale liée à cette forte pression démographique. En effet, malgré un taux de croissance réel du PIB de 3,4% en 2009, de 4,0% en 2010 et de 4,9% en 2011, le Togo n'a toujours pas retrouvé sa situation d'avant 1997, puisque le PIB/habitant n'est que de 273 000 FCFA en 2011 contre 315 884 FCFA en 1997. Cela suggère un environnement macroéconomique qui mérite encore d'être conforté pour permettre une mobilisation plus importante des ressources publiques. La stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi table sur un taux de croissance moyen de 5,9% entre 2013 et 2017.

Par ailleurs, le niveau de pauvreté de la population reste élevé à 58,7%. Si le taux de pauvreté monétaire a légèrement diminué entre 2006 et 2011, le taux d'extrême pauvreté est passé de 28,6% en 2006 à 30,4% en 2011³. Selon l'indice de développement humain le Togo occupe le rang de 159^{ème} sur 187⁴.

▪ Les ressources et les dépenses de l'Etat sont en constantes augmentation depuis 2003

Les ressources publiques totales ont augmenté au cours des 10 dernières années, malgré la performance macroéconomique encore modeste du pays. Entre 2003 et 2011, les ressources totales de l'Etat sont passées de 241 à 401 milliards de FCFA constants de 2011. Si la reprise progressive de la coopération internationale y a contribué, c'est surtout le meilleur recouvrement des impôts et taxes qui a permis d'augmenter significativement les ressources internes de l'Etat. En effet, de 12,3% du PIB en 2002, les recettes internes de l'Etat sont passées directement à 17,0% du PIB en 2003 et ont atteint 18,2% du PIB en 2011, ce qui dénote d'une performance satisfaisante en matière de prélèvement des recettes publiques

³ SCAPE 2013-2017

⁴ Rapports nationaux sur le développement humain - PNUD 2013

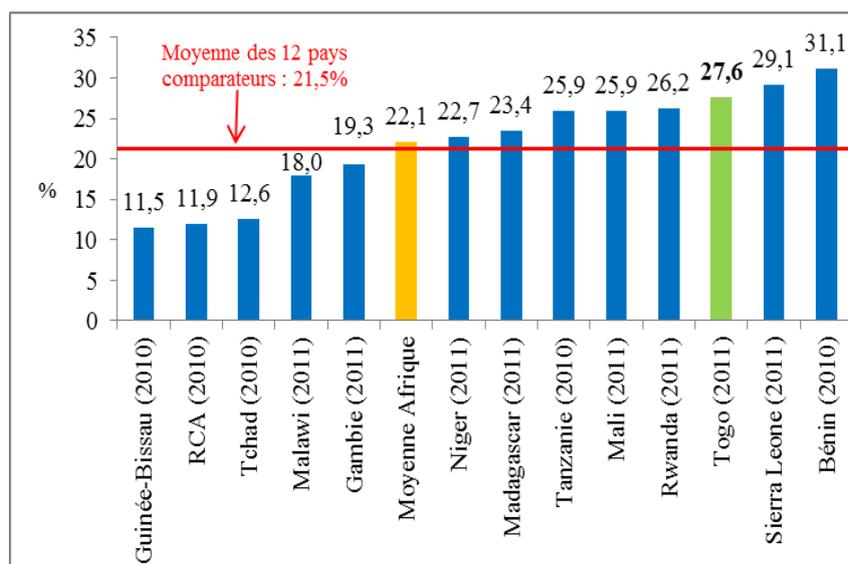
Tout comme les recettes, les dépenses de l'Etat ont connu une augmentation progressive à partir de 2003. A compter de 2009, on note une forte augmentation des dépenses en capital qui représentent alors environ 28% des dépenses totales de l'Etat pour atteindre environ 34% des dépenses totales de l'Etat en 2011.

II. 3. Financement du secteur

▪ Une priorité budgétaire de l'Etat pour le secteur de l'éducation

L'augmentation des ressources publiques totales a entraîné une augmentation des dépenses publiques consacrées au secteur de l'éducation. Entre 2000 et 2011, les dépenses courantes exécutées pour le secteur de l'éducation ont connu une forte progression en francs constants de 2011, en passant de 50,9 à 72,9 milliards de francs CFA. L'éducation est une priorité budgétaire de l'Etat puisque 27,6% des dépenses courantes hors dette de l'Etat sont allouées à l'éducation en 2011 (27,3% en moyenne sur la période 2000-2011), valeur bien au-dessus de la moyenne africaine (22,1%) et bien au-dessus d'un grand nombre de pays à niveau de richesse comparable (cf. graphique 1).

Graphique 1 : Comparaison internationale de la part des dépenses courantes de l'Etat hors dette allouée à l'éducation (pays avec un PIB/habitant compris entre 250 et 750 dollars des Etats-Unis)



Source : Ministère de l'économie et des finances, calcul des auteurs, Pôle de Dakar de l'UNESCO

▪ La contribution des ménages apparaît vitale pour le système éducatif togolais, malgré une priorité budgétaire forte de l'Etat pour l'éducation

Lorsqu'on calcule ce que représentent les dépenses des ménages pour l'éducation dans les dépenses nationales d'éducation⁵, on s'aperçoit que les familles participent fortement à l'effort national de financement de l'éducation puisque leur contribution représente en moyenne 63% des dépenses nationales d'éducation. Si on compare cette valeur avec d'autres pays, on se rend compte que le poids des dépenses des ménages dans les dépenses nationales d'éducation est plus

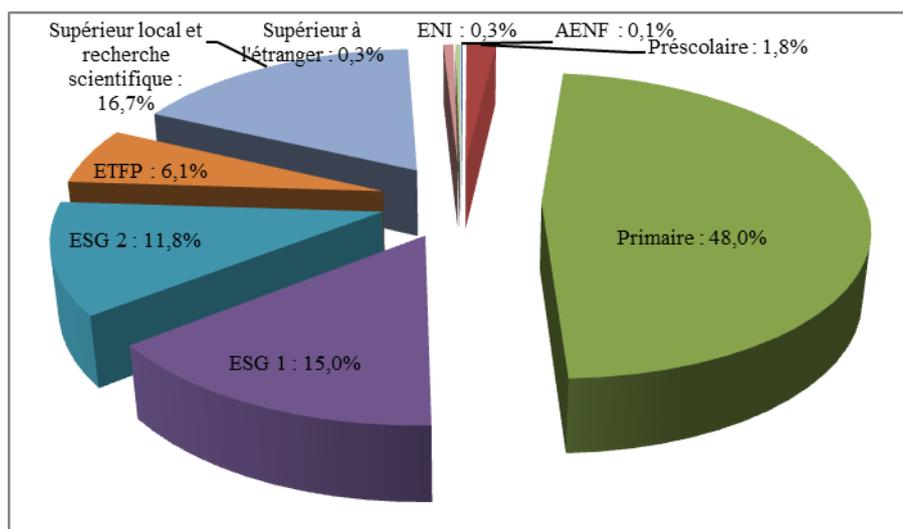
⁵ Dépenses des ménages et dépenses publiques de l'Etat confondues.

important au Togo que dans les autres pays comparateurs dont la moyenne s'établit à 30% (allant de 8% à Sao-Tomé et Principe à 60% en Gambie).

- **Une allocation intra sectorielle des dépenses courantes publiques d'éducation favorable à l'enseignement primaire et défavorable au premier cycle de l'enseignement secondaire**

Sur le plan de l'allocation intra-sectorielle, il apparaît que le primaire bénéficie de la plus grande part des dépenses courantes d'éducation (48,0%, une valeur qui se situe dans la moyenne des pays comparateurs et typique des pays n'ayant pas atteint la SPU). Par contre, les sous-secteurs du préscolaire, et de l'alphabétisation apparaissent sous-financés, avec 1,4% seulement des dépenses courantes d'éducation (une valeur qui n'a pas évolué dans le temps), contre une moyenne des pays comparateurs qui s'établit à 4,9%. Le 1er cycle de l'enseignement secondaire général apparaît également sous-financé, notamment au regard de la demande qui pèse sur celui-ci (les élèves achevant le primaire étant de plus en plus nombreux, il y a une forte demande sociale pour le 1er cycle de l'enseignement secondaire). Ce sous-secteur consomme en effet 15% seulement des dépenses courantes allouées à l'éducation, une valeur en net recul au regard de 2007 (24%). Quant aux sous-secteurs de l'ETFP et de l'enseignement supérieur, les parts des dépenses d'éducation allouées ont diminué dans le temps pour atteindre, en 2011, 6,1% pour l'ETFP et 17% pour l'enseignement supérieur.

Graphique 2 : Répartition par sous-secteurs des dépenses courantes publiques d'éducation (%), année 2011



Source : Tableau 3.6 et calcul des auteurs

II. 4. Accès et rétention

- **La couverture scolaire a progressé au cours de la dernière décennie**

Les analyses montrent une évolution positive significative de la couverture scolaire dans l'ensemble du système éducatif, signe que des progrès quantitatifs ont été réalisés au cours de ces dernières années sur le plan de la scolarisation. En effet, entre 2000 et 2011, le TBS a été multiplié par 5 dans l'enseignement préscolaire et s'est maintenu bien au-dessus de 100% dans le primaire; il a été augmenté d'environ 16 points dans le 1er cycle du secondaire général et a presque doublé dans le 2nd cycle. En ce qui concerne l'enseignement technique et la formation professionnelle, le

nombre d'apprenants pour 100 000 habitants a augmenté de moitié, tandis que dans l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants a plus que triplé. Ces données classent le Togo au-dessus de la moyenne des pays à niveau de développement économique comparable.

Tableau 1 : Evolution des indicateurs de couverture scolaire, 2000-01 à 2011-12

Niveaux d'enseignement	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12
Maternel												
Elèves	10 484	12 094	12 773	12 163	13 152	19 823	22 559	26 050	41 057	42 890	55 120	66 018
Population scolarisable [4-5 ans]	302 201	308 349	314 623	321 025	327 558	334 223	341 024	347 964	355 045	362 270	369 643	380 285
TBS	3,5%	3,9%	4,1%	3,8%	4,0%	5,9%	6,6%	7,5%	11,6%	11,8%	14,9%	17,4%
Primaire												
Elèves	945 103	977 534	975 063	984 846	996 707	1 051 872	1 021 617	1 054 548	1 204 816	1 286 653	1 299 802	1 368 074
Population scolarisable [6-11 ans]	777 873	796 237	815 038	834 284	853 988	874 160	894 812	915 954	937 599	959 758	982 444	1 017 154
TBS	121,5%	122,8%	119,6%	118,0%	116,7%	120,3%	114,2%	115,1%	128,5%	134,1%	132,3%	134,5%
Secondaire général 1er cycle												
Elèves	225 758	262 274	285 356	303 860	312 418	329 432	296 073	320 414	333 392	340 103	394 956	397 955
Population scolarisable [12-15 ans]	426 323	438 104	450 210	462 651	475 436	488 574	502 075	515 949	530 207	544 859	559 916	577 179
TBS	53,0%	59,9%	63,4%	65,7%	65,7%	67,4%	59,0%	62,1%	62,9%	62,4%	70,5%	68,9%
Secondaire général 2nd cycle												
Elèves	44 018	47 277	49 508	53 084	64 738	72 792	81 045	88 731	97 635	119 929	123 332	126 795
Population scolarisable [16-18 ans]	288 550	296 598	304 871	313 374	322 116	331 101	340 338	349 833	359 593	369 625	379 938	390 529
TBS	15,3%	15,9%	16,2%	16,9%	20,1%	22,0%	23,8%	25,4%	27,2%	32,4%	32,5%	32,5%
Population du pays	4 816 844	4 937 160	5 061 014	5 188 501	5 319 718	5 454 768	5 593 754	5 736 785	5 883 972	6 035 431	6 191 281	6 362 429
Enseignement technique et professionnel												
Apprenants	17 293	18 315	18 437	18 537	27 314	27 840	23 648	24 088	26 571	30 467	32 694	nd
Apprenants/100.000 habitants	359	371	364	357	513	510	423	420	452	505	528	nd
Apprenants/100 élèves du secondaire général	6,0	5,6	5,2	4,9	6,8	6,5	5,9	5,6	5,8	6,2	5,9	nd
Enseignement supérieur												
Etudiants	15 779	12 037	16 555	18 673	21 079	29 185	34 040	44 930	49 843	56 965	60 472	64 548
Etudiants/100.000 habitants	328	244	327	360	396	535	609	783	847	944	977	1015

Source : Annuaire statistiques MEPSA, MESR, METFP pour les effectifs scolarisés ; données de population de la DGCSN redressées et projetées.

Note : nd = non disponible.

- **D'importants défis restent cependant à relever dans l'accès et la rétention dans les différents cycles scolaires**

S'il y a eu une amélioration de la couverture, cela ne signifie pas pour autant que tous les enfants en âge d'être à l'école le soient effectivement. Les analyses montrent que près de 7% d'une génération d'âge d'enfants n'ont toujours pas accès à l'école et que près de 23% de ceux qui y ont accès abandonnent avant la fin du cycle primaire. Cela signifie qu'une proportion non négligeable d'enfants d'âge scolaire est encore hors du système éducatif. Le défi d'un accès universel à l'école, mais aussi d'un achèvement universel du primaire restent encore d'une actualité importante pour le pays. Ces défis se situent d'abord dans la capacité à cibler et à toucher davantage les enfants des milieux ruraux, de certaines régions administratives comme les Savanes, et des familles pauvres, suggérant ainsi la nécessité d'identifier des pistes innovantes pour stimuler la demande ou ne pas la fragiliser. Cela dit, il ressort également que les pistes d'actions devraient être recherchées également dans la dimension de l'offre d'éducation. Il est par exemple anticipé que ces défis, notamment celui de l'achèvement universel du primaire, pourraient s'amplifier sans une amélioration significative des conditions actuelles de scolarisation.

Au niveau de l'ETFP, des efforts importants restent à déployer en vue d'accroître significativement l'offre de formation qui ne représente seulement que 6% des effectifs de l'enseignement secondaire en 2011. Par ailleurs, il convient d'envisager une diminution significative de la part du privé qui représente 70% des effectifs ainsi qu'un fléchissement des effectifs dans les filières tertiaires où 3 apprenants sur 4 sont inscrits. Du point de vue de l'orientation des formations, on note une forte représentativité du cycle long qui accueille 85% des apprenants alors qu'on y observe un faible développement des formations professionnelles où seuls 173 apprenants étaient inscrits dans la composante publique. Malgré les prescriptions de la loi d'orientation, qui font de la formation par alternance l'option fondamentale de formation initiale, l'accès à ce type de formation reste faible. Dans la composante formelle, la formation par alternance reste faiblement développée (70 apprenants en 2012) tandis que dans la composante non formelle, les apprentis ayant accès à la formation duale ne représentent que 5% des effectifs du public. Enfin, il convient de relever la faible diversification de l'offre de formation tant dans la composante formelle que non formelle, illustrée par la reproduction à l'identique des mêmes filières sur l'ensemble du territoire national.

Concernant l'enseignement supérieur, on note une faiblesse des capacités d'accueil eu égard à la forte demande. Le secteur est confronté à plusieurs difficultés liées à la massification des effectifs, à la vétusté et l'insuffisance des infrastructures d'accueil, à l'insuffisance des équipements pédagogiques, au manque d'enseignants, à la faiblesse des ressources financières, etc. Ces difficultés affectent la qualité des enseignements et l'efficacité interne et externe des formations. Dans l'Enseignement Supérieur, le nombre d'étudiants pour 100.000 habitants a plus que triplé entre 2000-2001 et 2011-2012. Il est passé d'environ 328 étudiants pour 100.000 habitants en 2000-2001 à près de 1.015 étudiants pour 100.000 habitants en 2011-2012.

En principe, tous les titulaires du baccalauréat ont accès à l'université. Il s'ensuit que les effectifs progressent à un rythme exponentiel. De 1 532 étudiants à l'Université de Lomé en 1974-1975, ils sont passés à près de 63 000 pour les deux universités publiques en 2011-2012 (50 000 pour l'Université de Lomé et 13 000 pour l'Université de Kara). L'effectif inscrit dans l'enseignement

supérieur privé est de 7000 étudiants, ce qui porte l'effectif total des inscrits dans l'enseignement supérieur à environ 70 000

Pour le sous-secteur de l'AENF, d'importants efforts doivent être menés pour augmenter l'accès. En effet, le sous-secteur n'a couvert que 5,2% des besoins en alphabétisation entre 2009 et 2012, ce qui montre la faiblesse de la couverture en matière d'alphabétisation. De plus, les formules de prise en charge n'arrivent pas à atteindre les enfants exclus du système éducatif, et ce, en vue de l'atteinte de la scolarisation primaire universelle (SPU).

II.5. Questions de qualité

▪ **Les redoublements restent élevés et contribuent tout comme les abandons à la faible efficacité interne du système**

Les analyses mettent également en évidence la nécessité d'une réduction significative des redoublements et des abandons en cours de cycle, si le Togo souhaite être au rendez-vous des objectifs de l'éducation pour tous. En ce qui concerne particulièrement le redoublement, les pourcentages de redoublants observés en 2010-11 sont similaires à ceux des années précédentes et se chiffrent à 21,5% de redoublants pour le primaire, à 22,0% pour le collège et à 35% pour le lycée. Ces chiffres classent le Togo parmi les « champions » en matière de pratique du redoublement, et sous l'effet conjugué des abandons, conduisent à un gaspillage de près de 44% des ressources mobilisées pour le primaire, 33% des ressources mobilisées pour le collège et 49% des ressources mobilisées pour le lycée. Il est à noter qu'en 2012 des mesures ont été prises pour remédier à ce problème au primaire.

▪ **Le niveau d'acquisition des élèves est globalement faible**

Le niveau d'acquisition des élèves togolais est globalement faible. En effet, au niveau du primaire, les élèves togolais en fin de CM1 totalisent aux tests PASEC un score de 30,6 sur 100 en français et de 36,4 sur 100 en maths, des valeurs bien en dessous de la moyenne des pays d'Afrique francophone ayant bénéficié des évaluations similaires et qui classent le Togo parmi les derniers de la liste des pays considérés. En outre, après six années de scolarité effectuées pendant leur jeunesse, une bonne proportion d'adultes togolais (28%) ne sait toujours pas lire, alors que l'école primaire vise justement à asseoir des compétences de savoir lire et écrire durables auprès des individus. Enfin, lorsqu'on considère les résultats aux examens nationaux, il est estimé que près de 26,1% des élèves arrivent au BEPC sans les connaissances de base requises pour ce niveau. Pour ce qui est du BAC, ils sont près de 29% en série C et de 56% en série D à finir le 2nd cycle sans les connaissances minimales requises pour la terminale. Le niveau de qualité de l'école togolaise demande à être amélioré significativement.

La massification des effectifs dans les universités publiques a pour conséquences la dégradation des conditions d'encadrement. L'augmentation des capacités d'accueil des universités n'a pas suivi l'accroissement des effectifs. A l'UL, on dispose de près 13 000 places assises pour 50 000 étudiants. A l'Université de Kara trois facultés sur quatre sont actuellement logées à l'ex Ecole Normale des Instituteurs (ENI) et le nombre d'étudiants dépasse largement les capacités d'accueil (12.898 étudiants en 2011-2012 pour 4.700 places assises). D'une manière générale, les salles de cours et de travaux pratiques sont vétustes et mal équipées et les laboratoires de recherche en sciences fondamentales sont quasi inexistantes.

Les bibliothèques centrales des universités et celles des facultés sont exiguës et peu fournies en documents.

II.6. Equité

▪ Des disparités dans les scolarisations liées au genre, à la zone géographique et au niveau de vie des ménages existent

Si les filles et les garçons accèdent presque similairement à l'école, les disparités selon le genre naissent d'une plus faible rétention des filles dans le primaire, avant de s'accroître dans les autres segments du système. Ce faisant, elles ne sont plus que 67% à achever le primaire (contre 82% chez les garçons), 28% à achever le collège (contre 51% chez les garçons), et 9% à achever le lycée (contre 24% chez les garçons).

En ce qui concerne la dimension rurale, les disparités dans l'accès au bien « éducation » naissent en défaveur des ruraux dès l'entrée au préscolaire et au primaire. En effet, alors que 31,6 % des enfants urbains ont bénéficié de préscolarisation, ils ne sont que 10 % en milieu rural. Au niveau du primaire, 97% des urbains accèdent à l'école, alors que ce chiffre n'est que de 90% chez les ruraux. Les chances sont encore plus défavorables pour les ruraux sur l'ensemble du parcours scolaire, et par effet d'accumulation, on ne retrouve plus que 7,8% de ruraux à la fin du lycée, contre près de trois fois plus pour les urbains. Des actions sont nécessaires pour améliorer les chances de scolarisation des ruraux dans la perspective d'une éducation pour tous. Elles pourraient concerner d'abord l'offre d'éducation, l'offre étant généralement plus abondante dans l'urbain que dans le rural, mais les actions ciblant la demande sont aussi nécessaires pour stimuler la faible scolarisation bien souvent caractéristique de ce milieu. De fortes disparités régionales sont également observées, les performances les plus faibles étant obtenues dans la région des savanes. Il est estimé que près de 17% des enfants de cette région n'accèdent pas à l'école et près de 46% n'achèvent pas le primaire (contre 3% et 15% respectivement dans la commune de Lomé). Ces inégalités s'accroissent tout au long du système, et à la fin du lycée, près de 95% des jeunes de la région auraient déjà abandonné. Outre ces disparités régionales, des disparités notables sont également observées à l'intérieur des régions et entre préfectures, et doivent être considérées dans les leviers d'actions.

Le niveau de vie explique également les différences. Alors que seulement 4 % des enfants issus des familles du quintile le plus pauvre ont accès au préscolaire (essentiellement ruraux), 39% du quintile le plus aisé y ont accès. De plus, il est estimé que les enfants provenant du quintile le plus riche ont 13% plus de chances d'entrer au primaire, 34% plus de chances d'achever le primaire ; 2,7 fois plus de chance d'achever le 1er cycle du secondaire et jusqu'à 6,8 fois plus de chance d'achever le 2nd cycle. On voit bien qu'en référence aux objectifs de l'EPT qui préconise un ciblage sur les populations les plus vulnérables, des évolutions sont souhaitables dans la perspective d'atteindre ces populations.

Dans l'ETFP, les filles sont sous représentées. En effet, la proportion de filles dans le système EFTP au Togo s'y est établie à près de 41% en 2011. Cependant cette proportion sur l'ensemble des filières cache l'inversion de l'inégalité observée dans les filières tertiaires où l'on constate en 2011 52,6 % de filles qui contraste avec les filières industrielles où on compte une fille pour 15 garçons. L'analyse de la distribution des apprenants ayant fréquenté l'ETFP au Togo en 2011 selon les différents quintiles de richesse révèle que près de 60% des apprenants appartiennent aux

20% des familles les moins pauvres et à peine 3% proviennent des 20% des familles les plus pauvres. Le caractère essentiellement privé de l'ETFP induit une forte concentration des structures de formation en zone urbaine au détriment des zones rurales.

Les déséquilibres observés entre les filles et les garçons dans les cycles d'enseignement inférieurs, justifient la faible représentation des filles dans l'enseignement supérieur où on trouve trois fois plus de garçons que de filles (76%). La concentration des institutions du supérieur dans les deux grandes villes du pays constituent un frein à l'accès des jeunes ruraux et ceux issus de milieux pauvres.

S'agissant de l'alphabétisation, on remarque que les femmes sont presque 2 fois plus touchées par le phénomène d'analphabétisme que les hommes (56,2% de femmes contre 28,8% d'hommes). Cette proportion se retrouve également lorsque l'on regarde le milieu d'appartenance avec 56,6% d'analphabètes dans le milieu rural contre 26,6 % dans le milieu urbain. En termes de disparités régionales, le pourcentage varie entre 20% pour Lomé et 70% dans les Savanes.

Concernant les enfants exclus du système scolaire (9-14 ans), il apparait que 9,7% des filles ne sont jamais allées à l'école contre 5,7% pour les garçons. De même, 9,5% des enfants issus du milieu rural n'ont pas accès à l'école contre 3,3% de ceux issus du milieu urbain.

- **Des disparités existent aussi dans l'appropriation des ressources publiques allouées à l'éducation**

Les différentes inégalités observées se répercutent également dans l'appropriation des ressources allouées à l'éducation. En effet, chaque enfant, de par sa scolarisation, profite d'une partie des dépenses publiques pour l'éducation. Plus longtemps il reste dans le système, plus grande est la part de ressources dont il bénéficie. Il est ainsi estimé au Togo que les 10% les plus éduqués s'approprient près de 40% des ressources publiques d'éducation. Les inégalités selon les caractéristiques socio-économiques se traduisent donc par une appropriation inégale des ressources : les filles par exemple n'en "consomment" que 35%, les ruraux ne bénéficient que de 29% des ressources, les individus issus des 20% les plus pauvres ne s'approprient que de 9,1% des ressources, alors que les individus de la région des savanes ne bénéficient que de 5,3% des ressources. Des améliorations significatives sont donc nécessaires dans la distribution structurelle des crédits publics mis à disposition du système, ce qui appelle des mesures idoines pour garantir l'équité et l'efficacité dans l'accès à l'éducation.

Tableau 2 : indice d'appropriation relative des ressources par les différentes catégories sociale

	% des dépenses consommés (a)	% de chaque groupe dans la pop (b)	Rapport (a)/(b)	Indice d'appropriation relative
Genre				
Garçon	65,0	50,6	1,28	1,81
Fille	35,0	49,4	0,71	1,00
Milieu de résidence				
Urbain	70,5	36,3	1,94	4,19
Rural	29,5	63,7	0,46	1,00
Région				
Lomé	25,4	11,5	2,21	5,61
Maritime	34,3	27,4	1,25	3,17
Plateaux	14,2	24,4	0,58	1,47
Centrale	7,4	10,5	0,70	1,77
Kara	13,6	12,9	1,05	2,67
Savanes	5,3	13,4	0,39	1,00
Quintile de richesse				
Q1	9,6	22,0	0,44	1,00
Q2	13,7	21,1	0,65	1,49
Q3	14,5	19,9	0,73	1,67
Q4	23,7	19,7	1,21	2,77
Q5	38,5	17,3	2,22	5,08

Source : estimation des auteurs, à partir des données de l'enquête QUIBB 2011 et du chapitre 3 (coût unitaire et ressources publiques accumulées).

- **Les coûts unitaires publics de scolarisation varient selon les niveaux d'enseignement et apparaissent faibles pour le post-primaire lorsqu'on les compare à d'autres pays.**

Globalement, le système se caractérise par des coûts unitaires publics de scolarisation relativement plus faibles que les pays à niveau de richesse comparable à tous les niveaux d'enseignement sauf au primaire. En effet, en comparaison, les coûts unitaires de 2011 sont deux fois moins élevés au collège (et également 2 fois moins élevés que les coûts unitaires publics de 1999 et de 2007 au Togo), 74% plus faibles dans le lycée, 25% plus faibles dans l'ETFP et 5 fois plus faibles dans le supérieur. En ce qui concerne particulièrement l'enseignement supérieur, le niveau spécialement faible du coût unitaire serait sans doute le choix implicite de privilégier la quantité (sans maîtrise des flux d'étudiants) au détriment de la qualité. A ce titre, on s'aperçoit que le coût unitaire public de l'enseignement supérieur au Togo était de 215,2% du PIB/habitant en 1999, de 137,9% en 2007 et a atteint 83% du PIB/habitant en 2011, soit une baisse significative dans le temps.

Tableau 3 : Comparaison temporelle et internationale des coûts unitaires publics de scolarisation par niveau d'enseignement dans le public (pays avec un PIB/hbt compris entre 250 et 750 dollars US)

	Primaire	Secondaire général 1er cycle	Secondaire général 2nd cycle	ETFP	Supérieur local
Togo (2011)	12,5%	12,3%	30,9%	159,3%	83,0%
Togo (2007)	11,4%	23,1%	28,6%	190,8%	137,9%
Togo (1999)	10,9%	21,7%	33,9%	103,5%	215,2%
Bénin (2010)	13,5%	17,5%	35,3%	148,5%	92,9%
Gambie (2009)	8,8%	11,5%	23,4%	16,0%	91,2%
Ghana (2008)	26,6%	35,0%	55,0%	42,7%	303,7%
Guinée-Bissau (2010)	5,4%	nd	nd	122,1%	78,2%
Malawi (2007)	8,3%	nd	nd	141,0%	2147,0%
Mali (2008)	10,9%	20,2%	74,8%	191,3%	130,6%
Niger (2008)	21,6%	44,6%	116,6%	612,0%	402,0%
Rwanda (2008)	7,1%	39,9%	nd	nd	402,7%
Sierra Leone (2010)	6,4%	10,6%	18,0%	nd	120,7%
Tanzanie (2009)	9,3%	nd	nd	329,0%	420,0%
Moyenne pays comparateurs	11,8%	25,6%	53,9%	200,3%	418,9%

Note : nd = non disponible

Source : Tableau 3.8, RESEN 2002, Pôle de Dakar de l'UNESCO, et calcul des auteurs

II.7. Gestion et pilotage

- **Un coût salarial pour les enseignants fonctionnaires et auxiliaires des enseignements primaire et secondaire général plus élevé que la moyenne des pays à niveau de richesse similaire**

Lorsqu'on compare les niveaux de rémunération moyens des enseignants fonctionnaires et auxiliaires ensemble avec d'autres pays à niveau de richesse similaire, on s'aperçoit qu'en termes d'unités de PIB/habitant les enseignants togolais du primaire (6,4 unités de PIB/habitant) et du secondaire général (8,1 unités de PIB/habitant pour le 1er cycle et 8,6 unités de PIB/habitant pour le 2nd cycle) ont une rémunération plus élevée que la moyenne des pays comparateurs (4,4 unités de PIB/habitant pour le primaire, 5,7 unités de PIB/habitant pour le 1er cycle du secondaire et 6,5 unités de PIB/habitant pour le 2nd cycle). Cependant, si l'on prend en compte les enseignants volontaires au primaire, très peu rémunérés, le coût salarial enseignant moyen diminue (il passe alors à 4,5 unités de PIB/habitant et est donc quasi identique à la moyenne des pays comparateurs) et permet d'avoir un taux d'encadrement des élèves relativement acceptable. Lorsqu'on regarde l'évolution des salaires des enseignants du primaire, on s'aperçoit que le salaire moyen des fonctionnaires et auxiliaires togolais était de 4,8 unités de PIB/habitant en 1999. Il a augmenté entre 1999 et 2007 (6,1 unités de PIB/habitant) et des enseignants volontaires (essentiellement payés par les parents) sont alors apparus pour faire face à la demande scolaire (l'Etat ne pouvant pas mettre assez d'enseignants à disposition avec un niveau de salaire de 6,1 unités de PIB/habitant). La configuration depuis 2007 n'a guère évolué (les enseignants

fonctionnaires et auxiliaires bénéficiant en 2011 quasiment du même salaire en termes de PIB/habitant qu'en 2007) à la différence qu'aujourd'hui les enseignants volontaires perçoivent une subvention de l'Etat largement en dessous de ce que l'Etat verse aux enseignants fonctionnaires et auxiliaires. Cependant, une mesure récente (aout 2013) a permis l'intégration de 5000 enseignants volontaires dans le corps des auxiliaires avec un plan de carrière.

Tableau 4 : Comparaison temporelle et internationale de la rémunération brute moyenne des enseignants par niveau d'enseignement (pays avec un PIB/habitant compris entre 250 et 750 dollars US), en unités de PIB/habitant

	Primaire		Secondaire général 1er cycle	Secondaire général 2nd cycle	ETFP	Supérieur
	Sans les volontaires	Avec les volontaires				
Togo (2011)	6,4	4,5	8,1	8,6	6,4^{b)}	26,2^{c)}
Togo (2007)	6,1	3,9	8,9	11,6	Nd	nd
Togo (1999)	4,8	4,5 ^{a)}	7,6	7,6	Nd	nd
Bénin (2010)	5,1	4,0	5,5	9,9	8,1	22,1
Gambie (2009)	2,5	-	2,8	3,0	Nd	nd
Ghana (2007)	4,7	-	4,7	4,8	nd	nd
Guinée-Bissau (2010)	2,3	2,2	3,4	3,4	nd	nd
Malawi (2008)	6,3	5,9	11,6	11,6	nd	65,8
Mali (2009)	5,8	4,3	5,9	7,0	6,5	15,1
Niger (2008)	6,6	6,6	7,4	8,6	nd	nd
Rwanda (2008)	2,6	-	6,4	7,3	nd	11,1
Sierra Leone (2010)	2,4	-	3,4	3,6	2,6	nd
Tanzanie (2009)	6,1	-	5,9	5,9	nd	nd
Moyenne pays comparateurs	4,4	4,6	5,7	6,5	5,7	28,5
Moyenne Afrique (2007-11)	4,0		5,3	5,9	6,8	20,5

Source : tableau 3.11, RESEN 2002, Pôle de Dakar de l'UNESCO, et calcul des auteurs

a) En 1999, il n'y a pas de volontaires mais des temporaires

b) Sans les agents permanents

c) Sans les temporaires

Au premier cycle de l'enseignement secondaire, on s'aperçoit que le salaire moyen des enseignants togolais en termes de PIB/habitant est passé de 7,6 en 1999 à 8,9 en 2007 et se positionne en 2011 à 8,1 soit 2,4 unités de PIB/habitant de plus que la moyenne des pays comparateurs (5,7 - seul le Malawi présente un salaire supérieur avec 11,6). Au second cycle, le salaire des enseignants togolais en 2011 est de 8,6 unités de PIB/habitant soit 2,1 points de plus que la moyenne des pays comparateurs (6,5 - le Bénin et le Malawi présentent un salaire moyen supérieur au Togo avec respectivement 9,9 et 11,6).

A l'ETFP, les enseignants togolais (fonctionnaires et auxiliaires ensemble) gagnent en moyenne 6,4 unités de PIB/habitant soit un peu plus que la moyenne des trois pays comparateurs (5,7). Enfin, à l'enseignement supérieur, les enseignants togolais (hors temporaire) présentent un niveau de rémunération en termes de PIB/habitant (26,2) un peu plus élevée qu'au Bénin (22,1), nettement plus élevé qu'au Mali et au Rwanda (respectivement 15,1 et 11,1) mais largement moins qu'au Malawi (65,8).

Il faut souligner que la prise en charge des alphabétiseurs (enseignants de l'AENF) est exclusivement assurée par les opérateurs. L'option de la stratégie du faire-faire retenue par le gouvernement qui prévoit leur prise en charge à travers le fonds d'appui au sous-secteur n'est pas encore effective.

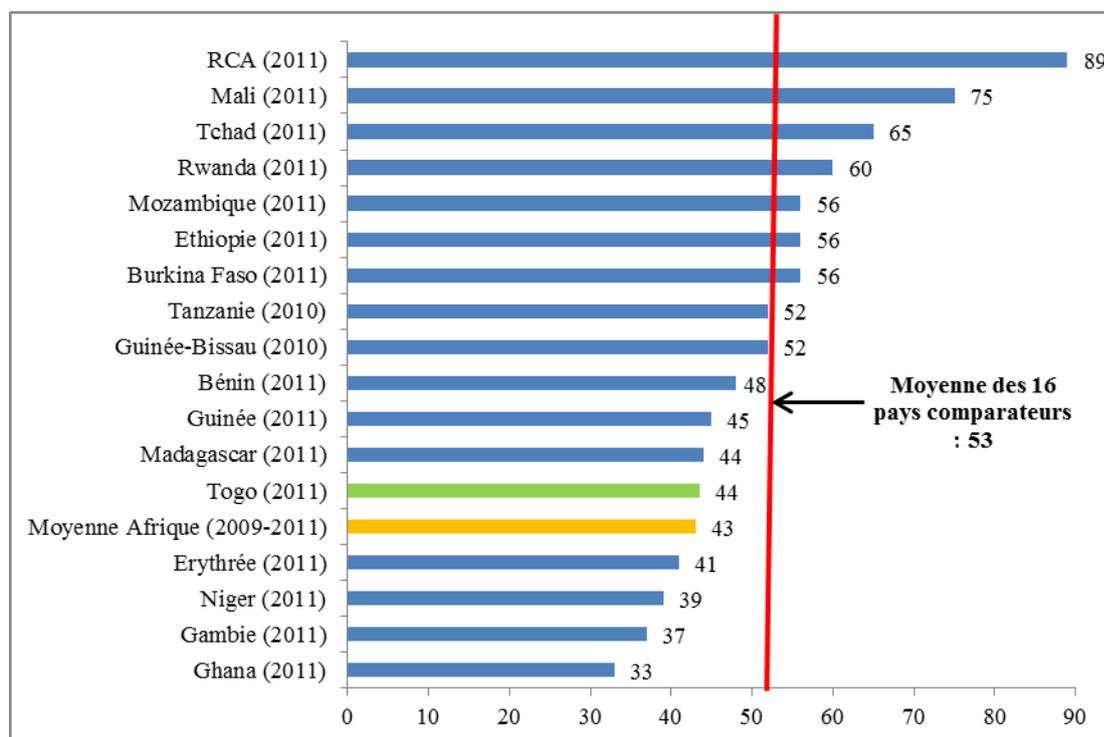
- **Un ratio élèves/maître au primaire public moins élevé que la moyenne des pays comparateurs, en raison d'une utilisation massive d'enseignants volontaires**

Au niveau du préscolaire et de l'enseignement primaire le recours à des enseignants volontaires permet de faire passer le taux d'encadrement des élèves respectivement de 62,9 à 31,8 élèves par maître au préscolaire et de 64,0 à 43,5 élèves par maître au primaire. Si l'Etat, au lieu de verser une subvention aux volontaires avait décidé de recruter des enseignants fonctionnaires et auxiliaires avec la même enveloppe budgétaire, le ratio élève par maître aurait été de 59,6 au préscolaire et de 62,5 au primaire, des taux d'encadrement relativement élevés. De ces faits, les niveaux de rémunération tels qu'ils sont pratiqués actuellement au niveau des fonctionnaires et des auxiliaires ne permettent pas à l'Etat togolais de pouvoir recruter suffisamment en vue de répondre à la demande scolaire au primaire. Lorsqu'on compare le ratio élèves/enseignant à l'enseignement primaire public au Togo avec des pays à niveau de richesse similaire, on se rend compte que le ratio est moins élevé au Togo que la moyenne de ces pays (53 élèves par maître en moyenne). Seuls quelques pays (Ghana, Gambie, Niger et Erythrée) présentent un ratio élèves/maître moins élevé. Le ratio élèves/maître à l'enseignement primaire au Togo est proche de celui de la moyenne du continent africain (43 élèves par maître).

Dans l'ETFP, le ratio apprenants par enseignant se situe à 8,2 dans le public. Ce ratio relativement faible par rapport aux autres niveaux d'enseignement s'explique par la spécificité de ce sous-secteur et la faiblesse des effectifs des apprenants dans certaines filières.

Au niveau du supérieur, la massification des effectifs dans les universités publiques induit un ratio moyen de 97 étudiants pour un enseignant dont 102 étudiants pour un enseignant à l'UL et 222 à l'UK en 2012 alors que la norme UNESCO est de 30 étudiants par enseignant.

Graphique 3 : Comparaison internationale du ratio élèves/enseignant dans l'enseignement primaire public (pays avec un PIB/habitant compris entre 250 et 750 dollars des Etats-Unis)



Source : Graphique 3.6, Pôle de Dakar de l'UNESCO, et calcul des auteurs

▪ **Des incohérences à corriger dans l'allocation des moyens aux écoles**

L'allocation des enseignants dans les écoles est relativement défailante dans le primaire (42% d'aléas contre 33% pour la moyenne des pays comparateurs) et reste encore perfectible dans l'enseignement secondaire. Ce faisant, certaines écoles primaires se retrouvent avec un REM nettement au-dessus de la moyenne nationale, et un peu plus du quart de la masse horaire théorique n'est pas assurée dans les collèges et les lycées.

Un plan de redéploiement des personnels pour corriger un tant soit peu les aléas constatés, a été élaboré et partiellement mis en œuvre par la Direction des ressources humaines du MEPS. Il proposait entre autres, le respect des nouvelles normes de la carte scolaire, la formation aux techniques de Préparation Qualitative de la Rentrée Scolaire (PQRS), l'affectation par nécessité de service de tous les enseignants en surnombre dans les établissements, la révision de la politique de gestion des enseignants malades...

Outre les enseignants, il convient de noter l'inégale répartition et l'insuffisance des manuels scolaires qui a prévalu jusqu'en 2011 fort heureusement corrigées par la distribution de plus trois millions de manuels dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase du PSE à travers le PERI.

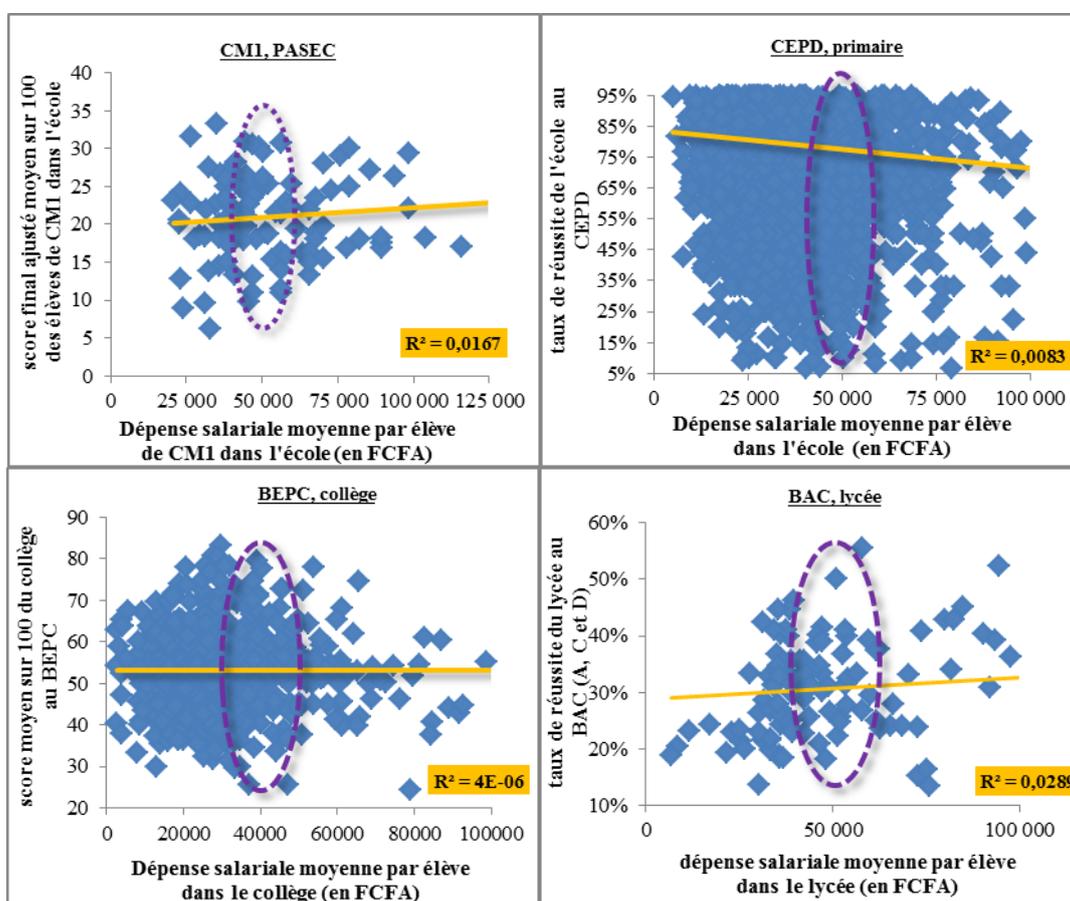
▪ **Une transformation inefficace des moyens en résultats**

La gestion pédagogique constitue également une des faiblesses du système éducatif togolais, dans la mesure où la mise en regard des résultats des écoles et des moyens dont elles disposent révèle une absence de relation entre ces deux grandeurs. Certaines écoles disposent a priori de ressources raisonnables mais affichent des résultats médiocres et d'autres disposent de moyens

plus modestes mais obtiennent des meilleurs résultats scolaires. Autrement dit, ce ne sont pas forcément les écoles qui ont le plus de moyens par élève qui obtiennent les meilleurs résultats scolaires (que ce soit aux tests PASEC ou aux examens nationaux).

Ce résultat (qui n'est pas propre au système éducatif togolais) renvoie à des problèmes de pratiques gestionnaires et d'inspection des écoles, qui ont eux-mêmes des conséquences sur l'efficacité de la transformation des ressources en résultats scolaires. Ces pratiques de gestion pédagogique qui incluent la présence de structures de responsabilité bien définies (qui fait quoi dans la supervision des écoles ? et qui est responsable devant qui ?) ainsi que les dispositions prises pour apporter un soutien aux enseignants en matière de gestion de leur classe peuvent certainement être améliorées.

Graphique 4 : relation entre ressources et résultats dans les établissements d'enseignement publics



Source : calcul des auteurs à partir des données du PASEC, de la DPEE et des éléments de coûts du chapitre 3.

II.5. Efficacité externe

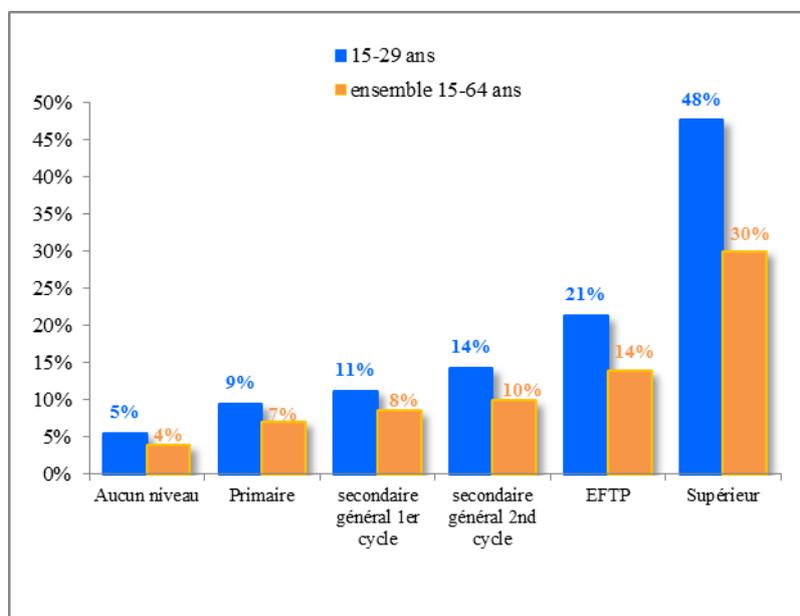
▪ **Structurer l'adéquation formation-emploi et la politique d'insertion des jeunes**

En dépit de leur formation, l'insertion sur le marché du travail est plutôt difficile pour les sortants du système éducatif. Les analyses montrent que c'est le résultat d'un marché du travail caractérisé par une concentration des emplois dans le secteur informel et une étroitesse du secteur de l'emploi moderne qualifié. Il est estimé en effet qu'en 2011, près de 87% des emplois se retrouvent dans le secteur informel, alors que les emplois modernes de cadres et d'agents qualifiés

ne représentent que 11% seulement des emplois. Pourtant, ces emplois modernes qualifiés restent la destination professionnelle bien souvent convoitée par la majorité des diplômés du système éducatif. La rareté des emplois décent est, par ailleurs, cohérente avec les résultats de l'enquête de suivi professionnel réalisée en 2013 auprès des diplômés de la promotion 2008. Cette étude a révélé la faible transparence du marché du travail illustrée par une proportion de 40% des emplois obtenus au travers des relations.

Ainsi, les individus qui ont été à l'école se caractérisent par un taux de chômage relativement élevé, et qui croit au fur et à mesure que l'on monte dans la pyramide éducative. Il est de 4% environ pour ceux qui n'ont jamais été à l'école, et vaut nettement plus pour ceux qui y ont été : 7,1% pour les sortants du niveau primaire ; 8,5% pour les sortants de niveau collège ; 9,9% pour les sortants de niveau lycée ; 13,8% pour les diplômés de l'ETFP et 29,9% pour les diplômés du supérieur.

Graphique 5 : Taux de chômage par niveau d'instruction et par génération, 2011



Source : Estimation des auteurs à partir des données de l'enquête QUIBB 2011

Il apparait également un déséquilibre significatif entre la structure du système éducatif et celle de l'économie nationale. En effet, il est estimé que dans la partie basse du système éducatif, un nombre remarquable de jeunes (23,1%) sortent annuellement sans avoir achevé le primaire pour s'insérer dans la vie active, et dans ces circonstances, apparaissent peu propice pour une bonne productivité sur le marché du travail, fut-elle dans le secteur informel. Dans la partie haute, on note aussi un nombre important de jeunes qui sortent avec des qualifications qui ne trouvent pas une contrepartie raisonnable sur le marché du travail (un flux annuel de 3 500 sortants de niveau supérieur ou égal au lycée, contre un flux annuel de 1 050 emplois qualifiés disponibles). Cet intérêt des jeunes pour la sphère la plus haute du système éducatif s'explique par les différentiels de revenus relativement importants entre l'enseignement supérieur et les autres niveaux d'éducation.

Finalement, si les analyses mettent tout de même en évidence que les chances d'avoir accès aux positions les plus « élevées » dans l'emploi moderne, et par conséquent aux revenus les plus élevés, croissent de manière forte au fur et à mesure qu'on monte dans la pyramide éducative et suggèrent un retour sur investissement globalement positif de l'éducation, elles invitent surtout à réfléchir sur les mécanismes à mettre en place pour une structuration économiquement efficace du système éducatif et en lien avec les nécessités socio-économiques du pays.

Tableau 5 : Bilan formation-emploi ; flux en base annuelle de l'année 2011.

Distribution des sortants du système éducatif			Distribution des emplois offerts				
Niveau de sortie	Nombre	En %	Secteur	Profession	Nombre	En %	
Supérieur	1 015	9,7%	Moderne	Cadres	598	5,7%	
Secondaire 2nd cycle	2 448	23,4%		Employés qualifiés	455	4,3%	
				Employés non qualifiés	221	2,1%	
Secondaire 2nd cycle	1 255	12,0%	Informel	Informel non agricole	3 907	37,4%	
Secondaire 2nd cycle	2 322	22,2%					
Primaire complet	1 004	9,6%		Informel agricole	Informel agricole	4 417	42,2%
Primaire incomplet et jamais scolarisé	2 416	23,1%					
			Sans emploi	Chômeurs	863	8,2%	
Total	10 461	100%		Total	10 461	100%	

Source : Construction des auteurs à partir des données des enquêtes QUIBB 2006 et QUIBB 2011.

Ces conclusions interpellent fortement l'ANPE et notamment son observatoire de l'emploi dans leurs rôles, mais aussi les structures d'orientation et de formation, dans une synergie d'actions concertées. Une piste envisageable par exemple serait que l'ANPE et son observatoire de l'emploi soient dotés d'outils d'analyses prospectives régulières du marché du travail qui fournissent des orientations concrètes au système éducatif sur les secteurs porteurs en termes de création d'emplois et les formations les plus appropriées à proposer pour anticiper la demande. Dans cette perspective, la mise en place d'un système solide d'informations statistiques, qui va au-delà d'un simple enregistrement et analyse des offres et des demandes d'emplois dans l'économie, apparaît inévitable.

Une piste complémentaire à considérer est d'envisager des formules de gestion adéquate des flux aux différents paliers du système éducatif, en proposant des formations alternatives ciblées

directement sur les besoins du marché du travail pour ceux qui le souhaitent, plutôt qu'un parcours continu d'enseignement général jusqu'à l'université. Une telle action pourrait atténuer la pression sur la partie haute du système si les formations alternatives proposées sont très pertinentes, de qualité et répondent bien aux besoins du marché du travail. Il faudra sans doute veiller à ce que cette gestion des flux soit i) équitable (en particulier pour ne pas trop défavoriser les ruraux, les filles et les pauvres), ii) socialement acceptable (ce qui implique sans doute que quelque chose soit fait pour ceux qui mettraient un terme à leurs études à ces paliers) et iii) économiquement efficace (ce qui suggère que des formules diversifiées de formation professionnelle courte, ciblées sur l'insertion dans le secteur de l'économie informelle, pourraient être étudiées pour une certaine proportion des jeunes sortant du système à ces paliers, permettant ainsi d'envisager des gains dans la productivité du travail dans cette partie de l'économie nationale).

CHAP 3 LA POLITIQUE SECTORIELLE NATIONALE : AXES STRATEGIQUES, PRINCIPES DIRECTEURS ET OBJECTIFS PRIORITAIRES

Le Plan Sectoriel de l'Education se présente comme un processus évolutif qui doit être évalué et ajusté périodiquement dans le cadre de ses organes de suivi et de coordination, avec la participation de tous les acteurs nationaux et des partenaires techniques et financiers du secteur de l'éducation. Le présent chapitre actualise les orientations de politique nationale adoptée en 2010.

Pour l'essentiel, les autorités togolaises entendent poursuivre la politique de développement du système éducatif dans le respect des grands axes directeurs et des priorités qui fondent la stratégie du secteur. Toutefois, un certain nombre de décisions et de mesures nouvelles ont été introduites qui, sans toucher aux fondements mêmes du PSE, en améliorent la pertinence et l'efficacité. C'est ainsi qu'il est apparu beaucoup plus réaliste d'inscrire dorénavant la vision de l'évolution du secteur à l'horizon 2025. Il en va de même pour le projet de réforme de l'enseignement fondamental qui est intégré au présent document.

III.1. Les grands axes de la politique sectorielle

La politique du Gouvernement s'organise autour des quatre grands axes stratégiques suivants :

III.1.1. Développer un enseignement fondamental de qualité (prenant en compte le primaire et le premier cycle du secondaire) avec pour objectif prioritaire l'atteinte de la scolarisation primaire universelle en 2022.

Pour ce qui concerne la réalisation de l'universalisation de la scolarisation primaire, outre la suppression des frais de scolarité (instaurée en 2008), il est prévu de prolonger et de renforcer les actions entreprises dans la phase 1 du PSE : poursuivre la transformation des Ecoles d'Initiative Locales (EDIL) en écoles publiques, la prise en charge de tous les enseignants par le budget de l'Etat (suppression des enseignants volontaires payés par les parents) et la gratuité progressive des écoles publiques (notamment des manuels scolaires). Ainsi, l'Etat entend développer une offre publique suffisante, le recours à l'offre éducative privée étant réservé aux familles qui le souhaitent et/ou qui en ont les moyens financiers.

Par ailleurs, les actions visant à réduire les redoublements au primaire (politique des sous-cycles), à diminuer les abandons et à améliorer la qualité des acquis scolaires seront poursuivies et intensifiées. Un arrêté fixant les seuils de redoublement autorisés par niveau sera pris dans ce sens pour le secondaire.

D'autre part, les autorités togolaises souhaitent s'engager dans la mise en place progressive d'un enseignement fondamental de dix ans intégrant le cycle primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire par une maîtrise des coûts unitaires du 1er cycle du secondaire nécessitant une révision des programmes et l'instauration d'une polyvalence systématique dans le recrutement des enseignants.

Cette réforme de la partie basse du système éducatif permettra: i) d'accélérer la réalisation de la scolarisation primaire universelle, et ii) d'élever le taux de transition entre l'école primaire et le collège afin de permettre à une proportion croissante d'élèves de poursuivre quatre années de scolarité complémentaires.

Le collège dont la vocation sera d'accueillir des effectifs plus nombreux devra se rapprocher des formes de l'école primaire avec pour conséquence une refonte des programmes, la formation d'enseignants polyvalents et une redéfinition de ses finalités.

Cette réforme de l'enseignement fondamental répond à un triple objectif :

- répondre à la forte demande sociale qui souhaite un allongement de la scolarisation de base ;
- instaurer un enseignement fondamental de 10 ans permettant de consolider les compétences de base et de garantir une acquisition durable des compétences fondamentales face à la qualité souvent défailante et inégale des enseignements dispensés au cycle primaire ;
- permettre aux sortants du collège de s'orienter vers des filières professionnelles, générales ou l'apprentissage.

III.1.2. Etendre la couverture du préscolaire, notamment le développement de l'expérience communautaire au bénéfice des populations rurales et des milieux les plus défavorisés

La stratégie vise la généralisation d'une éducation préscolaire de qualité, dans un cadre financièrement soutenable. Les actions s'appliqueront de façon différenciée en tenant compte de la spécificité des milieux concernés (urbain, rural) et en ciblant prioritairement les populations les plus vulnérables.

Dans le cadre de l'appui parental (tranche d'âge de 0 à 3 ans) l'objectif est d'atteindre un taux de couverture de 27 % à l'horizon 2025. Concernant le préscolaire (tranche d'âge des 4 -5 ans) le gouvernement entend développer l'offre communautaire en zones rurales et encourager l'offre privée en zones urbaines tout en veillant à ce que les apprenants arrivent au CP1 avec le même profil.

III.1.3. Développer dans l'enseignement secondaire second cycle, l'enseignement technique et la formation professionnelle et l'enseignement supérieur des formations qui en quantité comme en qualité, seraient déterminées en référence aux demandes de l'économie togolaise

Pour le second cycle du secondaire, il est prévu une réduction du taux de transition entre le collège et le lycée qui passera progressivement de 62 % en 2011 à 50 % en 2025 et s'accompagnera d'une amélioration de la rétention et de l'achèvement au lycée. Ceci afin de calibrer quantitativement les effectifs du cycle en conformité avec les capacités d'accueil de l'enseignement supérieur. Il s'agira, en outre d'accroître l'efficacité interne et la qualité du secondaire second cycle dans la perspective d'une articulation renforcée à une offre de formation supérieure performante répondant aux standards internationaux et orientée par le marché de l'emploi.

L'enseignement technique et la formation professionnelle, dans sa configuration actuelle, reste davantage conditionné par une logique de l'offre de formation plutôt que par une logique de réponse aux besoins des entreprises. D'une manière générale le dispositif semble peu à l'écoute des sollicitations du marché du travail et ne dispose pas des mécanismes et instruments lui permettant de construire des formations adaptées aux réalités de l'emploi. L'instauration de structures de partenariat, de concertation et de dialogue (du type de celles prévues par la Charte de partenariat Public/Privé) garantissant une forte implication des opérateurs économiques, notamment dans l'organisation d'un pilotage sectoriel conjoint permettra d'orienter durablement le dispositif par la demande. De manière plus spécifique, pour ce qui est de l'enseignement technique les activités prévues cibleront la restructuration de l'offre publique de formation (étude sur les besoins de formation, création, suppression, adaptation de filières), l'actualisation des contenus de formation en relation avec les besoins de l'économie togolaise, la formation des enseignants, la réhabilitation des équipements des établissements, la construction et l'équipement de nouveaux lycées. Quant à ce qui concerne la formation professionnelle, il s'agira de contribuer à améliorer la productivité du secteur informel (agricole et non-agricole), et de permettre aux jeunes qui mettent un terme à leurs études après le primaire et, en cours ou après le collège, de bénéficier d'une formation courte orientée directement vers un métier. Dans cette perspective, des formules et structures de formation courte et/ou d'apprentissage seront mises en place et développer en partenariat avec les maîtres-artisans et actifs agricoles.

Pour ce qui concerne l'Enseignement Supérieur, il s'agira de revoir les arbitrages opérés jusqu'à présent entre quantité et qualité. Sur le plan quantitatif, il apparaît crucial qu'une première régulation des flux soit mise en place à l'entrée du second cycle du secondaire. Au niveau de la redistribution des effectifs dans le Supérieur, plusieurs mesures sont programmées : i) le développement de l'enseignement privé ; ii) le développement progressif d'un enseignement à distance qui pourrait accueillir environ 16000 étudiants à l'horizon 2025 (soit 10 % des effectifs du public) ; iii) un rééquilibrage des effectifs entre les filières académiques et les filières technologiques et professionnelles en faveur des secondes ; et iv) la restructuration significative des effectifs entre disciplines au sein des formations académiques, au bénéfice des disciplines scientifiques. Des efforts de rationalisation seront également consentis au niveau des dépenses sociales (bourses et aides aux étudiants). Sur le plan de la qualité, il s'agira de renforcer les infrastructures universitaires, d'améliorer l'équipement des bibliothèques universitaires et des laboratoires, d'étendre l'accès aux technologies de l'information et de la communication, et de former les enseignants.

Egalement, pour améliorer l'efficacité externe à l'enseignement supérieur, il est nécessaire de promouvoir la mise en place d'un système de planification qui permet de réajuster l'offre de formation en fonction des besoins du marché de l'emploi. En particulier, il s'agira de mener régulièrement des études de marchés de l'emploi pour accroître les effectifs dans les filières porteuses et renforcer le partenariat avec le secteur privé. Concernant ce dernier point, il convient d'envisager une plus grande implication du monde des entreprises dans la gestion des établissements, la mise en œuvre des formations et de promouvoir une recherche universitaire plus appliquée et orientée vers les besoins de développement du pays. En outre, il convient de généraliser le développement des formations en entrepreneuriat afin de garantir l'épanouissement de l'esprit d'entreprise et la création de l'emploi privé.

III.1.4. Diminuer le taux d'analphabétisme

On considère qu'il y a 43,3% des adultes de 15 à 44 ans sont analphabètes, soit 977 000 personnes (MICS 2010). Les dispositions prises par le gouvernement pour réduire ce nombre n'ont pas atteint les résultats escomptés principalement par faute de moyens. A ce titre le gouvernement prévoit la mise en place d'un fonds d'appui pour développer la stratégie du faire-faire qui est l'option retenue par le pays pour développer ce sous-secteur. Cette stratégie qui a déjà fait ses preuves dans d'autres pays comparables, propose une répartition des rôles et des responsabilités entre le niveau institutionnel et les opérateurs. Les actions du sous-secteur seront en priorité dirigées vers les femmes et les milieux ruraux et viseront à une alphabétisation fonctionnelle et orientée vers les activités génératrices de revenu.

L'objectif visé est de ramener ce taux d'analphabétisme à 16% à l'horizon 2025.

III.2. Les objectifs de la politique sectorielle

Les objectifs généraux sont les mêmes que ceux du plan précédent mais des réajustements nécessaires sont entrepris dans les stratégies de mise en œuvre et de coordination. Ces dernières se veulent une réponse aux principales difficultés révélées par le diagnostic ; d'autres en revanche sont reconduites par rapport au PSE précédent mais ont été adaptées au contexte.

Objectif 1 : Equilibrer la pyramide éducative nationale tout en corrigeant les disparités

La scolarisation primaire universelle constitue l'objectif prioritaire majeur de la politique du secteur. A travers ce premier objectif, le Gouvernement entend universaliser l'achèvement du primaire, accroître autant que possible l'achèvement du premier cycle du secondaire et mettre en phase le développement du second cycle du secondaire, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, ainsi que de l'enseignement supérieur avec les besoins quantitatifs du marché du travail. Un accent particulier sera mis sur le renforcement de la scolarisation des enfants issus des groupes pauvres, des populations vulnérables, des enfants vivant en milieu rural et des filles.

Objectif 2 : Améliorer l'efficacité et la qualité du service éducatif

La priorité ici sera accordée à l'amélioration de l'efficacité interne et de la qualité du service éducatif. Il s'agira d'améliorer les apprentissages dans le primaire et le secondaire à travers le développement des innovations nécessaires, pour permettre aux élèves d'atteindre le niveau minimum requis de connaissances et de compétences. Il s'agira aussi d'améliorer la qualité des services dans l'enseignement technique, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur pour une meilleure insertion des diplômés dans le marché du travail.

Objectif 3 : Développer un partenariat efficace avec les différents membres du corps social

Le dialogue avec la société civile fait partie des priorités du programme rénové. A cet effet, les syndicats mais aussi les communautés seront davantage consultés et associés aux décisions

majeures du secteur de l'éducation. Notamment, l'expérience de la gestion des ressources éducatives par les communautés déjà en cours au niveau du primaire sera élargie. Pour les autres cycles, une meilleure participation des parents d'élèves à la gestion des établissements est préconisée.

Objectif 4 : Améliorer la gestion et la gouvernance du système éducatif

Pour être performant et remplir les objectifs qui lui sont fixés, le système éducatif togolais doit garantir que les ressources (humaines, matérielles et financières) qui lui sont allouées soient utilisées de façon rationnelle, efficiente et transparente. Cette recherche de l'optimisation de la dépense éducative requiert la réunion d'un certain nombre de conditions parmi lesquelles : l'existence d'un système d'information fiable, une déconcentration de la gestion du dispositif, la responsabilisation et l'équipement des différents niveaux hiérarchiques, ainsi que le partage d'une culture de la transparence fondée sur le principe de la recevabilité.

III.3. Les principes directeurs de la politique sectorielle

Les grands principes sous-tendent les actions qui sont conduites dans le cadre du plan proposé :

III.3.1. Réduction des disparités et amélioration de l'équité

La réduction des disparités et l'amélioration de l'équité passeront par une allocation cohérente et équitable des ressources publiques d'éducation entre les différentes régions et les différents établissements du pays. Une attention particulière sera portée sur les populations les plus vulnérables et les régions les plus en retard en termes de scolarisation. Les mesures préconisées pour promouvoir l'égalité et l'équité impliquent une discrimination positive dans l'allocation des ressources.

Les analyses révèlent que le principal problème d'équité (genre, milieu de résidence, revenu) se situe entre la fin du primaire et l'accès au secondaire. Ainsi, le gouvernement prévoit la mise en place d'un système pilote pour l'amélioration de l'accès et de la rétention des filles à tous les niveaux mais qui agira particulièrement pour le maintien au primaire et l'accès au secondaire. Ainsi, le fondement de la politique d'équité-genre du système éducatif repose sur la mise en place de système d'appui destiné aux filles des zones défavorisées (bourses, kits, uniformes...). Un fonds pourrait être constitué en ce sens alimenté par l'état et les partenaires (ONG, entreprises...).

III.3.2. Stimuler la demande

III. 3.2.1. La politique d'alimentation scolaire

L'alimentation scolaire est un important levier de stimulation de la demande scolaire. C'est pour agir sur ce levier et promouvoir le maintien des enfants à l'école (surtout les jeunes filles et les enfants vulnérables) que le gouvernement a élaboré et validé, avec l'appui du Programme alimentaire mondial des Nations Unies, une politique d'alimentation scolaire intégrée basée sur les productions locales.

L'alimentation scolaire intégrée, basée sur le consommateur local constitue un élément fondamental de la stratégie d'élargissement de l'accès, de l'amélioration de la qualité, de la rétention et par-delà,

la dynamisation des organisations paysannes de production et de transformation des produits agricoles alimentaires.

La mise en œuvre de la politique d'alimentation scolaire peut être un moyen d'amener à l'école les 7% de ces enfants qui n'y sont pas encore et permettre à chaque élève togolais, à l'horizon 2025, d'accéder à une alimentation suffisante et nutritive, lui garantissant à la fois la couverture de ses besoins énergétiques et de ses préférences alimentaires afin de mener une vie scolaire saine et active.

L'évaluation en 2012 de la situation de l'alimentation scolaire à travers l'outil SABER développé par la Banque Mondiale et les experts du Programme Alimentaire Mondial a montré qu'au Togo, avec les expériences en cours, 3,2% d'enfants seulement ont un repas à l'école. A travers le Plan d'action prioritaire (PAP) de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) et en tenant compte de la vision inscrite dans le PSE et des actions envisagées dans le cadre du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP), le gouvernement a estimé une amélioration du taux de couverture des élèves du préscolaire et du primaire à 5%, 10%, 15% et 20% respectivement en 2014, 2015, 2016 et 2017.

III. 3.2.2. La politique de santé scolaire

L'Education Pour Tous suppose la volonté de garantir à tous les enfants l'accès à un enseignement de base efficace et de bonne qualité. Un système éducatif efficace doit assurer que les enfants, en plus d'avoir une nutrition appropriée pour participer pleinement à l'enseignement et en tirer les avantages, jouissent d'une bonne santé. En effet, un esprit sain dans un corps sain est le meilleur gage de l'épanouissement et de la créativité du futur citoyen.

Malgré les interventions disparates de l'Etat, des ONG et des partenaires en développement, la majorité des apprenants au Togo évoluent dans un environnement scolaire peu salubre, peu sûr et peu protecteur où la mauvaise santé et la malnutrition sont sources d'absentéisme, d'abandon scolaire, de morbidité et parfois de mortalité qui se répercutent sur les rendements scolaires d'une part, et sur l'efficacité et l'efficience des dépenses d'éducation d'autre part.

Dans l'optique d'une amélioration de l'efficacité et de la qualité du service éducatif, il faut promouvoir la santé scolaire et universitaire en vue d'améliorer les capacités d'apprentissage et d'insertion sociale. Dans cette logique, à part la prévention du VIH-SIDA qui reste un besoin crucial pour tous les apprenants, une éducation pour la Santé en milieu scolaire appropriée, spécifique à l'enseignement de base demeure incontournable. Aussi, l'Etat a-t-il initié une stratégie qui vise trois cibles :

- l'Enseignement de base ou l'Enseignement préscolaire et primaire, ou la tranche d'âge de 03 à 11ans ;
- l'Enseignement Secondaire Général et l'Enseignement Secondaire Technique; ou la tranche d'âge de 11 à 19 ans ;
- l'Enseignement Supérieur et la Formation Professionnelle, ou la tranche d'âge de 19 ans et plus.

III.3.2.3 L'éducation inclusive

L'inclusion est souvent associée aux élèves qui ont des limitations fonctionnelles ou qui sont perçus comme ayant des « besoins éducatifs spéciaux ». Pour s'assurer de la couverture universelle, il sera important de mettre en place toutes les stratégies prenant en compte ces enfants à besoins éducatifs spéciaux ou des enfants vivant avec des handicaps. L'éducation inclusive sera encouragée à travers des subventions aux écoles spécialisées et la formation des enseignants à la détection et la gestion des handicaps légers.

III.3.3. Libéralisation de l'offre éducative

Le rééquilibrage de la pyramide éducative implique l'exercice d'une maîtrise plus grande du volume des ressources publiques allouées à la partie haute du système afin d'augmenter la part du financement public consacré à la scolarisation dans la partie basse. Dans ces conditions, le Gouvernement s'engage à garantir le droit (des organisations privées, des collectivités locales, des confessions religieuses et de tout autre personne qui dispose de ressources) de créer des structures de formation, notamment au niveau post-fondamental, tout en inscrivant ces initiatives privées dans le cadre d'une stratégie globale pilotée et organisée par l'Etat.

III.3.4. Instauration d'une gestion transparente et efficace

La responsabilisation des acteurs aux différents niveaux de la chaîne hiérarchique, l'obligation des résultats ainsi que l'allocation et l'utilisation transparentes et efficaces des ressources publiques affectées au secteur seront érigées en principes de gestion administrative et pédagogique. Les différents partenaires concernés (société civile, syndicats d'enseignants, acteurs économiques, collectivités locales, communautés...) seront plus étroitement associés à la gestion du système.

III.3.5. Promotion d'une culture de l'excellence

Il s'agit ici, à tous les niveaux d'enseignement, de rehausser la qualité de l'éducation et de réduire significativement l'échec scolaire en développant un mode de gestion et de fonctionnement aligné sur les normes internationales et privilégiant la recherche d'une plus grande efficacité en termes d'accès, de qualité et d'équité.

III.3.6. Développement d'un partenariat efficace et bien coordonné

Le Gouvernement entend favoriser le développement d'un large partenariat en incitant les différents acteurs et partenaires du secteur (PTF, OSC, collectivités locales, entreprises, institutions de la république) à participer à la gestion et au financement du système. Pour cela, il importe de mettre en place un dispositif efficace de communication entre les différents partenaires.

CHAP 4 LES COMPOSANTES DE LA STRATEGIE SECTORIELLE

I. DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE (DPE)

Le Gouvernement togolais entend promouvoir l'encadrement de la petite enfance au travers de l'éducation parentale (0-3 ans) et l'éducation préscolaire (4-5 ans). Il encouragera le mode de fonctionnement communautaire en faveur du développement de la petite enfance en milieu rural et les jardins d'enfants classiques en milieu urbain. Le but est de préparer globalement les enfants aux apprentissages ultérieurs.

I.1. Réalisations entre 2010 et 2012 et contraintes majeures

I.1.1 Les réalisations

Entre 2009/10 et 2011/12, les effectifs du préscolaire ont connu un accroissement de 21,6 %, progressant de 55120 à 67018. Cette performance est inférieure à celle enregistrée en 2010 (33%). Ces chiffres concernent les enfants de 3-5 ans (comme prévu dans l'ancien système). Or le PSE a prévu la prise en charge des enfants de la tranche 0-3 ans par l'éducation parentale afin de permettre aux enfants de 4-5 ans de fréquenter les établissements du préscolaire. Ainsi, comme le montre le tableau 1 ci-dessous, le taux de préscolarisation est passé de 10,6% en 2010 à 11,7% en 2011. Le PSE a fixé la cible de 6% pour les 0-3 ans et 9,5% pour les enfants de 4-5 ans.

Tableau 1: Evolution de la couverture du préscolaire entre 2009/10 et 2011/12

Indicateurs	2009/10	2010/11		2011/12	
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Couverture des 0-3 ans	8,4%	4,50%	10,6%	6%	11,7%
Taux brut de scolarisation 4-5 ans		8,00%		9,50%	

Source, DPEE/MEPSA

I.1.2 Les contraintes

Certaines contraintes majeures ont affecté l'atteinte, dans les délais prescrits, des objectifs de développement de la Petite Enfance. Au nombre de celles-ci, on peut citer:

- L'insuffisance de financement du sous-secteur : seul 1,8% des ressources du secteur sont allouées à la petite enfance
- L'insuffisance de structures d'accueil
- Le déficit de compétences spécifiques à la petite enfance notamment les éducateurs et éducatrices et les personnels d'encadrement
- L'insuffisance des ressources humaines affectées au sous-secteur

- L'inadaptation du cadre organique qui ne réserve pas de structure spécifique dédiée au pilotage de la petite enfance.
- L'absence d'une politique, d'un curriculum et des standards de la petite enfance

I.2. Perspectives générales pour la politique du préscolaire à l'horizon 2025

A l'horizon 2025 l'objectif est d'étendre la couverture du préscolaire, notamment en développant l'expérience communautaire au bénéfice des populations rurales, en particulier les plus défavorisées et d'améliorer la qualité des services éducatifs offerts.

Ainsi, pour assurer le développement rapide du sous-secteur, il s'agira :

- d'atteindre un taux de couverture des 0-3 ans de 27 % en 2025, soit un effectif de 278 269 (éducation parentale);
- de porter le taux de préscolarisation des 4-5 ans de 18 % en 2011 à 27 % en 2025, portant les effectifs scolarisés de 55 120 à 132 677;
- d'encourager l'initiative privée dans la création des crèches et des écoles préscolaires ;
- de soutenir à travers une subvention annuelle qui atteindrait 18 551 FCFA de 2011⁶ par enfant en 2025, les actions des communautés et des partenaires pour créer les centres préscolaires communautaires de manière à faire passer les effectifs de 6 808 en 2011 à 72 973 en 2025 ;

I.3. Les choix retenus et les modalités stratégiques pour leur mise en œuvre

La stratégie pour le futur vise un développement quantitatif substantiel avec des services de qualité, tant sur la base du fonctionnement des services qu'au niveau des résultats obtenus chez les enfants. Sachant que les bénéfices de l'éducation préscolaire deviennent négligeables au-delà d'une durée de deux années, on distingue deux groupes d'âge pour structurer les activités de la petite enfance qui couvre les enfants de 0 à 5 ans, avec une organisation dans laquelle le préscolaire est réduit à deux années.

Trois principes ont été retenus comme référence pour l'organisation des services pour la petite enfance.

Il est anticipé que deux types de personnels formés soient utilisés : ceux qui offriront des services de type préscolaire aux enfants de 4-5 ans; et ceux qui cibleront spécifiquement leur action sur le renforcement des capacités des parents à prendre en charge les enfants de 0 à 3 ans dans le cadre familial (éducation parentale).

- En milieu rural, le premier principe retenu est l'approche communautaire avec l'intégration des services au bénéfice des deux catégories d'âge considérées. Pour que la formule communautaire soit efficace et génère les bénéfices attendus pour les enfants, les animateurs communautaires recevront une rémunération financée sur fonds public. Ceci permettra d'une part de recruter des personnes ayant les compétences requises pour exercer leur fonction.
- En milieu urbain, il est prévu la construction de jardins d'enfants publics.

Pour assurer que les résultats attendus seront effectivement produits, le Gouvernement conduira les activités suivantes : formation des animateurs, élaboration de curricula du préscolaire et de modules de formation pour l'éducation parentale, dotation de matériels et de kits pour la mise en

⁶ En Francs CFA constant de 2011

œuvre effective du programme d'activités défini, suivi rapproché et régulier des éducateurs et animateurs par des conseillers/superviseurs.

I.4. Principales activités à réaliser sur la période 2014-16

Les activités qui seront mises en œuvre s'organise en trois volets :

Accroître la couverture et l'équité du développement de la petite enfance :

- Equiper les cantines scolaires de 125 centres communautaires de la PE en zone rurale
- Mobiliser et impliquer les communautés dans la mise en place d'infrastructures d'accueil et d'encadrement de la petite enfance dans une perspective de préparation de ces derniers à la vie scolaire
- Construire sur la période 2014-2016, 231 salles de classes communautaires de la PE en milieu rural
- Equiper 191 centres communautaires de la PE sur la période 2014-2016
- Construire et équiper sur la période 2014-2016 104 salles de classe de jardins d'enfants en milieu urbain
- Réhabiliter 89 salles des classes communautaires PE entre 2014 et 2016)
- Construire 10 point d'eau et de 10 cabines latrines
- Diversifier les structures d'accueil avec des programmes intégrés et flexibles
- Mener des campagnes nationales de sensibilisation des parents sur l'importance de la préscolarisation (dont mobilisation sociale de 60 communautés)
- Initier un programme d'appui aux familles, visant à soutenir les meilleures pratiques sur les plans sanitaire, nutritionnel et éducatif et prêter une attention particulière aux enfants à besoins éducatifs spéciaux et aux groupes spécifiques comme les familles à faibles revenus, les enfants en milieu rural, les enfants orphelins du SIDA...

Améliorer la qualité :

- Production du module d'éducation parentale et de planches de sensibilisation
- Formation continue du personnel (animateurs/trices, éducateurs/trices, ...) ;
- Finalisation des curricula du préscolaire ;
- Recrutement et formation de 139 éducateurs du préscolaire entre 2014 et 2016 pour les enfants de 4-5 ans ;
- Appui en kits pédagogiques dans le public et le communautaire.

Améliorer la gestion

- Finalisation de la politique de la petite enfance et stratégie de mise en œuvre
- Mise en place d'un mécanisme d'évaluation périodique des acquis au préscolaire
- Renforcement des capacités des collectivités locales, des ONG, des communautés et des familles pour la promotion de l'éducation préscolaire
- Renforcement du partenariat avec les PTF (PAM, Unicef, le PME,...)

II. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Le Togo met en œuvre depuis 2010 un programme de développement de l'éducation de base inscrit dans le Plan Sectoriel de l'Education appuyé par les partenaires.

Ce programme a permis d'enregistrer des progrès substantiels en matière d'accès et de couverture de l'éducation de base. Cependant, des disparités de genre et de zone géographique persistent encore. Dans les domaines de l'amélioration de l'efficacité et la qualité des apprentissages et de la gestion du système, les résultats escomptés sont en deçà des attentes.

II.1. Réalisations entre 2010 et 2012 et contraintes majeures

II.1.1. Les réalisations

ACCES

En 2011/12, l'enseignement primaire a enregistré 247 732 nouveaux inscrits contre 238 175 en 2010. L'effectif des élèves qui achèvent le primaire s'élève à 120 488 alors qu'ils étaient de 114 118 en 2010. Le taux brut d'accès est ainsi passé de 128,4% en 2010 à 139,5% en 2011 et le taux d'achèvement, de 72,1% à 75,7% sur la même période. Les effectifs scolarisés dans l'enseignement primaire ont évolué de 1 286 653 en 2009 à 1 299 925 en 2010, puis à 1 338 218 en 2011, faisant passer le taux brut de scolarisation de 127,3% à 129,8%. Sur la base des résultats du RGPH4, le taux d'achèvement en 2009 est estimé à 71,2%. Par conséquent, le taux d'achèvement à atteindre en 2010 est de 74,7% et de 82,1% en 2011. Malgré les augmentations enregistrées, les données du tableau 2 ci-après montrent que les taux d'achèvement atteints en 2010 et 2011 sont nettement en dessous des objectifs visés. En ce qui concerne l'équité genre, la parité filles/garçons, est presque atteinte, que l'on considère les TBS ou les effectifs.

Tableau 2 : La scolarisation au primaire entre 2009 et 2010

Indicateurs		2009/10	2010/11		2011/12	
			Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Taux Brut d'Accès		123,2%	115,5%	128,4%	107,7%	139,5%
Taux d'achèvement ⁷	Initial	64,9%	68,1%	72,1%	71,3%	75,7%
	Ajusté	72,5%	74,7%		82,1%	
Parité filles / garçons du TBS		96%	85,8%	97%	87,2%	98%

Source, DPEE/MEPSA

⁷ A partir des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2010, le taux d'achèvement du primaire de 2009 est recalculé. Ce qui a pour conséquence, la modification des cibles fixées pour les années à venir

QUALITE

Les redoublements restent toujours élevés malgré les baisses enregistrées ces dernières années. Les redoublants représentent presque 20% des effectifs en 2011 au lieu de 10% comme prévu dans le PSE. La rétention est nettement en dessous de l'objectif fixé. Le taux de rétention est de 58% contre 85,5% que vise le PSE. Le ratio élèves/maître dans les écoles primaires publiques et dans les EDIL (Ecoles d'Initiatives Locales) sont en baisse. Il est passé de 47 en 2009 à 45 en 2010 puis à 44 en 2011.

Tableau 3 : Evolution des indicateurs d'efficacité et de qualité au primaire

Indicateurs	2009/10	2010/11		2011/12	
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Taux moyen de redoublement	22,1%	16,1%	21,8%	10%	19,9%
Taux de rétention sur le cycle	81,3%	83,4%	57,1%	85,5%	58%
Rapport élèves/maître	47	46	45	46	44

Source, DPEE/MEPSA

Alors qu'en 2011-2012 on comptait deux élèves autour d'un manuel de lecture et trois élèves autour d'un manuel de calcul, l'acquisition des manuels grâce au financement du PERI a permis d'atteindre le ratio d'un manuel de lecture et d'un manuel de calcul par élève au cours de l'année scolaire 2012-2013.

II.1.2. Les contraintes

Les objectifs de développement du Millénaire et le cadre d'action de Dakar concernant la Scolarisation Primaire Universelle dont le Togo est signataire recommandent une Education de qualité pour Tous (EPT). En dépit des évolutions positives enregistrées au cours de la dernière décennie sur les indicateurs quantitatifs et d'une mobilisation significative des ressources publiques nationale pour le secteur, il ressort que le Togo pourra très difficilement honorer l'engagement souscrit d'assurer une scolarisation primaire universelle à l'horizon 2015.

Cinq contraintes majeures ont affecté l'atteinte, dans les délais prescrits, des objectifs de l'universalisation de l'éducation de base. Il s'agit notamment :

- (i) de la prise en charge insuffisante des groupes défavorisés (enfants des zones rurales, pauvres, vivants avec un handicap...);
- (ii) du niveau de redoublement qui reste élevé (22% sur les 5 dernières années);
- (iii) des difficultés liées à la transformation progressive des EDIL en écoles publiques, à la mise en œuvre des mesures de gratuité en 2007-08 ainsi qu'à l'intégration de près de 5000 enseignants volontaires à partir de 2013;

- (iv) de la pression croissante des dépenses de personnels enseignants (84% des dépenses courantes du primaire) qui laisse peu de marge de manœuvre pour les dépenses d'ordre pédagogique (5%);
- (v) du faible niveau d'exécution du programme d'infrastructures scolaires (la proportion des salles de classe « en dur » dans les écoles publiques est de 60%).

II.2. Les perspectives du nouveau programme à l'horizon 2025

Les grandes orientations pour le primaire sont i) de contribuer à l'amélioration de l'accès et de l'accessibilité à l'éducation de base par un accroissement et une meilleure distribution de l'offre éducative et ii) d'améliorer la qualité des apprentissages.

Progresser autant qu'il est possible vers l'achèvement universel d'ici 2022 par des actions sur l'accès à l'école et surtout la rétention des élèves en cours de cycle; un objectif de 100 % pour le taux d'achèvement du cycle est envisagé.

A la fois ambitieux, mais réaliste, cet objectif nécessite d'améliorer considérablement la rétention et sous-tend une augmentation du taux d'achèvement de 2 points de pourcentage par an (soit un effort d'une intensité comparable à celle observée entre 2006 et 2011). Cela impliquera de cibler les populations difficiles à scolariser et pour ce faire d'une part d'assurer une offre de services continue et de qualité sur l'ensemble du territoire et d'autre part de compléter les actions classiques du côté de l'offre par des actions ciblées du côté de la demande, en particulier pour les enfants de milieux défavorisés.

Par ailleurs, alors que le précédent programme avait surtout eu des résultats au plan quantitatif, **le nouveau programme envisage de s'attacher de manière beaucoup plus spécifique à la dimension qualitative des services et aux apprentissages effectifs des élèves.**

De manière transversale à ces deux objectifs généraux, et dans la perspective de rendre possible leur réalisation, le nouveau programme cible de façon centrale des améliorations significatives en matière de gestion tant dans sa dimension administrative et des personnels (allocation des moyens) que dans sa dimension pédagogique.

II.3. Les choix retenus et les modalités stratégiques pour leur mise en œuvre

II.3.1. Assurer l'expansion quantitative du système

Pour assurer l'expansion quantitative du système, il importe en premier lieu d'être capable i) de recruter le nombre d'enseignants nécessaires et ii) de construire suffisamment de salles de classes ; mais il importe aussi iii) d'assurer la présence effective des enfants dans le cadre scolaire.

Recruter les enseignants nécessaires

Le premier aspect est que pour maintenir un rapport élèves-enseignant de l'ordre de 45, il conviendra que le système dispose en 2025 d'environ 25 000 enseignants dans le public (contre 20 000 en 2011), ce qui imposerait de recruter environ 600 nouveaux enseignants par an. Bien que le PSE ait envisagé la suppression des enseignants volontaires payés par les parents, il reste toujours une grande proportion de cette catégorie d'enseignants en 2011 (32%) contre près de

45% de fonctionnaires au primaire. Compte tenu des pressions fortes vers la fonctionnarisation et des discussions engagées avec les autorités politiques, il est envisagé une disparition progressive des enseignants volontaires et des auxiliaires à l'horizon 2018. Selon les nouvelles dispositions de la fonction publique de 2011, seules 2 catégories de personnels figurent dans la nomenclature des personnels de l'Etat (fonctionnaires et contractuels). C'est pourquoi, le programme prévoit le recrutement progressif de près de 600 contractuels par an à partir de 2014. Cette catégorie de personnel (plus soutenable sur le plan budgétaire⁸) représentera 35% des enseignants du public à l'horizon 2025.

Construire les écoles nécessaires

Pour atteindre la Scolarisation Primaire Universelle en 2020, il avait été prévu, la construction de 1 000 salles de classes par an, en moyenne. Des efforts considérables ont été réalisés, mais force est de constater que le programme de construction scolaire n'a pas atteint les résultats escomptés. En effet, la proportion des salles de classe « en dur » a chuté, passant de 70% à 63% dans l'ensemble des écoles primaires, et de 67% à 55% dans les écoles publiques et communautaires entre 2006-2007 et 2011-2012. Au total, tous types d'écoles primaires confondus, le nombre de salles de classe qui ne sont pas durables a crû de plus de 50%, passant de près de 7 962 en 2006-2007 à plus de 12 628 en 2011-2012. En d'autres termes, 60% de l'augmentation du nombre de salles de classe en 5 ans s'est faite avec des salles de classe non durables.

Capacité d'exécution globale.

Une estimation de la capacité moyenne annuelle à construire des infrastructures scolaires, peut être calculée en considérant uniquement, la capacité à construire des salles de classe. Cette capacité est au total de 569 ou 759 salles de classe par an, selon qu'on la calcule sur 3 ans (sur la base de la programmation), ou sur 4 ans pour tenir compte du fait qu'une partie des chantiers ne se terminera qu'en 2014. Ces chiffres sont légèrement supérieurs à la capacité moyenne de 500 salles de classe effectivement exécutée au cours de la phase antérieure 2006-2009.

Le nouveau programme prévoit la construction de 510 salles de classes équipées de latrines par an ce qui devrait ramener à 80 % la proportion de salles de classes en dur à l'horizon 2025 contre près de 60% aujourd'hui.

Assurer la présence des enseignants dans les zones difficiles et favoriser la demande d'éducation chez les plus défavorisés

Pour assurer l'expansion quantitative ciblée, il convient d'assurer que tant les enseignants que les enfants seront effectivement présents dans les infrastructures mises en place.

Concernant la présence des enseignants, le diagnostic du secteur a fait état qu'il était difficile de stabiliser les enseignants dans des zones difficiles ; le programme vise d'abord à identifier des critères objectifs et transparents de choix de ces zones (qui pourraient concerner environ 10 % des écoles du pays); et ensuite à favoriser l'avancement dans la carrière (grade, échelon,...) des enseignants affectés dans ces zones après vérification de leur présence effective aux postes.

Enveloppe pour susciter la demande pour les enfants des familles défavorisés

La distance entre le domicile familial et l'école caractérise le premier élément de l'offre de services éducatifs. De façon générale, plus la distance à l'école est grande, plus elle implique des coûts

⁸ Un contractuel coûtant 30% de moins qu'un fonctionnaire en moyenne

implicites pour les familles et plus on doit s'attendre à ce que ce soit un frein à l'accès à l'école ou à la rétention en cours de cycle primaire.

En effet, près de 41% des enfants qui ne vont pas à l'école sont à plus de 30 minutes de l'école primaire la plus proche. En revanche, on constate qu'il existe une proportion élevée d'enfants situés à une distance proche de l'école mais qui n'y vont pas. Près de 47,5% des enfants qui n'accèdent pas à l'école sont à une distance comprise entre 5 et 30 minutes de marche de l'école. Cela suggère qu'il existe d'autres facteurs que la distance qui influent sur l'accès. Il est donc parfois nécessaire d'adapter l'offre de services (modes d'organisation, horaires scolaires, ..) pour qu'elle rencontre mieux les demandes familiales ou les besoins spécifiques de certains enfants. C'est pourquoi, il sera aussi parfois nécessaire d'agir plus directement sur la demande scolaire car certaines familles, pauvres et rurales, peuvent ne pas avoir une demande suffisante pour la scolarisation de leurs enfants. Le programme prévoit **une enveloppe globale** pour pouvoir financer, au niveau local et en concertation avec les communautés, les actions ciblées localement nécessaires (des critères et références seront mis en place). Cette enveloppe axée sur la demande aurait 2 domaines d'intervention : (i) accroître l'accès par l'atteinte des enfants des familles défavorisés ; (ii) améliorer la rétention au primaire.

D'une part, il s'agit d'atteindre les enfants qui n'accèdent pas à l'école (les 7% de la génération à ne pas être scolarisé): en ce sens le programme prévoit un coût unitaire additionnel équivalent à 20% du coût unitaire de scolarisation dans le primaire public qui concernerait à l'horizon 2025 10% des enfants inscrits dans les écoles publiques et les EDIL (jusqu'à leur disparition en 2015). Cette enveloppe globale serait distribuée équitablement en fonction de critères prédéfinis sous forme d'intrants pédagogiques (kits scolaires, uniformes,...) de manière à alléger les coûts directs des familles défavorisées.

D'autre part, pour retenir les enfants il est prévu **une enveloppe destinée à l'appui et à l'installation de cantines dans les zones difficiles** et particulièrement affectés par les problèmes de rétention au primaire. Cette enveloppe dont les modalités d'exécution seront fixées ultérieurement s'appuierait sur la politique nationale d'alimentation scolaire.

Notons que ces mesures feront l'objet de suivi et d'évaluation le long du programme de sorte à assurer leur efficacité pour assurer la présence des enseignants et des enfants à l'école.

Des actions pour soutenir l'éducation inclusive

Le gouvernement vise à adopter un modèle d'éducation inclusive qui sera fonctionnel au plus tard en 2016. Le modèle est actuellement en cours de pilotage dans les régions des Savanes et de la Kara. Le nouveau programme prévoit d'une part des actions pour l'accessibilité des enfants à besoins spécifiques aux écoles (sensibilisation, construction de rampes d'accès aux bâtiments..) et d'autre part des actions concernant les pratiques pédagogiques spécifiques (formation des enseignants en pédagogie inclusive, Braille et langue des signes...). Par ailleurs, il est prévu la mise en place d'un système d'enseignants itinérants venant en appui aux enfants handicapés scolarisés.

Le projet pilote qui est en cours sera également testé en milieu rural. L'approche sera ensuite évaluée et un modèle sera adopté par le MEPS avant 2016 pour une plus grande inclusion de cette catégorie d'enfants dans le système éducatif togolais.

II.3.2. Assurer une amélioration significative des services éducatifs offerts

Les mesures des acquisitions des élèves, comme les évaluations du savoir-lire chez de jeunes adultes convergent pour souligner la nécessité d'améliorer le fonctionnement des écoles et leur capacité à transformer les ressources qui leur sont allouées en résultats tangibles chez les élèves. Les actions considérées sont de plusieurs natures : il s'agit i) de diminuer les taux de redoublements ; ii) de mieux assurer le temps scolaire; iii) d'améliorer le recrutement et la formation des enseignants; iv) de fournir un curriculum approprié et les matériels pédagogiques qui vont avec, et v) d'assurer un meilleur contrôle des pratiques enseignantes et des résultats d'apprentissage des élèves. A ce titre, le programme recommande la pérennisation du dispositif d'évaluation des apprentissages déjà en place au niveau national et sa mise en place effective au niveau régional.

Diminuer le taux de redoublement

Le nouveau programme vise à diminuer considérablement le niveau du redoublement dans le système éducatif togolais par l'application effective de la circulaire sur la mise en place de la politique des sous-cycles et la diminution du taux de redoublement⁹.

La principale recommandation sur ce point est la mise en œuvre d'une véritable stratégie de communication sur la nécessité de la réduction des redoublements en direction des acteurs du système en particulier les enseignants et les parents d'élèves. Pour cela, il s'agira :

- (ii) de former/sensibiliser tous les acteurs sur la politique des sous-cycles et les stratégies de réduction des redoublements;
- (iii) d'intégrer de nouveaux modules de formation des élèves-maîtres sur les évaluations dans les ENI

Ce nouveau programme qui se veut la continuité des actions précédemment menées vise à ramener le taux de redoublement actuellement stabilisé autour de 22% à 10% dès 2018.

Des enseignants mieux formés

La formation des enseignants a été interrompue au Togo pendant la période de la crise politique. Dans l'objectif d'améliorer l'efficacité et la qualité du service éducatif, le Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire avait décidé de former, dans le cadre du projet Education Pour Tous au Togo (EPTT), 10.800 enseignants auxiliaires et volontaires du préscolaire et du primaire des écoles publiques et des EDIL. C'est dans ce contexte que s'inscrit la Formation Initiale de Rattrapage (FIR) des enseignants auxiliaires du préscolaire et du primaire. La mise en œuvre de ce programme, après plusieurs années de suspension des activités de formation des enseignants dans le secteur de l'Education constitue une avancée importante. A cela, s'ajoute la formation continue des enseignants qui vise l'amélioration de la qualité de l'enseignement / apprentissage dans les jardins d'enfants et les écoles primaires du Togo à travers :

- le renforcement des capacités des enseignants en didactique des disciplines afin de leur permettre d'améliorer leur pratique de classe ;
- la formation des enseignants à la bonne utilisation des manuels scolaires et des guides pédagogiques en vigueur dans les écoles ;

Egalement, la réhabilitation et la construction des ENI (Ecole Nationale d'Instituteurs) déjà engagées avec l'aide notamment du PME devraient permettre de mettre en place un dispositif pérenne de formation continue des enseignants. Il est désormais nécessaire de doter ces écoles normales en matériel pédagogique.

⁹ Circulaire N° 062/MEPSA/CAB/SG du 11 octobre 2012

Le tutorat comme remède à la faible performance des apprenants

Le tutorat consiste à responsabiliser des élèves souvent plus forts (dans une ou des matières données) pour aider les plus faibles ou lents. Cette expérience a prouvé que quand des enfants s'entraident entre eux, on obtient presque toujours de bons résultats. Ainsi, cette méthode vise à réduire les redoublements et les abandons sans coût supplémentaire.

Le plan de mise en œuvre de cette initiative sera développé en partenariat avec l'UNICEF. Les écoles disposant de projets d'école seront les premières à être accompagnées. Des prix seront offerts aux écoles les plus performantes pour encourager l'excellence.

Un programme rénové et une meilleure disponibilité des moyens pédagogiques

Le système est dans un processus de rénovation curriculaire. Dans un souci d'amélioration de la qualité, les nouveaux curricula permettront de rendre les apprentissages plus faciles en garantissant une meilleure fixation des acquis, en mettant l'accent sur l'essentiel, en établissant des liens entre les différentes notions et en améliorant l'efficacité interne et en les rendant également efficaces.

Celui-ci sera prochainement mené à bien et les supports pédagogiques correspondants construits et rendus disponibles, à l'usage, tant des enseignants que des élèves. C'est sur cette base que les nouveaux enseignants seront formés et que des modules de formation continue seront mis en œuvre pour les enseignants en poste.

De façon globale, le programme de développement du sous-secteur prévoit que les moyens de fonctionnement mis à disposition des écoles (subvention aux écoles) seront poursuivis. L'expérience originale conduite sur cet aspect devrait montrer des résultats positifs grâce à une plus grande implication des communautés. La redynamisation des COGEP (Comité de Gestion des Etablissements publiques) et davantage de communication envers celles-ci devrait permettre une gestion efficace et transparente de ces ressources.

Concernant les manuels et les guides du maître, le nouveau programme prend acte des efforts réalisés pour doter chaque enfant d'un manuel de lecture et de calcul¹⁰ mais recommande l'édition et la production des manuels scolaires au niveau nationale afin de pérenniser la disponibilité de ces intrants pédagogiques essentiels à la qualité des apprentissages.

II.4. Principales activités à réaliser sur la période 2014-16

Les activités qui seront mises en œuvre lors de la deuxième phase du PSE s'organisent en quatre volets :

Réaliser l'accès et l'achèvement universel en 2022

- Création, réhabilitation et entretien d'infrastructures primaires. Dans ce cadre il est prévu de construire 418 salles équipées avec latrines en 2014, 373 en 2015 et 276 en 2016.

¹⁰ Près de 3 millions de manuels ont été acquis dans le cadre du projet PERI (Projet Education et Renforcement Institutionnel) et effectivement distribué dans les écoles. Malgré quelques difficultés, les consultations régionales ont attestés de la disponibilité des manuels auprès des classes à la rentrée 2013.

- Agir simultanément sur l'offre éducative par la construction de nouvelles salles de classes dotées de latrines fonctionnelles, de points d'eau et la réhabilitation de salles existantes dans les écoles.
- Recrutement et formation initiale et continue des maîtres. Dans le cadre des ENI, il est prévu de former annuellement 674 maîtres en 2014, 565 en 2015 et 387 en 2016.

Renforcer l'équité

- Mettre en place une politique de prise en charge les enfants vulnérables ;
- Susciter la demande d'éducation pour les groupes défavorisés (ruraux, filles, ...) à travers des campagnes de sensibilisation, la création de cantines communautaires, l'octroi de kits scolaires et d'aides sociales dans les zones identifiées ;
- Instaurer des cantines scolaires pour les écoles éloignées et en zones déshéritées ;
- Promouvoir la scolarisation des filles, notamment par des campagnes de sensibilisation des parents et la mise en place de mesures incitatives (kits scolaires, kits d'hygiène, bourses) ;
- Accélérer la généralisation de l'éducation inclusive des enfants vivants avec un handicap, notamment par des campagnes de sensibilisation des parents et des mesures incitatives ;

Améliorer la qualité et l'efficacité interne

- Mener des actions de sensibilisation de la communauté éducative à la question des redoublements et à l'introduction des sous-cycles et veiller à l'application scrupuleuse des dispositions de l'arrêté (080/MEPSA/CAB/SG du 10 octobre 2012) restructurant le cycle primaire en trois sous-cycles ;
- Poursuivre la réécriture, la mise à l'essai et la généralisation des curricula du primaire (CP, CM) ;
- Produire et distribuer les manuels pour les élèves ;
- Produire et mettre à la disposition des enseignants le guide du maître en calcul (1 guide/maître) et le guide du maître en lecture (1 guide/maître) ;
- Systématiser la formation continue des enseignants et des encadreurs pédagogiques ;
- Elaborer une politique de formation des enseignants ;
- Etablir des contrats de performance avec les 63 IEPP ;
- Pérenniser le dispositif d'évaluation des apprentissages au niveau national et poursuivre sa mise en place au niveau régional ;
- Réaliser une étude sur l'enseignement en langue nationale ;
- Réaliser une étude sur le temps réel de travail dans les classes ;
- Fournir une subvention de fonctionnement aux EPP

Gestion

- Améliorer le système d'information par l'actualisation de la carte scolaire ;
- Elaborer une politique de santé scolaire ;
- Renforcer la gestion et le suivi-évaluation des cantines ;
- Renforcer les capacités des COGEP ;
- Accélérer le processus de décentralisation de la gestion du niveau central vers les régions dans le cycle primaire ;
- Généraliser la pratique du projet d'école ;

- Appuyer la supervision pédagogique ;
- Allouer rationnellement les enseignants et les manuels.

III. ALPHABÉTISATION ET ÉDUCATION NON FORMELLE

III.1. Réalisations entre 2010 et 2012 et contraintes majeures

III.1.1. Les réalisations

Les données statistiques de la Direction de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle (DAENF) indiquent que, 81 opérateurs ont développé des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle. Ainsi, entre 2010 et 2012, 2 190 centres ont été ouverts pour enrôler 49 818 apprenants. Pour la seule année 2011, 741 centres ont été ouverts sur l'ensemble du territoire national pour accueillir 16 042 apprenants. Au regard de l'objectif annuel du PSE qui prévoit un enrôlement de 40 019 apprenants en 2011, l'effectif enrôlé est nettement en-deçà des prévisions.

III.1.2. Les contraintes

Certaines contraintes majeures ont affecté l'atteinte des objectifs du sous-secteur, nous pouvons citer :

- le sous financement du sous-secteur
- la faible proportion de l'offre par rapport à la demande
- la non-opérationnalisation de la stratégie du faire-faire
- la faible quantité et la sous qualification des ressources humaines face aux ambitions du sous-secteur en matière de lutte contre l'analphabétisme
- la faible qualité des programmes d'AENF

III.2. Perspectives générales et les choix retenus pour la politique de l'AENF à l'horizon 2025

Accroître l'offre de l'AENF

Les causes de l'analphabétisme et de l'exclusion des enfants du système éducatif sont nombreuses. Elles sont liées aux conditions internes des systèmes de formation c'est-à-dire à l'offre qui s'avère insuffisante et aux conditions externes notamment l'exclusion de certains groupes linguistiques à cause de la non codification de leurs langues maternelles. Pour accroître l'offre des services offerts en alphabétisation de base, en post-alphabétisation et en prise en charge des enfants exclus du système d'éducation (déscolarisés précoces et non scolarisés), le gouvernement pense intensifier ses efforts dans la mise en place des conditions favorables au développement des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle.

Objectifs :

- réduire le taux d'analphabétisme des adultes de 15-45 ans de 43,3% en 2010 à 16% en 2025. Le nombre total de personnes ayant bénéficié ou bénéficiant d'un programme d'alphabétisation atteindra 488 835 en 2025 ;

- porter le taux de prise en charge des enfants de 9-14 ans exclus du système de 0% en 2013 à 25% en 2025. Ainsi, le nombre total d'enfants qui ont ou auront bénéficié d'une prise en charge s'élèvera à 7 982 en 2025

Concernant l'accès et la couverture, l'atteinte de l'objectif visé en matière d'alphabétisation passe par la mise en œuvre d'actions diverses.

Tout d'abord, il s'agira de mettre en place des actions de **sensibilisation**, de mobilisation et de susciter l'organisation des communautés bénéficiaires afin de créer et de soutenir leur motivation à s'engager dans un processus d'alphabétisation et de post-alphabétisation d'une part et de les impliquer étroitement dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de leur propre formation d'autre part.

Ensuite, la réalisation des objectifs pour l'alphabétisation passe par l'appui à la **construction/réhabilitation et à l'équipement** des centres d'alphabétisation et d'éducation continue. Ces centres constituent des espaces multifonctionnels qui servent d'infrastructures d'accueil non seulement de plusieurs cohortes d'apprenants en alphabétisation fonctionnelle de base mais aussi de néo-alphabètes dans le cadre d'activités d'éducation continue et d'apprentissage tout au long de la vie. Dans certaines communautés, il pourra également être envisagé une solution alternative et moins coûteuse comme l'utilisation éventuelle des salles de classe aux heures creuses pour dispenser les cours d'alphabétisation. Concernant l'éducation non formelle des exclus (enfants de 9-14 ans), il sera aussi question d'apporter un appui à la construction et à l'équipement des centres d'éducation non formelle afin de permettre l'accès.

Enfin, l'amélioration de la couverture ne peut se faire sans une prise en compte des **langues maternelles** dans le processus d'alphabétisation. Ainsi, il s'agit de développer les langues maternelles par la recherche, la codification et la création d'un cadre de concertation pour la formalisation de la politique des langues nationales afin de pouvoir les utiliser dans les programmes d'alphabétisation. Parallèlement, afin de donner du sens aux apprentissages en langues maternelles, le développement d'un environnement lettré favorable à l'utilisation des écrits dans ces langues sera encouragé. Par ailleurs, pour permettre une alphabétisation également fonctionnelle en français et attrayante pour les apprenants, il est prévu de promouvoir la méthode de l'Apprentissage de la Langue Française à partir des Acquis de l'Alphabétisation en langues maternelles (ALFAA).

Améliorer la qualité de l'AENF

L'appréciation de la qualité en AENF met en évidence la pertinence des objectifs, des méthodes, des programmes d'enseignement, du matériel didactique, des formateurs et des résultats pédagogiques et passe par la mise en place d'un système de suivi-évaluation des actions réalisées. Elle prend également en compte l'efficacité externe c'est-à-dire l'impact socioculturel et économique des programmes d'AENF. Les efforts consisteront à donner aux programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle un caractère utilitaire par la prise en compte des besoins réels des bénéficiaires.

Objectifs :

- offrir des programmes de qualité
- améliorer la rétention des apprenants au niveau des programmes d'alphabétisation

Concernant la qualité, l'atteinte des objectifs passe par la mise en œuvre de stratégies relatives notamment au matériel pédagogique, à la formation des alphabétiseurs et au suivi-évaluation des apprentissages.

Tout d'abord, il est prévu l'actualisation des **matériels didactiques** sur la base des curricula d'alphabétisation révisés, la finalisation et la mise en application du curriculum de l'éducation non formelle des 9-14 ans.

Ensuite, il est prévu la **formation initiale et la formation continue** des alphabétiseurs. Il s'agira d'offrir aux alphabétiseurs une formation de base d'une durée minimum de 21 jours au cours de laquelle seront abordées les notions d'andragogie, les techniques de préparation et d'animation d'un cours, la transcription et la grammaire des langues locales, la gestion administrative... Egalement, ils bénéficieront d'une remise à niveau annuelle de 5 jours. Ils seront rémunérés sur fonds publics mais recrutés par les opérateurs.

Enfin, le suivi des apprentissages est une composante importante de la qualité. Ainsi, il est prévu la mise en place d'un dispositif de suivi-supervision et **l'évaluation des acquis pédagogiques** des apprenants. Celui-ci sera piloté par des cadres du niveau central et déconcentré qui recevront un renforcement de capacités en suivi-évaluation des apprentissages et en élaboration/actualisation des outils pédagogiques. Enfin, un dispositif d'évaluation de l'impact de l'alphabétisation sera mis en place.

Parallèlement, pour renforcer la qualité et la durabilité des apprentissages, des actions en faveur de la post-alphabétisation seront développées. Ainsi, il est prévu la mise en œuvre d'une composante post-alphabétisation en vue de prévenir l'analphabétisme de retour et d'offrir des possibilités d'éducation continue en vue de rentabiliser les acquis de l'alphabétisation fonctionnelle de base.

Améliorer la gestion de l'AENF

Pour assurer la bonne mise en œuvre des programmes d'AENF, la question du pilotage et de la gestion est centrale. Le traitement de cette question passe non seulement par la disponibilité des ressources humaines en quantité et en qualité suffisante mais également par la maîtrise des outils de planification et de pilotage du système.

Objectifs :

- améliorer la planification et le pilotage des programmes d'AENF
- améliorer le suivi-évaluation des programmes d'AENF

Du point de vue de la gestion du sous-secteur de l'AENF, des stratégies vont être mise en œuvre pour améliorer cet aspect.

Tout d'abord, il s'agira de diffuser et de mettre en œuvre de façon effective la stratégie nationale d'AENF afin que tous les acteurs évoluent dans un cadre commun et de renforcer le cadre législatif et réglementaire quasi inexistant sur certains aspects aujourd'hui. Un autre grand défi est l'opérationnalisation de la stratégie du faire-faire qui permettra de développer de façon

conséquente les programmes d’alphabétisation. Cette option ne sera fonctionnelle que si la gestion est rigoureuse. Ainsi, il est prévu de doter le sous-secteur en personnels chargés du pilotage aux niveaux central et déconcentré. De plus, elle suppose le développement d’un cadre de partenariat fort pour la mise en œuvre des actions. Ensuite, pour palier le problème de sous financement de l’AENF, il est nécessaire de mettre en place un fonds d’appui au sous-secteur. Le cadre partenarial mis en œuvre agira aussi en faveur d’un meilleur financement.

Enfin, compte tenu des ambitions d’expansion de ce sous-secteur et afin de permettre aux nouveaux acteurs de l’AENF de s’approprier les spécificités de ce sous-secteur, il est prévu la création de modules de formation aux spécificités de l’AENF. De plus, l’élaboration et la mise en œuvre d’un plan de communication permettront d’améliorer la visibilité, la crédibilité et le soutien à l’AENF.

III.3. Principales activités à réaliser sur la période 2014-16

Accès

- Appui à l’aménagement et à l’équipement des centres d’alphabétisation
- Alphabétisation des adultes par les opérateurs dans le cadre de la stratégie du faire-faire
- Appui à la post-alphabétisation
- Mise en place d’une expérimentation avec la construction et l’équipement de centres pilotes d’éducation non formelle pour les 9-14 ans
- Développement de supports d’alphabétisation en langues nationales

Qualité

- Finalisation des curricula de l’alphabétisation et élaboration de nouveaux matériels didactiques sur la base des curricula révisés
- Finalisation et mise en application du curriculum de l’éducation non formelle des 9-14 ans et conception de matériel pédagogique
- Formation initiale et continue des alphabétiseurs
- Mise en place d’un dispositif de suivi- évaluation des acquis pédagogiques des apprenants
- Evaluation de l’impact de l’alphabétisation
- Mise en œuvre de la méthode ALFAA (introduction de cours de français dans les programmes d’alphabétisation)

Gestion

- Mise en œuvre effective de la stratégie nationale d’AENF
- Opérationnalisation de la stratégie du faire-faire
- formation des cadres de l’administration en pilotage et gestion
- Mise en place d’un fonds d’appui au sous-secteur
- Développement d’un dispositif de suivi-évaluation
- Elaboration et mise en œuvre d’un plan de communication pour plus de visibilité, de crédibilité et de soutien à l’AENF

IV. PROGRAMME ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

Dans le cadre de la prochaine mise en place de l'enseignement fondamental qui doit réunir le cycle primaire et le premier cycle du secondaire, il est utile de distinguer chacun des deux cycles du secondaire dont la nature et la vocation vont être modifiées en profondeur par la réforme.

IV.1. Réalisations entre 2010 et 2012 et contraintes majeures

IV.1.1. Les réalisations

ACCES

L'effectif des nouveaux entrants en première année du cycle 1 du secondaire (classe de 6^{ème}) a atteint 100 760 en 2010 avant de redescendre à 93 898 en 2011 au lieu de 94 404 et 98 889 respectivement selon les prévisions du PSE (Tableau 4). Malgré l'absence de système de régulation des flux, l'effectif des nouveaux entrants enregistrés en 2011 est en-dessous de ce qui a été fixé dans le PSE.

Entre 2010 et 2011, le second cycle a enregistré un nombre de nouveaux entrants plus important que ce qui a été visé dans le PSE. Ils sont passés de 33 637 en 2010 à 35 226 en 2011 au lieu de respectivement 31 971 et 32 959. Les transitions entre le primaire et le secondaire 1 et les deux cycles du secondaire sont nettement au-dessus de ce qui est prévu dans le PSE. En 2011, le taux brut de scolarisation au secondaire¹ est de 63,3% et 34,9 pour le secondaire 2. Si la parité filles/garçons est presque atteinte au primaire, tel n'est pas le cas au secondaire 1 et encore moins au secondaire 2. Dans le premier cycle, on a, 72 filles pour 100 garçons contre 80 prévus. Au second cycle du secondaire, on dénombre 65 filles pour 100 garçons contre 69 prévus.

Des efforts restent donc à faire pour atteindre la parité filles/garçons dans l'enseignement secondaire.

Tableau 4 : Scolarisation au secondaire

Indicateurs	2009/10	2010/11		2011/12	
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Nombre de nouveaux inscrits en classe de 6ème	92 021	94 404	100 705	98 889	99 808
Nombre de nouveaux inscrits en classe de 2nde	33760	31 971	33 633	32 959	35 173
Transition Primaire/secondaire 1	79%	75%	76%	74%	75%
Transition Secondaire 1/secondaire 2	48,6%	51,6%	50%	50,4%	46%
Indice de parité filles /garçons en classe de 6ème	68%	77,90%	60,2%	80,10%	70,5%
Indice de parité filles /garçons en classe de 2nde	37%	65,70%	39,4%	69,10%	42,5%

Source : DPEE/MEPSA

QUALITE

Au premier cycle du secondaire, 23% des élèves sont des redoublants. Dans le second cycle, les redoublants représentent plus du tiers des effectifs (34,5%). Ces taux sont supérieurs aux valeurs visées par le PSE qui sont de 15,4% pour le cycle 1 et 22,2% pour le cycle 2. La rétention au secondaire1 est en deçà des attentes. Le taux de rétention en 2011 est de 62,8% contre 67% fixé dans le PSE. Au secondaire 2, malgré les échecs, les abandons ne sont pas fréquents. La rétention est de 74,3% (PSE, 58%) comme le montre le tableau 3.2 ci-après.

Tableau 5 : Evolution des indicateurs d'efficacité et de qualité au secondaire

Indicateurs	2009		2010/11		2011/12	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Taux moyen de redoublement dans le 1er cycle	26,3%	23,7%	20,9%	23,4%	15,4%	22,6%
Taux moyen de redoublement dans le 2nd cycle	36,5%	27,8%	29,3%	27,8%	22,2%	30,6%
Taux de rétention du 1er cycle	64,1%		65,5%	59,8%	67%	63,5%
Taux de rétention du 2nd cycle	55,3%		56,7%	58,5%	58,%	73,9%
Ratio élèves/division dans le 1er cycle	77,1%		74,6%	49%	72,2%	56%
Ratio élèves/division dans le 2nd cycle	67,1%		65,1%	47%	63,1%	57%

Source, DPEE/MEPSA

IV.1.2. Les contraintes

Les contraintes majeures suivantes ont rendu difficile de développement souhaitable de l'enseignement secondaire :

- Le sous financement du secondaire
- La forte demande sociale
- L'insuffisance des infrastructures d'accueil
- Le nombre élevé d'établissements communautaires (CEGIL)
- Le nombre élevé d'enseignants communautaire (35%)
- L'insuffisance des enseignants formés

IV.2. Perspectives générales et choix retenus pour la politique du secondaire à l'horizon 2025

La rencontre des objectifs généraux fixés pour les deux cycles d'études et des contraintes (logistiques et financières) aboutit à la définition des dispositions caractéristiques des services offerts dans chacun des deux cycles d'enseignement. Néanmoins, on observe bien que des arbitrages différents ont été faits dans les deux cycles d'études avec i) **une perspective d'expansion significative des effectifs du premier cycle secondaire** en vue de sa généralisation sans négliger pour autant la qualité des services offerts et ii) **une expansion contenue au niveau du second cycle** (pour anticiper les effectifs ciblés par ailleurs pour le supérieur) et un accent plus net mis sur la constitution d'un contexte scolaire de qualité (toujours dans la perspective de la préparation des élèves à l'enseignement supérieur).

IV.2.1. Dans le premier cycle du secondaire

L'ordonnance de 1975 instituant la scolarité obligatoire est le socle de la politique éducative permettant la couverture universelle du premier cycle du secondaire. L'atteinte de la couverture universelle du premier cycle, dans le cadre de la réforme de l'enseignement fondamental, impose des contraintes divers et variés et qu'il faudra franchir. Les quelques éléments suivants vont servir de balises pour la structuration du nouveau programme.

Concernant la réforme des curricula, il est à noter en premier lieu que l'horaire hebdomadaire des élèves togolais se situe à près de 31 heures hebdomadaires ; ce temps scolaire est relativement élevé comparativement à la pratique observée dans les pays de la région dont la charge hebdomadaire à ce cycle d'enseignement s'échelonne de 24 à 32 heures. Cette diminution de la charge horaire des élèves préconisée passe nécessairement par la refonte des curricula et la simplification du programme en socle de compétences identifiées par les acteurs. Cette réforme des curricula a pour ambition déclarée un rapprochement entre le volume horaire hebdomadaire des élèves et des enseignants. En effet, la charge hebdomadaire des enseignants s'établit aujourd'hui à 21 heures au collège : dans ces conditions il faut 1.5 enseignant par groupe pédagogique. Une augmentation légère de la charge des enseignants obtenue par un dialogue constructif avec ces derniers (revalorisation salariale, augmentation du pouvoir d'achat,...) est l'élément central de la généralisation de ce niveau d'enseignement. L'idée ici est que chaque enseignant prenne la charge de l'enseignement d'un socle parmi les différents socles identifiés. **La polyvalence des éducateurs de ce cycle est in fine la condition nécessaire pour élargir la couverture de ce niveau d'enseignement.** Autant l'augmentation de la charge des enseignants est possible mais délicate car dépendant des négociations avec les syndicats, autant la polyvalence des enseignants est une mesure déjà mise en œuvre et dont la généralisation est faisable.

- (i) Enfin, la généralisation du premier cycle du secondaire nécessite la prise en compte des éléments suivants : les nouveaux collèges seront construits essentiellement dans les zones rurales ou péri-urbaines et seront généralement de petite taille (en moyenne 200 à 400 élèves) ;
- (ii) le manque d'enseignants formés qui est déjà un sérieux problème pour le système (plus de 30% des enseignants sont communautaires) risque d'affecter cette amélioration de la couverture souhaitée;
- (iii) l'encadrement des élèves est caractérisé par des rapports élèves-enseignants et des tailles de classes trop élevées (70 élèves par classe en moyenne) pour une couverture acceptable du point de vue qualitatif.

Ainsi, dans le premier cycle, le nouveau programme fixe des objectifs à la fois ambitieux du point de vue de l'expansion quantitative et de la qualité des services offerts et réaliste du point de vue de la soutenabilité budgétaire :

Concernant **l'expansion quantitative**, on note que :

- (i) Les effectifs vont augmenter de 311 723 élèves en 2011 à 485 070 élèves en 2025. Néanmoins, cette augmentation, quoique forte et sans doute difficile à gérer, conduit à une baisse de 91,4% à 80 % du taux de transition entre le primaire et le premier cycle secondaire.
- (ii) Aussi, il est prévu la construction de 323 salles dans les nouveaux collèges de proximité dont la création est planifiée dans le nouveau programme de manière à rapprocher les infrastructures des populations cibles (les élèves) notamment en zone rurale. Le nouveau

projet d'appui à la réforme du collège (PAREC¹¹) sur financement de l'Agence Française de Développement (AFD) dont le démarrage est prévu en 2014 appuiera le pays à l'atteinte de ces objectifs.

- (iii) Dans le cadre de la mise en place de l'enseignement fondamental, le gouvernement envisage la suppression des frais d'écolage à tous les élèves dès 2016. Et pour ne pas affecter le fonctionnement des établissements il est prévu le versement d'une subvention (une partie non négligeable du fonctionnement des collèges provient des frais d'écolage payés par les familles). Aussi, le gouvernement prévoit d'améliorer le financement du collège : la part du premier cycle secondaire dans les dépenses courantes du secteur passera progressivement 14,5 à 19,2% à l'horizon 2025.

Concernant plus spécifiquement l'amélioration de la qualité des services offerts :

- (i) Il est prévu la disparition des enseignants auxiliaires dès 2018 (ils représentent 44% des enseignants en 2011) et leur remplacement progressif par des contractuels qui représenteront progressivement 35% des enseignants de ce cycle à l'horizon 2025 ; également le pourcentage d'heures hebdomadaires effectuées par des enseignants volontaires/vacataires diminue sur la période (de 40 à 25 %) tout en restant élevée dans la perspective de contenir les coûts unitaires. Ce souci d'efficience se retrouve dans une utilisation significativement plus intense du temps effectif des enseignants (il passe de 21 heures à 23 heures par semaine; voir modalités stratégiques ci-après).
- (ii) Le nouveau programme prévoit la réhabilitation et l'équipement des laboratoires de sciences, la révision des programmes, la réforme de curricula et la disponibilité des manuels. Egalement, la dotation de moyens conséquents à **l'ENS d'Atakpamé** pour redynamiser la formation des enseignants, notamment les enseignants scientifiques fait partie des priorités du nouveau programme.
- (i) Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement par élève, très faibles dans la situation actuelle, augmentent sensiblement, de 2 472 Fcfa en 2011 à 11 453 en 2025 dans la perspective d'agir positivement sur la qualité du contexte d'enseignement. Ces améliorations du contexte d'apprentissage, complémentaires aux actions de nature pédagogique et structurelle envisagées permettront une amélioration significative de la rétention en cours de cycle de 60 % en 2011 à 65 % en 2020.
- (ii) Enfin, le gouvernement entend prendre dès 2014 les mesures administratives qui s'imposent pour diminuer les redoublements au collège (Circulaire à venir).

A cet effet, le nouveau programme retient les objectifs stratégiques suivants :

- Accroître l'accès et la rétention dans le premier cycle du secondaire, notamment en milieu rural et défavorisé, dans la perspective de la mise en place d'un enseignement fondamental de 10 ans ;
- Améliorer l'efficacité interne et la qualité du service éducatif ;
- Revoir la formation initiale des enseignants du collège dans la perspective d'une polyvalence maîtrisée ;
- Revoir les curricula/ programmes du collège dans la perspective de l'insertion de ce cycle au sein de l'enseignement fondamental ;

¹¹ Projet d'Appui à la REforme du Collège

- Améliorer le pilotage et la gestion dans le sens d'une fonctionnalité renforcée.

Objectifs quantitatifs :

- Taux d'accès en 6ème de 69,1% en 2011 à 80 % en 2025
- Taux d'achèvement du collège passera de 41,5% en 2011 à 51,7 % à l'horizon 2025
- Réduction du volume horaire hebdomadaire des élèves de 30,8h à 26 heures
- La charge horaire enseignant passera de 21h à 23 h grâce à un dialogue approfondi avec les syndicats enseignants ;
- Réduction du taux moyen de redoublement de 23,4 % en 2011 à environ 10% en 2025
- Augmentation de la part des dépenses pédagogiques dans les dépenses courantes de 7,4 % en 2011 à 18% en 2025 ;

IV.2.2. Dans le second cycle du secondaire

Concernant le second cycle du secondaire le mode d'organisation et l'orientation vers les différentes séries constitue le principal défi de ce niveau d'enseignement. En effet, toutes les analyses montrent que l'organisation des services éducatifs dans ce cycle est fondamentale pour l'équilibre de la pyramide éducative dans son ensemble. Une fois ce cycle achevé, la demande sociale pousse naturellement les élèves vers les études supérieures, ce qui conduit à détériorer les conditions d'encadrement à ce niveau.. Déjà, en 2010, le gouvernement prévoyait « *lier le développement du second cycle du secondaire à un enseignement supérieur de qualité orienté vers le marché de l'emploi* ».

En effet, si la généralisation du premier cycle du secondaire est souhaitable et constitue un approfondissement des fondamentaux acquis au cycle primaire et augmente notamment la probabilité d'être durablement alphabétisé, pour le second cycle du secondaire s'impose la nécessité d'une vision du devenir des futurs étudiants en termes de compétences à valoriser sur le marché du travail. Donc, la régulation des flux souvent évoquée mais rarement mise en place amène à limiter l'accès à ce cycle aux futurs étudiants en fonction des besoins quantitatifs du marché du travail. **La diversification vers les filières d'un enseignement technique** doté de moyens adaptés à sa nouvelle mission s'impose donc dès la fin du premier cycle du secondaire (BEPC).

Concernant l'offre de formation, il est notable que la majorité des admis au baccalauréat sont issues des filières littéraires et ce déséquilibre se poursuit à l'université où à peine 10 % des étudiants sont inscrits dans les formations scientifiques et technologiques. Cette dichotomie de l'offre de formation est essentiellement due à l'insuffisance d'enseignants dans les séries scientifiques et le manque d'infrastructures, ce qui conduit davantage d'élèves vers les séries littéraires. A ce titre, il est évoqué davantage de synergie entre l'ENS (spécifiquement chargée de la formation des enseignants du premier cycle) et l'INSE (qui s'occupe des enseignants du second cycle).

Egalement, le niveau élevé du redoublement dans ce cycle d'enseignement (35%) est relativement spécifique en ce sens que les redoublements sont assez concentrés en classe de première (le Bac 1 constituant la variable de régulation du système) et surtout de terminale du fait d'un faible taux de réussite au Baccalauréat (près de 40%). L'amélioration de ces aspects, par l'augmentation des dépenses pédagogiques font partie des priorités de la stratégie du sous-secteur.

La vision stratégique du programme est d'accroître l'efficacité interne et la qualité du second cycle du secondaire dans la perspective d'une articulation renforcée avec une offre de formation supérieure performante orientée par le marché de l'emploi.

A cet effet, le nouveau programme retient les objectifs stratégiques suivants :

- Calibrer quantitativement les effectifs du cycle en conformité avec les capacités d'accueil de l'enseignement supérieur ;
- Elever le niveau de qualité des compétences et des savoirs des sortants du cycle afin de promouvoir un enseignement supérieur et une recherche répondant aux normes internationales en la matière ;
- Moderniser et renforcer la gestion pour améliorer la qualité des services éducatifs de ce cycle d'enseignement.

Objectifs quantitatifs :

- Taux d'accès en 2nde de 25,8% en 2011 à 26,1 % en 2025 ;
- Taux d'achèvement du second cycle secondaire passera de 15,1 % en 2011 à 18,3 % en 2025 ;
- Le coût unitaire de 84 564 FCFA en 2011 à 104 335 FCFA en 2025 dans le second cycle à l'horizon 2025;
- Augmentation de la part des dépenses pédagogiques dans les dépenses courantes du cycle de 6,7 % en 2011 à 12 % en 2025 ;
- Réduction du taux moyen de redoublement de 34,9 % en 2011 à 27,8% en 2016, avec une valeur cible de 15% en 2025.

IV.3. Principales activités à réaliser sur la période 2014-16

IV.3.1. Activités à réaliser dans le premier cycle du secondaire :

Concernant **l'accès et l'équité**, il s'agira de :

- Construire 287 nouvelles salles de classes équipées en trois ans dans le cadre de la création de collèges de proximité ;
- Campagne de sensibilisation auprès des communautés ;
- Sensibilisation et promotions de la scolarisation des filles (kits scolaires, lots) ;
- Intégration de l'approche genre dans la formation continue des enseignants ;
- Sensibilisation à l'inclusion et mise en œuvre de la politique de prise en charge des enfants en situation de handicap.

Pour améliorer **l'efficacité et la qualité du service éducatif** dans la perspective de la mise en place d'un enseignement fondamental de dix ans, il s'agira de mener les actions suivantes :

- Recrutement d'enseignants scientifiques en nombre suffisant ; Conversion des enseignants à la bivalence (renforcement de la sous dominante) ;
- Adaptation des curricula et des programmes en rapprochant les disciplines ;
- Formation continue des professeurs axée sur polyvalence et pédagogie active ;
- Elaboration des guides de l'enseignant pour la mise en œuvre des nouveaux programmes

- Création de 45 bibliothèques : études, travaux, équipement (mobilier, ouvrages et manuels) ;
- Création de 45 salles de science : études, travaux, équipement (kits de micro science)
- Elaboration de modules relatifs aux TIC dans la formation initiale et continue des enseignants.

Concernant **la gestion**, les mesures envisagées sont de plusieurs ordres :

- Mesures administratives
 - Mise en place de groupes de rédaction de manuels et guides ;
 - Transformation progressive des CEGIL en CEG d'ici 2018 ;
 - Renforcement du dispositif d'orientation scolaire.
- Encadrement pédagogique
 - Renforcement de l'encadrement pédagogique de proximité ;
 - Renforcement en véhicule des 18 inspections de l'ESG ;
 - Restructuration de la chaîne d'encadrement pédagogique ;
 - Augmentation du nombre d'encadreurs pédagogiques par nomination des PCEG ayant au moins 20 ans d'expérience dans le corps des conseillers pédagogiques
 - Formation des encadreurs pédagogiques au nouveau système d'évaluation des élèves, et des enseignants.
- Projet d'établissement
 - Instauration d'une gestion axée sur les résultats avec la participation des communautés ;
 - Renforcement de l'encadrement pédagogique ;
 - Responsabilisation accrue des CEG dans le cadre des projets d'établissements impliquant toute la communauté éducative.

IV.3.2. Activités à réaliser dans le second cycle du secondaire

Concernant **l'accès et l'équité** les actions suivantes sont envisagées :

- La construction de 30 salles de classes équipées avec latrines par an ;
- La réhabilitation et l'entretien des infrastructures existantes ;
- Campagne de sensibilisation auprès des communautés pour la promotion de la scolarisation de la jeune fille ;
- Appui scolaire aux élèves nécessiteux (octroi de bourses exonération de frais de scolarité)
- Développement de lycées de proximité (afin de réduire la disparité rural/urbain)

Concernant **la qualité des apprentissages** :

- Formation initiale et continue des enseignants ;
- Elaboration des outils d'évaluation (auto et hétéro évaluation) des élèves et enseignants ;
- Formation des enseignants aux outils d'évaluation et de suivi ;
- Evaluation par l'inspection de la mise en œuvre des programmes actualisés dans les lycées
- Actualisation des curricula et des programmes ;
- Fourniture de manuels scolaires ;
- Création de bibliothèques : études, travaux, équipement (mobilier, matériels et manuels) ;
- Création de laboratoires: études, travaux, équipement (kits de micro science) ;

- Introduction de modules relatifs aux TIC dans la formation initiale et continue des enseignants ;
- Elaboration des modules de formation TIC pour les élèves ;
- Construction de salles informatiques.

Concernant le renforcement de **la gestion du sous-secteur** :

- Mise en place des groupes de rédaction des manuels et guides ;
- Transformation progressive des CEG en lycées d'ici 2015 ;
- Renforcement de l'encadrement pédagogique de proximité ;
- Systématisation de la formation continue des enseignants ;
- Restructuration de la chaîne d'encadrement pédagogique ;
- Formation des chefs d'établissement, APE, COGERES à l'élaboration de projets d'établissement.

V. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

V.1. Réalisations entre 2010 et 2012 et contraintes majeures

V.1.1. Les réalisations

Accès

L'effectif des élèves a évolué de 23 648 en 2007 à 32 694 en 2011 puis à 35 484¹² en 2012. Ces chiffres sont en dessous des prévisions du PSE selon lesquelles on devrait compter 44 963 élèves en 2010 et 50 306 en 2011 pour atteindre 116 303 en 2020. Des efforts restent à faire pour assurer l'expansion de ce sous-secteur. C'est dans cette optique que 11 centres de formation technique et professionnelle ont été créés et ouverts, 5 établissements et centres existants ont été réhabilités et restructurés.

Tableau 6 : Effectifs des élèves de l'enseignement technique et la formation professionnelle

	2007	2010	2011	2012	2020
Prévision	31 846	44 963	50 306	56 199	116 303
Réalisation	23 648	30 467	32 694	35 484	

Source : DSRP/METFP

Qualité

Le système ETFP s'est doté en 2011 d'une charte de partenariat public/privé en vue d'améliorer la qualité de la formation et assurer l'adéquation entre les formations offertes et les besoins de l'économie. Quatorze curricula de formation ont été révisés et une attention particulière a été portée aux programmes de brevet de technicien. Le système ETFP a recruté 365 nouveaux enseignants qui ont bénéficié d'une courte formation pédagogique. Par ailleurs, en vue de renforcer les compétences des enseignants, 833 enseignants en poste ont bénéficié d'une formation. Il convient de relever que l'ETFP n'a pas encore un dispositif de formation des enseignants. Les enseignants sont recrutés sur la base de leurs diplômes académiques et bénéficient d'une courte imprégnation en pédagogie de deux à trois jours avant leur prise de service.

V.1.2. Les contraintes

Concernant l'accès, le niveau de couverture de l'ETFP est visiblement faible au regard du rôle qu'il est appelé à jouer d'une part en termes de régulation des flux et d'autre part du point de vue de sa vocation de mise à la disposition du secteur productif d'une main d'œuvre qualifiée en vue d'accélérer la croissance. Les coûts unitaires élevés et le sous-financement du sous-secteur sont autant de facteurs explicatifs de cette contre-performance.

¹² Estimation de 2012.

L'inexistence des référentiels et répertoires des métiers et l'absence de communication engendre la massification des apprentis dans les métiers de la couture et de la coiffure. Ainsi, on observe une faible diversification des filières de formation.

L'absence d'un cadre national de qualification et de certification ainsi que l'inexistence d'un système de validation des acquis expérimentaux diminuent considérablement les possibilités d'accès à la formation technique et professionnelle.

Concernant la qualité, il convient de relever dans la composante formelle, la faible capacité du système à se doter d'enseignants qualifiés, entretenue par l'inexistence d'un dispositif de formation. Plus est, les enseignants recrutés ne bénéficient pas véritablement d'une mise à niveau sur le plan pédagogique. La qualité des formations reste également contrainte par la faible capacité du système à renouveler ses équipements.

Dans la composante non formelle, le faible niveau de formation des maîtres artisans qui parfois ne savent ni lire ni écrire limite leurs aptitudes à dispenser le minimum d'enseignements théoriques prévus par la réglementation. Par ailleurs, il faut relever la rareté des opportunités de formation et de recyclage à leur endroit. Le dispositif de suivi de la qualité dans la composante formelle souffre par ailleurs de l'inexistence des conseillers en apprentissage.

Concernant la gestion et le partenariat, le système fait face à d'importantes difficultés de production des statistiques dans la composante formelle. Dans la composante non formelle, ces activités sont quasi-inexistantes. La Charte de Partenariat public/privé reste non opérationnalisée et l'implication effective des professionnels dans la formation reste difficile à mettre en place à cause des importants différentiels de gains entre les activités de formation et les activités concurrentes en entreprises. La Charte doit être obligatoirement mise en valeur par une forte implication du Secteur privé comme il est envisagé par les programmes d'appui de l'AFD et de la Coopération Allemande (GIZ et KfW).

Les mécanismes permettant la gestion des structures de formation du système d'ETFP dans un cadre partenarial restent inexistantes (comité consultatif de gestion, conseils régionaux d'ETFP). Par ailleurs, l'encadrement des activités des centres en région souffre de l'insuffisance des services déconcentrés.

V.2. Perspectives générales et objectifs quantitatifs pour la politique de l'ETFP à l'horizon 2025

Le Gouvernement entend améliorer substantiellement l'accès à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle. En particulier, la perspective vise à accroître l'offre des formations industrielles dans le public et à encourager le privé à développer une offre de formation conséquente. Il s'agira aussi d'améliorer la qualité des formations, de renforcer les mécanismes d'appui à l'insertion et de rendre le système suffisamment réactif pour lui permettre de s'adapter aux exigences du marché de l'emploi. Toute formation doit nécessairement déboucher directement sur un possible emploi ou auto-emploi. C'est pourquoi les formations offertes doivent comporter des modules en entrepreneuriat.

V.2.1 Perspectives générales

Améliorer l'accès à l'ETFP

La nouvelle stratégie prévoit d'augmenter considérablement l'offre d'ETFP faisant ainsi passer le nombre d'apprenants pour 100 000 habitants de 528 en 2011 à 692 à l'horizon 2025. Cette

ambition implique des investissements conséquents visant à accroître fortement les capacités d'accueil. La stratégie prévoit la création de 10 nouveaux établissements à l'horizon 2025. En vue de réduire les disparités entre les régions, le Gouvernement veillera à allouer les sites de construction de manière conséquente.

Recalibrer l'offre de formation

Le sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle est appelé à ajuster progressivement son offre de formation en fonction des performances observées de ses sortants sur le marché du travail. Il s'agit de réduire l'offre dans les filières où l'on observe de faibles performances et d'accroître les effectifs dans les formations qui suscitent une meilleure insertion. Une amélioration de l'offre (quantité et qualité) de formation technique et professionnelle dans les filières agro-sylvo-pastorales sera menée dans le cadre du processus de rénovation du dispositif de formation agricole et rurale au Togo. Ceci englobe les métiers contribuant à la dynamique de l'agriculture : l'entretien/maintenance agricole, la fabrication de matériels, les unités de transformation, les arts ménagers, le transport et la commercialisation des produits alimentaires.

Sur la base des résultats de l'enquête de suivi professionnel de l'année 2013¹³, le Gouvernement entend accorder la priorité aux formations professionnelles au détriment des formations de l'enseignement technique pour lesquelles il a été observé une forte transition vers l'enseignement supérieur et des revenus faibles pour ceux qui vont sur le marché du travail. Des orientations et des appuis vers un auto-emploi sont à prévoir, accompagnés d'une formation adéquate en création d'entreprise.

En vue d'assurer la disponibilité suffisante des formations industrielles pour lesquelles une croissance de la demande a été observée, le Gouvernement développera davantage son offre de formations industrielles au regard des habilités avérées du secteur privé à développer les formations du tertiaire.

Un aspect essentiel du réajustement de l'offre concerne la priorité qui sera accordée aux filières courtes ainsi qu'aux formations de type dual (qui suscitent un effet d'entraînement de la composante non formelle) et par alternance qui constituent l'option prioritaire de mise en œuvre des formations initiales conformément à la loi d'orientation de l'ETFP du Togo¹⁴. Les centres de formation professionnelle sont appelés à s'ouvrir également aux apprentis provenant du secteur informel leur permettant d'obtenir au moins le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)¹⁵. Les entreprises, de leur côté, sont appelées à accepter comme stagiaires les élèves des centres de formation et des lycées d'enseignement technique (LET).

Dans la composante non formelle la stratégie vise une meilleure diversification des formations offertes de manière à susciter le développement de branches d'activités et de produits innovants.

Améliorer la délivrance des services éducatifs

Le nouveau programme vise à améliorer les intrants pédagogiques, en particulier la mise à disposition des matières d'œuvre par l'augmentation des dépenses pédagogiques et la rénovation des équipements. A ce titre, la part des dépenses pédagogiques dans les dépenses courantes du système formel passera progressivement de 35 à 40%. Par ailleurs, une attention particulière sera

¹³ Rapport de l'enquête de suivi professionnel auprès des diplômés de l'ES et de l'ETFP du Togo, génération 2008 (2013)

¹⁴ Loi n° 2002-016 du 30 avril 2002 portant orientation de l'ETFP

¹⁵ Le CQP est le diplôme qui consacre la fin de la formation dans le système dual.

accordée à la question de la formation des enseignants. A ce titre la stratégie vise la mise en place d'un dispositif de formation impliquant l'Institut National de Formation et de Perfectionnement Professionnels (INFPP), l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI) et l'Institut National des Sciences de l'Education (INSE).

Améliorer l'insertion des diplômés de l'ETFP

Outre la redistribution des effectifs entre les différents types de formations (long/courts, classique/alternance et dual, industriel/tertiaire), la perspective prend également en compte la nécessité d'agir sur l'étrécissement du marché du travail en stimulant la création d'entreprises par les sortants de l'ETFP. Le Gouvernement encouragera donc la création des incubateurs d'entreprises en particulier dans les filières considérées comme porteuses dans la SCAPE. Un système d'émulation sera mis en place en vue de susciter l'émergence des idées innovantes et multidisciplinaires de création d'entreprises.

Un saut qualitatif sera effectué dans la perspective de développer à grande échelle la formation professionnelle d'insertion. En particulier le projet pilote actuel de formation et de placement de 100 jeunes, conduit par le Secrétariat Technique Permanent, l'Agence nationale pour l'Emploi et le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle passera à sa phase de généralisation.

Le Gouvernement impulsera l'opérationnalisation de la Charte de Partenariat public-privé à travers la mise en place d'activités spécifiques. En particulier, il élaborera une convention type de partenariat et encouragera la signature des conventions entre les établissements de formation et les entreprises privées dans la perspective d'apporter des réponses à l'épineuse question de l'adéquation formation-emploi, notamment en ce qui concerne les questions de stages, de situation de travail en entreprise pour la mise en œuvre de la formation par alternance et l'équipement des établissements. L'AFD et la Coopération Allemande (GIZ et KfW) se sont engagés à prendre comme document de référence ladite Charte.

Mettre en place un système pérenne de suivi des diplômés

Dans la perspective de se doter d'un outil d'identification permanente des filières de formation les plus performantes, le Gouvernement encouragera la mise en place d'un système pérenne de suivi des diplômés adossé aux structures suivantes : la Cellule d'Observation de la Formation pour l'Emploi du METFPI, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Secrétariat Technique Permanent.

Renforcer la capacité de mobilisation des ressources financières dans le système d'ETFP

La stratégie prévoit un arbitrage intra-sectoriel plus favorable à l'ETFP: ainsi, la part du budget de l'ETFP passera de 6,1% en 2011 à 8,2% du budget du secteur de l'éducation en 2025. Par ailleurs, ces ressources étant insuffisantes par rapport aux besoins, le sous-secteur entend développer davantage la mobilisation de ressources additionnelles à travers le partenariat public/privé et les activités génératrices de revenus.

V.2.2 Objectifs quantitatifs du sous-secteur

- Doubler les effectifs de l'EFTP de 32 694 en 2011 à 62 605 en 2025 ; ainsi, le nombre d'apprenants pour 100 000 habitants passera de 528 en 2011 à 692 élèves à l'horizon 2025
- Augmenter les capacités du secteur public de manière à accueillir 40% des effectifs de l'EFTP à l'Horizon 2025 ;
- Diminuer de moitié la part des formations tertiaires du public de 60% à 30% en 2025 ;
- Augmenter la part des formations industrielles en alternance de 6% à 15% en 2025 ;
- Augmenter de manière significative le nombre de filières agro-sylvo-pastorales dans les établissements d'enseignement technique et professionnel ; au moins deux nouvelles filières dans chaque région.

V.3. Les choix retenus et les modalités stratégiques pour leur mise en œuvre sur la période 2014-2016

Pour la période 2014-2016, les priorités se déclinent selon les axes comme suit :

V.3.1. Activités à réaliser par l'Enseignement Technique sur la période 2014-16

Concernant l'accès :

- Développer dans le cadre public des formations de type industriel peu susceptibles d'être prises en compte par le secteur privé ;
- Réaliser une étude de faisabilité de la spécialisation de certains lycées dans des branches professionnelles (agriculture, industrie, art, mode, hôtellerie)
- Réhabiliter des salles de classes ordinaires et spécialisées existantes à l'issue d'une étude d'identification.
- Prendre en compte l'aspect genre en encourageant les filles à choisir un métier industriel
- Renforcer l'inclusion des personnes handicapées en promouvant leur accessibilité aux centres de formation et les méthodes adaptées d'apprentissage.

Concernant la Qualité :

- Réviser les programmes d'enseignement des filières industrielles (F1, F2, F3, Ti/1) et les professionnaliser ;
- Promouvoir l'accès aux technologies de l'information et de la communication dans le système de formation (renforcement du parc informatique, acquisition des logiciels et formation des formateurs).
- Promouvoir la création d'entreprises suite à une formation adaptée et orientée vers les exigences du marché
- Insérer les modules de création d'entreprise dans la formation professionnelle
- Revisiter le contenu des formations offertes en examinant d'une part l'équilibre entre i) les matières d'enseignement général et ii) les matières techniques ainsi que les activités pratiques, et d'autre part les modalités les plus appropriées pour assurer la qualité de la composante technique/pratique (recrutement et maintien de professionnels qualifiés, moyens de fonctionnement et disponibilité des matières d'œuvre, etc.
- Elaborer un cadre national de certification et de validation des acquis expérimentiels

Concernant l'efficacité externe

- Rendre fonctionnelle la Cellule d'Observation de la Formation pour l'Emploi (COFE) ;
- Généraliser la formation duale et par alternance
- Développer les incubateurs d'entreprise

V.3.2. Activités à réaliser par la Formation Professionnelle

Dans le souci d'apporter une réponse aux problèmes rencontrés, des activités sont énumérées selon les axes retenus ci-dessus dans le paragraphe diagnostique du sous-programme.

Concernant l'accès :

- Réhabiliter les infrastructures de trois centres (à identifier)
- Créer et renforcer les filières de formation en agriculture et élevage de niveau CAP et BT
- Créer une structure d'orientation professionnelle des apprenants
- Subventionner les contrats d'apprentissage dans certains métiers porteurs du primaire et du secondaire en vue d'assurer la diversification des filières
- Mettre en place des unités mobiles de formation en vue de développer la FPI
- Réhabiliter les Centres Ruraux d'Activités Socioéducatives (CRASE) pour en faire des centres publics d'apprentissage
- Renforcer les capacités de mise en œuvre de l'approche duale (accroître le nombre de formateurs, organiser des séances de sensibilisation à l'endroit de tous les acteurs impliqués) au niveau de trois établissements dans trois régions distinctes
- Elaborer des fiches métiers pour les métiers porteurs à promouvoir
- Elaborer le répertoire des métiers
- Mettre en place des passerelles des CFA vers les CAP dans le domaine de la couture et de la coiffure

Concernant la qualité

- Acquérir de nouveaux équipements dans trois filières industrielles des trois centres identifiés
- Réhabiliter les équipements en pannes dans trois filières industrielles des trois centres
- Former et recycler les formateurs/enseignants dans les trois filières identifiées dans les trois centres
- Elaborer et réviser les curricula dans 9 filières
- Mettre en place un centre de formation des formateurs ou un dispositif de formation/recyclage des formateurs (Former 25 conseillers en formation continue et en apprentissage)
- Former 12 développeurs ou spécialistes de curricula
- Appuyer les agriculteurs en organisant en leur faveur des formations à la carte
- Former les formateurs à l'approche duale
- Elaborer/réviser les curricula de formation du système dual
- Encourager les maîtres artisans à participer aux cours de recyclage technique et gestion d'entreprise dans le but d'améliorer la qualité des apprentissages des jeunes

V.3.3. Activités à réaliser par l'ETFP pour la gestion et la gouvernance

- Rendre fonctionnel le comité paritaire de suivi de la charte de partenariat public/privé
- Elaborer et valider une convention-type de partenariat public/privé
- Appuyer la signature et la mise en œuvre des conventions entre les structures de formation et les entreprises ;
- Réviser le manuel de procédures en usage dans les structures de formation du système ETFP ;
- Mettre en place des mécanismes de pilotage par le biais d'un partenariat Etat-secteur privé d'enseignement technique ;
- Finaliser les travaux relatifs à la carte de développement des compétences techniques et professionnelles
- Elaborer un plan d'actions opérationnel de la mise en œuvre de la charte de partenariat public privé
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement des compétences techniques et professionnelles
- Réviser et mettre en œuvre les textes relatifs aux coopératives entre les centres publics et les artisans
- Créer les directions régionales de formation professionnelle et d'apprentissage
- Adopter la GAR dans le système ETFP

VI. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

VI.1. Réalisations entre 2010 et 2012 et contraintes majeures

VI.1.1. Les réalisations

ACCES

Dans les deux universités publiques, les effectifs des étudiants sont passés de 43 967 en 2008-2009 à 51 382 en 2009-2010, puis à 54 827 en 2010-2011, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 11,7% (10,4% à l'UL et 17,3% à l'UK). Les effectifs de l'enseignement supérieur public croissent à un rythme supérieur aux prévisions du PSE. En effet, dans le PSE, il était prévu d'atteindre un effectif de 44 500 en 2020.

Tableau 7 : Evolution des effectifs des étudiants

Niveaux d'enseignement	2009-10	2010-11	2011-12	Taux de d'accroissement global sur la période
Université Lomé	41 452	44 048	47 481	14%
Université de Kara	9 930	10 779	12 898	30%
Total Public	51 382	54 827	60 379	18%
Effectif du public (PSE)	39 552	40 722	41 892	3%
Privé (Université et grandes écoles hors université)	5 597	5 641	5 590	0%
Ensemble Public + Privé	56 979	60 468	65 969	13%

Source : MESR

QUALITE

Sur le plan de la qualité, on note une dégradation notable des conditions d'encadrement reflétée par l'augmentation significative du nombre d'étudiants pour un professeur. En effet, sur la période 2007-2012, le nombre d'étudiants pour 1 enseignant est passé de 60 à 90. De nombreuses infrastructures (amphithéâtres, laboratoires...) sont vétustes même si quelques réhabilitations ont été menées. Les programmes d'enseignement sont peu pertinents par rapport aux besoins du marché du travail. Malgré l'introduction récente du système LMD, les stratégies d'enseignement n'ont pas beaucoup évolué. En conséquence, les résultats escomptés en termes d'amélioration de la qualité n'ont pas été atteints.

VI.1.2. Les contraintes

L'enseignement supérieur

Au niveau de l'enseignement, les contraintes sont multiples néanmoins les plus importantes sont les suivantes :

- des effectifs d'étudiants de plus en plus nombreux ;
- les moyens ne suivent pas ce rythme et sont insuffisants pour une qualité acceptable des enseignements ;
- les dépenses sociales demeures trop importantes (40% du budget de l'enseignement supérieur).
- une faible ouverture sur le monde du travail (partenariat)

La recherche

Les universités privées du Togo ne disposent pas de façon explicite de cadre de gouvernance de recherche. Le référentiel d'agrément des universités privées élaboré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche prévoit la création des structures de recherche au sein de ces établissements. Par ailleurs, les chercheurs des universités publiques du Togo sont tous des enseignants chercheurs. Cette situation limite la disponibilité des chercheurs à consacrer un temps suffisant aux activités de recherche. Par ailleurs, le budget consacré à la recherche par l'intermédiaire de la Direction de la Recherche est insuffisant. Le financement de la recherche universitaire pour les équipements et les activités de recherche y compris la formation doctorale repose donc en grande partie sur le financement extérieur. Les principaux problèmes de la recherche sont résumés comme suit :

- Absence de locaux pour abriter les laboratoires et centres de recherche ;
- Absence d'équipements appropriés pour les différents domaines de recherche ;
- Absence de chercheurs consacrant la totalité de leur temps hebdomadaire à la recherche ;
- La presque inexistence de techniciens destinés à la recherche. En effet, les techniciens de laboratoires sont des techniciens de travaux pratiques.

VI.2. Perspectives générales pour la politique de l'ESR à l'horizon 2025

VI.2.1. L'enseignement supérieur

Le défi majeur du sous-secteur de l'enseignement supérieur reste la gestion des flux d'entrée à ce niveau d'enseignement. Cette gestion est compliquée à différents titres : (i) elle dépend en principe de la régulation des flux dans les niveaux inférieurs ; (ii) la demande sociale est difficilement répréhensible (l'aspiration des familles à des études supérieures pour leurs enfants). Cependant, il existe des leviers de politiques éducatives sur lesquels le nouveau programme compte s'appuyer afin de rendre supportables les flux de plus en plus importants des effectifs des universités tout en gardant une qualité acceptable des apprentissages.

Maîtriser les flux et équilibrer l'offre de formation publique et professionnaliser les filières

Les effectifs de l'enseignement supérieur ont crû de près de 12% au Togo au cours des 5 dernières années. Cette augmentation croissante des effectifs n'a pas été accompagnée de moyens suffisants pour offrir une qualité des apprentissages acceptable à tous les étudiants. Par ailleurs plus de la moitié (55%) de l'offre de formation des Universités publiques est orientée vers les filières littéraires, sciences humaines et sociales. Ce déséquilibre de l'offre de formation et surtout le caractère non professionnel de la très grande majorité des filières (90%) entraîne des niveaux d'insertion jugés faible sur le marché du travail. Le développement et la diversification des filières professionnalisantes est une nécessité impérieuse si on veut doter les diplômés de l'enseignement supérieur des outils nécessaires pour affronter le marché du travail. A ce titre, la mise en place d'un partenariat efficace avec le secteur privé qui participerait ainsi à la définition des curricula des filières mais aussi jouerait un rôle au niveau du placement des étudiants en stages serait un atout non négligeable. En premier lieu, le nouveau programme recommande la création de filières professionnelles en lien avec les filières académiques. En second lieu, il s'agit de rééquilibrer l'offre de formation en lien avec le développement des sciences dans les niveaux inférieurs déjà signalés. A ce titre le nouveau programme compte :

- Porter les effectifs d'étudiants des établissements publics d'enseignement supérieur de 60 000 en 2011 à 90 000 en 2025;
- Faire passer le nombre des étudiants dans les filières technologiques de 2 100 en 2011 à 12 000 en 2025;
- Ramener le nombre d'étudiants des filières littéraires de 27 000 en 2011 à 17 000 en 2025
- Ramener le nombre d'étudiants des filières juridiques de 23 000 en 2011 à 17 000 en 2025;
- Porter le nombre d'étudiants des filières scientifiques de 5 000 en 2011 à 12 000 en 2025;

Développer la formation à distance

En premier lieu, il s'agit de développer une offre de formation à distance calibrée en faveur des formations non professionnelles et dont une première base existe déjà au sein de l'Université de Lomé. Cette expérience devra donc être dotée de moyens conséquents pour développer une plate-forme attrayante de cours à distance ou semi-présentielle. Cette mesure vise essentiellement à offrir au plus grand nombre d'étudiants un cursus de qualité acceptable par la maîtrise des coûts unitaires qu'offre la formule à distance. A ce titre le nouveau programme compte doter ce centre d'un budget acceptable pour offrir des opportunités de formation à distance avec des standards de qualité internationale. Ainsi, il est prévu d'atteindre le nombre de 15 000 étudiants dans l'enseignement à distance en 2025 ce qui représentera à terme 10% des effectifs du public au Togo.

Parallèlement, le pays devra faire les investissements nécessaires pour améliorer l'accès et la qualité des infrastructures des technologies de l'information et de la communication.

Créer les centres universitaires

Le centre universitaire sera une institution déconcentrée d'une université mère, spécialisée dans un domaine de formation précis. Il est créé en tenant compte des réalités socioéconomiques de la région où il est implanté et dont il tire sa spécificité.

Intégrer l'enseignement supérieur privé dans la stratégie éducative nationale

Le secteur de l'enseignement supérieur privé est caractérisé par une offre répétitive essentiellement orientée vers les filières courtes (BTS,...) et dont le développement est non maîtrisé. Jusqu'à récemment l'autorité de tutelle se limitait à l'octroi de permis d'ouverture de ces institutions qui ne sont pas supervisés par un organisme au niveau national et n'ont généralement pas la certification CAMES. Ce problème, est devenu sérieux au point que le Département de l'enseignement supérieur souhaite donc réglementer ce sous-secteur et le soumettre aux standards comparables à ceux en vigueur dans les universités publiques (Référentiel élaboré¹⁶). A ce titre le nouveau programme prend acte des dispositions nouvelles et recommande la mise en place d'une autorité indépendante de contrôle, de certification et d'agrément de l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur (public comme privé) de manière à avoir les moyens pour ouvrir de nouvelles filières ou recommander l'extinction de filières en référence à la réalité du marché du travail et des besoins en ressources humaines du pays. De manière générale, cet outil servira à développer une culture de l'évaluation et du pilotage par les résultats dans l'enseignement supérieur au Togo. Plus spécifiquement, cette agence aura pour missions :

- l'évaluation du fonctionnement et des résultats des institutions et du système
- la prospective du système
- la gestion des fonds pour la stimulation de la recherche et la formation des personnels
- l'élaboration des outils standardisés d'évaluation du fonctionnement des institutions et de leurs résultats

Le Conseil Présidentiel pour l'Enseignement Supérieur recommande, en particulier, de :

- Elaborer et diffuser les textes relatifs au suivi et à l'évaluation de l'Enseignement supérieur privé.
- Créer une direction de l'Enseignement supérieur privé au sein du MESR et mettre en place d'une structure de coordination des IES privées.
- Instaurer un mécanisme d'appui de l'Etat aux IES privées à travers :
 - (i) l'affectation d'étudiants boursiers dans les IES privées ;
 - (ii) la subvention de certaines formations spécifiques ;
 - (iii) l'exonération de l'acquisition du matériel pédagogique et de recherche.

Améliorer le financement de l'enseignement supérieur

Concernant le financement de l'enseignement supérieur les priorités sont de deux ordres : il s'agit d'une part, de maîtriser les dépenses, en particulier la dépense sociale qui représente aujourd'hui 40% des dépenses du sous-secteur et d'autre part la nécessité d'augmenter les ressources disponibles pour les universités. L'augmentation des frais de scolarité qui sont aujourd'hui à un niveau jugé faible constitue une recommandation forte et permettrait de doter l'Université des moyens nécessaires pour remplir sa mission. Egalement, la diversification des sources de financement du sous-secteur est un élément important à signaler. Ce dernier aspect doit être mis en lien avec le mode de gouvernance du sous-secteur et la nécessaire autonomie des universités. Cette autonomie devrait servir à diversifier les possibilités de financement du sous-secteur. Même si ces aspects sont d'ordre politique, et nécessitent à la fois du courage et un dialogue notamment

¹⁶ Cahier des charges pour les demandes de création d'ouverture d'habilitation et d'agrément des établissements privés d'enseignement supérieur au Togo (2013)

avec les représentants des parents d'étudiants et l'ensemble de la communauté sur le devenir et le financement du sous-secteur, il existe des marges de manœuvre pour réaliser des progrès significatifs en ce sens. Notamment, pour le premier aspect, la possibilité de conditionner davantage l'octroi des aides sociales par les performances académiques dont des éléments concrets sont déjà dans le décret d'attributions des aides sociales mais insuffisamment appliqués. Une manière de rendre plus utile cette dépense sociale serait de l'orienter vers les axes de développement du pays contenus dans la SCAPE (les filières scientifiques et technologiques, l'agriculture, la formation des enseignants et la santé...) tout en n'oubliant pas les critères sociaux. Dans cette perspective et pour mieux adresser ce problème de financement, le Conseil Présidentiel pour l'Enseignement Supérieur recommande de formuler une politique globale de financement de l'Enseignement Supérieur et la création d'un Fonds de Soutien à l'Enseignement Supérieur.

Améliorer la gouvernance et le pilotage du sous-secteur

Les aspects de gouvernance constituent avec la régulation des flux et la maîtrise des dépenses les principaux goulots d'étranglement du système de l'enseignement supérieur. Il s'agit ici de remédier à la situation de « pilotage à vue », caractéristique des systèmes d'enseignement à ce niveau dans les pays d'Afrique sub-saharienne. Ainsi, l'anticipation et l'adaptation seront les principaux référents de cet aspect en lien avec la dynamique et l'apprentissage par les pratiques déjà en vigueur dans le cadre régional.

En premier lieu, il faut généraliser le système LMD à toutes les institutions publiques mais aussi aux institutions du privé en vue d'une harmonisation des certifications. En second lieu, il faut orienter le secteur privé de l'enseignement supérieur vers une vision complémentaire de l'offre de formation publique à travers des incitations (exonération fiscale,...) mais aussi la mise en place de mécanismes de contrôle de la qualité de toutes les institutions. Ainsi, la création d'un organisme de contrôle et de certification des institutions de l'enseignement supérieur est vivement recommandée. Enfin, la mise en place d'un système d'information et d'outils de planification adaptés pour ce niveau d'enseignement s'avère nécessaire. Ces outils seraient basés sur un suivi régulier de la pertinence de l'offre de formation avec le marché du travail (l'adéquation formation-emploi) et auraient pour référents la mise en place régulière d'enquêtes de suivi des diplômés et autres (enquêtes de satisfaction,...). A cet effet, la stratégie prévoit la création d'un observatoire avec des démembrements dans chacune des universités.

Améliorer l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur

Le diagnostic du secteur mettait en exergue la difficulté de l'insertion des sortants du système d'éducation et de formation sur le marché du travail, notamment pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. La balance formation-emploi faisait apparaître un déséquilibre important de l'adéquation entre le système d'éducation et de formation et la réalité du marché du travail. Ainsi, la chance d'obtenir un emploi dans le secteur moderne (qui est la principale destination des diplômés du supérieur) est bien maigre (40%). A ce titre, le nouveau programme recommande une meilleure implication des milieux socioprofessionnels dans l'élaboration des programmes de formation de l'enseignement supérieur. De manière spécifique, il s'agira :

- de doter chaque université d'un centre qui servirait d'interface avec les milieux socioprofessionnels ;
- de renforcer la formation du personnel des établissements d'enseignement supérieur aux activités de relations industrielles et d'appui au développement
- de restructurer les programmes de formations dans les filières générales pour renforcer leur cohérence avec les objectifs de développement national (SCAPE)
- de créer au sein des établissements d'enseignement supérieur un service d'appui à l'insertion professionnelle des diplômés.

VI.2.2. Recherche

Le sous-programme vise à renforcer les capacités de recherche universitaire dans le but d'exploiter les potentialités du pays pour un développement durable (alimentation et nutrition convenable, protection de la santé, sécurité sanitaire, protection de l'environnement, accès à l'eau potable...) et pour la création d'emplois dans les secteurs de l'agriculture, la santé et l'environnement. Il s'agit spécifiquement de :

- Renforcer le cadre institutionnel et la gouvernance de la recherche universitaire ;
- Développer la recherche agronomique;
- Développer la recherche dans le domaine de la santé;
- Développer la recherche dans le domaine des sciences de l'environnement et sur les changements climatiques et leurs impacts ;
- Développer la recherche en sciences humaines et sociales;
- Développer la recherche dans le domaine des sciences de l'eau ;
- Développer la recherche sur le cadre de vie en milieu urbain.
- Mettre en place un référentiel définissant les conditions d'ouverture des laboratoires de recherche ;
- Produire un document de politique nationale en science, technologie et innovation (STI) validé et adopté par l'État ;
- Redéfinir le statut des chercheurs non universitaires et encourager leur promotion ;
- Mettre en place des mesures d'incitation des chercheurs seniors à l'encadrement des jeunes chercheurs ;
- Elaborer les textes réglementaires relatifs à la création, à l'organisation et au fonctionnement des académies de langues nationales ;
- Créer des pôles techniques et des centres de recherche et les doter d'équipements lourds spécifiques ;
- Exonérer l'acquisition de matériel éducatif, scientifique ou culturel.

VI.3. Activités à réaliser par l'ESR sur la période 2014-16

Accès/Équité

- Renforcement et redynamisation des services d'orientation
- Diversification et professionnalisation des filières de formation en fonction des besoins de développement du pays
- Mise en place de la formation à distance/en ligne
- Rapprochement de certaines institutions d'enseignement supérieur des populations (créer des collèges ou instituts universitaires dans les régions ;
- Développement de la carte universitaire

Qualité

- Formation et recrutement des enseignants (rendre la profession enseignante attractive (conditions de recrutement, carrière, retraite, ...))
- Formation et recrutement du personnel administratif et technique en quantité suffisante
- Mettre en place une cartographie des filières de formation offertes par l'Enseignement Supérieur Privé (ESP)
- Encourager la spécialisation des ESP
- Réviser et élaborer des référentiels métiers et des référentiels de formation correspondants des ESP
- Créer des filières technologiques et industrielles dans les ESP

Financement

- Révision des droits d'inscription et des frais d'études graduellement en tenant compte du coût réel des études et des types et niveaux de formation
- Valorisation des compétences et expertises des universités à travers le développement de partenariats public/privé
- Inversion progressive des dépenses sociales en faveur des dépenses académiques
- Déconnection entre les œuvres sociales (transport, restauration, ...) et l'administration universitaire par leur privatisation
- Attribution des bourses et aides de façon sélective aux plus nécessiteux et aux étudiants méritants
- Orientation des bourses et aides en fonction des priorités de développement du pays
- Définir un statut fiscal particulier en faveur des Enseignements Supérieurs Privés (ESP)
- Mettre en place un fonds d'appui et de garantie des crédits d'investissement au développement des ESP
- Créer un Fonds de Soutien à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche
- Reformuler la politique des bourses et Aides au Togo

Efficacité Externe

- Orientation des étudiants dans les domaines de formation en fonction des besoins en ressources humaines dans les plans de développement du pays
- Gestion des formations en tenant compte de l'évolution de la demande du marché de l'emploi
- Développement au sein des universités de centres d'information sur les métiers et les besoins du marché de l'emploi
- Développement dans toutes les institutions d'enseignement supérieur d'un service chargé des relations avec le monde du travail

Gestion et pilotage

- Elaboration d'un document de stratégie de développement de l'ES
- Responsabilisation des acteurs et autonomie des universités publiques
- Mise en place d'un organisme indépendant de contrôle des établissements d'enseignement supérieur (public et privé)
- Poursuite et renforcement de la restructuration du sous-secteur de l'enseignement supérieur privé

Recherche

- Renforcement du cadre institutionnel et de gouvernance de la recherche universitaire
- Elaboration d'un plan stratégique de développement de la recherche universitaire
- Construction de locaux pour la Direction de la Recherche Universitaire ;
- Mise en place d'un pôle d'excellence en science de l'ingénieur
- Élaboration et mise en œuvre de référentiels d'évaluation des équipes de recherche ;
- Mise en place d'un cadre de partenariat entre les universités, les équipes de recherche, le secteur privé et les collectivités locales
- Développement de la recherche dans les domaines agronomiques, de la santé, des sciences de l'eau...
- Produire un document de politique nationale en science, technologie et innovation (STI) validé et adopté par l'État.
- Redéfinir le statut des chercheurs non universitaires et encourager leur promotion ;
- Mettre en place un mécanisme pour encourager la production scientifique
- Mettre en œuvre dans un bref délai les masters et les écoles doctorales dans les universités publiques du Togo
- Trouver un mécanisme pour l'utilisation des compétences des chercheurs de haut rang admis à la retraite.
- Promouvoir l'accès des femmes aux carrières scientifiques.
- Mettre en place un référentiel définissant les conditions d'ouverture des laboratoires de recherche

- Elaborer des textes règlementaires relatifs à la création, l'organisation et fonctionnement des Académies de Langues Nationales ;
- Mettre en place les référentiels d'évaluation de la recherche.
- Créer une structure de collecte et de valorisation des résultats de la recherche.

CHAP 5 GESTION ET PILOTAGE DU SECTEUR

La gestion du secteur de l'éducation concerne i) la répartition aux unités déconcentrées des moyens mobilisés au niveau du pays (moyens humains, physiques et financiers) et ii) la transformation, au niveau établissement, de ces moyens mobilisés en apprentissages effectifs chez les élèves/étudiants (pratiques de classe, gestion pédagogique).

Dans la lettre de déclaration de politique sectorielle (juin 2009), le gouvernement du Togo, tout en s'engageant à rehausser le financement public du secteur à 26% au moins des ressources intérieures, entend mettre en place une série de mesures permettant d'améliorer l'efficacité, l'équité et la transparence dans la gestion des dépenses publiques d'éducation afin d'assurer une bonne gouvernance à travers :

- L'introduction de l'approche budget programme sur la base d'un cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) ;
- Le renforcement des mécanismes d'affectation des ressources financières du niveau central vers les établissements ;
- L'appui aux projets d'établissements et aux plans régionaux de développement de l'éducation sur la base d'un plan de développement du secteur.

Les résultats enregistrés au cours de la première phase de mise en œuvre ont révélé des progrès satisfaisants dans l'ensemble. Concernant l'éducation de base, l'approche budget programme a été utilisée durant les trois ans ; chaque région d'éducation dispose de son plan de développement (PRDE) ; les inspections se préparent à élaborer leurs plans triennaux d'inspection (PTI) ; les projets d'écoles sont dans leur phase d'expérimentation et suscitent déjà beaucoup d'engouement auprès des communautés. Toutefois, les PRDE n'ont pas été opérationnalisés faute de ressources. Le mécanisme d'élaboration doit également être revu afin que ce soit désormais les PTI qui renseignent les PRDE et non l'inverse.

Concernant l'ETFP, l'approche budget programme a été mise en œuvre. Cependant, la déconcentration des ressources vers les établissements n'est pas effective.

Concernant l'ESR, l'approche budget programme a également été mise en œuvre. On note que les universités publiques ont de fait un statut d'établissement public avec une autonomie de gestion. L'état accorde 50% du budget de l'ESR sous forme de subventions à ces universités publiques.

Sur le plan du financement, le secteur continue de bénéficier d'une attention particulière, avec 27,6% des ressources internes de l'Etat consacrées à l'éducation soit un peu plus que ce qui est déclaré dans la lettre de politique (26%). La moitié de ce budget est consacrée à l'enseignement de base (51%). Une question importante reste la transformation des ressources en résultats au niveau des établissements.

Une attention particulière doit donc être accordée à l'amélioration de la gestion et de la gouvernance dans le secteur de l'éducation à travers la déconcentration de la gestion des ressources, la gestion participative, la maîtrise des coûts et le renforcement des capacités institutionnelles.

V.1. Gestion et pilotage du secteur

V.1.1. Dynamisation du pilotage du système

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de l'éducation depuis 2010, plusieurs organes de pilotage du PSE ont été prévus, à savoir :

- Le conseil supérieur de l'éducation (CSE) chargé de la définition des orientations politiques et stratégiques
- Le comité de coordination du PSE (CC-PSE) et le Secrétariat technique permanent (STP) chargés de la coordination stratégique et du suivi évaluation
- Les comités ministériels de coordination et de suivi (CMCS) chargés de la coordination des activités du PSE au sein de chaque ministère de l'éducation
- Les comités régionaux de coordination du PSE chargés de la coordination opérationnelle

A ce jour, seul le Secrétariat technique permanent est effectif bien que nécessitant un renforcement de ses moyens de fonctionnement.

Pour alléger les procédures de coordination, le nouveau schéma institutionnel du PSE prévoit de confier les tâches du CSE au comité de pilotage. Ainsi, le dispositif révisé se présente comme suit :

- au niveau central :
 - o Le comité sectoriel de pilotage (CSP)
 - o Le secrétariat technique permanent (STP)
 - o Les comités ministériels de coordination et de suivi (CMCS)
- Au niveau déconcentré
 - o Les comités régionaux de coordination et de suivi (CRCS)
 - o Les comités locaux d'éducation (CLE)
 - o Les comités de gestion (CG) des établissements

V.1.2. Déconcentration et gestion des ressources éducatives

Il s'agira ici de moderniser et de renforcer la gestion du secteur éducatif, en vue d'améliorer la capacité du système à livrer des services éducatifs de qualité. Concrètement, il s'agira pour les Ministères en charge du secteur de l'éducation de:

- spécifier clairement le rôle du niveau régional pour la gestion déconcentrée du personnel enseignant ;
- intégrer l'établissement scolaire et universitaire dans son environnement ;

- introduire la transparence et les contrôles dans la gestion des ressources au moyen d'une large communication sur les dotations budgétaires (affectées à l'établissement) et d'une double évaluation (interne et externe) ;
- former les personnels aux techniques modernes de gestion ;
- renforcer l'autonomisation des établissements publics d'enseignement supérieur ;
- donner l'opportunité aux établissements publics d'enseignement supérieur de générer des fonds propres;
- Proposer des contrats de performance entre l'Etat et les universités publiques et privées ;
- instaurer la reddition des comptes (obligation de compte rendu de gestion) ;
- renforcer les capacités institutionnelles des ministères de l'éducation au niveau des services centraux et déconcentrés.

Le renforcement des capacités institutionnelles appelle à une large formation des personnels à la fois à l'utilisation de l'outil informatique, au management des ressources et aux aspects pédagogiques.

V.1.3. Amélioration du système d'informations et renforcement des capacités de planification du secteur

L'organisation des revues sectorielles et la révision du diagnostic sectoriel ont mis en évidence la faiblesse du système d'informations. Les données sont parfois inexistantes, difficiles à trouver (bien qu'existantes) et difficiles à traiter car éparpillées ou différemment codifiées.

Il s'agira ici d'avoir en permanence une vision claire et prospective du système éducatif, de disposer de données statistiques fiables tant sur l'offre que sur la demande d'éducation.

Les mesures à mettre en œuvre à cet égard sont les suivantes :

- poursuivre le développement d'applications de bases de données scolaires et universitaires intégrant le secteur privé ;
- poursuivre l'immatriculation et le repérage des établissements dans le cadre de la carte scolaire
- poursuivre et achever le dispositif de la carte de développement des compétences techniques et professionnelles et de la carte universitaire ;
- former les personnels des structures régionales de l'éducation en techniques de gestion des bases de données scolaires et de la carte scolaire ;
- pérenniser les dispositifs de suivi des apprentissages et des diplômés à travers l'opérationnalisation des observatoires de la formation pour l'emploi à l'ETFP et à l'ESR et en collaboration avec l'ANPE.

V.1.4. Résoudre les problèmes liés à la question enseignante

Un effort est déjà entrepris au niveau du ministère des enseignements primaire et secondaire avec la requalification des enseignants à la charge des parents (5000 enseignants volontaires intégrés dans le corps des enseignants contractuels après avoir reçu une série de formations et passé le concours de recrutement institué pour l'entrée dans la Fonction Publique). De plus, le

gouvernement a décidé d'ouvrir dans chaque région d'éducation une école normale d'instituteurs (ENI) : trois sont déjà opérationnelles avec la systématisation de recrutement annuel d'élèves-maitres pour le primaire. Pour le secondaire général premier cycle, l'école normale supérieure (ENS) d'Atakpamé a ouvert ses portes pour la formation de 300 professeurs des collèges.

La problématique de la formation des enseignants touche également le sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. En effet, ce sous-secteur ne bénéficie jusqu'à présent d'aucun dispositif fonctionnel de formation de ses enseignants.

De plus, à tous les niveaux, il est nécessaire de proposer un système de gestion des plans de carrières pour les enseignants. Une des dispositions retenue passerait par la promotion des enseignants selon le mérite.

Ainsi, de façon concrète, il faudra :

- Engager la formation initiale de rattrapage pour les enseignants sur le terrain qui n'ont pas reçu de formation initiale ;
- Rendre effectif le suivi des enseignants par un personnel d'encadrement doté de moyens adéquats ;
- Développer une synergie entre l'ENS et l'INSE pour la formation des enseignants du secondaire ;
- Développer une synergie entre l'INFPP, l'ENSI et l'INSE pour la formation des enseignants de l'ETFP
- Utiliser l'INSE, pour, entre autres, la formation pédagogique des enseignants du supérieur ;
- Développer la formation des enseignants en sciences à tous les niveaux
- Prendre en compte la dimension équité/genre dans toutes les structures de formation ;
- L'ouverture effective des structures d'orientations scolaires et professionnelles.

V.1.5. Stratégie de gestion des flux

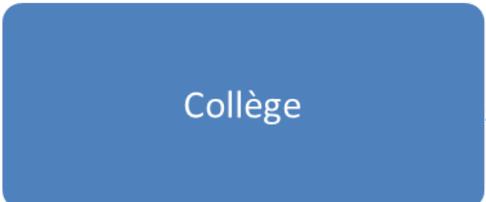
V.1.5.1. Stratégie globale

En premier lieu, il est important de rappeler qu'il est prévu l'atteinte de la Scolarisation Primaire Universelle dès 2022. A l'horizon à 2025, la généralisation du premier cycle secondaire engagée amènera 80% d'une génération d'âge à accéder au collège. La rétention attendue à ce niveau (65%) devrait générer un taux d'accès de 52% à la dernière année du collège. Ainsi, la population de référence concernée par la régulation des flux est constituée des élèves :

- ayant achevé le primaire mais n'ayant pas accédé au collège,
- n'ayant pas achevé le collège
- n'ayant pas accédé au Lycée
- n'ayant pas été retenue durant le Lycée

Cette population d'élèves constitue un stock qui devrait se répartir comme suit : 45% pour l'enseignement Technique et la Formation Professionnelle et 55% pour l'apprentissage (informel agricole et non-agricole).

A ce niveau, le résultat de cette régulation des flux amène 26% d'une génération d'âge à accéder à un secondaire 2 calibré sur les besoins de l'enseignement supérieur. Ainsi, 18% d'une génération sera aux portes d'un enseignement supérieur orienté principalement vers les filières scientifiques et techniques tel que défini par la SCAPE.



- 18%
- 26%
- 52%
- 80%
- 100%

V.1.5.2. Stratégie pour l'informel agricole et non agricole

Diagnostic

Couvrant environ 46 % de l'emploi total, l'agriculture (y compris la pêche et l'élevage) est le secteur occupant le plus grand nombre d'actifs au Togo. De même l'emploi informel non agricole occupe 41 % de la population active.

Des analyses ont montré que la productivité apparente du travail est plus faible dans le secteur informel non agricole que dans l'agriculture. Cette baisse de la productivité du travail dans ce secteur qui occupe un nombre croissant de personnes est préoccupante. Cette situation interroge le secteur de l'éducation et surtout de la formation pour identifier quels investissements devraient être faits pour contribuer à l'amélioration de la productivité du travail dans le secteur informel. Les activités de formation visant le secteur de l'agriculture sont extrêmement réduites dans le pays : seule une école dépendant du Ministère de l'Agriculture fait une formation axée dans ce domaine (INFA de Tové). Les Centres de Formation Technique et Professionnelle (CFTP) installés dans les régions ont pour vocation d'offrir ce type de formation. Néanmoins, seuls quelques CFTP offrent le CAP agro-pastoral (CFTP de Tchamba et de Game, CFA de Barkoissi).

Concernant le secteur informel non-agricole, dont on a vu qu'il employait une proportion croissante de la population active, il est touché i) d'une part par le fait que certains des formés de l'enseignement technique, ne réussissant pas à s'insérer dans le secteur de l'emploi moderne, y trouvent un emploi, et ii) d'autre part et surtout, par les activités d'apprentissage traditionnel relativement bien développées au Togo. Cela dit, les évaluations faites au sujet de cet apprentissage montrent que c'est un secteur qui contribue à l'économie nationale (avec une bonne insertion des formés dans le secteur productif). Cependant, il présente des lacunes structurelles dans un monde en évolution technologique et où les gains de productivité sont liés à l'adoption de pratiques nouvelles. Il est donc nécessaire de chercher des appuis nouveaux à ce système dans la perspective de son amélioration.

Parmi les caractéristiques communes au secteur informel, agricole comme non agricole, on compte d'une part le recrutement des personnes les moins éduquées de la population jeune, une partie d'entre eux étant d'ailleurs analphabètes (29,6% des 15-24 ans), et d'autre part que les jeunes qui y entrent tendent à reproduire les modes de production de leurs aînés dans l'emploi. Ces deux caractéristiques sont de nature à expliquer pourquoi la productivité y est faible et est susceptible d'avoir du mal à progresser. Elles identifient aussi un domaine où des progrès significatifs sont susceptibles d'être visés.

Perspectives générales et les choix retenus pour la formation dans l'informel agricole et non agricole à l'horizon 2025

En conséquence des analyses et réflexions ci-dessus, deux éléments essentiels sont considérés : le premier est qu'il s'agit de proposer des formations de qualité qui permettront effectivement aux jeunes qui en bénéficieront d'entrer avec de meilleures chances dans un emploi informel et d'y avoir une meilleure productivité de leur travail et un meilleur revenu que dans la situation actuelle. Le second est qu'il s'agit de proposer ces formations à un nombre suffisamment grand de personnes pour d'une part que cela corresponde à une réelle diversification des carrières d'éducation/formation à l'échelle du pays, et d'autre part que cela ait des effets significatifs sur la

contribution du secteur informel (agricole et non-agricole) à la croissance économique du pays à moyen terme.

Sur le premier point, il paraît souhaitable que les bénéficiaires aient au minimum un bon niveau d'alphabétisation. C'est pourquoi, un couplage avec les activités d'alphabétisation, définies par ailleurs dans le programme sectoriel, est sans doute à envisager.

Sur le second point, l'enrichissement des formations pourrait inclure d'une part des contenus complémentaires ciblés sur l'amélioration des techniques en référence aux pratiques actuelles et d'autre part un couplage entre actions de formation professionnelle initiale pour les jeunes et de formation continue pour les artisans ou les agriculteurs en activité.

A cet effet le nouveau programme préconise le développement de filières de formations professionnelles agricoles dans tous les CFTP existants. Pour atteindre cet objectif, il est prévu d'enrôler près de 38 000 apprenants dans l'informel agricole (et autant pour l'informel non-agricole) à l'horizon 2025. Il est aussi prévu l'octroi d'une dépense pédagogique moyenne équivalent à 10% du PIB/Habitant en 2025. Le développement de centres de vulgarisation de la technologie adapté au secteur primaire (agriculture, élevage, pêche) en lien avec les potentialités des régions est aussi envisagé. Egalement, une meilleure synergie entre le secteur de la formation et les autres départements concernés (Ministères en charge de l'agriculture, de l'action sociale, du développement à la base, de la planification...) est préconisée.

V.2. Gestion et pilotage du sous-secteur enseignements de base et secondaire

V.2.1. améliorer la gestion, les données et la planification

La gestion et le traitement de l'information doit s'inscrire dans le processus de déconcentration pour un pilotage de proximité plus efficace. Ainsi des mesures doivent être mise en œuvre tant au niveau central que dans les régions.

Concernant le système d'information, l'objectif est de redéployer le dispositif de traitement et de production des statistiques scolaires dans les régions et les inspections en vue de la pleine mise en œuvre du Système d'Informations Géographiques (dispositif de carte scolaire). Pour ce faire, ces structures déconcentrées seront équipées et un renforcement des capacités des cadres des régions sera dispensé en planification, en collecte et traitement de données statistiques.

Concernant la gestion matérielle, il s'agira de promouvoir la mutualisation des ressources matérielles afin de créer un lien entre les écoles et d'optimiser la couverture des écoles en matériel.

V.2.2. La gestion du personnel

Les ressources humaines constituent un important facteur de qualité et sont donc indispensables au système. Toute difficulté liée à ces ressources entrave son bon fonctionnement. Il est donc nécessaire d'y accorder une importance particulière et de mettre en place des mesures qui

motivent ces personnels à produire un travail de qualité. Plusieurs stratégies sont envisagées, notamment en faveur des enseignants et des personnels d'encadrement.

Tout d'abord, il faut veiller à la disponibilité de ces ressources et à la cohérence dans l'allocation des enseignants. En effet, ceci constitue un défi que le gouvernement togolais s'est engagé à relever à travers le recrutement et la formation de nouveaux enseignants ainsi que par la mise en place d'un dispositif de redéploiement des enseignants excédentaires. Par ailleurs, une étude sur la question enseignante est envisagée dans le cadre de l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA). Les conclusions de cette étude permettront de proposer d'autres mesures pour améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants et accroître leur motivation.

V.2.3. L'instauration d'une gestion participative dans les établissements scolaires

La gestion déconcentrée des établissements consacre le principe de gestion participative par leur intégration dans la communauté. Si la gestion quotidienne des établissements scolaires relève de la direction, il convient de souligner qu'au niveau de la communauté éducative locale, les comités de gestion des établissements scolaires et les associations de parents d'élèves sont des organes de supervision, de délibération, de contrôle et d'évaluation.

Concernant la gestion quotidienne et la planification des établissements, l'objectif est de poursuivre l'initiative des « projets d'école ou d'établissement » initié en 2010 en permettant d'amener un nombre croissant d'établissements scolaires à élaborer leur planification (tableaux de bord école, FASE...). Ces outils serviront de plan de développement triennal de chaque établissement scolaire, avec glissement annuel. Ce plan de développement, élaboré de concert avec la communauté éducative locale, sera communiqué à la hiérarchie et fera l'objet d'une attention particulière en ce qui concerne son adoption et le suivi de son exécution.

Concernant la supervision et le suivi au quotidien de la gestion de l'école, le gouvernement togolais a choisi d'impliquer la communauté à travers les comités de gestion des établissements scolaires (COGEP/COGERES) et les associations de parents d'élèves (APE).

Ainsi, lancé en août 2011 avec le PERI, le programme de Formation en Gestion à la Base (FGB) vient en appui au volet constructions scolaires en milieu rural.

Le programme repose sur la stratégie de construction du MEPS dans son volet renforcement institutionnel des COGEPs qui prévoit l'adoption de l'approche communautaire au niveau des sites du milieu rural. L'objectif principal du programme de formation est de renforcer les capacités des communautés et leurs COGEP pour mettre en œuvre avec succès leurs sous-projets de constructions scolaires. La méthodologie FGB est une approche de formation participative et responsabilisante, utilisant des techniques pédagogiques suffisamment adaptées aux communautés analphabètes ou semi-alphabétisées

Afin de poursuivre avec l'approche communautaire au préscolaire, primaire et secondaire, le gouvernement compte mettre l'accent sur la formation des APE, des COGEP et des COGERES afin qu'ils puissent participer activement au suivi et la gestion des établissements sur tous les aspects (financier, matériel...).

V.2.4. Renforcement du contrôle, du suivi et de l'évaluation du sous-secteur

Tout d'abord, il s'agira d'introduire la transparence et le contrôle dans la gestion des ressources. La création par décret d'une inspection générale de l'éducation (IGE) obéit à ce souci.

Au niveau central, l'Inspection Générale de l'Education a une compétence générale d'évaluation du fonctionnement des différents niveaux de décision : établissements scolaires, inspections, régions, services centraux. Des inspecteurs généraux sont répartis dans chaque région pour un contrôle de proximité. Des moyens plus conséquents leur seront donnés afin qu'ils puissent mener à bien leur mission.

Au niveau déconcentré, les inspections pédagogiques (IEPP et IESG) chargées du suivi des enseignants, se verront attribuer du matériel leur permettant de se rendre le plus fréquemment possible sur le terrain et d'effectuer un réel suivi auprès des enseignants.

Aux niveaux des établissements, dans une logique d'évaluation et de pilotage par les résultats, il est prévu d'élaborer par service, un contrat de performances avec des indicateurs et des résultats. Des cadres seront alors formés à l'élaboration et au suivi de ces contrats.

Enfin, pour améliorer la performance du système éducatif au niveau micro, il convient de poursuivre l'expérimentation de la méthodologie d'analyse des goulots d'étranglement qui permet d'identifier les obstacles ou contraintes du système éducatif qui bloque ou réduit l'accès ou la qualité du service éducatif.

V.3. Gestion et pilotage de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle

Pour le sous-programme alphabétisation et éducation non formelle une attention particulière devra être accordée au financement, au partenariat, à la stratégie du faire-faire et à la prise en charge des alphabétiseurs.

La gestion et la planification à travers l'opérationnalisation de la stratégie du faire-faire :

L'alphabétisation et l'Education Non Formelle est, le volet le moins financé dans le secteur de l'éducation. Son financement (à peu près 0,1%) est très en-dessous des recommandations de Bamako (2007) qui demandent qu'au moins 3% du budget éducatif soit alloué à l'AENF. Actuellement il fonctionne grâce à un engagement important de la société civile. Il convient non seulement d'augmenter le financement de l'Etat mais également d'opérationnaliser la stratégie du faire-faire qui propose un cadre national pour guider les actions financées par les opérateurs de la société civile avec, entre autres, l'actualisation de la cartographie des opérateurs et de l'opérationnalisation du fonds d'appui. De plus, ce cadre permet aussi de rassurer les partenaires qui auront une plus forte tendance à se lancer dans des actions d'AENF puisque guidés par un cadre étatique. Cependant la mise en place de cette stratégie sous-entend un accompagnement conséquent du gouvernement avec des appuis à la concertation et coordination des opérateurs.

Le suivi évaluation : le sous-secteur doit poursuivre la mise en place de son système d'information et de management en vue de se doter de données fiables. Des efforts ont déjà été entrepris notamment avec l'expérimentation et le lancement de la généralisation du logiciel SIM-ENF. Il s'agit alors de pérenniser ce dispositif de traitement de l'information pour arriver à une

production annuelle d'un rapport statistique. Egalement, il est prévu la mise en place d'un dispositif d'évaluation de l'impact de l'alphabétisation sur la population.

V.4. Gestion et pilotage du sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle

V.4.1. Renforcer la capacité de mobilisation des ressources financières

Les ressources financières publiques allouées au sous-secteur de l'enseignement technique restent extrêmement modestes au regard des défis auxquels doit faire face ce sous-secteur. Des financements additionnels se révèlent être une condition nécessaire à son développement. Plusieurs options ont été retenues par les autorités.

L'élaboration et la mise en place d'un cadre réglementaire destiné à organiser la réalisation d'activités génératrices de revenus au niveau des établissements devrait pouvoir aider à la mobilisation de ressources complémentaires pour ces derniers au profit d'un fonctionnement plus efficace du dispositif.

La forte implication des milieux socioprofessionnels dans le pilotage et la gestion du sous-secteur constitue également un préalable indispensable à l'amélioration de l'efficacité interne et externe du dispositif de l'ETFP et permettrait de mobiliser des financements supplémentaires. A cet égard, il a été élaboré une charte Partenariat Public/Privé. L'objectif est de rendre opérationnelle cette charte qui permettra, entre autres, de mobiliser des financements privés.

V.4.2. Relancer la mise en place des comités de gestion des établissements d'ETFP

Un plan d'action afin de relancer les activités de ces comités devrait être mis en place. On veillera à tirer les leçons des échecs passés, notamment il s'agira d'assurer un meilleur suivi des activités de ces comités et une meilleure sensibilisation des gestionnaires des établissements.

V.4.3. Renforcer le partenariat avec le monde des entreprises

Instaurer des structures de concertation et de dialogue garantissant une forte implication des opérateurs économiques, notamment dans l'organisation d'une gestion et d'un pilotage sectoriel conjoints. La charte de partenariat public-privé ainsi élaborée doit permettre :

- de renforcer les capacités de pilotage des dispositifs de formations technique et professionnelle par un meilleur suivi de l'insertion des formés sur le marché du travail et de leur productivité ;
- renforcer l'adéquation entre les formations et les besoins de développement social et économique du pays ;
- renforcer les capacités des enseignants/formateurs et des acteurs du monde professionnel (définir les modalités d'intervention et de formation des formateurs) ;
- capitaliser l'expertise du monde professionnel dans la conception de dispositifs et la mise en œuvre d'actions de DCTP ;
- favoriser et faciliter l'insertion professionnelle et l'installation des formés.

V.4.4. Renforcer le système d'information statistique

La question de la disponibilité régulière des données statistiques de base continue de se poser au niveau de l'ETFP. Cette situation rend difficile le pilotage du système d'ETFP et incertaines les analyses portant sur ce sous-secteur. Or, l'enseignement technique doit pouvoir :

- assurer un suivi efficace de ses sortants aussi bien dans la composante formelle que non formelle,
- disposer d'outils d'analyse prospectifs sur les filières et métiers porteurs et potentiellement porteurs.

Il est urgent de renforcer les services statistiques de l'ETFP afin de disposer d'informations régulières fiables et d'assurer un suivi continu de l'insertion professionnelle des sortants.

Au niveau des services statistiques et d'informations/communication, il est envisagé un renforcement des capacités des ressources humaines, en particulier dans les domaines de la collecte, l'analyse et la gestion des bases de données. Egalement, il est nécessaire de renforcer les dispositifs de collecte de données au niveau des établissements.

en ce qui concerne l'analyse de l'efficacité externe, il convient d'opérationnaliser l'observatoire de la formation pour l'emploi de l'enseignement technique afin qu'il participe à l'organisation des enquêtes de suivi professionnel en lien avec l'ANPE.

V.4.5. Renforcer le contrôle et l'évaluation du sous-secteur

Le système ETFP dispose de 3 inspections : une à Lomé (pour les régions de Golfe, Maritime et plateaux), une à Sokodé (pour la région Centrale) et une à Kara (pour les régions Kara et Savanes). Cependant, les établissements étant répartis sur toute l'étendue du territoire, les inspecteurs doivent disposer de moyens conséquents pour pouvoir assurer un contrôle de proximité.

C'est pourquoi, il est prévu un appui à la déconcentration des services ainsi que la construction de nouvelles inspections pour le renforcement du contrôle des enseignants par les inspections.

V.5. Gestion et pilotage du sous-secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche

V.5.1. Améliorer le pilotage et la gestion de l'enseignement supérieur

Dans le but d'améliorer le pilotage stratégique et la gestion du système, il s'agira de :

- systématiser le renforcement des capacités managériales du personnel en charge du pilotage et de la gestion au niveau central et dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- mettre en place un système d'information statistique pour la gestion de l'enseignement supérieur ;
- aménager un cadre pour la participation du secteur privé dans le pilotage du système ;
- renforcer la coopération avec l'ensemble des partenaires institutionnels du système éducatif

- reformater les structures de gouvernance et de mécanismes d'exercice de la gouvernance de l'ensemble du système d'enseignement supérieur ;
- mettre en place des dispositifs performants pour l'évaluation régulière de l'efficacité du système d'enseignement supérieur et de la recherche ;
- promouvoir un cadre de gestion prospective des compétences au regard des évolutions des exigences de l'environnement socioéconomique ;
- instaurer les systèmes d'audits réguliers, des audits des universités publiques et des établissements d'enseignement supérieur.

Au plan financier, il s'agira de :

- rationaliser le système d'allocation des ressources publiques aux institutions d'enseignement supérieur ;
- systématiser la responsabilisation et les audits dans le système

Au plan de la gestion de la dépense sociale

Il s'agira essentiellement de :

- définir des critères d'attribution de bourses basées sur le mérite et les filières porteuses
- maîtriser les dépenses sociales en faisant participer les utilisateurs des services sociaux des universités

V.5.2. Promouvoir la bonne gouvernance des universités

Il s'agira de :

- renforcer les cadres de concertation avec les différentes composantes de la communauté universitaire ;
- mettre en place une véritable politique de gestion des ressources humaines avec un système de mérite et de reconnaissance pour les membres de la communauté universitaire (enseignants, personnel d'appui, étudiants) ;
- restructurer l'Organigramme du MESR en l'adaptant à la nouvelle vision du sous-secteur (en cours) ;
- contrôler les institutions privées de l'Enseignement Supérieur en mettant en place un cadre légal et rigoureux de leurs activités académiques (en cours par l'adoption d'un référentiel sur les privées suivant les normes du CAMES).
- inciter les institutions supérieures privées à se doter d'enseignants permanents
- mettre en place un cadre de désignation des Présidents des Universités et des Directeurs des Ecoles par élection

V.5.3. Amélioration de la qualité et la performance du système

L'amélioration de la qualité et de la performance du système exige de :

- développer une politique de formation des enseignants du supérieur ;
- développer et mettre en œuvre une vraie politique de recherche et développement dans les universités du Togo ;
- mettre en place un système d'évaluation de performance dans les universités

V.5.4. Renforcer le contrôle et l'évaluation du sous-secteur

Il s'agira d'introduire la transparence et le contrôle dans la gestion des ressources. La création par décret d'une inspection des services¹⁷ obéit à ce souci. Les contrôles seront effectués à deux niveaux. Au niveau interne, l'Inspection des Services aura une compétence générale d'évaluation du fonctionnement des différents niveaux de décision, écoles, instituts, facultés et centres de formation universitaire. Au niveau externe, les budgets alloués aux universités au titre de subventions pour le fonctionnement seront rendus publics.

V.6. Facteurs de risque

La stratégie inscrite dans le plan sectoriel rénové est très ambitieuse. Cette ambition si elle est la seule réponse possible face à l'ampleur du défi de développement qualitatif et quantitatif du système éducatif, suppose, pour sa réalisation, une modification radicale dans la gestion et le pilotage, la mise en œuvre et le suivi des programmes et des réformes. Les principaux risques de la stratégie sont de plusieurs ordres.

V.6.1. Communication

Le premier risque de la stratégie est lié à l'absence d'information et de sensibilisation des acteurs du système éducatif sur les réformes (redoublement, gestion communautaire des ressources éducatives,...). La mise en œuvre d'une politique de communication efficace envers toutes les parties prenantes constitue une mesure possible d'appropriation du processus.

V.6.2. Capacité de mise en œuvre

Le deuxième risque est lié aux capacités de mise en œuvre de cette stratégie ambitieuse. La faiblesse des capacités de l'administration a été identifiée comme un obstacle majeur au développement d'autant plus que l'opérationnalisation de la stratégie accroît considérablement la charge de travail des administrations concernées. La mise en œuvre de la stratégie risque donc d'être affectée par un défaut dans l'exécution des programmes. Un meilleur renforcement des capacités du système au niveau central et déconcentré devrait permettre une meilleure capacité d'exécution physique et financière des activités des programmes.

Comme palliatifs aux risques liés aux réformes importantes (réduction des redoublements par exemple), il faut programmer des formations continues pour l'ensemble du personnel d'encadrement, revoir les modules de formation dans les ENI et renforcer les capacités de pilotage et de gestion du système éducatif.

V.6.3. Social

Il y a le risque lié à l'instabilité du système éducatif. Chaque année scolaire connaît des perturbations par des grèves répétées concernant des revendications d'ordre salarial, statutaire du personnel enseignant d'une part, et d'ordre social pour les étudiants d'autre part. Malgré la mise en place de cadres permanents de concertation gouvernement/ syndicats d'enseignants et

¹⁷ Décret n° 2012-006/PR portant organisation des départements ministériels du 7 mars 2012

universités/ étudiants, ces grèves constituent un risque sérieux dans l'atteinte des résultats du nouveau programme.

Parmi les réponses possibles figurent le renforcement de ces cadres partenariaux et de concertation qui favorisent le dialogue avec les enseignants et les étudiants, une meilleure stratégie de communication envers la société civile et davantage de coordination des actions des différents départements. Ainsi, la prévision et la gestion des conflits s'imposent à tous les niveaux du système éducatif.

V.6.4. Financier

Le ralentissement dans la mise en œuvre des réformes macroéconomiques, structurelles, et notamment des finances publiques peut entraver l'exécution du programme.

Les conséquences de la difficulté d'exécution de ces réformes seraient la déstabilisation, la perte de compétitivité et partant, le ralentissement de la croissance économique. L'insuffisance dans la mobilisation et l'allocation des ressources qui ne respecteraient pas les priorités de la stratégie affecteraient la réalisation de l'ensemble des objectifs sur le plan quantitatif (fonctionnarisation/contractualisation des enseignants communautaires, embauche des nouveaux enseignants,...) et sur le plan qualitatif (affectations des moyens pédagogiques, dotation en équipement,..). Une meilleure mobilisation des ressources à la fois interne et externe constitue une stratégie d'atténuation de ce risque majeur.

CHAP 6 COUTS ET FINANCEMENT DU PSE

VI.1 Ressources publiques anticipées

Les ressources espérées pour le secteur ont été estimées à partir d'un Modèle de simulation du financement de l'éducation (MSFE). Les projections du modèle vont jusqu'en 2025 et s'appuient sur les données budgétaires de l'année de base 2011. Elle emprunte les hypothèses du scénario de référence de la Stratégie de croissance accélérée et de la promotion de l'emploi 2013 - 2017 (SCAPE). C'est-à-dire :

- Un taux de croissance économique annuel moyen de 5,9% jusqu'en 2017 qui a été prolongé jusqu'en 2025 en l'absence d'autres prévisions et ses répercussions sur le montant du PIB
- Des recettes fiscales et non fiscales (hors dons) en augmentation de 18,2% du PIB en 2011 à 19,5% en 2016 puis à 19,8% en 2025
- Une allocation de 27,7% des dépenses courantes de l'Etat, hors dette, au secteur de l'éducation telle que protégée dans la SCAPE et supposée ensuite être maintenue puis portée à 28%.

Ressources anticipées en milliards de F CFA 2011	2011	2014	2015	2016	2025
PIB	1 743,3	2 062,6	2 186,3	2 315,3	3 881,0
Taux de croissance réel moyen du PIB (%)		5,9%			
PIB par habitant en FCFA	273 995	298 975	308 580	318 252	424 173
Ressources internes de l'Etat en % du PIB	18,2%	19,2%	19,4%	19,5%	19,8%
Ressources internes de l'Etat	316,5	395,6	424,2	452,5	769,1
Dépenses courantes hors dette de l'Etat en % des ressources internes	83,6%	76,6%	77,6%	78,0%	78,5%
Dépenses courantes hors dette de l'Etat	264,6	303,2	329,1	352,9	603,9
Dépenses courantes d'éducation en % dépenses courantes hors dette de l'Etat	27,6%	27,7%	27,7%	27,7%	28,0%
Ressources pour les dépenses courantes d'éducation	72,9	83,9	91,1	97,8	169,1

Source : Modèle de simulation financière de l'éducation octobre 2013

Les hypothèses retenues laissent espérer, pour la période 2014 – 2016, des ressources en constante augmentation pour le secteur de l'éducation.

VI.2 Ressources attendues des PTF

Les prévisions de financement extérieurs sont essentiellement constituées par :

- les financements des PTF et des ONG en cours d'exécution dans le cadre de la mise en œuvre de projets d'investissement sectoriels,

- le financement de 27,8 millions de dollars attendu du Partenariat Mondial pour l'Education, et
- le financement en cours d'approbation de l'AFD à hauteur de 8 millions d'euros pour appuyer la réforme des collèges.

Des financements extérieurs espérés, ci-après listés, n'ont pas été pris en compte en raison d'incertitude sur leur mobilisation ou de la méconnaissance de leurs points d'application :

- le financement espéré de la Banque allemande de développement (KfW) mis en œuvre par la GIZ pour le développement de la formation professionnelle duale assujettie à une décision devant intervenir en fin d'année
- le financement régional de la Banque mondiale qui sera octroyé à l'issue d'un concours pour lequel le projet de recherche et de formation aux métiers de l'aviculture présenté par le Togo a été présélectionné en octobre 2013
- Le financement de 10 millions d'Unité de Compte de la BAD programmé à compter de 2014 par la Banque Africaine de Développement pour l'enseignement supérieur.

VI.3. Nouvelle approche budgétaire

La démarche budgétaire utilisée pour le PSE situe les ministères en charge du secteur et leurs partenaires techniques et financiers dans une programmation budgétaire triennale à horizon glissant.

Elle requiert l'élaboration de budgets sectoriels annuels cohérents avec le CDMTE en vigueur. Dans cette perspective, les responsables de l'élaboration et de l'analyse de l'exécution des budgets doivent être formés à l'utilisation d'outils de programmation et de suivi budgétaire et coordonner l'élaboration des budgets de leurs ministères respectifs. Le suivi de ce processus constitue un point capital pour les instances de pilotage et de coordination du PSE.

VI.4. Le Cadre de Dépense à Moyen Terme de l'Education

VI.4.1. Constitution du CDMTE

Le Cadre de Dépense à Moyen Terme de l'Education (CDMTE) pour les années 2014 à 2016 représente le budget total du PSE. Il est établi sur la base de deux sources :

- Le Modèle de simulation statistique et financière 2012 – 2025 élaborée en octobre 2013 qui fournit les données sur le budget de fonctionnement du secteur et
- le Plan Triennal d'Activités Budgétisées 2014 – 2016 (PTAB) élaboré en Novembre 2013 qui récapitule l'ensemble des investissements du secteur financés par :
 - o le budget d'investissement de l'Etat (BIE)
 - o les projets et programmes des PTF du secteur
 - o le financement attendu du Partenariat Mondial pour l'Education pour la période 2014 - 2016 (PME 2) et
 - o les financements complémentaires à rechercher (AR)

L'ensemble des données budgétaires du secteur sont rassemblées dans un fichier Excel qui permet de relier les données entre elles : liaisons entre le Modèle de simulation financière et le Plan Triennal d'Activités Budgétisé et liaisons entre le CDMTE et les deux éléments précédents.

Le financement du budget de fonctionnement du secteur est imputé à hauteur de 96,65% au Budget de l'Etat. Il est attendu que le Budget Etat finance de plus en plus de dépenses d'investissement.

VI.4.2. Financement du CDMTE par budget et bailleur

COÛT ET FINANCEMENT DU CDMTE 2014 – 2016

BUDGET	Fonctionnement (Modèle)			Investissement (PTAB)			Total Fonct. + Inv.		
	000 F CFA	USD	%	000 F CFA	USD	%	000 FCFA	USD	%
Total	284 093 906	584 539 874	100,0%	91 229 768	187 710 598	100,0%	375 323 674	772 250 472	100,0%
Budget Etat	274 581 471	564 967 481	96,7%	14 091 948	28 995 009	15,4%	288 673 419	593 962 490	76,9%
PTF	0	0	0,0%	56 473 801	116 198 158	61,9%	56 473 801	116 198 158	15,0%
A rechercher	9 512 435	19 572 393	3,3%	20 664 019	42 517 431	22,7%	30 176 454	62 089 824	8,0%

Source : CDMTE janvier 2014

Le budget de l'Etat, sur ressources intérieures, couvre 76,9% du coût du PSE. Cela représente 15,4% des coûts d'investissement et 96,7% des coûts de fonctionnement.

Cette répartition du budget de l'Etat rend les financements obtenus ou espérés des PTF d'autant plus décisifs pour l'atteinte des objectifs sectoriels.

VI.4.3. Financement du CDMTE par programme et budget

FINANCEMENT DU CDMTE/PSE PAR PROGRAMME ET PAR BAILLEUR EN MILLIER DE FCFA

BUDGET	FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT					TOTAL	
	B. ETAT	A RECHERCHER	TOTAL	%	B. ETAT	PTF	A RECHERCHER	TOTAL	%	MONTANT	%
BAILLEUR PROGRAMME											
Préscolaire	5 809 425	201 258	6 010 683	2,1%	477 389	1 517 070	1 262 451	3 256 910	3,4%	9 267 593	2,4%
Primaire	132 976 301	4 606 751	137 583 052	48,4%	1 889 439	20 435 604	4 880 750	27 205 793	28,6%	164 788 845	43,4%
Formation des maîtres	542 149	18 782	560 931	0,2%	1 656 000	3 452 276	0	5 108 276	5,4%	5 669 207	1,5%
AENF	3 442 007	119 243	3 561 250	1,3%	0	1 831 181	888 946	2 720 127	2,9%	6 281 377	1,7%
Secondaire général 1	38 897 330	1 347 536	40 244 866	14,2%	4 911 160	12 504 857	2 594 559	20 010 576	21,0%	60 255 442	15,9%
Secondaire général 2	24 892 972	862 377	25 755 349	9,1%	1 264 960	0	3 486 553	4 751 513	5,0%	30 506 862	8,0%
ETFP	19 078 352	660 939	19 739 291	6,9%	2 920 000	3 035 215	2 070 560	8 025 775	8,4%	27 765 066	7,3%
Enseignement supérieur	47 419 463	1 642 771	49 062 234	17,3%	973 000	5 111 410	940 500	7 024 910	7,4%	56 087 144	14,8%
Recherche	1 523 472	52 778	1 576 250	0,6%	0	0	1 738 000	1 738 000	1,8%	3 314 250	0,9%
Gestion Sectorielle	0	0	0	0,0%	0	12 552 845	2 801 700	15 354 545	16,1%	15 354 545	4,0%
TOTAL	274 581 471	9 512 435	284 093 906	100,0%	14 091 948	60 440 458	20 664 019	95 196 425	59,8%	379 290 331	100,0%

Source : CDMTE 2014 – 2016 janvier 2014

Les allocations de fonctionnement prévisionnelles pour l'éducation de base (préscolaire, primaire, formation des maîtres, alphabétisation et enseignement non formel) représentent 53% du budget de du PSE.

Le deuxième poste est celui de l'enseignement supérieur, hors ressources propres des universités, avec 17,3% des allocations de fonctionnement dont environ 35% sont consacrées aux bourses des étudiants.

Le premier cycle de l'enseignement secondaire général qui occupe le troisième rang, reste modestement pourvu avec 14,2% des allocations de fonctionnement du PSE.

Il est suivi par le second cycle de l'enseignement général qui mobilise 9,1% des dépenses courantes.

L'ETFP reçoit, pour sa part, 6,9% des allocations de fonctionnement.

Les allocations budgétaires à la gestion sectorielle ont été intégrées aux allocations destinées aux différents niveaux d'enseignement par le biais des salaires du personnel administratifs et des dépenses administratives et pédagogiques qui y sont rattachés.

Au niveau des investissements, sous réserve de la mobilisation des financements à rechercher et du financement du Partenariat Mondial pour l'Education, ceux destinés au primaire représentent 37,9% du PTAB.

Ils précèdent les investissements en faveur de l'ETFP qui s'élèvent à 20,9% des investissements de la période

Le premier cycle du secondaire général, appuyé par l'AFD, bénéficie de 21,0% des investissements. Le secondaire général deuxième cycle par contre ne bénéficie d'aucun financement externe, les investissements programmés à son profit sont soit inscrits au Budget Investissement Etat (26,6%) soit en financement à rechercher (73,4%). Ils représentent 5% des allocations d'investissement du secteur.

Les investissements imputés à la gestion sectorielle atteignent 16,1% des investissements en raison notamment du poids des frais de gestion des projets d'investissement sectoriels et de leurs provisions pour imprévus qui s'élèvent à 7,35% des investissements, soit plus de 50% du montant des investissements de la gestion sectorielle.

VI.5 Evolution des dépenses courantes

La part des dépenses d'éducation dans les dépenses courantes de l'Etat est stable sur le triennat du PSE à 27,9%. Les augmentations attendues résultent donc de la croissance projetée du PIB qui se situe à 5,9% par an. Il est cependant prévu que les allocations d'investissement croissent plus que celles destinées au fonctionnement.

VI.5.1. Evolution des dépenses courantes par programme

Le niveau préscolaire croît de 1,7% en 2011 à 2,3% en 2016. L'enseignement primaire passe de 47,5% en 2011 à 49,1% en 2014 puis décroît pour arriver à 47,7% en 2016. Le budget de formation initiale des maîtres diminue progressivement de 3% en 2014 et à 1% en 2016. La part

de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle est décuplée entre 2011 (0,1%) et 2014 (1,1%) pour atteindre ensuite 1,4% en 2016.

Les dépenses récurrentes du premier cycle du secondaire constituent 14,9% du budget de fonctionnement 2011. Elles fléchissent à 13,6% en 2014 et remontent à 14,7% en 2016.

Les dotations du second cycle du secondaire général sont en diminution constante jusqu'en 2025 : de 11,6% en 2011 elles descendent à 9,2% en 2014 et à 8,9% en 2016.

Les moyens de fonctionnement de l'Enseignement Technique et Professionnel sont progressivement renforcés pour accompagner le renforcement des filières agricoles et industrielles. Ils évoluent de 6,1% en 2011 vers 6,8% en 2014 et 7,1% en 2016.

L'Enseignement supérieur et la recherche retrouvent leur quotepart de 2011 (17,8%) en 2015 avant de décroître régulièrement jusqu'en 2025.

Les arbitrages financiers pour les dépenses courantes sont visualisés dans le tableau ci-après.

EVOLUTION DES DEPENSES COURANTES PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT en milliards de FCFA

Evolution dépenses courantes Niveau d'études	2 014		2 015		2 016	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Petite enfance	1,759	2,0%	1,992	2,1%	2,260	2,3%
Primaire	44,007	49,1%	45,902	48,5%	47,674	47,7%
Secondaire général 1er cycle	12,181	13,6%	13,361	14,1%	14,702	14,7%
Secondaire général 2nd cycle	8,256	9,2%	8,572	9,1%	8,927	8,9%
ETFP	6,060	6,8%	6,562	6,9%	7,118	7,1%
ENI	0,227	0,3%	0,196	0,2%	0,138	0,1%
Enseignement supérieur et recherche	16,104	18,0%	16,860	17,8%	17,674	17,7%
Alphabétisation et éducation non formelle	0,994	1,1%	1,182	1,2%	1,386	1,4%
Total en milliards de F CFA	89,587	100,0%	94,627	100,0%	99,880	100,0%

Source : Modèle de simulation octobre 2013

VI.5.2. Evolution des dépenses courantes par nature de dépenses

Le scénario retenu projette une diminution de la part des dépenses salariales des enseignants et des non enseignants au profit des autres dépenses de fonctionnement. La part de ces dernières dans le montant total des dépenses courantes est majorée de 1,4 point entre 2014 et 2016 où elle s'élève à 23,6% des dépenses récurrentes.

EVOLUTION DES DEPENSES COURANTES EN 000 FCFA

NATURE DES DEPENSES	2 014	2 015	2 016	Total K FCFA	Total USD
Dépenses courantes totales	89 586 920	94 627 066	99 879 920	284 093 906	584 539 874
Dont dépenses salariales	69 103 811	72 303 696	75 648 371	217 055 879	446 605 202
%	77,1%	76,4%	75,7%	76,4%	
Dont dépenses non salariales	20 483 109	22 323 369	24 231 549	67 038 027	137 934 672
%	22,9%	23,6%	24,3%	23,6%	

Source : Modèle de simulation octobre 2013

VI.6. Budget d'investissement du PSE

VI.6.1. Le Plan Triennal d'Activités Budgétisé

Le budget d'investissement du PSE est exposé dans le Plan Triennal d'Activité Budgétisé (PTAB) qui est en Annexe.

Le PTAB détaille l'ensemble des investissements du PSE par programmes et sous programmes qui correspondent aux niveaux d'études du modèle de simulation financière de l'éducation. Il comprend en plus, un programme transversal relatif à la gestion sectorielle qui regroupe les activités de pilotage et de gestion qui ne sont pas directement imputables à l'un des niveaux d'enseignement.

Les activités du PTAB ont été identifiées en fonction des objectifs retenus et des stratégies sélectionnées dans la Note de cadrage sectoriel et en regard des projets et programmes en cours d'exécution. Les investissements prévus dans la simulation financière ont été repris dans le PTAB.

L'agencement de toutes les activités des bailleurs par niveau d'études et par volet permet d'identifier les activités dont la coordination doit être organisée par les ministères sectoriels avec le concours des PTF qui y contribuent.

La présence d'activités prioritaires, sans financement, qui ont été retenues aux fins de l'atteinte des objectifs sectoriels fait du PTAB un outil de ciblage des interventions à soutenir par des bailleurs potentiels.

Les investissements du PSE s'élèvent à 95 milliards de FCFA (\$US 202 millions), dont 23,2% sans financement, après la prise en compte de l'apport attendu du PME.

VI.6.2. Répartition des investissements par nature de dépense

REPARTITION DES ALLOCATIONS DU PTAB PAR NATURE DE DEPENSE

CODE DEPENSE	NATURE DEPENSE	2014	2015	2016	TOTAL	%
	TOTAL GENERAL	65 285 880	51 541 914	38 787 999	95 196 425	100%
	S/TOTAL FONCTIONNEMENT	13 296 550	12 165 010	9 315 498	34 777 057	36,5%
11	Salaires	334 016	259 942	112 868	706 826	0,7%
12	Formations	4 132 416	4 207 616	2 362 270	10 702 302	11,2%
13	Bourses et aides diverses	249 479	269 734	291 167	810 380	0,9%
14	Subventions de fonctionnement	740 257	630 257	630 257	2 000 772	2,1%
15	Autres dépenses de fonctionnement	7 840 381	6 797 460	5 918 935	20 556 777	21,6%
	S/TOTAL INVESTISSEMENT	25 994 665	19 688 452	14 736 251	60 419 368	63,5%
21	Etudes architecturales et techniques	979 415	592 657	554 350	2 126 423	2,2%
22	Travaux de génie civil	13 134 650	10 703 627	8 525 051	32 363 328	34,0%
23	Equipements et mobilier	6 572 268	4 412 804	2 745 546	13 730 618	14,4%
24	Manuels et matériels didactiques	2 335 095	1 900 398	1 101 397	5 336 890	5,6%
25	Services de spécialistes	2 973 237	2 078 967	1 809 907	6 862 110	7,2%

Source : CDMTE 2014 – 2016 janvier 2014

Les allocations du budget d'investissement par nature de dépenses sont en faveur des investissements (63,7% du budget). Les dépenses de fonctionnement qui accompagnent la mise en œuvre des programmes et projets d'investissement représentent 36,3% du budget d'investissement. Parmi elles les dépenses de fonctionnement *stricto sensu* constituent 23,8% du budget d'investissement contre 9,3% pour les dépenses de formation initiale et continue. Les salaires (0,8% du budget) sont ceux de contractuels affectés à la gestion des projets ou de techniciens pris en charge par les communautés pour les appuyer dans le processus de constructions scolaires.

VI.6.3. Financement des investissements

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PAR PROGRAMME ET PAR BAILLEUR EN MILLIERS DE FCFA

BAILLEUR	PROGRAMME	Pré scolaire	Primaire	Formation Maîtres	AENF	Secondaire Cycle 1	Secondaire Cycle 2	ETFP	Enseignement Supérieur	Recherche	Gestion sectorielle	TOTAL	%
	%	3,4%	28,6%	5,4%	2,9%	21,0%	5,0%	8,4%	7,4%	1,8%	16,1%	100,0%	
TOTAL		3 256 910	27 205 793	5 108 276	2 720 127	20 010 576	4 751 513	8 025 775	7 024 910	1 738 000	15 354 545	95 196 425	100,0%
BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'ETAT		477 389	1 889 439	1 656 000	0	4 911 160	1 264 960	2 920 000	973 000	0	0	14 091 948	14,8%
PARTENARIAT MONDIAL POUR L'EDUCATION FUTUR PROJET		167 752	6 667 635	2 687 840	407 750	0	0	0	0	0	3 557 956	13 488 933	14,2%
AIDE ET ACTION		166 706	167 250	0	0	45 569	0	0	0	0	265 411	644 936	0,7%
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT / FORM PROF		0	0	0	0	0	0	2 992 215	0	0	643 166	3 635 381	3,8%
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT REFORME COLLEGES		0	0	514 900	0	3 101 411	0	0	0	0	1 631 345	5 247 656	5,5%
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT 3		0	2 690 814	0	0	3 708 216	0	0	0	0	2 006 430	8 405 460	8,8%
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT 4		0	2 385 857	0	249 386	3 500 679	0	0	0	0	1 958 515	8 094 437	8,5%
BORNEFONDEN (DANEMARK)		507 702	840 106	21 736	15 414	1 858 583	0	0	0	0	76 405	3 319 945	3,5%
HANDICAP INTERNATIONAL		0	62 000	13 300	0	0	0	43 000	0	0	0	118 300	0,1%
IDA : PROJET D'EXCELLENCE PASTORAL		0	0	0	0	0	0	0	4 000 000	0	0	4 000 000	4,2%
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL		0	716 830	0	0	0	0	0	0	0	0	716 830	0,8%
PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE IDA		0	641 150	0	0	0	0	0	0	0	0	641 150	0,7%
ONG PLAN TOGO		35 300	870 755	34 500	0	0	0	0	0	0	53 000	993 555	1,0%
PARTENARIAT MONDIAL POUR L'EDUCATION PROJET PERI		0	3 532 257	180 000	5 000	0	0	0	0	0	1 310 499	5 027 756	5,3%
SERVICE DE COOPERATION ET D'ACTION CULTURELLE - FRANCE		0	0	0	0	0	0	0	1 111 410	0	347 876	1 459 286	1,5%
UNESCO		0	0	0	192 929	0	0	0	0	0	190 035	382 963	0,4%
UNICEF		639 610	1 860 950	0	960 703	0	0	0	0	0	512 208	3 973 471	4,2%
COMMUNAUTE		0	0	0	0	290 400	0	0	0	0	0	290 400	0,3%
FINANCEMENT A RECHERCHER		1 262 451	4 880 750	0	888 946	2 594 559	3 486 553	2 070 560	940 500	1 738 000	2 801 700	20 664 019	21,7%
%		38,8%	17,9%	0,0%	32,7%	13,0%	73,4%	25,8%	13,4%	100,0%	18,2%	21,7%	

Source : CDMTE 2014 -2016 janvier 2014

L'enseignement préscolaire représente 3,4% du budget d'investissement. Son financement est déficitaire de 38,8%. Le financement des Centres communautaires est à la charge de l'Etat. Les activités non couvertes concernent l'éducation parentale, les jardins d'enfants en zone urbaine, la formation des enseignants, les matériels pédagogiques et les cantines.

Le primaire appuyé par le Budget d'investissement de l'Etat et dix des quatorze bailleurs du secteur reflète la priorité qui lui est généralement conférée par le gouvernement et par les PTF. Il reçoit 28,6% des allocations d'investissement. Cependant 17,9% de ses besoins sont sans financement. Il s'agit essentiellement des cantines scolaires et des uniformes gratuits aux nécessiteux, de l'actualisation de la carte scolaire, d'études de gestion et de l'appui à l'élaboration et au suivi de projets d'écoles.

Le financement de la formation initiale des maîtres qui représente 5,4% des investissements est entièrement assuré.

L'alphabétisation et l'enseignement non formel ont 2,9% du budget d'investissement. Les financements à rechercher constituent 32,7% de cette masse. Les activités à financer sont constituées par l'aménagement de centre d'alphabétisation, l'élaboration de supports d'alphabétisation en nouvelles langues, l'apprentissage de la langue française à partir des acquis de l'alphabétisation, la vulgarisation des procédures du 'faire faire', la mise en place d'un système de suivi – évaluation, et l'élaboration de procédures fiduciaires pour le fonds d'appui à l'AENF.

L'enseignement secondaire général du 1^{er} cycle est fortement doté avec 21,0% du budget d'investissement. Le manque de financement se situe à 13,0% de ce budget. Les activités dont le financement n'est pas mobilisé sont l'actualisation des programmes d'enseignement ; la rédaction des manuels et guides ; le suivi – évaluation des élèves ; le renforcement logistique de l'encadrement pédagogique ; la création de bibliothèque set de salles de sciences ; l'introduction des TIC ; l'appui à la scolarisation des filles ; les aides aux nécessiteux, et l'appui à l'élaboration de projets d'école.

Le second cycle de l'enseignement secondaire général ne reçoit pas d'appui de PTF. Sa part dans les investissements est de ce fait assez faible : 5,0% et manque très fortement de financement : 73,4%. Les activités dont le financement est recherché sont : la formation continue des enseignants ; l'évaluation des élèves et des enseignants ; l'actualisation des programmes d'enseignement ; l'acquisition de manuels scolaires, la création de bibliothèques et de laboratoires de sciences ; l'introduction des TIC ; le renforcement de l'encadrement pédagogique et l'appui aux projets d'école.

Les activités programmées pour la formation technique et professionnelle constituent 8,4% du budget d'investissement. Parmi elles, 25,8% ne sont pas financées. Il s'agit de : soutien aux apprentis en difficulté ; appui à la diversification des formations des apprentis ; développement de l'APC ; extension de la formation duale ; renforcement de la formation des apprentis ; formation des enseignants et de l'encadrement pédagogique ; renforcement de l'orientation scolaire et professionnelle ; santé en milieu scolaire ; introduction des TIC dans les formations ; validation des acquis de l'expérience ; incitation des filles à suivre les formations industrielles ; aide aux nécessiteux ; éducation inclusive ; infrastructures administratives centrales et régionales ; promotion de la gestion axée sur les résultats ; suivi des sortants ; amélioration de la gouvernance des établissements et promotion du partenariat public – privé.

L'enseignement supérieur avec 7,4% et la recherche avec 1,8% du budget d'investissement, n'ont pas de fonds pour 13,4% et 100% de leurs activités respectives. Au niveau de l'enseignement

supérieur les activités non couvertes sont essentiellement : la formation initiale et continue d'enseignants, le renforcement de l'orientation scolaire et universitaire ; le pilotage de l'enseignement supérieur et la privatisation de la gestion des œuvres sociales universitaires. Les activités non prise en charge au niveau de la recherche sont : le renforcement du cadre institutionnel et de la gouvernance de la recherche ; la construction et l'équipement de locaux administratifs et le financement de trois axes prioritaires de la recherche à savoir la recherche agronomique, la recherche en santé et la recherche sur les changements climatiques.

La gestion sectorielle bénéficie de 16,1% des investissements du PSE. Ils sont constitués pour plus de leur moitié par les ressources allouées à la gestion des projets et aux réserves constituées pour couvrir les imprévus physiques et les augmentations de coûts de ces projets. Une part de 18,2% de ce budget n'est pas financée. Elle concerne majoritairement les activités liées à : la formation à l'élaboration de contrats de performance, la mise en place de SIG et le renforcement des capacités de planification ; le renforcement des procédures de préparation et d'exécution des budgets, la promotion de la gestion participative ; le renforcement de la gestion des ressources humaines ; la formation en gestion d'établissement ; la réhabilitation et la construction de locaux administratifs centraux et déconcentrés et l'équipement des services administratifs.

CHAP 7 MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION DU PLAN SECTORIEL DE L'EDUCATION

Tout programme qui n'est pas accompagné au préalable d'un dispositif de suivi-évaluation risque de ne pas atteindre les objectifs visés et peut ne pas être exécuté dans les délais prévus.

La réussite des réformes dépend de l'accès et de l'utilisation des outils mis à la disposition des acteurs pour le suivi-évaluation. La non-appropriation de ces outils peut compromettre l'exécution. Ainsi, la mise en place de mesures d'accompagnement et le respect du dispositif de suivi-évaluation contenu dans la présente stratégie s'avèrent être des atouts pour l'atteinte des objectifs visés par la stratégie.

VII.1. Dispositif central et déconcentré

Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des activités donnent aux structures responsables du pilotage et de gestion du système éducatif et à l'ensemble de leurs partenaires, les moyens d'améliorer la prestation des services éducatifs, de rendre compte aux parties prenantes, de tirer des leçons au cours du processus, et partant d'apporter les corrections ou améliorations nécessaires pour une meilleure réalisation des objectifs du programme. Pour un suivi efficace de la mise en œuvre du Plan Sectoriel de l'Education, il est préconisé le maintien et l'amélioration du dispositif de suivi et d'évaluation¹⁸ existant repris comme suit :

- au niveau central :
 - Le comité sectoriel de pilotage (CSP)
 - Le secrétariat technique permanent (STP)
 - Les comités ministériels de coordination et de suivi (CMCS)
- Au niveau déconcentré :
 - Les comités régionaux de coordination et de suivi (CRCS)
 - Les comités locaux d'éducation (CLE)
 - Les comités de gestion (CG) des établissements

VII.1.1. Le comité sectoriel de pilotage (CSP)

Le comité sectoriel de pilotage est l'organe de coordination, de supervision et d'évaluation des activités mises en œuvre dans le cadre du PSE. A ce titre, il :

- veille à la conformité des actions avec les objectifs du PSE ;
- assure la coordination générale des actions des différents partenaires publics et privés au niveau central, déconcentré et local ;
- adopte les plans d'actions et budgets annuels et veille à la conformité de leur exécution aux engagements pris ;
- suit l'exécution des programmes et plans d'actions, sur la base d'indicateurs de performance préétablis ;
- supervise l'organisation et le déroulement des revues sectorielles annuelles ;
- veille à la cohérence de la politique sectorielle avec la stratégie de réduction de la pauvreté;

¹⁸ Décret N°2012-007/PR fixant le cadre institutionnel de pilotage du Plan Sectoriel de l'Education du 7 mars 2012

- suit l'élaboration, la validation et la mise en œuvre des stratégies sectorielles ;
- suit l'élaboration des budgets programmes et des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) pour arrimer l'exécution des plans sectoriels au budget annuel ;
- apprécie l'alignement avec les principes et engagements de la Déclaration de Paris et du programme d'actions d'Accra ;
- établit l'état d'avancement et les bilans de mise en œuvre des différentes politiques et programmes sectoriels ;
- assure le suivi des objectifs du millénaire pour le développement en matière d'éducation ;
- met à jour et suit les tableaux de bord sectoriels qui seront définis en collaboration avec le secrétariat technique du DSRP ;
- transmet à temps, les tableaux de bord remplis au secrétariat du DSRP ;
- suit les réformes sectorielles en collaboration avec le secrétariat permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers ;
- coordonne les actions des donateurs intervenant dans le secteur ;
- collabore avec la direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale pour affiner les indicateurs et améliorer la qualité des données statistiques ;
- assure la centralisation des informations de suivi au niveau du secteur ;
- facilite la communication des informations relatives au secteur, aux ministères chargés des finances et de la planification pour un suivi intégré des questions de développement et des finances publiques ;
- fournit les informations ou documentations nécessaires à l'élaboration de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté ;
- établit le rapport bilan du secteur portant sur l'année n-1 pour alimenter la revue du DSRP ;
- propose un plan d'actions prioritaires (PAP) pour le secteur, couvrant les années n+1 à n+3 pour alimenter le PAP-DSRP.

VII.1.2. Le Secrétariat Permanent (STP)

Le STP est l'organe administratif et technique qui anime le dispositif national de pilotage du PSE. Il est rattaché au ministre des enseignements primaire et secondaire. Il assure pour le compte du comité sectoriel de pilotage (CSP) la coordination de la mise en œuvre de l'ensemble des activités du PSE.

Egalement, il assure la réalisation d'études sectorielles ou thématiques, permettant d'orienter la définition de la politique sectorielle de l'éducation. Il est composé de statisticiens et économistes, spécialistes de l'éducation et des responsables des différents programmes du PSE. Le responsable du Secrétariat Technique Permanent, assure le secrétariat technique du CSP.

A ce titre, il réalise tous les trois ans un diagnostic sectoriel sur l'état de l'ensemble du système éducatif, notamment en ce qui concerne i) les contraintes démographiques et économiques, ii) l'effort financier national pour l'éducation et la répartition des ressources entre les sous-secteurs de l'éducation, iii) les modes d'organisation dans la production des services éducatifs aux différents niveaux d'enseignement, et iv) les résultats du système éducatif en termes de

scolarisation, de disparités dans les scolarisations, d'équité, d'acquisitions des élèves, d'efficacité interne, d'efficacité externe et de gestion administrative et pédagogique du système éducatif.

En plus de ces études sectorielles, le STP prépare les documents de planification et programmation budgétaire (modèles de simulation financière, CDMT, etc.), il appuie les directions techniques des ministères en charge du système éducatif dans l'organisation des systèmes d'information du secteur de l'éducation, l'amélioration de la gestion du secteur et la planification des constructions scolaires.

Le STP réalise pour le compte du CSP l'évaluation des résultats des différentes politiques, et la conception de l'expérimentation des nouvelles politiques qui peuvent être testées avant leur généralisation.

Il réalise des évaluations standardisées des acquisitions des élèves au niveau primaire et est responsable du suivi de l'insertion des formés de la partie haute de la pyramide éducative (enseignement secondaire général second cycle, enseignement technique, formation professionnelle, enseignement supérieur) sur le marché du travail.

VII.1.3. Les Comités ministériels de coordination et de suivi (CMCS)

Les CMCS coordonnent les actions de mise en œuvre du PSE à l'intérieur des différents ministères sectoriels. Ils sont chargés notamment :

- d'élaborer, en rapport avec le STP, l'avant-projet de budget des ministères chargés de l'éducation et les plans d'actions annuels ;
- d'élaborer, en relation avec le STP, les outils de collecte des données et calcule les indicateurs de suivi du PSE relevant de leur ministère
- de collecter et d'analyser les données transmises par les directions régionales
- de veuillez à l'exécution des plans d'actions annuels
- d'élaborer les rapports semestriels de mise en œuvre du PSE au niveau du ministère.

Les CMCS sont présidés par les ministres de tutelle et sont composé du directeur de cabinet, du secrétaire général, des conseillers techniques, des directeurs centraux et chefs des organismes et institutions rattachées, des coordonnateurs/chef de programmes ou projets et les représentants des PTF. Chaque CMCS est soutenu techniquement par le Secrétariat Technique Permanent.

Le CMCS se réunit une fois par mois sur convocation du Ministre.

VII.1.4. Les Comités Régionaux de Coordination et de Suivi (CRCS)

Les Comités Régionaux de Coordination et de suivi sont chargés de la mise en œuvre du PSE en ce qui concerne les niveaux d'éducation pré-universitaires et l'alphabétisation. A ce titre, ils :

- élaborent le Plan Régional de Développement l'Education (PRDE) et œuvrent à la mobilisation des ressources nécessaires à sa mise en œuvre ;
- assurent le suivi et l'évaluation interne de l'exécution du PRDE ;
- adoptent le programme d'activité et le budget annuel de la région ;

- impulsent et suivent l'élaboration et la mise en œuvre des plans locaux de développement de l'éducation.

VII.2. Réunions de coordination PTF-Gouvernement

Ces réunions constitueront un volet essentiel du suivi et de l'évaluation du PSE. Les PTF et le gouvernement organiseront des réunions périodiques de coordination. Les discussions et conclusions de ces réunions périodiques seront consignées dans un compte rendu, diffusé aux participants après validation. En collaboration avec le Chef de File des PTFs Education, le Secrétaire Technique Permanent du PSE prendra par ailleurs toute initiative qu'il jugera nécessaire pour convoquer des réunions avec les PTFs dans le cadre du suivi de l'exécution du PSE.

VII.3. Revues conjointes de suivi du PSE

L'état d'avancement du PSE s'appréciera une fois par an à travers des revues conjointes de suivi réunissant les ministères en charge de l'éducation, les ministères partenaires, les PTFs, les partenaires sociaux (syndicats) du secteur de l'éducation, la société civile, les représentants des APE, les représentants des COGEP et COGERES et toute personne ressource nécessaire. Les termes de références détaillés de ces revues conjointes seront validés par le gouvernement et les PTFs signataires du Cadre Partenarial. Les rapports relatifs à l'exécution technique et financière du PSE seront préparés par le gouvernement et partagés avec le Chef de file des PTFs, un mois avant les revues conjointes de suivi. Chaque revue conjointe donnera lieu à la rédaction et la validation d'un aide-mémoire conjoint validé par les parties prenantes (Gouvernement et PTFs).

VII.4. Les dispositifs et moyens de collecte et de traitement des données nécessaires au suivi/évaluation

Le suivi/évaluation de la mise en œuvre du Plan Sectoriel de l'Education se fera à travers la collecte et l'analyse des informations sous forme d'études, d'enquêtes, de missions de suivi, de séminaires, d'ateliers ou de sessions de concertation. Les structures impliquées seront essentiellement les services centraux et déconcentrés des ministères en charge de l'éducation qui peuvent au besoin solliciter une expertise externe.

Plusieurs outils sont utilisés pour faire le suivi et l'évaluation du PSE. Les outils d'évaluation seront élaborés aussi bien sur le plan macro (secteur global, ministère) que sur le plan micro (programmes et projets) :

- Au niveau central :
 - o Le plan triennal d'actions budgétisé (PTAB)
 - o Le plan annuel de travail (PTA)
- Au niveau déconcentré :
 - o Les plans Régionaux de Développement l'Education (PRDE)
 - o Les plans triennaux des inspections (PTI)
 - o Les projets d'établissements (projet d'école, ...)
 - o Les tableaux de bord école (TBE)

De même, certains projets ont élaboré un plan de passation des marchés qui sert également d'outil de suivi.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Tableau des indicateurs de suivi

INDICATEURS	2025	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Mobilisation des ressources internes publiques																
Dépenses courantes d'éducation en % des dépenses courantes hors dette de l'Etat	28,0%	27,6%	27,6%	27,6%	27,7%	27,7%	27,7%	27,8%	27,8%	27,8%	27,8%	27,9%	27,9%	27,9%	28,0%	28,0%
Part de l'éducation de base dans le budget du secteur	52,5%	50,8%	51,6%	52,0%	52,6%	52,5%	52,1%	52,0%	51,6%	52,4%	53,1%	53,1%	52,9%	52,8%	52,7%	52,5%
Part de l'éducation de base dans les ressources de l'Etat	13,5%	14,6%	15,8%	15,3%	15,6%	15,0%	14,6%	14,2%	14,0%	14,4%	14,8%	14,6%	14,3%	14,0%	13,8%	13,5%
Equilibre de la pyramide éducative et équité																
Préscolaire																
Taux de couverture des 0-3 ans	27,0%	0,0%	1,9%	3,9%	5,8%	7,7%	9,6%	11,6%	13,5%	15,4%	17,4%	19,3%	21,2%	23,1%	25,1%	27,0%
Taux brut de scolarisation 4-5 ans	27,0%	17,9%	18,6%	19,2%	19,9%	20,5%	21,2%	21,8%	22,5%	23,1%	23,8%	24,4%	25,1%	25,7%	26,4%	27,0%
Primaire																
Taux Brut d'Accès	100,0%	134,8%	132,3%	129,8%	127,3%	124,8%	122,4%	119,9%	117,4%	114,9%	112,4%	109,9%	107,5%	105,0%	102,5%	100,0%
Taux d'achèvement	100,0%	75,7%	77,4%	79,1%	80,9%	82,6%	84,4%	86,1%	87,8%	89,6%	91,3%	93,0%	94,8%	96,5%	98,3%	100,0%
Taux net de scolarisation	100,0%	83,90%	85,7%	87,5%	89,3%	91,1%	92,8%	94,6%	96,4%	98,2%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Taux brut de scolarisation	111,1%	132,3%	130,9%	127,8%	124,8%	122,0%	119,2%	116,6%	114,0%	113,6%	113,2%	112,8%	112,4%	111,9%	111,5%	111,1%
Parité filles / garçons du TBS	100,0%	98,1%	98,3%	98,5%	98,7%	98,9%	99,1%	99,4%	99,6%	99,8%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Parité filles / garçons des effectifs	100,0%	92,0%	92,9%	93,8%	94,7%	95,6%	96,5%	97,3%	98,2%	99,1%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
% d'élèves ayant un repas à l'école (public et EDIL)					6,10%	6,40%	6,80%									
Alphabétisation																
Nombre d'apprenants en alphabétisation de base	44 119	0	0	0	28 000	32 000	36 000	41 000	43 000	44 119	44 119	44 119	44 119	44 119	44 119	44 119
Nombre d'apprenants en post alphabétisation	6 618	0	0	0	4 200	4 800	5 400	6 150	6 450	6 618	6 618	6 618	6 618	6 618	6 618	6 618
Education Non Formelle																
Nombre admis annuellement ENF	2 744	0	0	67	401	718	1 020	1 306	1 578	1 835	2 075	2 267	2 431	2 567	2 671	2 744
Effectifs ENF (durée 3 ans)	7 982	0	0	67	468	1 186	2 139	3 044	3 904	4 719	5 488	6 177	6 774	7 265	7 669	7 982
Secondaire																
Nombre de nouveaux inscrits en 1ère année du 1er cycle	166 089	100 760	103 375	108 293	113 141	117 995	122 786	127 458	133 203	138 508	143 349	147 726	151 662	156 059	160 869	166 089
Nombre de nouveaux inscrits en 1ère année du 2nd cycle	48 790	33 637	34 151	34 659	35 894	37 067	38 231	39 385	40 350	41 785	43 201	44 575	45 885	46 998	47 971	48 790
Indice de parité filles /garçons en 1 ^{ère} année du 1 ^{er} cycle	100,0%	78,1%	80,5%	83,0%	85,4%	87,8%	90,3%	92,7%	95,1%	97,6%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Indice de parité filles /garçons en 1 ^{ère} année du 2nd cycle	100,0%	46,6%	52,5%	58,5%	64,4%	70,3%	76,3%	82,2%	88,1%	94,1%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Enseignement technique et formation professionnelle																
Nombre d'apprenants	61 808	32 694	33 839	38 192	40 088	42 010	43 932	45 842	48 261	50 382	52 310	54 018	55 571	57 400	59 475	61 808
en % du stock de la population potentielle	45,0%	39,8%	40,2%	40,6%	40,9%	41,3%	41,7%	42,0%	42,4%	42,8%	43,1%	43,5%	43,9%	44,3%	44,6%	45,0%
% d'apprenants dans le privé	60,0%	69,9%	69,2%	68,5%	67,8%	67,1%	66,4%	65,7%	65,0%	64,2%	63,5%	62,8%	62,1%	61,4%	60,7%	60,0%
% d'apprenants dans l'industriel long (BAC E,F, TI, BT)	20,0%	20,4%	20,4%	20,3%	20,3%	20,3%	20,2%	20,2%	20,2%	20,2%	20,1%	20,1%	20,1%	20,1%	20,0%	20,0%

INDICATEURS	2025	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
% d'apprenants dans l'industriel court (CAP)	30,0%	26,9%	27,1%	27,4%	27,6%	27,8%	28,0%	28,2%	28,5%	28,7%	28,9%	29,1%	29,3%	29,6%	29,8%	30,0%
% d'apprenants dans l'industriel en alternance duale (CQP)	10,0%	5,0%	5,4%	5,7%	6,1%	6,4%	6,8%	7,2%	7,5%	7,9%	8,2%	8,6%	8,9%	9,3%	9,6%	10,0%
% d'apprenants dans l'industriel en alternance DEP	10,0%	0,6%	1,3%	2,0%	2,6%	3,3%	4,0%	4,6%	5,3%	6,0%	6,6%	7,3%	8,0%	8,7%	9,3%	10,0%
% d'apprenants dans le tertiaire long (BAC G, BT)	25,0%	46,4%	44,9%	43,4%	41,8%	40,3%	38,8%	37,2%	35,7%	34,2%	32,6%	31,1%	29,6%	28,1%	26,5%	25,0%
% d'apprenants dans le tertiaire court (Secrétariat, Aide comptable: CAP, BEP)	5,0%	0,7%	1,0%	1,3%	1,6%	1,9%	2,2%	2,5%	2,8%	3,1%	3,4%	3,8%	4,1%	4,4%	4,7%	5,0%
Apprentissages Informels																
Nombre d'apprenants	75 543	45 165	46 316	51 797	53 875	55 952	57 991	59 979	62 593	64 778	66 680	68 270	69 640	71 330	73 295	75 543
% d'apprenants pour l'informel non agricole	50,0%	66,4%	65,2%	64,1%	62,9%	61,7%	60,6%	59,4%	58,2%	57,0%	55,9%	54,7%	53,5%	52,3%	51,2%	50,0%
% d'apprenants dans la formation professionnelle pour l'informel agricole	50,0%	33,6%	34,8%	35,9%	37,1%	38,3%	39,4%	40,6%	41,8%	43,0%	44,1%	45,3%	46,5%	47,7%	48,8%	50,0%
Enseignement supérieur																
Nombre d'étudiants	95 767	66 415	68 252	70 127	72 047	74 007	76 005	78 043	80 121	82 237	84 392	86 586	88 822	91 099	93 415	95 767
% d'étudiants dans l'enseignement supérieur privé	30,0%	8,5%	10,0%	11,6%	13,1%	14,6%	16,2%	17,7%	19,2%	20,8%	22,3%	23,9%	25,4%	26,9%	28,5%	30,0%
% d'étudiants dans les filières technologiques (FAST, ESA, ENSI, IUT, ESTBA)	15,0%	3,5%	4,3%	5,1%	5,9%	6,8%	7,6%	8,4%	9,2%	10,1%	10,9%	11,7%	12,5%	13,4%	14,2%	15,0%
% d'étudiants dans les filières scientifiques	15,0%	9,4%	9,8%	10,2%	10,6%	11,0%	11,4%	11,8%	12,2%	12,6%	13,0%	13,4%	13,8%	14,2%	14,6%	15,0%
% d'étudiants dans les filières de sciences de la santé	4,09%	4,09%	4,09%	4,09%	4,09%	4,09%	4,09%	4,09%	4,09%	4,09%	4,09%	4,09%	4,09%	4,09%	4,09%	4,09%
% d'étudiants dans les filières littéraires	20,0%	44,6%	42,9%	41,1%	39,3%	37,6%	35,8%	34,1%	32,3%	30,6%	28,8%	27,0%	25,3%	23,5%	21,8%	20,0%
% d'étudiants dans les filières juridiques et économiques	20,0%	37,1%	35,8%	34,6%	33,4%	32,2%	31,0%	29,7%	28,5%	27,3%	26,1%	24,9%	23,7%	22,4%	21,2%	20,0%
% d'étudiants dans les filières de sciences de l'éducation et de formation des enseignants	4,0%	1,4%	1,6%	1,8%	1,9%	2,1%	2,3%	2,5%	2,7%	2,9%	3,1%	3,3%	3,4%	3,6%	3,8%	4,0%
% d'étudiants en enseignement à distance	21,9%	0,0%	1,6%	3,1%	4,7%	6,3%	7,8%	9,4%	11,0%	12,5%	14,1%	15,7%	17,2%	18,8%	20,3%	21,9%
Efficacité et qualité																
Primaire																
Taux moyen de redoublement	10,0%	21,54%	19,90%	18,25%	16,60%	14,95%	13,30%	11,65%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%
Taux de rétention sur le cycle	100,0%	56,1%	58,5%	61,0%	63,5%	66,2%	68,9%	71,8%	74,8%	77,9%	81,2%	84,6%	88,2%	92,0%	95,9%	100,0%
Rapport élèves/maître	45	44	44	44	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
Ratio manuel de lecture/ élève					0,8	0,8	0,8									
Ratio manuel de calcul/ élève					0,7	0,7	0,7									
Secondaire général																
Taux moyen de redoublement dans le 1er cycle	15,00%	23,4%	22,8%	22,2%	21,6%	21,0%	20,4%	19,8%	19,2%	18,6%	18,0%	17,4%	16,8%	16,2%	15,6%	15,0%
Taux moyen de redoublement dans le 2nd cycle	20,00%	34,9%	33,8%	32,7%	31,7%	30,6%	29,6%	28,5%	27,4%	26,4%	25,3%	24,2%	23,2%	22,1%	21,1%	20,0%
Taux de rétention du 1er cycle	65,00%	60,1%	60,5%	60,8%	61,2%	61,5%	61,9%	62,2%	62,6%	62,9%	63,3%	63,6%	64,0%	64,3%	64,7%	65,0%
Taux de rétention du 2nd cycle	70,00%	58,7%	59,5%	60,3%	61,1%	61,9%	62,7%	63,5%	64,3%	65,1%	65,9%	66,8%	67,6%	68,4%	69,2%	70,0%
Ratio élèves/division dans le 1er cycle	55	69	68	67	66	65	64	63	62	61	60	59	58	57	56	55

INDICATEURS	2025	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Ratio élèves/division dans le 2nd cycle	60	66	65	65	65	64	64	63	63	63	62	62	61	61	60	60
Enseignement technique et formation professionnelle																
Nombre de curricula révisé		0			18											
Nombre de conseillers pédagogiques formés		0					25									
Nombre de développeurs ou spécialistes de curricula formés		0			16											
Enseignement supérieur																
Ratio étudiants/enseignant	81	103	100	98	96	94	93	91	90	88	87	86	85	83	82	81
Dépenses pour la recherche (en millions de FCFA)	855	0	100	200	500	525	551	579	608	638	670	704	739	776	814	855
Gestion et gouvernance																
Gestion sectorielle																
Les comités ministériels de coordination et de suivi sont mis en place																
Nombre de comités régionaux de coordination et de suivi du PSE mis en place																
Gestion et pilotage du sous-secteur enseignements de base et secondaire																
Niveau moyen d'aléa dans l'affectation des enseignants du primaire (Public et EDIL)	0,10	0,42	0,40	0,37	0,35	0,33	0,31	0,28	0,26	0,24	0,21	0,19	0,17	0,15	0,12	0,10
Niveau moyen d'aléa dans l'affectation des enseignants dans les CEG	0,05	0,27	0,25	0,24	0,22	0,21	0,19	0,18	0,16	0,14	0,13	0,11	0,10	0,08	0,07	0,05
Nombre d'évaluations des apprentissages du primaire réalisées							1									
Méthodologie de la carte scolaire disponible																
Système d'information pour la gestion de l'éducation disponible																
Gestion et pilotage de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle																
Fonds de soutien à l'AENF disponible																
Système d'information pour le management de l'AENF disponible																
Gestion et pilotage du sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle																
Carte de développement des compétences techniques et professionnelles disponible																
Système d'information pour la gestion de l'ETFP disponible																
Un dispositif de suivi des apprentissages et des diplômés de l'ETFP disponible																
Gestion et pilotage du sous-secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche																
Système d'information pour la gestion de l'enseignement supérieur disponible																
Un dispositif de suivi des apprentissages et des diplômés de l'ES disponible																

ANNEXE 2 : Cadre logique

PROGRAMME 1 : EDUCATION DE BASE

SOUS PROGRAMME 1.1: DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

Objectif 1 : Equilibrer la pyramide éducative nationale tout en corrigeant les disparités

Stratégie	Indicateurs d'impact		Source de vérification
Porter le taux de couverture des 0-3 ans de 0% en 2011 à 27 % en 2025 Porter le taux de préscolarisation des 4-5 ans de 18 % en 2011 à 27 % en 2025	Taux de couverture des 0-3 ans Taux de préscolarisation des 4-5 ans		Annuaire des statistiques scolaires Rapport des enquêtes QUIBB et MICS
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Actualisation du module d'éducation parentale	Module actualisé et disponible	Rapport d'activité/DEPP	Disponibilité des ressources
Reproduction du module d'éducation parentale	Nombre de modules imprimés	Rapport d'activité/DEPP	Disponibilité des ressources
Elaboration des planches de sensibilisation pour l'EP	Planche de sensibilisation élaboré et disponible	Rapport d'activité/DEPP	Disponibilité des ressources
Reproduction des planches de sensibilisation pour l'EP	Nombre de modules imprimés	Rapport d'activité/DEPP	Disponibilité des ressources
Construction de 224 salles de classes communautaires de la PE	Nombre de salles de classes construites en milieu rural	Annuaire statistiques/DPEE	Définition d'une stratégie de construction
Réhabilitation de 89 salles classes communautaires de la PE	Nombre de salles de classes réhabilitées en milieu rural	Annuaire statistiques/DPEE	Définition d'une stratégie de construction
Equipement de 184 centres communautaires de la PE	Nombre de centres communautaires équipés	Annuaire statistiques/DPEE	Définition d'une stratégie de construction
Construction de 104 salles de classes de centres préscolaires urbains	Nombre de salles de classes construites en milieu urbain	Annuaire statistiques/DPEE	Définition d'une stratégie de construction
Equipement de 104 salles de classes de centres préscolaires urbains	Nombre de salles de classes équipées en milieu urbain	Annuaire statistiques/DPEE	Définition d'une stratégie de construction
Organisation de 66 campagnes de sensibilisation des parents sur préscolarisation	Nombre de campagnes de sensibilisation organisées	Rapport d'activité/DEPP	Disponibilité des ressources
Mobilisation sociale de 60 communautés	Nombre de communautés mobilisées	Rapport d'activité/DEPP	Les barrières socioculturelles sont identifiées et intégrées dans le programme de sensibilisation
Appui aux initiatives communautaires au profit de 62 440 élèves	Nombre d'élèves ayant bénéficié de l'appui communautaire	Rapport d'activité/DEPP	
Construction de 10 bureaux - magasins	Nombre de bureaux-magasins construits	Annuaire statistiques/DPEE	Définition d'une stratégie de construction
Construction de 10 cabines latrines	Nombre de cabines de latrines construits	Annuaire statistiques/DPEE	Définition d'une stratégie de construction
Construction de 10 points d'eau	Nombre de points d'eau construits	Annuaire statistiques/DPEE	Définition d'une stratégie de construction
Tenues scolaires pour 2 000 enfants	Nombre d'enfants bénéficiaires de tenues scolaires	Rapport d'activité/DEPP	
Equipement en cantines de 117 centres communautaire de la PE	Nombre de centres communautaires équipés en cantines	Annuaire statistiques/DPEE	Validation de la stratégie d'alimentation scolaire Disponibilité des ressources
Objectif 2 : Améliorer l'efficacité et la qualité du service éducatif			
Stratégie	Indicateurs d'impact		Source de vérification
Porter la subvention annuelle à 18 551 FCFA par enfant en 2025	Le montant de la subvention par enfant dans le préscolaire		
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques

Formation de 47 animateurs, éducateurs et encadreurs du préscolaire	Nombre d'animateurs, éducateurs et encadreurs formés	Rapport d'activité/DEPP	Disponibilité des ressources
Fourniture kits de 87758 kits aux élèves des centres communautaires	Nombres de kits préscolaires fournis aux élèves des centres communautaires	Rapport d'activité/DEPP	Disponibilité des ressources
Fourniture kits de 120 160 kits aux élèves du préscolaire public formel	Nombres de kits préscolaires fournis aux enfants du préscolaire public	Rapport d'activité/DEPP	Disponibilité des ressources
Fournitures en appui aux mutuelles scolaires	Nombre de mutuelles scolaires appuyées	Rapport d'activité/DEPP	
Fourniture de 10 kits de matériels didactiques	Nombre de kits de matériels didactiques fournis	Rapport d'activité/DEPP	
Prise en charge salariale des éducatrices	Nombre d'éducatrices prise en charge	Etats de paiement/DEPP	
Organisation de journées pédagogiques	Nombre de journées pédagogiques organisées	Rapport d'activité/DEPP	
Mise à l'essai et finalisation des curricula du préscolaire	Curricula du préscolaire finalisés et disponible	Rapport d'activité/DEPP	
Distribution de 7352 guide maître au préscolaire (lecture et calcul)	Nombre de guides distribués	Rapport d'activité/DEPP	
Subvention aux centres du préscolaire	Nombre d'écoles ayant reçue la subvention	Rapport d'activité/DAF	
Formation de 140 éducateurs aux nouveaux curricula	Nombre de personnes formées	Rapport d'activité	
Formation de 700 personnes aux nouveaux curricula du préscolaire par inspection	Nombre de personnes formées	Rapport d'activité	
Impression du matériel et autres supports pour la formation	Matériel disponible	Rapport d'activité	
Supervision formations aux nouveaux curricula par inspecteurs & DRE	Nombres de visites réalisées	Rapport d'activité	
Objectif 3 : Améliorer la gestion et la gouvernance du système éducatif			
Stratégie	Indicateurs d'impact		Source de vérification
Elaborer une politique de la petite enfance	La politique de la petite enfance est mise en œuvre		
Elaborer une stratégie de mise en œuvre de la politique de la petite enfance			
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Finalisation, validation, impression et dissémination de la politique petite enfance	Politique de la petite enfance finalisée et disséminée	Rapport d'activité/DEPP	
Finalisation, validation, impression et dissémination de la stratégie de mise en œuvre de la politique de la petite enfance	Stratégie de la mise en œuvre de la politique de la petite enfance finalisée et disséminée	Rapport d'activité/DEPP	
Formation des membres des comités de gestion du préscolaire	Nombre de membres des comités de gestion du préscolaire formés	Rapport d'activité/DEPP	
Mise en œuvre des recommandations de l'évaluation des acquis au préscolaire	Recommandations de l'évaluation des acquis au préscolaire mise en œuvre	Rapport d'activité/DEPP	Disponibilité des ressources
SOUS PROGRAMME 1.2 : PRIMAIRE			
Objectif 1 : Equilibrer la pyramide éducative nationale tout en corrigeant les disparités			
Stratégie	Indicateurs d'impact		Source de vérification
Réaliser l'accès et l'achèvement universel du primaire en 2022 en portant le taux générationnel d'accès au CP1 de 93% en 2011 à 100% d'ici 2016 et le taux d'achèvement du primaire de 76% en 2011 à 100% en 2022	Taux d'accès au CP1 Taux d'achèvement du primaire		Annuaire des statistiques scolaires Rapport des enquêtes QUIBB et MICS
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Construction des 850 salles de classes	Nombre de salles de classes construites	Rapports d'activités	Une stratégie de construction économique est adoptée et utilisée pour toutes les constructions et tenant compte des spécificités prévues pour l'accès aux enfants handicapés
Construction de 303 blocs de latrines/blocs sanitaires	Nombre de blocs de latrines/bloc sanitaire construits	Rapports d'activités	Respect de la stratégie de construction scolaire
Création de 274 points d'eau dans les écoles (forage ou puits amélioré)	Nombre de point d'eau créés	Rapports d'activités	Respect de la stratégie de construction scolaire
Dotation en mobilier scolaire pour 1105 salles de classe	Nombre de salles de classes dotées en mobiliers	Rapports d'activités	
Réhabilitation 94 salles de classes	Nombre de salles de classes réhabilitées	Rapports d'activités	

Fourniture de 64 lots pour l'équipement sportif	Nombre de lots d'équipement sportif distribués	Rapports d'activités	
Aménagement de 8 terrains de sport	Nombre de terrains aménagés	Rapports d'activités	
Création de 13 dépotoirs	Nombres de dépotoirs créés	Rapports d'activités	
Construction de 34 logements enseignants	Nombre de logements construits	Rapports d'activités	
Formation en gestion à la base de 80 COGEP	Nombre de formateurs juniors en gestion à la base formés; Nombre d'animateurs en gestion communautaire; Nombre d'Acteurs Porteurs de Dynamique Communautaire formés; Nombre d'ateliers de formation à la gestion à la base organisés	Rapports d'activités Collectivités locales	
Campagnes de sensibilisation et mobilisation sociale (yc équité et inclusion) de 360 communautés	Nombre de communautés mobilisées; Nombre de campagnes de sensibilisation menées	Rapports d'activités	
Octroi de bourses scolaires pour 8600 enfants vulnérables	Nombre d'enfants vulnérables boursiers	etat de distribution des bourses	
Création de cantines pour 190 197 élèves dans les écoles éloignées et en zones déséheritées	Nombre de cantines créées dans les écoles éloignées et en zone déséheritées	Rapports d'activités	Disponibilité des ressources
Octroi d'uniformes scolaires à 74 000 élèves en zones déséheritées	Nombre d'élèves en zones déséherités bénéficiaires d'uniformes scolaires	Rapports d'activités	
Octroi de kits scolaires pour les filles	Nombre de filles bénéficiaires de kits scolaires	Rapports d'activités	
Octroi de bourses/subventions aux écoles primaires (selon critères)	Nombres d'écoles bénéficiaires	Rapports d'activités	
Octroi de bourses à 1200 filles	Nombre de filles bénéficiaires de bourses	Rapports d'activités	
Octroi d'uniformes à 169 400 filles	Nombre de filles bénéficiaires des uniformes	Rapports d'activités	
Octroi de kits sanitaires pour 32 350 filles	Nombre de filles bénéficiaires de kits sanitaires	Rapports d'activités	
Organisation de campagnes de sensibilisation des parents (scolarisation des filles, "apprendre sans peur", scolarisation handicapés...)	Nombre de campagnes de sensibilisation organisées	Rapports d'activités	Disponibilité des ressources
Octroi de lots aux villages des écoles performantes et formation des villageois à l' utilisation matériel	Nombre de villages bénéficiaires de matériels; Nombre de villageois formés à l'utilisation du matériel	Rapports d'activités	
Adopter modèle d'éducation inclusive et l'incorporer dans PSE en 2017	Modèle d'éducation inclusive adopté	Rapports d'activités	
Insertion d'enfants vivants avec handicap dans les écoles	Nombre d'enfants vivants avec handicap insérés dans les écoles	Rapports d'activités	
Actions en faveurs de l'éducation inclusive dans 2 IEPP	Nombres d'activités menées dans les 2 IEPP	Rapports d'activités	
Objectif 2 : Améliorer l'efficacité et la qualité du service éducatif			
Stratégie	Indicateurs d'impact		Source de vérification
Ramener le taux de redoublement de 22% en 2011 à 10% dès 2018	Taux de redoublement		
Porter le pourcentage d'élèves de CP2 ayant une score d'au moins 40 sur 100 à l'évaluation standardisée à 50%	Pourcentage d'élèves de CP2 ayant une score d'au moins 40 sur 100 à l'évaluation standardisée		
Porter le pourcentage d'élèves de CM1 ayant une score d'au moins 40 sur 100 à l'évaluation standardisée à 50%	Pourcentage d'élèves de CM1 ayant une score d'au moins 40 sur 100 à l'évaluation standardisée		
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Campagnes sensibilisation des communautés sur la réduction des redoublements	Nombre de campagnes de sensibilisation des communautés sur la réduction des redoublements organisées	Rapports d'activités	Disponibilité des ressources
Elaboration de 3 kits "compétences de vie"	Nombre de kits de "compétences de vie" élaborés	Rapports d'activités	
Mise en œuvre du kit dans 375 écoles	Nombre d'écoles dans lesquelles les kits "compétence de vie" sont mis en œuvre	Bon de réception dans les écoles	
Acquisition de 540 000 manuels de lecture pour les élèves	Nombre de manuels de lecture acquis pour les élèves	Bon de réception dans les écoles	
Acquisition de 475 000 manuels de calcul pour les élèves	Nombre de manuels de calcul acquis pour les élèves	rapport d'activité	
Acquisition de 12 000 guides du maître en lecture	Nombre de guides du maître en lecture acquis	rapport d'activité	
Acquisition de 12 000 guides du maître en calcul	Nombre de guides du maître en calcul acquis	rapport d'activité	
Octroi de fournitures scolaires pour 60251 élèves	Nombre d'élèves bénéficiaires de fournitures scolaires	rapport d'activité	
Fournitures scolaires en appui aux mutuelles scolaires (librairie communautaire)	Nombre de mutuelles scolaires fournies	rapport d'activité; rapport de l'étude de traçabilité	
Dotations des écoles en matériels didactiques	Nombre d'écoles bénéficiaires de matériels didactiques	rapport d'activité	

Prix aux meilleurs élèves	Nombre d'élèves ayant reçu des prix	rapport d'activité	
Fourniture de 100 lots de compendium métrique et scientifique et de 50 lots de manuels	Nombre de lots compendium et manuels distribués	rapport de l'étude	
Mise en place d'un système de suivi de la formation et du dispositif de gestion des manuels	Système de suivi de la formation et du dispositif de gestion des manuels mis en place	état d'attribution des subventions	
Réalisation d'une étude de traçabilité sur la distribution des manuels et des panneaux de lecture	Rapport de l'étude disponible	Rapport de l'étude	
Appui à la supervision pédagogique de 3 IEPP	Nombre d'IEPP appuyées en supervision pédagogique	rapport d'activité/DAF	
Etude sur la distribution et l'utilisation des subventions de fonctionnement aux écoles	Rapport d'étude disponible	Rapport d'étude	
Subventions aux écoles	Nombre d'écoles bénéficiaires de subventions	rapport d'activités/DF	
Campagnes de communication sur les subventions sur les radios locales	Nombre de radios locales ayant diffusées la campagne		
Visites inopinées par les inspecteurs, DRE et directions centrales pour l'utilisation des subventions	Nombres de visites réalisées		
Formation des COGEP en passation des marchés et utilisation de la subvention	Nombre de COGEP formés	Rapports d'activités	
Elaboration de la politique des manuels scolaires	Politique des manuels scolaires disponible	Document de politique	
Elaboration, mise à l'essai et finalisation des curricula du CP1-CE1	Curricula du CP1-CE1 finalisés et disponibles	Curricula	
Acquisition de 683 100 manuels (lecture et calcul) relatifs au nouveau curricula	Nombre de manuels scolaires relatifs au nouveau curricula acquis	rapport d'activité/DEPP	
Acquisition de 30 400 guides du maître (lecture et calcul) relatifs au nouveau curricula	Nombre de guides du maître relatifs au nouveau curricula acquis		
Renforcement des capacités/recherche sur l'amélioration des apprentissages	Rapports des recherches disponibles	Rapport de recherche/ INSEE	
Ameublement de 3 ENI	Nombre d'ENI meublées	Rapport d'activité	
Equipped en matériel pédagogique de 3 ENI ENI	Nombre d'ENI équipées	Rapport d'activité	
Formation continue de maîtres	Nombre de maîtres bénéficiaires de formation continue	Rapport d'activité	
Formation continue de 1415 maîtres en éducation inclusive	Nombre de maîtres bénéficiaires de formation continue en éducation inclusive	Rapport d'activité	
Formation initiale des volontaires	Nombre de volontaires bénéficiaires de formation initiale	Rapport d'activité	
Structuration du centre de ressources de 6 ENI	Nombre de centres de ressources d'ENI structurés	Rapport d'activité/AFD-RC	
Formation en NTIC de 60 responsables et professeurs	Nombre de responsables et professeurs d'ENI formés en TIC	Rapport d'activité/AFD-RC	
Formation d'1 informaticien+ 1bibliothécaire dans les 6 ENI	Nombre d'informaticiens et de bibliothécaires formés par ENI	Rapport d'activité/AFD-RC	
Formation de 120 PENI	Nombre de PENI formés par ENI	Rapport d'activité/AFD-RC	
Formation de 60 IEPP et 120 CP	Nombre d'IEPP et de CP formés	Rapport d'activité/AFD-RC	
Formation de 180 directeurs d'écoles d'application et associées	Nombre de directeurs d'écoles d'application et associées formés	Rapport d'activité/AFD-RC	
Dotations de 180 guides pédagogiques pour les PENI	Nombre de guides pédagogiques fournis aux PENI	Rapport d'activité/AFD-RC	
Révision des curricula des maîtres	Curricula finalisés et disponibles	Curricula	
Elaboration et validation des modules de formation au nouveaux curricula	Nombre de modules élaborés et validés	Modules	
Formation de 300 formateurs aux nouveaux curricula	Nombre de personnes formées	Rapport d'activité	
Formation de 4800 directeurs d'EPP et maîtres aux nouveaux curricula	Nombre de personnes formées aux nouveaux curricula par inspection	Rapport d'activité	
Impression du matériel et autres supports pour la formation des directeurs aux nouveaux curricula	Matériel distribué	Rapport d'activité	
Préparation et validation des modules de formation des maîtres du CE1 au CM2	Nombre de modules élaborés et validés	Rapport d'activité	
Formation de 170 formateurs aux curricula du CE1 au CM2	Nombre de personnes formées	Rapport d'activité	
Formation de Directeurs d'école aux curricula du CE1 au CM2	Nombre de personnes formées	Rapport d'activité	
Impression du matériel et autre support pour formation des DE	Matériel distribué	Rapport d'activité	
Groupe de formation des maîtres CE1 au CM2	Nombre de personnes formées	Rapport d'activité	
Impression du matériel et autres supports formation maîtres CE1-CM2	Matériel distribué	Rapport d'activité	
Supervision formations continues par les inspecteurs et les DRE	Nombre de visites effectuées	Rapport d'activité	
Enquête dans les classes sur un échantillon de maîtres par les inspecteurs	Résultats de l'enquête disponible	Rapport d'enquête	
Utilisation des outils nationaux par les inspecteurs	Outils disponibles et utilisés	rapport d'activité	
Objectif 3 : Améliorer la gestion et la gouvernance du système éducatif			
Stratégie	Indicateurs d'impact		Source de vérification
Améliorer la gestion déconcentrée des écoles	Pourcentage d'écoles disposant de projets d'école		
Mettre en place un système de gestion et de suivi évaluation des cantines scolaires	Système de gestion et de suivi évaluation des cantines scolaires		

Améliorer la gestion des ENI	Manuel de procédure de gestion des ENI disponible		
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Actualisation de la carte scolaire	Carte scolaire disponible et actualisée	Carte scolaire	Disponibilité des ressources
Elaboration d'une politique de santé scolaire	Politique de santé scolaire élaborée et disponible	rapport d'activité/DPEE	Disponibilité des ressources
Etude sur l'enseignement en langues nationales	Rapport de l'étude sur l'enseignement en langues nationales disponible	rapport d'étude	Disponibilité des ressources
Elaboration des projets d'écoles pour 375 écoles intégrant analyse goulots d'étranglements	Nombre d'écoles disposant de projets d'écoles intégrant analyse goulots d'étranglements	rapport d'activité	Disponibilité des ressources
Appui à l'élaboration de projets d'école	Nombre d'écoles appuyées dans l'élaboration des projets d'école	rapport d'activité/DEPP	
Missions de suivi évaluation des projets d'école 3pxj / PE	Rapport de missions de suivi évaluation des projets d'école disponible	rapport d'activité/IEPP	
Formation au suivi évaluation des cantines	Dispositif de suivi évaluation des cantines mis en place	rapport d'activité/IEPP	
2 Forum nationaux sur l'alimentation scolaire	Rapport des forums nationaux sur l'alimentation scolaire disponibles	rapport des forums nationaux	
Elaboration de la cartographie des producteurs/ transformateurs de productions alimentaires de 3 régions	Cartographie disponible dans les 3 régions	cartographie	
Mise en place d'une base de données pour le suivi -évaluation des cantines	Base de données du suivi -évaluation disponible	rapport d'activité/SG	
Elaboration et mise œuvre de la stratégie de communication	Stratégie de communication disponible et mise en œuvre	Document de stratégie de la communication; rapports d'activités	
Formation en logistique (transport, contrôle qualité et appro) et en comptabilité de base	Nombre de personnels formés dans les 2 domaines	rapport d'activité/SG	
Evaluation des capacités nationales en alimentation scolaire	Rapport d'évaluation des capacités nationales en alimentation scolaire disponible	rapport d'activité/SG	
Développement du programme intégré d'alimentation et dev des boîtes à outils de suivi-évaluation	Programme et outils de suivi évaluation disponibles	rapport d'activité/SG	
Elaboration et diffusion des manuels de gestion des cantines scolaires	Manuels de gestion des cantines scolaires disponibles	rapport d'activité/SG	
Elaboration et validation de la politique de formation des maîtres	Politique disponible	Document de politique	
Elaboration validation d'un manuel et de fascicules de procédures de gestion d'ENI	Manuel de procédures de gestion d'ENI disponible	Rapport d'activité/AFD-RC	
Formation de 5 responsables sur la gestion et projet pédagogique des ENI	Nombre de responsables formés sur la gestion et projet pédagogique par ENI	Rapport d'activité/AFD-RC	
Mise en place structure de coordination des ENI	Structure de coordination des ENI mise en place	Rapport d'activité/AFD-RC	
SOUS PROGRAMME 1.4 : ALPHABETISATION ET EDUCATION NON FORMELLE			
Objectif 1 : Equilibrer la pyramide éducative nationale tout en corrigeant les disparités			
Améliorer l'accès à l'Alphabétisation			
Stratégie	Indicateurs d'impact		Source de vérification
Enrôler 96 000 personnes en alphabétisation entre 2014 et 2016 (2014: 28 000; 2015: 32 000; 2016: 36 000) et à 488 835 en 2025	Nombre de nouveaux inscrits dans les centres d'alphabétisation		
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Aménagement et équipement de 400 centre d'alphabétisation et éducation	Nombre de centres aménagés et équipés	Rapport d'activités/DAENF	Disponibilité des ressources
Sensibilisation, mobilisation et organisation de 1120 communautés	Nombre de communautés mobilisées	Rapport d'activités/DAENF	Participation des communautés
Formation initiale / continue de 1120 alphabétiseurs	Nombre d'alphabétiseurs formés	Rapport d'activités/DAENF	
Prise en charge de la rémunération de 28 000 alphabétisés	Nombre d'alphabétiseurs pris en charge	Rapport d'activités/DAENF	
Alphabétisation de 68 000 adultes (contrats d'alphabétisation)	Nombre d'adulte bénéficiaires d'alphabétisation par le biais de l'approche du faire faire	Rapport d'activités/DAENF	
Formation des ONG à la stratégie du "faire-faire"	Nombre d'ONG formées	Rapport d'activités/DAENF	
Appui à la post-alphabétisation de 23 040 néo-alphabètes	Nombre de néo alphabètes bénéficiaires de post alphabétisation	Rapport d'activités/DAENF	
Codification/instrumentalisation de 3 langues maternelles	Nombre de langues maternelles codifiées/instrumentalisées	Rapport d'activités/DAENF	Disponibilité des ressources
Elaboration de 3 manuels en langues nouvelles par langue	Nombre de manuels élaborés par langue	Rapport d'activités/DAENF	Disponibilité des ressources
Accroître l'offre de l'ENF			
Stratégie	Indicateurs d'impact		Source de vérification

Porter le nombre des enfants de 9-14 ans exclus du système enrôlés dans l'éducation non formelle de 0 en 2011 à 2 139 en 2016 (et à 21 614 en 2025)	Nombre de nouveaux inscrits dans les cours d'éducation non formelle		
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Elaboration d'une politique nationale pour la formation des 9-14 ans	Politique nationale pour la formation des 9-14 ans élaborée	Rapport d'activités/DAENF	
Elaboration d'une stratégie nationale pour la formation des 9-14 ans	Stratégie nationale pour la formation des 9-14 ans élaborée	Rapport d'activités/DAENF	
Construction et équipement de 2 centres pilotes	Nombre de centre pilotes en éducation non formelle construit et équipement	Rapport d'activités/DAENF	Disponibilité des ressources
Acquisition de manuels apprenants/animateurs	Nombre de manuels apprenants/animateurs acquis	Rapport d'activités/DAENF	Disponibilité des ressources
Formation des animateurs	Nombre d'animateurs formés	Rapport d'activités/DAENF	Disponibilité des ressources
Formation des superviseurs	Nombre de superviseurs formés	Rapport d'activités/DAENF	Disponibilité des ressources
Mise en place d'un mécanisme de suivi évaluation	Mécanisme de suivi évaluation mis en place	Rapport d'activités/DAENF	Disponibilité des ressources
Evaluation externe pour l'extension des centres pilotes	Rapport d'évaluation externe de l'externe	Rapport d'activités/DAENF	Disponibilité des ressources
Conception et élaboration de matériels didactiques de formation des 9-14 ans	Matériels didactiques de formation des 9-14 ans élaborés	Rapport d'activités/DAENF	
Appui à l'apprentissage des jeunes de 15 ans et plus	Nombre de jeunes de 15 ans et plus appuyés	Rapport d'activités/DAENF	
Objectif 2 : Améliorer l'efficacité et la qualité du service éducatif			
Stratégie	Indicateurs d'impact		Source de vérification
Améliorer le taux de réussite des alphabétisés	Taux de réussite des alphabétisés		RAPPORT SIM AENF
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Finalisation des curricula de l'alphabétisation	Curricula de l'alphabétisation finalisés et imprimés	Rapport d'activités/DAENF	
Achat 7500 syllabaires, 7500 calculaires et 300 guides	Nombre de syllabaires, calculaires et guides achetés	Rapport d'activités/DAENF	
Formation pédagogique des alphabétiseurs	Nombre d'alphabétiseurs formés	Rapport d'activités/DAENF	
Formation de 200 alphabétiseurs	Nombre d'alphabétiseurs formés	Rapport d'activités/DAENF	
Formation de 67 chefs de section (superviseurs alpha)	Nombre de superviseurs formés	Rapport d'activités/DAENF	
Actualisation du manuel d'apprentissage de la langue française à partir acquis de l'alphabétisation (ALFAA)	Manuel d'ALFAA actualisé	Rapport d'activités/DAENF	Disponibilité des ressources
Formation des alphabétiseurs expérimentateurs de la méthode ALFAA	Nombre d'alphabétiseurs expérimentateurs de la méthode ALFAA formés	Rapport d'activités/DAENF	Disponibilité des ressources
Expérimentation de la méthode ALFAA	La méthode ALFAA expérimentée	Rapport d'activités/DAENF	Disponibilité des ressources
Objectif 3 : Améliorer la gestion et la gouvernance du système éducatif			
Stratégie	Indicateurs d'impact		Source de vérification
Augmenter les budgets alloués à l'ENF	Le fonds d'appui à l'AENF est fonctionnel		
Améliorer la planification et le pilotage des programmes d'AENF Mettre en place un système de suivi-évaluation des programmes d'AENF	Le système de suivi-évaluation des programmes d'AENF est fonctionnel		RAPPORT SIM AENF
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Formation en gestion et administration des centres d'alphabétisation	Nombre de cadre formés en gestion et administration des centres d'alphabétisation	Rapport d'activités/DAENF	
Formation des opérateurs d'alphabétisation à l'utilisation du manuel du "faire faire"	Nombre d'opérateurs d'alphabétisation formés à l'utilisation du manuel du "faire faire"	Rapport d'activités/DAENF	
Vulgarisation du manuel du "faire faire " auprès des acteurs clés de la SNAENF	Nombre d'ateliers de vulgarisation auprès des acteurs clés de la SNAENF organisés	Rapport d'activités/DAENF	Disponibilité des ressources
Mise en place d'un cadre de suivi évaluation et évaluation de ce cadre	Cadre de suivi évaluation fonctionnel mis en place	Rapport d'activités/DAENF	Disponibilité des ressources
Renforcement des capacités acteurs au niveau déconcentré en suivi-évaluation pédagogique	Nombre d'acteurs niveau déconcentré en suivi-évaluation pédagogique formés	Rapport d'activités/DAENF	Disponibilité des ressources
Evaluation de l'impact de l'Alphabétisation sur la population	Rapport de l'évaluation de l'impact de l'alphabétisation sur la population disponible	Rapport d'activités/DAENF	Disponibilité des ressources

Elaboration d'un manuel de procédures comptable et financière du Fonds d'Appui à l'AENF	Manuel de procédures comptable et financière du Fonds d'Appui à l'AENF élaboré et disponible	Rapport d'activités/DAENF	Disponibilité des ressources
Organisation d'une table ronde de bailleurs de fonds	Table ronde de bailleurs de fonds de l'AENF organisée	Rapport d'activités/DAENF	Disponibilité des ressources
Formation des opérateurs en planification des programmes d'AENF	Nombre d'opérateurs formés en planification des programmes d'AENF	Rapport d'activités/DAENF	Disponibilité des ressources
Formation des agents de la DAENF	Nombre d'agents de la DAENF formés	Rapport d'activités/DAENF	
Formation des agents des DRE et des IEPP	Nombre d'agents des DRE et IEPP formés		
PROGRAMME 2 : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL			
SOUS PROGRAMME 2.1 : SECONDAIRE PREMIER CYCLE			
Objectif 1 : Equilibrer la pyramide éducative nationale tout en corrigeant les disparités			
Stratégie	Indicateurs d'impact		Source de vérification
Etendre l'offre du premier cycle du secondaire en vue de sa généralisation en portant le taux d'accès en 6ème de 69,1% en 2011 à 80 % en 2025 et le taux d'achèvement du collège de 41,5% en 2011 à 51,7 % à l'horizon 2025	Taux d'accès en 6ème Taux d'achèvement du collège		
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Révision du plan-type de construction des collèges	Plan-type de construction des collèges révisé	Rapport d'activité/ DESG	
Construction de 891 salles de classes	Nombre de salles de classes construites	Rapport d'activité/ DESG	
Réhabilitation de 32 salles de classes	Nombre de salles de classes réhabilitées	Rapport d'activité/ DESG	
Equiper et doter en mobiliers de 833 salles de classes	Nombre de salles de classes équipées et dotées en mobiliers	Rapport d'activité/ DESG	
Création de 114 points d'eau dans les collèges	Nombre de points d'eau créés	Rapport d'activité/ DESG	
Construction de 114 blocs sanitaires	Nombre de blocs sanitaires construits	Rapport d'activité/ DESG	
Construction de 34 logements pour les enseignants	Nombre de logements pour enseignants construits	Rapport d'activité/ DESG	
Construction de 107 laboratoires	Nombre de laboratoires construits	Rapport d'activité/ DESG	
Construction de 124 bibliothèques	Nombre de bibliothèques construites	Rapport d'activité/ DESG	
Aménagement extérieurs sur 30 sites	Nombres de site aménagés en extérieur	Rapport d'activité/ DESG	
Formation technique de 2 superviseurs et chefs chantiers	Nombre de superviseurs et de chefs de chantiers formés	Rapport d'activité/ DESG	
Formations techniques sur 24 chantiers	Nombre de formations techniques sur chantiers organisées	Rapport d'activité/ DESG	
Acquisition de 4 véhicules pic up double cabine	Nombre de véhicules pic up double cabine acquis	Rapport d'activité/ DESG	
Acquisition de 44 motos	Nombre de motos acquises	Rapport d'activité/ DESG	
Acquisition de 12 presses à briques livrés sur sites	Nombre de presse à briques livrés sur sites	Rapport d'activité/ DESG	engagement des communautés
Acquisition de 30 lots de matériels didactiques	Nombre de lots de matériels didactiques acquis	Rapport d'activité/ DESG	
Structuration et formation de 350 COGERES	Nombre de COGERES structurés et formés	Rapport d'activité/ DESG	
Formation de 350 communautés en suivi de rendement scolaire	Nombre de communautés formées en suivi rendement scolaire	Rapport d'activité/ DESG	
Formation de 350 APE	Nombre d'APE formées	Rapport d'activité/ DESG	
Mobilisation sociale de 150 communautés (yc équité et inclusion)	Nombre de communautés mobilisées	Rapport d'activité/ DESG	
Organisation de campagnes de sensibilisation	Nombre de campagnes organisées	Rapport d'activité/ DESG	
Organisation de 350 campagnes de sensibilisation scolarisation des filles	Nombre de campagnes de sensibilisation scolarisation des filles organisées	Rapport d'activité/ DESG	
Octroi de tenues scolaires	Nombre de tenues scolaires octroyées	Rapport d'activité/ DESG	
Prise en charge des frais d'écolage	Nombre d'élèves bénéficiaires de prise en charge de frais d'écolage	Rapport d'activité/ DESG	
Octroi de kits scolaires pour les filles	Nombre de filles bénéficiaires de kits scolaires	Rapport d'activité/ DESG	
Octroi de lots aux villages performants des écoles du projet BID3	Nombre de lots octroyés aux villages performants des écoles du projet	Rapport d'activité/ DESG	
Formation des villageois à l'utilisation des matériels octroyés	Nombre de villages formés à l'utilisation des matériels octroyés	Rapport d'activité/ DESG	
Octroi d'ordinateurs portables et d'imprimantes pour les filles	Nombre de filles bénéficiaires d'ordinateurs portables et d'imprimantes	Rapport d'activité/ DESG	

Formation des filles en informatique	Nombre de filles formées en informatique	Rapport d'activité/ DESG	
Intégration approche genre dans la formation continue des enseignants	Approche genre intégrée dans la formation continue des enseignants	Rapport d'activité/ DESG	
Exonération frais scolarité de 75 152 élèves démunis	Nombre d'élèves démunis exonérés des frais de scolarité	Rapport d'activité/ DESG	
Octroi d'aides d'études 3 600 élèves nécessiteux	Nombre d'élèves nécessiteux bénéficiaires d'aides d'études	Rapport d'activité/ DESG	
Politique de prise en charge des enfants en situation de handicap mise en œuvre	Mise en œuvre politique prise en charge des enfants en situation de handicap	Rapport d'activité/ DESG	
Objectif 2 : Améliorer l'efficacité et la qualité du service éducatif			
Stratégie	Indicateurs d'impact		Source de vérification
Porter la rétention de 60% en 2011 à 65% en 2025	Taux de rétention dans le premier cycle du secondaire		Annuaire des statistiques scolaires
Réduire le taux moyen de redoublement de 23,4 % en 2011 à environ 10% en 2025	Taux moyen de redoublement du collège		
Augmenter la part des dépenses pédagogiques dans les dépenses courantes de 7,4 % en 2011 à 18% en 2025	Part des dépenses pédagogiques dans les dépenses courantes		
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Formation et sensibilisation des acteurs en éducation sans violence	Nombre d'acteurs formés en éducation sans violence	Rapport d'activité/ DESG	
Révision curriculum du collège	Curriculum du collège révisé	Rapport d'activité/ DESG	
Mise en place de groupes de rédaction de manuels et guides	Groupes de rédaction de manuels et guides fonctionnels	Rapport d'activité/ DESG	Disponibilité des ressources
Définition de stratégies d'acquisition et de diffusion de manuels scolaires	Stratégie d'acquisition et de diffusion de manuels scolaires définie	Rapport d'activité/ DESG	Disponibilité des ressources
Actualisation des programmes d'enseignement	Programmes d'enseignement actualisés et validés	Rapport d'activité/ DESG	Disponibilité des ressources
Impression de 5600 programmes d'enseignement	Nombre de programmes imprimés	Rapport d'activité/ DESG	Disponibilité des ressources
Elaboration de 10 guides d'enseignants pour les nouveaux programmes	Nombre de 10 guides d'enseignants pour les nouveaux programmes élaborés	Rapport d'activité/ DESG	
Dotations des collèges en matériel didactiques	Nombre de collèges dotés en matériel didactiques	Rapport d'activité/ DESG	
Dotations de 100 collèges en manuels scolaires disciplines fondamentales	Dotations de 100 collèges en manuels scolaires disciplines fondamentales	Rapport d'activité/ DESG	
Équipement de 100 laboratoires	Nombre de laboratoires équipés	Rapport d'activité/ DESG/ DAF	
Ouvrages de référence pour les 100 bibliothèques	Nombre de bibliothèques dotées en ouvrage de référence	Rapport d'activité/ DESG/ DAF	
Appui en fournitures scolaires aux mutuelles scolaires	Nombre de mutuelles scolaires dotées de fournitures scolaires	Rapport d'activité/ DESG/ DAF	
Octroi de prix aux meilleurs élèves	Nombre d'élèves bénéficiaires de prix	Rapport d'activité/ DESG	
Formation initiale de 200 professeurs de collège	Nombre de professeurs de collège formés	Rapport d'activité/ DESG	
Formation académique et pédagogique de 1500 enseignants de collèges	Nombre d'enseignants de collège bénéficiaires de formation académique et pédagogique	Rapport d'activité/ DESG	
Formation initiale de rattrapage (FIR) de 4500 enseignants	Nombre d'enseignants de collège bénéficiaires de formation initiale de rattrapage	Rapport d'activité/ DESG	
Recyclage de 600 chefs d'établissements de collèges	Nombre de chefs d'établissements recyclés	Rapport d'activité/ DESG	
Renforcement en véhicule des 18 inspections de l'ESG	Nombre d'inspection de l'ESG dotés de véhicules	Rapport d'activité/ DESG	Disponibilité des ressources
Restructuration de la chaîne d'encadrement pédagogique	Chaîne d'encadrement pédagogique restructurée	Rapport d'activité/ DESG	Disponibilité des ressources
Mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation des personnels et des élèves	Suivi-évaluation des personnels et des élèves	Suivi-évaluation des personnels et des élèves	Disponibilité des ressources
Construction et équipement de 45 bibliothèques (dont 200 ouvrages par bibliothèque) et 45 laboratoires/salles de sciences	Nombre de bibliothèques construites	Rapport d'activité/ DESG	Disponibilité des ressources
Construction et équipement de 45 laboratoires/salles de sciences doté de kit de micro-science	Nombre de salles de sciences construites	Rapport d'activité/ DESG	Disponibilité des ressources
Elaboration modules pour la formation initiale et continue des enseignants et personnels d'encadrement en TIC	Elaboration modules pour la formation initiale et continue des enseignants et personnels d'encadrement en TIC	Elaboration modules pour la formation initiale et continue des enseignants et personnels d'encadrement en TIC	Elaboration modules pour la formation initiale et continue des enseignants et personnels d'encadrement en TIC

Elaboration du programme de base en TIC pour les élèves	Programme de base en TIC pour les élèves élaboré	Rapport d'activité/ DESG	
Objectif 3 : Améliorer la gestion et la gouvernance du système éducatif			
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Mise en place d'un dispositif de formation d'enseignants polyvalents	Dispositif de formation d'enseignants polyvalents mis en place	Rapport d'activité/ DESG	
Etude d'impact de la réforme des collèges	Rapport de l'étude d'impact de la réforme des collèges disponible	Rapport d'activité/ DESG	
Dispositif de réduction du volume horaire des élèves de 30,8 h à 26 heures	Test de réduisant le volume horaire hebdomadaire des élèves de 30,8 h à 26 heures pris	Rapport d'activité/ DESG	
Dispositif pour la réduction taux moyen de redoublement de 23,4 % en 2011 à environ 15% en 2016	Taux de redoublement réduit de 23,4% à 15% en 2016	Rapport d'activité/ DESG	
Transformation progressive des CEGIL en CEG	Nombre de CEGIL transformés en CEG d'ici 2016	Rapport d'activité/ DESG	
Appui à l'élaboration des projets d'établissements	Nombre de CEG disposant de projets d'établissements	Rapport d'activité/ DESG	
Formation des chefs d'établissements, APE et COGERES	Nombre de chefs d'établissements, de membre d'APE et de COGERES formés	Rapport d'activité/ DESG	Disponibilité des ressources
SOUS PROGRAMME 2. 2. : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL CYCLE 2			
Objectif 1 : Equilibrer la pyramide éducative nationale tout en corrigeant les disparités			
Stratégie	Indicateurs d'impact		Source de vérification
Calibrer quantitativement les effectifs du cycle en conformité avec les capacités d'accueil de l'enseignement supérieur en portant le taux d'accès en 2nde de 25,8% en 2011 à 26,1 % en 2025 et le taux d'achèvement du second cycle secondaire passera de 15,1 % en 2011 à 18,3 % en 2025	Taux d'accès en 2nde Taux d'achèvement du second cycle du secondaire		Annuaire statistiques/DPEE
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Construction et équipement de 88 salles de classe	Nombre de salles de classe construites	Rapport d'activités/DAF	
Réhabilitation et équipement de 32 salles de classe	Nombre de salles de classe réhabilitées	Rapport d'activités/DAF	
Octroi de bourses d'études à 1800 élèves nécessiteux	Nombre d'élèves nécessiteux bénéficiaires de bourse d'études	Rapport d'activités/DESG	
Exonération des frais de scolarité à 56 181 élèves nécessiteux	Nombre d'élèves nécessiteux exonérés des frais de scolarité	Rapport d'activités/DESG	Disponibilité des ressources
Objectif 2 : Améliorer l'efficacité et la qualité du service éducatif			
Stratégie	Indicateurs d'impact		Source de vérification
Accroître l'efficacité interne et la qualité du second cycle secondaire dans la perspective d'une articulation renforcée à une offre de formation supérieure performante orientée par le marché de l'emploi par: - l'accroissement du coût unitaire par élève qui passera de 84 564 FCFA en 2011 à 104335 FCFA à l'horizon 2025; - l'augmentation de la part des dépenses pédagogiques dans les dépenses courantes du cycle de 6,7 % en 2011 à 12 % en 2025 et - la réduction du taux moyen de redoublement de 34.9 % en 2011 à 27,8% en 2016, avec une valeur cible de 15% en 2025	Coût unitaire par élève Part des dépenses pédagogiques dans les dépenses courantes Taux moyen de redoublement dans le second cycle du secondaire		Annuaire statistiques/DPEE
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Formation d'adaptation de 500 enseignants	Nombre d'enseignants formés	Rapport d'activités/DESG	Disponibilité des ressources
Formation pédagogique axée sur l'apprentissage des élèves de 600 enseignants	Nombre d'enseignants formés en pédagogie axée sur l'apprentissage des élèves	Rapport d'activités/DESG	Disponibilité des ressources
Mise en place d'un système d'évaluation des élèves et du personnel sur la base des résultats	Système d'évaluation des élèves et du personnel sur la base des résultats mis en place	Rapport d'activités/DESG	Disponibilité des ressources
Développement de programme de mesure systématique des acquis des élèves	Programme de mesure systématique des acquis des élèves développé	Rapport d'activités/DESG	Disponibilité des ressources
Système d'évaluation des personnels et des élèves sur base politique développement s/secteur	Système d'évaluation des personnels et des élèves sur base politique développement s/secteur mis en place	Rapport d'activités/DESG	Disponibilité des ressources
Elaboration des outils d'évaluation (auto et hétéro évaluation) des élèves et des enseignants	Outils d'évaluation des élèves et des enseignants élaborés	Rapport d'activités/DESG	Disponibilité des ressources
Formation de 200 enseignants à l'utilisation des outils d'évaluation et de suivi des élèves	Nombre d'enseignants formés à l'utilisation des outils d'évaluation et de suivi des élèves	Rapport d'activités/DESG	Disponibilité des ressources
Actualisation et validation des programmes de 11 disciplines	Programmes de 11 disciplines actualisés	Rapport d'activités/DESG	Disponibilité des ressources

Reproduction de 3000 programmes actualisés	Nombre d'exemplaires de programme reproduits	Rapport d'activités/DESG	Disponibilité des ressources
Fourniture de manuels scolaires à 90 établissements	Nombre d'établissements bénéficiaires de fournitures scolaires	Rapport d'activités/DESG	Disponibilité des ressources
Construction et équipement et fournitures d'ouvrages de 45 bibliothèques	Nombre de bibliothèques construites	Rapport d'activités/DESG	Disponibilité des ressources
Réhabilitation et équipement et fournitures d'ouvrages de 15 bibliothèques	Nombre de bibliothèques réhabilitées	Rapport d'activités/DAF	Disponibilité des ressources
Construction, mobilier et équipement pédagogique de 45 laboratoires de sciences	Nombre de laboratoires construits	Rapport d'activités/DAF	Disponibilité des ressources
Réhabilitation, mobilier et équipement pédagogique de 15 laboratoires de sciences	Nombre de laboratoires réhabilités	Rapport d'activités/DESG	Disponibilité des ressources
Formation de 300 enseignants en TIC (outil pédagogique)	Nombre d'enseignants formés en TIC	Rapport d'activités/DESG	Disponibilité des ressources
Elaboration des programmes de base en TIC pour élèves	Programmes de base en TIC pour élèves élaborés	Rapport d'activités/DESG	Disponibilité des ressources
Construction, équipement informatique et mobilier de 45 Salles informatique	Nombre de salles informatique construites	Rapport d'activités/DESG	Disponibilité des ressources
Objectif 3 : Améliorer la gestion et la gouvernance du système éducatif			
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Formation continue de 300 enseignants	Nombre d'enseignants bénéficiaires de formation continue	Rapport d'activités/DESG	Disponibilité des ressources
Renforcement de l'encadrement pédagogique de proximité	Encadrement pédagogique de proximité renforcé	Rapport d'activités/DESG	Disponibilité des ressources
Restructuration de la chaîne d'encadrement pédagogique	Chaîne d'encadrement pédagogique restructuré	Rapport d'activités/DESG	Disponibilité des ressources
Formation des chefs d'établissements, des membres d'APE et de COGERES	Nombre de chefs d'établissements de membres d'APE et de COGERES formés	Rapport d'activités/DESG	Disponibilité des ressources
PROGRAMME 3 : ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE			
Objectif 1 : Equilibrer la pyramide éducative nationale tout en corrigeant les disparités			
Améliorer l'accès à l'EFTP en portant le nombre d'apprenants pour 100 000 habitants de 528 en 2011 à 692 en à l'horizon 2025	Nombre d'apprenant pour 100 000 habitants dans l'EFTP		Statistiques EFTP et enquêtes de ménages
Ré calibrer l'offre de formation	Nombre de filières agro-sylvo-pastorales créées		
Faire passer la part des apprenants du privé de 70% en 2011 à 66% en 2016 (et à 60% en 2025)	Nombre d'apprenants dans le privé		
Offrir une formation professionnelle dans l'informel agricole et non-agricole à 60 000 personnes en 2016 et à 77 000 en 2025	Nombre d'apprenants dans les filières professionnelles dans l'informel agricole et non agricole		
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Restructuration de l'offre de formations industrielles et agricoles	Offre de formations industrielles et agricoles restructurée	Rapport d'activité/DAF	Disponibilité des ressources
Elaboration d'un programme de récupération des apprenants en difficulté	Programme de récupération des apprenants en difficulté élaborés	Rapport d'activité/DEST	Disponibilité des ressources
Sensibilisation / formation des formateurs et conseillers d'orientation	Nombre de formateurs et conseillers d'orientation sensibilisés et formés	Rapport d'activité/DEST	Disponibilité des ressources
Appui à la diversification de la formation des apprentis	Nombre d'apprentis orientés vers les métiers à promouvoir	Rapport d'activité/DFPA	Disponibilité des ressources
Création du Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie de Lomé	Pourcentage des activités d'opérationnalisation réalisées	Rapport d'activité/AFD FP	Appui AFD
Restructuration du CRETFP Région Maritime	Pourcentage des activités de restructuration réalisées	Rapport d'activité/AFD FP	Appui AFD
Restructuration du CRETFP Région de la Kara	Pourcentage des activités de restructuration réalisées	Rapport d'activité/AFD FP	Appui AFD
Restructuration des sections FP du LETP de Sokodé	Pourcentage des activités de restructuration réalisées	Rapport d'activité/AFD FP	Appui AFD
Prise en charge des frais de formations industrielles pour les filles	Nombre de filles prise en charge dans les formations industrielles	Rapport d'activité/DEST	Disponibilité des ressources
Mise en place d'un dispositif d'identification des apprenants issus de familles démunies	Pourcentage des activités d'opérationnalisation du dispositif d'identification des apprenants issus de familles démunies réalisées	Rapport d'activité/DSRP	Disponibilité des ressources
Réduction des frais de formation des apprenants issus de familles démunies	Nombre d'apprenants issus de familles démunies bénéficiaire de réduction de frais de formation	Rapport d'activité/DSRP	Disponibilité des ressources
Adaptation des infrastructures aux conditions des handicapés-moteur	Nombre d'infrastructures adaptées aux conditions des handicapés-moteur	Rapport d'activité/DAF	Disponibilité des ressources
Adaptation des curricula à la situation des personnes handicapées	Nombre de curricula adaptés à la situation des personnes handicapées	Rapport d'activité/DPP	Disponibilité des ressources
Mise en place d'un cadre national de certification approprié	Pourcentage des activités de mise en place du cadre national de certification réalisées	Rapport d'activité/DECC	Disponibilité des ressources
Apprentissage pour sourds et malentendants de Lomé et de la Région des Savanes	Nombre de sourds et malentendants admis en apprentissage	Rapport d'activité/DPP	Appui HI
Objectif 2 : Améliorer l'efficacité et la qualité du service éducatif			
Stratégie	Indicateurs d'impact		Source de vérification
Améliorer l'insertion des diplômés de l'EFTP	Nombre d'apprenant en situation d'emploi 12 mois après l'obtention du diplôme		

Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Révision de programmes des filières industrielles	Nombre de programmes des filières industrielles révisés	Rapport d'activité/DPP	Disponibilité des ressources
Elaboration des curricula pour les métiers du secteur non-formel	Nombre de curricula élaborés pour les métiers du secteur non-formel	Rapport d'activité/DPP	Disponibilité des ressources
Elaboration Cadre national de mise en œuvre de l'APC et de certification	Pourcentage des activités de mise en place du cadre national de mise en œuvre de l'APC et de certification réalisées.	Rapport d'activité/DPP	Disponibilité des ressources
Formation de développeurs ou spécialistes en développement de curricula selon l'APC	Nombre de développeurs formés selon l'APC		
Extension de la formation duale dans les CRETFP et les CFTP	Répertoire des maîtres-artisans élaboré	Rapport d'activité/DFPA	Disponibilité des ressources
	Nombre d'acteurs sensibilisés	Rapport d'activité/DFPA	Disponibilité des ressources
	Nombre de formateurs et artisans impliqués formés	Rapport d'activité/DFPA	Disponibilité des ressources
Institution passerelles entre le Certificat de Fin d'Apprentissage, le CAP, le BT	Texte instituant les passerelles signé	Rapport d'activité/DPP	Disponibilité des ressources
Renforcement de la formation des apprentis	Nombre d'apprentis pris en charge pour les cours de législation et de technologie	Rapport d'activité/DFPA	Disponibilité des ressources
Formation des conseillers d'apprentissage	Nombre de conseillers d'apprentissage formés	Rapport d'activité/DFPA	Disponibilité des ressources
Formation des enseignants/formateurs et du personnel d'encadrement	Nombre d'enseignants, de formateurs et du personnel d'encadrement formés	Rapport d'activité/DFPA/DEST/SG	Disponibilité des ressources
Orientation scolaire et professionnelle	Pourcentage d'activités pour la mise en place du mécanisme d'orientation scolaire et professionnelle réalisé	Rapport d'activité/DEST	Disponibilité des ressources
Promotion de la santé en milieu scolaire et sur les lieux d'apprentissage avec le MS	Indicateurs de la stratégie de santé scolaire pour l'ETFP	Rapport d'activité/DFPA	Disponibilité des ressources
Introduction des TIC dans les formations	Nombre de structures de formation équipée	Rapport d'activité/DEST	Disponibilité des ressources
Validation des acquis expérientiels (VAE)	Pourcentage d'activités pour la mise en place du mécanisme d'orientation scolaire et professionnelle réalisé	Rapport d'activité/DFPA	Disponibilité des ressources
Objectif 3 : Améliorer la gestion et la gouvernance du système éducatif			
Stratégie	Indicateurs d'impact		Source de vérification
Mettre en place un système pérenne de suivi des diplômés	Un système pérenne de suivi des diplômés est fonctionnel		Rapport d'activité/DSRP
Renforcer la capacité de mobilisation des ressources financières pour l'ETFP	Part du budget de l'ETFP dans le budget de l'éducation		Rapport d'activité/DAF
Mettre en place un système d'information pour la gestion de l'ETFP	SIG-ETFP fonctionnel		
Finaliser la carte de développement des compétences techniques et professionnelle	Carte de développement des compétences techniques et professionnelles disponible		
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Etude relative à la restructuration de l'offre	Rapport de l'étude relative à la restructuration de l'offre disponible	Rapport d'activité/DAF	Disponibilité des ressources
Réhabilitation des infrastructures des directions centrales	Nombre de directions centrales dont les infrastructures sont réhabilitées	Rapport d'activité/DAF	Disponibilité des ressources
Equipement et acquisition de véhicules des directions centrales	Nombre de directions centrales équipées et dotées en véhicules	Rapport d'activité/DAF	Disponibilité des ressources
Construction de directions régionales d'ETFP	Nombre de directions régionales d'ETFP construites	Rapport d'activité/DAF	Disponibilité des ressources
Acquisition d'équipements et de véhicules pour les directions régionales d'ETFP	Nombre de directions régionales équipées et dotées en véhicules	Rapport d'activité/DAF	Disponibilité des ressources
Formation des cadres des services centraux en gestion axée sur les résultats	Nombre de cadres des services centraux formés en gestion axée sur les résultats	Rapport d'activité/DSRP	Disponibilité des ressources
Formation des responsables des structures de formation en gestion axée sur les résultats	Nombre de responsables des structures de formation formés en gestion axée sur les résultats	Rapport d'activité/DSRP	Disponibilité des ressources
Mise en place d'un dispositif de suivi des sortants	Pourcentage d'activités pour la mise en place du dispositif de suivi des sortants réalisé.	Rapport d'activité/DSRP	Disponibilité des ressources
Production et diffusion des données statistiques	Annuaire statistiques produits et diffusés	Rapport d'activité/DSRP	Disponibilité des ressources
Formation sur la carte développement compétences techniques et professionnelles	Nombre de cadres formés sur la carte développement compétences techniques et professionnelles	Rapport d'activité/DSRP	Disponibilité des ressources
Elaboration d'indicateurs et des normes spécifiques à l'enseignement technique	Indicateurs et normes spécifiques à l'enseignement technique élaborés	Rapport d'activité/DSRP	Disponibilité des ressources
Redynamisation des comités consultatifs de gestion des établissements	Nombre de comités consultatifs de gestion établissements redynamisés	Rapport d'activité/CSETFP	Disponibilité des ressources
Recyclage des chefs d'établissement (Provisseurs, Directeurs et chefs de travaux)	Nombre de chefs d'établissement (Provisseurs, Directeurs et chefs de travaux) recyclés	Rapport d'activité/DEST	Disponibilité des ressources
Redynamisation des conseils régionaux de l'ETFP	Nombre de conseils régionaux de l'ETFP redynamisés	Rapport d'activité/CSETFP	Disponibilité des ressources

Appui à la mise en place de conventions entre les structures de formation et les entreprises	Nombre de conventions entre les structures de formation et les entreprises opérationnelles	Rapport d'activité/DEST	Disponibilité des ressources
PROGRAMME 4 : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE			
SOUS PROGRAMME 4.1 : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR			
Objectif 1 : Equilibrer la pyramide éducative nationale tout en corrigeant les disparités			
Stratégie	Indicateurs d'impact		Source de vérification
Accroître l'accès à un enseignement supérieur de qualité	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants		
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Construction de 12 salles modulables	Nombre de salles construits	Rapport d'activité/Institutions universitaires	Capacité d'exécution
Rénovation de 12 salles existantes	Nombre de salles rénovés	Rapport d'activité/Institutions universitaires	Capacité d'exécution
Equipement de 24 salles	Nombre de salles équipées	Rapport d'activité/Institutions universitaires	Capacité d'exécution
Construction de 3 Laboratoires	Nombre de laboratoires construits	Rapport d'activité/Institutions universitaires	Capacité d'exécution
Equipement de 3 laboratoires	Nombre de laboratoires équipés	Rapport d'activité/Institutions universitaires	Capacité d'exécution
Relevé topographique des établissements d'enseignement supérieur	Nombre d'établissements d'enseignement supérieur disposant de relevés topographiques	Relevé Topographiques/Institutions universitaires	Capacité d'exécution
Bourses d'études en master et doctorat	Nombre d'étudiants bénéficiaires	Ordre de virement/Institutions universitaires/Banques	
Octroi de subvention aux universités de Lomé et Kara	Nombre d'établissements ayant reçu la subvention	Rapport d'activité/Institutions universitaires	
Sensibilisation des parents à encourager et soutenir leurs filles étudiantes	Nombre de parents sensibilisés	Rapport d'activité	Disponibilité des ressources
Objectif 2 : Améliorer l'efficacité et la qualité du service éducatif, efficacité interne et externe			
Stratégie	Indicateurs d'impact		Source de vérification
Professionaliser les filières et améliorer l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur	% d'étudiants dans les filières technologiques % d'étudiants dans les filières scientifiques % d'étudiants dans les filières de sciences de la santé % d'étudiants dans les filières littéraires % d'étudiants dans les filières juridiques et économiques % d'étudiants dans les filières de sciences de l'éducation et de formation des enseignants % d'étudiants en enseignement à distance % d'étudiants dans les filières de sciences humaines et sociales		
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Etude de diversification et professionnalisation des filières de formation	-Etude réalisée	Rapports d'activités/DES	Disponibilité des ressources
Révision des curricula	curricula révisé	Rapports d'activités/DES	Participation des parties concernées
Adaptation des curricula au contexte et aux besoins du marché de l'emploi	Curricula en phase avec les besoins du marché du travail	Rapports d'activités/DES	Partenariat avec les entreprises
Création d'incubateurs d'entreprises dans les établissements d'enseignement supérieur	Nombre d'entreprises créées à l'aide des incubateurs	Rapports d'activités/DES	
Appui à la formation au master2 en entrepreneuriat	Nombre de diplômés formés	Rapports d'activités/UL	
Appui à la formation continue des jeunes entrepreneurs	Nombre de jeunes entrepreneurs ayant bénéficiés d'une formation continue	Rapports d'activités/UL	
Formation formateurs à professionnalisation des enseignements	Nombre de formateurs formés	Rapports d'activités/DES	Disponibilité des ressources
Formation de nouveaux enseignants à recruter	Nombre d'enseignants formés	Rapports d'activités/DES	Disponibilité des ressources
Formation pédagogique des doctorants	Nombre de doctorants formés	Rapports d'activités/DES	Disponibilité des ressources
Recyclage d'enseignants en fonction	Nombre d'enseignants recyclés	Rapports d'activités/DES	Disponibilité des ressources
Formation du personnel administratif et technique à recruter	Nombre de personnel administratif et technique recrutés	Rapports d'activités/DES	Disponibilité des ressources
Renforcement et redynamisation des services d'orientation	Nombre de services d'orientations fonctionnels	Rapports d'activités/DES	Disponibilité des ressources
Création de deux services universitaires d'information sur les métiers et le marché de l'emploi	Nombre de centres créés	Rapports d'activités/DES	Disponibilité des ressources

Objectif 3 : Améliorer la gestion et la gouvernance du système éducatif			
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Elaboration et adoption stratégie de développement de l'ES en fonction orientations du pays	Stratégie élaborée et adoptée	Rapports d'activités/DES	Disponibilité des ressources
Poursuite et renforcement de la restructuration de l'enseignement supérieur privé	Loi d'orientation de l'enseignement supérieur/Référentiel disponible	Rapports d'activités/DES	Disponibilité des ressources
Privatisation gestion des œuvres sociales (logement, transport, restauration, santé...)		Rapports d'activités/DES	Disponibilité des ressources
SOUS PROGRAMME 4.2 : RECHERCHE			
Renforcer les capacités de recherche universitaire dans le but d'exploiter les potentialités du pays pour un développement durable et pour la création d'emplois dans les secteurs de l'agriculture, la santé et de l'environnement			
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Objectif 1 : Equilibrer la pyramide éducative nationale tout en corrigeant les disparités			
Construction et équipement de locaux de la Direction de Recherche universitaire	Nombre de locaux construits et équipés	Rapports d'activités/DRST	Disponibilité des ressources
Construction et équipement d'un pôle d'excellence thématique en sciences de l'ingénieur	Pôle construit et équipé	Rapports d'activités/DRST	Disponibilité des ressources
Développer la recherche agronomique	Nombre de recherches publiées; nombre de rencontre organisées avec le secteur privé; Nombre d'espèces variétale animales et végétales améliorées	Rapports d'activités/DRST	Disponibilité des ressources
Développer la recherche en santé	Nombre de plantes médicinales recensées; Nombre de médicaments traditionnels produits; Nombre de rencontres organisées avec les tradithérapeutes	Rapports d'activités/DRST	Disponibilité des ressources
Développer la recherche sur les changements climatiques	Nombre d'études menées dans les domaines des changements climatiques; nombre de recherches publiées sur l'impact et les stratégies d'adaptation aux changements climatiques	Rapports d'activités/DRST	Disponibilité des ressources
Objectif 3 : Améliorer la gestion et la gouvernance du système éducatif			
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Elaborer et diffuser un plan stratégique de développement de la recherche universitaire	Plan élaboré et diffusé	Rapports d'activités/DRST	Disponibilité des ressources
Mettre en place cadre de partenariat entre universités, secteur privé et collectivités locales	Nombre de conventions signées entre les universités et le secteur privé	Rapports d'activités/DRST	Disponibilité des ressources
Élaborer et mettre en œuvre les référentiels d'évaluation des équipes de recherche	Référentiels d'évaluation élaborés	Rapports d'activités/DRST	Disponibilité des ressources
PROGRAMME 5 : GESTION SECTORIELLE			
Améliorer le pilotage et la gestion sectorielle			
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Mise en place des instances interministérielles de pilotage et de coordination du PSE	Texte officiel portant création des instances signés	Textes officiels	
Enquêtes sur sujets spécifiques	Résultats d'enquêtes disponibles	Rapports d'enquête	
Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication PERI/PSE	plan de communication élaboré et mis en œuvre	disponibilité du plan ; rapports d'activités	Mise en place de la cellule de communication
Elaboration d'une politique sectorielle de santé, nutrition et VIH/SIDA	politique élaborée et mise en œuvre	rapport d'activité	
Mise en place d'un système de suivi des diplômés	Dispositif fonctionnel	rapports d'activité et rapports d'évaluation	coordination entre les différentes entités
Mise en place d'un système d'évaluation des apprentissages	Dispositif fonctionnel	rapports d'activité et rapports d'évaluation	Mise en place des cellules au niveau régional
Elaboration d'une banque d'items pour des évaluations nationales au CP2, CE2 et CM2	Banque d'item disponible	Rapport d'activité	
Formation des membres des Cellules Régionales d'Evaluation en méthodologie de testing 1	Nombre de formés	Rapport d'activité	
Renforcement de capacité de la cellule nationale d'évaluation	Nombre de formés	Rapport d'activité	
Formation des membres des Cellules Régionale d'Evaluation en méthodologie de testing 2	Nombre de formés	Rapport d'activité	
Organisation d'études et formations in situ à la demande (y compris en CSES)	Nombre d'études et formations organisées	Rapport d'activité	
Equipement de la cellule de suivi-évaluation	Matériel disponible	Rapport d'activité	
Atelier et formation en évaluation des apprentissages	Atelier et formations réalisées	Rapport d'activité	

Evaluation mise en œuvre recommandations enquête S&E 2013	Résultats de l'évaluation	Rapport d'évaluation	
Evaluation d'impact	Résultats de l'évaluation	Rapport d'évaluation	
SOUS PROGRAMME 5.1 : Améliorer le pilotage et la gestion du MEPS			
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Création d'une Coordination ministérielle du PSE / Réunions de Cabinet	Texte officiel portant création de la coordination signé	Rapport d'activités	
Elaborer par service un contrat performance avec indicateurs résultats	Contrat de performances élaboré et opérationnels	Rapport d'évaluation interne et externe	Information et mobilisation des acteurs
Elaborer plan de travail annuel du PSE en vue du suivi par CSEF et CC-PSE	PTA élaboré chaque année	Rapport annuel/ STP	Disponibilité des informations au niveau de tous les acteurs (directions centrales, PTF...)
Poursuite de la mise en place du Système d'Informations Géographiques (SIGE et carte scolaire)	Système d'information géographique fonctionnel, Carte scolaire actualisée et disponible	Rapport d'activités/ DEPP	
Formation des cadres régionaux en collecte et traitement des données	Nombre de formés	Rapport d'activités/ DEPP	Disponibilité des ressources
Formation en planification de l'éducation	Nombre de formés	Rapport d'activités/ DEPP	
Application par les COGEP de l'analyse des goulots d'étranglement	Dispositif opérationnel au niveau inspection et écoles	Rapport d'activité/DRE	Implication des acteurs
Mise en œuvre d'un dispositif de préparation qualitative de la rentrée scolaire	Dispositif opérationnel	Rapport d'activité/DRE	Disponibilité des ressources
Organisation réunions périodiques avec les partenaires de l'éducation	nombre de réunions organisées par an	CR de réunions	
Elaboration de grilles d'évaluation des personnels enseignants et administratifs	Grilles élaborées	Grilles remplies	
Elaboration de listes d'aptitude aux responsabilités de chef d'établissement	Listes d'aptitudes élaborées	Rapport d'activité/DEPP	
Evaluation de la mise en œuvre du plan action cohérence allocations enseignants	plan d'actions évalué	Rapport DRH	
Mise en œuvre et Evaluation du plan de transfert des compétences	plan de transfert des compétences mis en œuvre et évalué	Rapport DRH	
Formation des spécialistes en construction	Nombre de spécialistes formés	Rapport d'activité	
Formation locale pour le personnel au niveau central	Nombre de personnes formés	Rapport d'activité	
Formation locale pour personnel niveau décentralisé	Nombre de personnes formés	Rapport d'activité	
Voyages d'études et formations à l'international	Nombre de voyages et de formations organisées	Rapport d'activité	
Renforcement des capacités de 220 personnels en charge du budget	Nombre de personnel formé à l'élaboration de budgets	Rapport DAF	
Renforcement des capacités des communautés aux procédures de gestion des dotations financières	Nombre de communauté ayant reçu une formation	Rapport d'activité/mission	
Formation en gestion participative des établissements scolaires	nombre d'établissements ayant reçus la formation	Rapport d'activité	Disponibilité des ressources
Formation de 10 cadres en programmation budgétaire	Nombre de cadres formés en programmation budgétaire	Rapport d'activité	Disponibilité des ressources
Formation des COGEP et APE des écoles primaires et préscolaires	Nombre de COGEP et APE formés	Rapport d'activité	
Formation en comptabilité de 100 gestionnaires de stock	Nombre de gestionnaires formés	Rapport d'activité	Disponibilité des ressources
Appui en mobilier et équipement aux services administratifs centraux (ordinateurs...)	Nombre de services meublés et équipés	Rapport d'activité	
Appuis en équipements et mobilier aux services administratifs déconcentrés	Nombre de services meublés et équipés	Rapport d'activité	
Achat de 25 motocyclettes	Nombre de motocyclettes distribuées	Rapport d'activité	
Construction et équipement de bureaux et logements de 2 DRE	Nombre de DRE équipées	Rapport d'activité	
Gestion du programme constructions scolaires	Rapport d'activités de la cellule construction scolaire	Rapport d'activité	
Elaboration et reproduction des outils en Gestion à la Base (GB)	Outils disponibles	Rapport d'activité	
Formation Formateurs en GB et animateurs à la GC	Nombre de formateurs et d'animateurs formés	Rapport d'activité	
Formation et fonctionnement des COGEP	Nombre de COGEP formées	Rapport d'activité	
Evaluation par les communautés de la FGB	Dispositif d'évaluation mis en place	Rapport d'évaluation	
Réhabilitation et équipement locaux IGE	nombre de locaux réhabilités et équipés	Rapport d'activités	
Renforcement du contrôle des enseignants par les inspections primaires	Nombre de visites par CP et Inspecteurs; Ratio enseignant inspecteurs	Rapport d'activités/ IEPP	
Renforcement du contrôle des enseignants par les inspections du secondaire	Nombre de visites par CP et Inspecteurs; Ratio enseignant inspecteurs	Rapport d'activités/ IEPP	
Promotion de Comités de santé scolaire	Nombre d'activités de promotion réalisées		
Elaboration et validation plan sous sectoriel de lutte contre le VIH/Sida	Plan validé et opérationnel	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
SOUS PROGRAMME 5.2 : Améliorer le pilotage et la gestion du METFPI			
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Redynamiser les instances de pilotage et de coordination	Nombre de réunion de coordination	CR de réunions	Disponibilité des ressources

Mise en place d'un Système d'Informations Géographiques	Système d'information géographique fonctionnel, Carte scolaire actualisée et disponible		
Formation de 240 cadres en planification (statistiques, système d'information et communication, politique sectorielle...)	Nombre de personnel formé	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
Formation de 100 responsables d'établissement en élaboration de projets d'établissement	Nombre de chefs d'établissement formés	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
Formation de 8 agents en Gestion des ressources humaines	Nombre de cadres formés	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
Elaboration de grilles d'évaluation des personnels enseignants et administratifs	Grilles élaborées	Grilles remplies	Disponibilité des ressources
Elaboration de listes d'aptitude aux responsabilités de chef d'établissement	Listes d'aptitudes élaborées	Rapport d'activité	Disponibilité des ressources
Formation 10 cadres en programmation budgétaire (Bud Programmes, CDMT, PTAB...)	Nombre de personnes formées	Rapport d'activité	Disponibilité des ressources
Formation de 20 comptables en gestion	Nombre de personnes formées	Rapport d'activité	Disponibilité des ressources
Formation de 10 chargés de la passation de marchés publics	Nombre de personnes formées	Rapport d'activité	Disponibilité des ressources
Formation de 15 administrateurs de crédits à la préparation du budget	Nombre de personnes formées	Rapport d'activité	Disponibilité des ressources
Audit de la gestion financière des établissements d'ETFP	Audit réalisé	Rapport d'audit	Disponibilité des ressources
Formation des conseillers et SE (4 personnes)	Nombre de personnes formées	Rapport d'activité	Disponibilité des ressources
Formation en comptabilité matière de 25 gestionnaires de stock	Nombre de personnes formées	Rapport d'activité	Disponibilité des ressources
Promotion de la mutualisation des ressources matérielles	Nombre d'actions de promotions organisées	Rapport d'activité	Disponibilité des ressources
Formation 100 directeurs et proviseurs en gestion des établissements	Nombre de personnes formées	Rapport d'activité	Disponibilité des ressources
Formation des membres des comités de gestion des établissements	Nombre de personnes formées	Rapport d'activité	Disponibilité des ressources
Formation de 200 personnes en gestion participative des établissements	Nombre de chefs d'établissement formés	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
Développement du partenariat public/ privé	Nombre de partenariats établis	Contrat de partenariat	Disponibilité des ressources
Encadrement et contrôles pédagogiques	Nombre de contrôles pédagogiques effectués dans les établissements	Rapport d'inspection	Disponibilité des ressources
Création de directions régionales	Nombre de structures déconcentrées créées	Rapport d'inspection	Disponibilité des ressources
Construction et équipement d'inspections	Nombre de structures construites	Rapport d'inspection	Disponibilité des ressources
SOUS PROGRAMME 5.3 : Améliorer le pilotage et la gestion du MESR			
Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Création d'une Coordination ministérielle du PSE / Réunions de Cabinet	Texte officiel portant création de la coordination signé	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
Elaborer par service un contrat performance avec indicateurs résultats	Contrats de performance élaborés pour tous les services	Contrat de performance	
Formation de 5 cadres en élaboration de contrats de performance	Nombre de personnes formées	Rapport d'activités	
Elaborer plan de travail annuel du sous-secteur en vue du suivi par CSEF et CC-PSE	PTA élaboré chaque année	Rapport annuel/ STP	
Renforcer la concertation avec les composantes universitaires	Nombre de réunion de concertation organisée	CR de réunion	
Définition politiques publiques d'enseignement supérieur	Politiques publiques pour l'ES élaborées	Rapport d'activités	
Renforcement institutionnel du MESR	Nombre de formations dispensées aux cadres du ministère	Rapport d'activités	
Mise en place du Système d'Information Universitaire	Carte universitaire élaborée	Carte universitaire	Disponibilité des ressources
Acquisition d'un logiciel de gestion de la scolarité des étudiants	Logiciel disponible	Logiciel	Disponibilité des ressources
Mise en place de la carte universitaire (privé)	Carte universitaire disponible	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
Mise en place d'un mécanisme de suivi des diplômés du supérieur	dispositif créé et opérationnel	Rapport d'activités/UL UK	Disponibilité des ressources
Mise en place système d'information statistique et de communication	Système opérationnel	Annuaire statistiques MESR	Disponibilité des ressources
Poursuite de la révision des statuts de l'ENS	Textes élaborés	Textes	
Mise en œuvre de la promotion des personnels par le mérite	Contrats de performance élaborés pour tous les services	Contrat de performance	
Elaboration de listes d'aptitudes aux postes de responsabilité	Election aux postes directifs dans les universités	Rapport d'activités	
Formation de 15 comptables en gestion	Nombre de personnes formées	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
Formation de 10 chargés de la passation de marchés publics	Nombre de personnes formées	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
Form de 15 administrateurs de crédits à la préparation du budget	Nombre de personnes formées	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
Form 4 comptables universités aux procédures gestion dotations	Nombre de personnes formées	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
Form 10 cadres en programmation budgétaire (Bud Progr, CDMT, PTAB...)	Nombre de personnes formées	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
Formation en comptabilité matière de 15 gestionnaires	Nombre de formés	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
Mise en place d'un système de la comptabilisation des ressources matérielles	Dispositif opérationnel	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
Promotion de la mutualisation des ressources matérielles	Nombre d'actions de promotions organisées	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
Construction et équipement du cabinet ministériel, de la direction de l'enseignement supérieur et de la DEPP	Nombres de locaux construits et équipés	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
Elaboration et validation plan sous sectoriel de lutte contre le VIH/Sida	Plan disponible	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
Mise en place du noyau anti-Sida	Noyau anti-sida opérationnel	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
SOUS PROGRAMME 5.4 : Améliorer le pilotage et la gestion du MASPFA/AENF			

Actions	Indicateurs de suivi/performance	Source/moyen de vérification	Conditions critiques
Production du rapport statistique annuel (SIM)	Rapport produit	Annuaire statistique	
Appui à la concertation et coordination Etat/opérateurs	Nombre de réunions organisées	CR de réunions	
Suivi-évaluation de la politique d'alphabétisation	Rapports de suivi-évaluation disponible	Rapport d'évaluation	
Evaluation de la mise en œuvre et correction du cadre de suivi évaluation	Cadre de suivi évaluation opérationnel	Rapport d'évaluation et d'activités	Disponibilité des ressources
Evaluation de l'impact de l'Alphabétisation sur la population	Taux d'alphabétisation de la population	Rapports d'évaluation; Enquêtes de ménages (QUIBB, MICS...)	Disponibilité des ressources
Formation en planification	Nombre de personnes formées	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
Equipement de la DAENF et les Services déconcentrés en matériel et logiciel informatiques	nombre de locaux équipés	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
Equipement des services déconcentrés en matériel informatique	nombre de locaux équipés	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources

ANNEXE 3 : Cadre de Dépenses à Moyen Terme

TOGO CDMT EDUCATION EN 000 F CFA AU PRIX 2013 08/01/2014	TOTAL K FCFA			BUDGET ETAT			FINANCEMENT PTF			FINANCEMENT A RECHERCHER		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
TOTAL	128 878 135	126 480 528	123 931 668	89 844 915	96 576 574	102 251 931	29 537 741	18 277 250	12 625 467	9 495 480	11 626 704	9 054 271
TOTAL FONCTIONNEMENT	89 586 920	94 627 066	99 879 920	86 587 244	91 458 628	96 535 599	0	0	0	2 999 676	3 168 438	3 344 321
TOTAL INVESTISSEMENTS	39 291 215	31 853 462	24 051 748	3 257 671	5 117 946	5 716 332	29 537 741	18 277 250	12 625 467	6 495 803	8 458 266	5 709 949
PETITE ENFANCE	3 011 429	2 976 300	3 279 864	1 817 092	2 090 002	2 379 720	716 681	392 862	407 527	477 656	493 436	492 617
Budget de fonctionnement	1 758 562	1 992 125	2 259 996	1 699 679	1 925 422	2 184 324	0	0	0	58 883	66 703	75 672
Coût salarial de l'appui parental urbain et rural	59 183	109 528	178 125	57 201	105 861	172 160	0	0	0	1 982	3 667	5 964
Coût de fonctionnement de l'appui parental urbain et rural	24 322	44 403	71 250	23 507	42 917	68 864	0	0	0	814	1 487	2 386
Coût salarial du préscolaire des 4 et 5ans	1 187 177	1 307 945	1 436 158	1 147 426	1 264 151	1 388 071	0	0	0	39 751	43 794	48 087
Coût de fonctionnement du préscolaire	487 881	530 248	574 463	471 545	512 494	555 228	0	0	0	16 336	17 755	19 235
Budget d'investissement	1 252 867	984 175	1 019 868	117 413	164 580	195 396	716 681	392 862	407 527	418 774	426 732	416 945
Accès												
Education parentale (EP)	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0	0
Centres communautaires ruraux	372 029	288 721	339 039	105 516	164 580	195 396	261 513	119 141	138 643	5 000	5 000	5 000
Centres préscolaires urbains	287 700	287 700	279 480	0	0	0	0	0	0	287 700	287 700	279 480
Qualité												
Formation animateurs, éducateurs et encadreurs	42 444	37 544	37 183	0	0	0	14 444	9 544	9 183	28 000	28 000	28 000
Matériels didactiques	54 998	54 763	55 829	0	0	0	15 784	13 210	11 844	39 214	41 552	43 985
Appuis aux activités des écoles	27 762	26 407	29 313	0	0	0	27 762	26 407	29 313	0	0	0
Curricula du préscolaire	50 400	7 352	0	0	0	0	50 400	7 352	0	0	0	0
Subvention aux centres du préscolaire	110 000	0	0	0	0	0	110 000	0	0	0	0	0
Equité												
Appui scolaire aux enfants parrainés	2 621	3 494	4 659	0	0	0	2 621	3 494	4 659	0	0	0
Cantines préscolaire en zone de pauvreté 8% des élèves	49 468	54 991	61 161	0	0	0	608	511	681	48 860	54 480	60 480
Pilotage et gestion du préscolaire												
Politique et stratégie de la petite enfance	213 203	213 203	213 203	0	0	0	213 203	213 203	213 203	0	0	0
Formation des membres des comités de gestion	2 500	0	0	0	0	0	2 500	0	0	0	0	0
Suivi - évaluation	29 743	10 000	0	11 897	0	0	17 846	0	0	0	10 000	0

TOGO CDMT EDUCATION EN 000 F CFA AU PRIX 2013 08/01/2014	TOTAL K FCFA			BUDGET ETAT			FINANCEMENT PTF			FINANCEMENT A RECHERCHER		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	57 451 803	53 503 655	53 833 387	43 021 165	44 922 573	46 922 002	11 382 922	5 424 326	3 628 356	3 047 716	3 156 756	3 283 029
Budget de fonctionnement	44 006 599	45 902 127	47 674 326	42 533 108	44 365 167	46 078 026	0	0	0	1 473 491	1 536 960	1 596 299
Dépenses publiques pour le privé confessionnel	3 944 858	3 990 240	4 020 194	3 812 771	3 856 633	3 885 584	0	0	0	132 087	133 607	134 610
Dépenses publiques pour les EDIL	137 061	0	0	132 471	0	0	0	0	0	4 589	0	0
Dépenses du personnel enseignants	32 388 343	33 830 713	35 073 251	31 303 870	32 697 945	33 898 879	0	0	0	1 084 472	1 132 768	1 174 372
Dépenses du personnel non enseignants des écoles	202 686	208 097	210 471	195 900	201 129	203 424	0	0	0	6 787	6 968	7 047
Dép non enseignants de structures centrales/déconcentrées	2 132 681	2 161 896	2 191 111	2 061 272	2 089 508	2 117 745	0	0	0	71 409	72 388	73 366
Dépenses administratives et pédagogiques	4 353 839	4 690 278	4 970 194	4 208 058	4 533 232	4 803 775	0	0	0	145 781	157 047	166 419
Dépenses additionnelles pour élèves en situation de demande	169 444	233 663	303 179	163 770	225 839	293 027	0	0	0	5 674	7 824	10 151
Dépenses pour des cantines scolaires	191 862	279 780	379 826	185 438	270 412	367 108	0	0	0	6 424	9 368	12 718
Enveloppe soutien des enseignants en zons difficiles	485 825	507 461	526 099	469 558	490 469	508 483	0	0	0	16 267	16 992	17 616
Budget d'investissement	13 445 204	7 601 528	6 159 062	488 057	557 406	843 976	11 382 922	5 424 326	3 628 356	1 574 224	1 619 796	1 686 730
Accès												
Construction et réhabilitation BIE EPS	337 464	288 268	258 868	337 464	288 268	258 868	0	0	0	0	0	0
Construction et réhabilitation PDC+	641 150	0	0	0	0	0	641 150	0	0	0	0	0
Construction et réhabilitation Plan Togo	127 764	149 850	149 850	0	0	0	127 764	149 850	149 850	0	0	0
Construction et réhabilitation Bornfondens	187 690	216 964	234 612	0	0	0	187 690	216 964	234 612	0	0	0
Construction de salles de classes BID 3	2 234 314	0	0	0	0	0	2 234 314	0	0	0	0	0
Construction de salles de classes BID 4	0	1 030 429	1 030 429	0	0	0	0	1 030 429	1 030 429	0	0	0
Achèvement construction salles de classe PME1	3 487 257	0	0	0	0	0	3 487 257	0	0	0	0	0
Construction de salles de classes PME2	1 545 588	1 196 572	0	0	0	0	1 545 588	1 196 572	0	0	0	0
Mobilisation sociale	35 000	45 500	45 500	0	0	0	35 000	45 500	45 500	0	0	0
Qualité												
Réduction des redoublements	12 000	12 000	12 000	0	0	0	0	0	0	12 000	12 000	12 000
Education aux compétences de vie	170 736	170 736	170 736	0	0	0	170 736	170 736	170 736	0	0	0
Manuels et guides : croissance des stocks (voir msfe ligne 665)	150 593	269 138	585 108	150 593	269 138	585 108	0	0	0	0	0	0
Manuels et matériels pédagogiques	460 558	445 550	112 750	0	0	0	460 558	445 550	112 750	0	0	0
Supervision pédagogique	1 000	7 000	7 000	0	0	0	1 000	7 000	7 000	0	0	0
Subvention aux écoles publiques (hors budget Etat)	669 700	634 500	580 500	0	0	0	669 700	634 500	580 500	0	0	0
Réforme curriculaire et manuels scolaires	556 400	477 100	185 000	0	0	0	556 400	477 100	185 000	0	0	0
Stimulation de la qualité	48 444	49 247	50 074	0	0	0	48 444	49 247	50 074	0	0	0
Equité												
Aides sociales aux enfants	54 155	57 660	60 592	0	0	0	54 155	57 660	60 592	0	0	0
Cantines scolaires pour % des effectifs public+édil	1 197 903	1 269 339	1 336 692	0	0	0	0	0	0	1 197 903	1 269 339	1 336 692
Gratuité uniformes en zones déshéritées (5% effectifs public+edil)	177 571	177 707	177 288	0	0	0	0	0	0	177 571	177 707	177 288
Promotion de la scolarisation de la jeune fille	415 700	271 875	251 300	0	0	0	415 700	271 875	251 300	0	0	0
Education inclusive des enfants vivant avec handicap	305 035	243 035	243 035	0	0	0	297 035	235 035	235 035	8 000	8 000	8 000
Gestion												

TOGO CDMT EDUCATION EN 000 F CFA AU PRIX 2013 08/01/2014	TOTAL K FCFA			BUDGET ETAT			FINANCEMENT PTF			FINANCEMENT A RECHERCHER		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Carte scolaire	15 000	15 000	15 000	0	0	0	0	0	0	15 000	15 000	15 000
Santé scolaire	13 000	0	0	0	0	0	0	0	0	13 000	0	0
Enseignement en langues nationales	13 000	0	0	0	0	0	0	0	0	13 000	0	0
Projets d'école	366 046	366 046	366 046	0	0	0	228 296	228 296	228 296	137 750	137 750	137 750
Renforcement gestion et S&E alimentation scolaire	222 134	208 012	286 684	0	0	0	222 134	208 012	286 684	0	0	0
FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES ENSEIGNANTS	2 571 987	1 928 360	1 168 860	771 259	741 233	685 658	1 793 132	1 180 571	478 572	7 596	6 556	4 630
Budget de fonctionnement	226 855	195 788	138 288	219 259	189 233	133 658	0	0	0	7 596	6 556	4 630
Dépenses du personnel formateurs	58 196	49 713	35 413	56 248	48 048	34 227	0	0	0	1 949	1 665	1 186
Dépenses du personnel non formateurs des ENI	17 581	15 112	10 832	16 993	14 606	10 469	0	0	0	589	506	363
Dép non formateurs structures centrales et déconcentrées	2 660	2 696	2 732	2 571	2 606	2 641	0	0	0	89	90	91
Dépenses administratives et pédagogiques	36 143	31 329	22 629	34 933	30 280	21 872	0	0	0	1 210	1 049	758
Dépense sociale pour les élèves maîtres du public	112 274	96 939	66 681	108 515	93 693	64 448	0	0	0	3 759	3 246	2 233
Budget d'investissement	2 345 132	1 732 571	1 030 572	552 000	552 000	552 000	1 793 132	1 180 571	478 572	0	0	0
Accès												
Construction des ENI (Convention MOD AGETUR)	430 000	0	0	0	0	0	430 000	0	0	0	0	0
Formations initiales et continues	35 411	17 065	17 059	0	0	0	35 411	17 065	17 059	0	0	0
Qualité de la formation initiale des ENI												
Renforcement des capacités des ENI	28 000	28 500	21 500	0	0	0	28 000	28 500	21 500	0	0	0
Formations PENI, IEPP et DE d'application aux méthodes actives	20 580	213 450	138 870	0	0	0	20 580	213 450	138 870	0	0	0
Révision des curricula et préparation formations aux nouveaux curricula	50 760	65 760	0	0	0	0	50 760	65 760	0	0	0	0
Formation directeurs du primaire aux nouveaux curricula par inspection	667 350	598 500	0	0	0	0	667 350	598 500	0	0	0	0
Formation aux nouveaux curricula par inspection	211 280	15 993	0	0	0	0	211 280	15 993	0	0	0	0
Formation continue des maîtres du CE1 au CM2	27 660	24 160	0	0	0	0	27 660	24 160	0	0	0	0
Formation en inspection des Directeurs Ecole et maîtres du CE1 au CM2	231 692	162 343	162 343	0	0	0	231 692	162 343	162 343	0	0	0
Evaluation des maîtres par l'observation dans la classe	70 000	30 000	70 000	0	0	0	70 000	30 000	70 000	0	0	0
Pilotage et gestion des ENI												
Développement de la politique de formation des maîtres	0	0	50 000	0	0	0	0	0	50 000	0	0	0
Coordination des ENI	6 000	2 000	2 000	0	0	0	6 000	2 000	2 000	0	0	0
Procédures de gestion des ENI	14 400	22 800	16 800	0	0	0	14 400	22 800	16 800	0	0	0
Frais de fonctionnement des ENI	552 000	552 000	552 000	552 000	552 000	552 000	0	0	0	0	0	0
ALPHABETISATION ET EDUCATION NON FORMELLE	1 803 403	2 194 229	2 283 746	960 408	1 142 113	1 339 486	445 623	740 549	645 010	397 372	311 567	299 250
Budget de fonctionnement	993 680	1 181 679	1 385 890	960 408	1 142 113	1 339 486	0	0	0	33 272	39 567	46 404
Dépenses salariales publiques pour ENF	7 354	19 015	34 986	7 108	18 379	33 814	0	0	0	246	637	1 171
Dépenses non salariales pour ENF	16 455	41 971	76 191	15 904	40 565	73 640	0	0	0	551	1 405	2 551
Dépenses salariales pour alphabétisation de base	220 864	257 616	295 735	213 469	248 990	285 832	0	0	0	7 395	8 626	9 902
Dépenses autres pour alphabétisation de base	494 170	568 612	644 044	477 624	549 573	622 479	0	0	0	16 547	19 039	21 565
Dépenses salariales pour la post alphabétisation	78 715	91 814	105 399	76 080	88 739	101 870	0	0	0	2 636	3 074	3 529
Dépenses autres pour la post alphabétisation	176 121	202 652	229 536	170 224	195 866	221 850	0	0	0	5 897	6 785	7 686

TOGO CDMT EDUCATION EN 000 F CFA AU PRIX 2013 08/01/2014	TOTAL K FCFA			BUDGET ETAT			FINANCEMENT PTF			FINANCEMENT A RECHERCHER		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Budget d'investissement	809 723	1 012 549	897 856	0	0	0	445 623	740 549	645 010	364 100	272 000	252 846
<i>Alphabétisation : Accès</i>												
Aménagement de centres d'alphabétisation	200 000	300 000	300 000	0	0	0	0	100 000	100 000	200 000	200 000	200 000
Alphabétisation d'adultes	21 896	196 334	196 595	0	0	0	21 896	196 334	196 595	0	0	0
Post alphabétisation (budget de fonctionnement)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Elaboration supports d'alphabétisation en nouvelles langues	14 500	14 500	14 500	0	0	0	0	0	0	14 500	14 500	14 500
<i>Alphabétisation : Qualité</i>												
Elaboration et diffusion des curricula	10 000	0	0	0	0	0	5 000	0	0	5 000	0	0
Matériels pédagogiques	0	5 725	5 725	0	0	0	0	5 725	5 725	0	0	0
Formations des enseignants et superviseurs d'alphabétisation	7 235	21 322	13 849	0	0	0	7 235	21 322	13 849	0	0	0
Apprentissage du français par la méthode ALFAA	0	20 000	20 000	0	0	0	0	0	0	0	20 000	20 000
<i>Alphabétisation : Pilotage et gestion</i>												
Diffusion des procédures du « faire faire »	42 116	24 116	0	0	0	0	24 116	24 116	0	18 000	0	0
Suivi - évaluation	30 000	35 000	5 000	0	0	0	0	0	0	30 000	35 000	5 000
Financement de l'AENF	18 000	0	0	0	0	0	0	0	0	18 000	0	0
Formations agents opérateurs et administration	77 113	65 113	0	0	0	0	65 113	65 113	0	12 000	0	0
<i>Education Non Formelle</i>												
Elaboration d'une politique et d'une stratégie nationales	320 234	320 234	320 234	0	0	0	320 234	320 234	320 234	0	0	0
Expérimentation pilote	66 600	2 500	13 346	0	0	0	0	0	0	66 600	2 500	13 346
Matériels et manuels pédagogiques pour l'ENF	0	5 000	5 000	0	0	0	0	5 000	5 000	0	0	0
Apprentissage des jeunes	2 028	2 704	3 606	0	0	0	2 028	2 704	3 606	0	0	0
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PREMIER CYCLE	18 911 386	20 668 025	20 676 031	12 445 860	14 761 894	16 600 736	5 186 480	4 592 806	2 725 572	1 279 047	1 313 325	1 349 723
Budget de fonctionnement	12 181 126	13 361 400	14 702 340	11 773 260	12 914 014	14 210 056	0	0	0	407 866	447 385	492 285
Dépenses publiques pour le privé confessionnel	424 858	449 524	476 278	410 632	434 473	460 331	0	0	0	14 226	15 052	15 947
Dépenses publiques pour les CEGIL	24 690	19 250	13 318	23 864	18 605	12 872	0	0	0	827	645	446
Dépenses du personnel enseignant permanent	9 242 165	10 119 010	11 129 273	8 932 706	9 780 191	10 756 627	0	0	0	309 459	338 819	372 646
Dépenses personnel non enseignants des collèges	431 695	457 199	483 290	417 241	441 890	467 107	0	0	0	14 455	15 309	16 182
Dép non enseignants structures centrales et déconcentrées	691 771	701 247	710 724	668 608	677 767	686 926	0	0	0	23 163	23 480	23 797
Dépenses administratives et pédagogiques	1 365 946	1 615 170	1 889 458	1 320 209	1 561 088	1 826 193	0	0	0	45 737	54 081	63 266
Budget d'investissement	6 730 261	7 306 625	5 973 690	672 600	1 847 880	2 390 680	5 186 480	4 592 806	2 725 572	871 181	865 939	857 438
<i>Accès</i>												
Construction et réhabilitation financement à rechercher	672 600	1 847 880	2 390 680	672 600	1 847 880	2 390 680	0	0	0	0	0	0
Construction et réhabilitation Bornefonden	50 335	60 500	60 541	0	0	0	50 335	60 500	60 541	0	0	0
Création de 200 salles de classes BID3	3 006 586	0	0	0	0	0	3 006 586	0	0	0	0	0
Création de 200 salles de classe BID4	0	1 437 839	1 437 839	0	0	0	0	1 437 839	1 437 839	0	0	0
Capacités d'accueil collèges de proximité AFD	467 640	1 001 500	506 100	0	0	0	467 640	1 001 500	506 100	0	0	0
Mobilisation sociale	311 770	286 547	87 255	0	0	0	311 770	286 547	87 255	0	0	0
<i>Qualité</i>												

TOGO CDMT EDUCATION EN 000 F CFA AU PRIX 2013 08/01/2014	TOTAL K FCFA			BUDGET ETAT			FINANCEMENT PTF			FINANCEMENT A RECHERCHER		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Promotion d'une éducation sans violence	489 408	489 408	489 408	0	0	0	489 408	489 408	489 408	0	0	0
Révision curriculum et manuels et guides collège	0	65 500	52 500	0	0	0	0	12 500	12 500	0	53 000	40 000
Actualisation des programmes d'enseignement	36 700	0	0	0	0	0	0	0	0	36 700	0	0
Manuels et matériels pédagogiques	475 276	472 746	37 861	0	0	0	475 276	472 746	37 861	0	0	0
Stimulation de la performance	5 630	6 165	6 716	0	0	0	5 630	6 165	6 716	0	0	0
Formation initiale de 200 professeurs de collège	15 000	5 000	5 000	0	0	0	15 000	5 000	5 000	0	0	0
Formation continue des professeurs de collège	100 000	650 000	0	0	0	0	100 000	650 000	0	0	0	0
Renforcement de l'encadrement pédagogique	120 000	180 000	120 000	0	0	0	0	60 000	0	120 000	120 000	120 000
Suivi évaluation des personnels et des élèves	50 250	46 250	46 250	0	0	0	0	0	0	50 250	46 250	46 250
Bibliothèques et salles de sciences	414 000	414 000	414 000	0	0	0	0	0	0	414 000	414 000	414 000
Introduction des TIC	28 500	12 500	12 500	0	0	0	0	0	0	28 500	12 500	12 500
Equité												
Appui scolaire aux enfants parrainés	14 086	18 782	21 352	0	0	0	14 086	18 782	21 352	0	0	0
Promotion de la scolarisation de la jeune fille	187 000	0	0	0	0	0	187 000	0	0	0	0	0
Scolaristaion des filles	6 000	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000	0	0
Aides aux nécessiteux	115 731	120 189	124 688	0	0	0	0	0	0	115 731	120 189	124 688
Education inclusive	50 000	50 000	50 000	0	0	0	0	0	0	50 000	50 000	50 000
Gestion												
Planification des RH des collèges	9 000	12 000	9 000	0	0	0	9 000	12 000	9 000	0	0	0
Amélioration gouvernance	15 000	9 000	6 000	0	0	0	15 000	9 000	6 000	0	0	0
Etude d'impact de la réforme des collèges	36 000	48 000	36 000	0	0	0	36 000	48 000	36 000	0	0	0
Mesures administratives (SIB : Sans Incidence Budgétaire)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Accroissement des projets d'établissements	53 750	72 819	60 000	0	0	0	3 750	22 819	10 000	50 000	50 000	50 000
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL CYCLE 2	10 254 014	9 952 780	10 300 069	8 416 614	8 704 627	9 036 691	0	0	0	1 837 399	1 248 153	1 263 378
Budget de fonctionnement	8 256 469	8 571 552	8 927 329	7 980 014	8 284 547	8 628 411	0	0	0	276 455	287 005	298 917
Dépenses publiques pour le privé confessionnel	281 175	290 367	300 654	271 760	280 645	290 587	0	0	0	9 415	9 722	10 067
Dépenses du personnel enseignants permanents	5 249 109	5 444 607	5 677 275	5 073 351	5 262 303	5 487 181	0	0	0	175 758	182 304	190 095
Dépenses du personnel non enseignants des lycées	1 630 816	1 678 238	1 725 265	1 576 210	1 622 045	1 667 497	0	0	0	54 605	56 193	57 768
Dép non enseignants structures centrales et déconcentrées	441 535	449 019	456 502	426 751	433 984	441 217	0	0	0	14 784	15 035	15 285
Dépenses administratives et pédagogiques	653 834	709 320	767 632	631 942	685 569	741 929	0	0	0	21 893	23 750	25 703
Budget d'investissement	1 997 545	1 381 228	1 372 740	436 600	420 080	408 280	0	0	0	1 560 945	961 148	964 460
Accès												
Construction et réhabilitation financement à rechercher	436 600	420 080	408 280	436 600	420 080	408 280	0	0	0	0	0	0
Qualité												
Formation initiale et continue des enseignants	87 500	87 500	87 500	0	0	0	0	0	0	87 500	87 500	87 500
Evaluation élèves et personnels	87 500	75 000	75 000	0	0	0	0	0	0	87 500	75 000	75 000
Actualisation des programmes d'enseignement	53 025	0	0	0	0	0	0	0	0	53 025	0	0
Acquisition de manuels scolaires	450 000	0	0	0	0	0	0	0	0	450 000	0	0

TOGO CDMT EDUCATION EN 000 F CFA AU PRIX 2013 08/01/2014	TOTAL K FCFA			BUDGET ETAT			FINANCEMENT PTF			FINANCEMENT A RECHERCHER		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Bibliothèques	224 000	224 000	224 000	0	0	0	0	0	0	224 000	224 000	224 000
Laboratoires de sciences	224 000	224 000	224 000	0	0	0	0	0	0	224 000	224 000	224 000
Introduction des TIC	221 500	217 000	217 000	0	0	0	0	0	0	221 500	217 000	217 000
Equité												
Aides aux nécessiteux	105 295	108 648	111 960	0	0	0	0	0	0	105 295	108 648	111 960
Gestion												
Encadrement pédagogique	68 750	25 000	25 000	0	0	0	0	0	0	68 750	25 000	25 000
Projet d'établissement	39 375	0	0	0	0	0	0	0	0	39 375	0	0
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	9 592 509	9 367 852	8 804 706	6 556 859	7 452 290	7 989 203	2 626 749	378 563	29 903	408 901	1 536 998	785 599
Budget de fonctionnement	6 059 760	6 562 009	7 117 522	5 856 859	6 342 290	6 879 203	0	0	0	202 901	219 718	238 319
Dépenses publiques pour le privé confessionnel	224 892	233 914	243 753	217 362	226 082	235 592	0	0	0	7 530	7 832	8 162
Dépenses du personnel enseignants	2 645 154	2 813 933	3 012 563	2 556 585	2 719 713	2 911 692	0	0	0	88 569	94 220	100 871
Dépenses du personnel non enseignants des établissements	394 088	428 873	465 349	380 893	414 512	449 768	0	0	0	13 195	14 360	15 581
Dép non enseignants des structures centrales et déconcentrés	476 796	483 328	489 859	460 831	467 144	473 457	0	0	0	15 965	16 183	16 402
Dépenses administratives et pédagogiques	2 086 454	2 265 629	2 450 166	2 016 593	2 189 768	2 368 126	0	0	0	69 862	75 861	82 040
Dépenses Apprentissage Informel non agricole	106 620	150 155	197 959	103 050	145 127	191 330	0	0	0	3 570	5 028	6 628
Dépenses Apprentissage Informel agricole	125 756	186 177	257 872	121 545	179 943	249 238	0	0	0	4 211	6 234	8 634
Budget d'investissement	3 532 749	2 805 843	1 687 183	700 000	1 110 000	1 110 000	2 626 749	378 563	29 903	206 000	1 317 280	547 280
Accès												
Restructuration offre publique de formations industrielles et agricoles	0	950 000	950 000	0	950 000	950 000	0	0	0	0	0	0
Soutien aux apprenants en difficulté	0	18 000	3 000	0	0	0	0	0	0	0	18 000	3 000
Appui à la diversification de la formation des apprentis	0	66 600	46 600	0	0	0	0	0	0	0	66 600	46 600
Création du Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie de Lomé	1 947 076	478 563	129 903	100 000	100 000	100 000	1 847 076	378 563	29 903	0	0	0
Restructuration du CRETFP Région Maritime	265 558	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	245 558	0	0	0	0	0
Restructuration du CRETFP Région de la Kara	265 558	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	245 558	0	0	0	0	0
Restructuration des sections FP du LETP de Sokodé	265 558	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	245 558	0	0	0	0	0
Qualité												
Révision de programmes des filières industrielles	172 000	0	0	172 000	0	0	0	0	0	0	0	0
Elaboration des curricula pour les métiers du secteur non-formel	290 000	0	0	290 000	0	0	0	0	0	0	0	0
Développement de l'Approche par les compétences	118 000	0	0	0	0	0	0	0	0	118 000	0	0
Extension de la formation duale dans les CRETFP et les CFTP	0	5 000	62 000	0	0	0	0	0	0	0	5 000	62 000
Institution passerelles entre le Certificat de Fin d'Apprentissage, le CAP, le BT	0	8 000	0	0	0	0	0	0	0	0	8 000	0
Renforcement de la formation des apprentis	0	22 680	22 680	0	0	0	0	0	0	0	22 680	22 680
Formation des enseignants/formateurs et du personnel d'encadrement	0	105 000	65 000	0	0	0	0	0	0	0	105 000	65 000
Orientation scolaire et professionnelle	0	35 000	0	0	0	0	0	0	0	0	35 000	0
Santé en milieu scolaire et sur les lieux d'apprentissage avec le MS	0	50 000	50 000	0	0	0	0	0	0	0	50 000	50 000
Introduction des TIC dans les formations	0	124 000	120 000	0	0	0	0	0	0	0	124 000	120 000
Validation des acquis de l'expérience (VAE)	0	28 000	15 000	0	0	0	0	0	0	0	28 000	15 000

TOGO CDMT EDUCATION EN 000 F CFA AU PRIX 2013 08/01/2014	TOTAL K FCFA			BUDGET ETAT			FINANCEMENT PTF			FINANCEMENT A RECHERCHER		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Equité												
Equité-Genre	0	10 000	10 000	0	0	0	0	0	0	0	10 000	10 000
Aide aux nécessiteux en collaboration avec le Ministère des affaires sociales	0	20 000	10 000	0	0	0	0	0	0	0	20 000	10 000
Education inclusive	43 000	63 000	0	0	0	0	43 000	0	0	0	63 000	0
Pilotage et gestion												
Etude relative à la restructuration de l'offre	78 000	0	0	78 000	0	0	0	0	0	0	0	0
Infrastructures des directions centrales	0	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000	0
Déconcentration des structures de gestion	0	280 000	140 000	0	0	0	0	0	0	0	280 000	140 000
Gestion axée sur les résultats (GAR)	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0
Système de suivi des sortants	3 000	53 000	3 000	0	0	0	0	0	0	3 000	53 000	3 000
Normes techniques et pédagogiques	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	0
Gouvernance des établissements et centres de formation	0	19 000	0	0	0	0	0	0	0	0	19 000	0
Partenariat public privé	85 000	0	0	0	0	0	0	0	0	85 000	0	0
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	17 641 849	19 010 865	19 434 430	15 372 399	16 254 421	16 765 643	1 395 979	1 895 979	1 819 451	873 471	860 465	849 336
Budget de fonctionnement	15 603 870	16 335 386	17 122 979	15 081 399	15 788 421	16 549 643	0	0	0	522 471	546 965	573 336
Dépenses pédagogiques enseignement à distance	150 000	200 000	300 000	144 977	193 303	289 955	0	0	0	5 023	6 697	10 045
Dépenses du personnel enseignants	4 638 511	4 813 922	4 986 521	4 483 198	4 652 735	4 819 555	0	0	0	155 313	161 187	166 966
Dépenses du personnel non enseignants des Universités	1 906 328	1 921 607	1 937 019	1 842 498	1 857 265	1 872 161	0	0	0	63 830	64 342	64 858
Dép non enseignants des structures centrales et déconcentrés	239 236	240 081	240 927	231 226	232 043	232 860	0	0	0	8 010	8 039	8 067
Dépenses administratives, pédagogiques et sociales (hors bourse)	4 795 012	5 130 293	5 490 165	4 634 459	4 958 513	5 306 335	0	0	0	160 553	171 780	183 829
Bourses, compléments de bourses, aides et secours scolaires	5 733 133	6 110 944	6 488 756	5 541 168	5 906 329	6 271 490	0	0	0	191 965	204 615	217 266
Dépenses bourses enseignement supérieur à l'étranger	478 466	485 139	489 888	462 445	468 895	473 485	0	0	0	16 021	16 244	16 403
Part supportée par les ressources privées des universités	-2 336 817	-2 566 601	-2 810 296	-2 258 572	-2 480 663	-2 716 198	0	0	0	-78 245	-85 939	-94 098
Budget d'investissement	2 037 979	2 675 479	2 311 451	291 000	466 000	216 000	1 395 979	1 895 979	1 819 451	351 000	313 500	276 000
Accès												
Infrastructures	1 170 000	1 670 000	1 670 000	170 000	170 000	170 000	1 000 000	1 500 000	1 500 000	0	0	0
Revision de la cartographie d'établissements d'ES existants	0	250 000	0	0	250 000	0	0	0	0	0	0	0
Bourses et subventions	319 451	319 451	319 451	0	0	0	319 451	319 451	319 451	0	0	0
Qualité, efficacité interne et externe												
Professionalisation des universités	197 528	122 528	46 000	121 000	46 000	46 000	76 528	76 528	0	0	0	0
Formation initiale et continue d'enseignants	161 000	86 000	86 000	0	0	0	0	0	0	161 000	86 000	86 000
Renforcement de l'orientation scolaire et universitaire	60 000	60 000	60 000	0	0	0	0	0	0	60 000	60 000	60 000
Equité												
Rétention des filles	60 000	60 000	60 000	0	0	0	0	0	0	60 000	60 000	60 000
Pilotage et gestion												
Pilotage de l'enseignement supérieur	20 000	57 500	20 000	0	0	0	0	0	0	20 000	57 500	20 000
Privatisation de la gestion des œuvres sociales	50 000	50 000	50 000	0	0	0	0	0	0	50 000	50 000	50 000

TOGO CDMT EDUCATION EN 000 F CFA AU PRIX 2013 08/01/2014	TOTAL K FCFA			BUDGET ETAT			FINANCEMENT PTF			FINANCEMENT A RECHERCHER		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
RECHERCHE	1 046 000	1 246 000	1 022 250	483 258	507 421	532 792	0	0	0	562 742	738 579	489 458
Budget de fonctionnement	500 000	525 000	551 250	483 258	507 421	532 792	0	0	0	16 742	17 579	18 458
Recherche : Dépenses de fonctionnement	500 000	525 000	551 250	483 258	507 421	532 792	0	0	0	16 742	17 579	18 458
Budget d'investissement	546 000	721 000	471 000	0	0	0	0	0	0	546 000	721 000	471 000
<i>Pilotage et gestion</i>												
Renforcement du cadre institutionnel et de la gouvernance de la recherche	211 000	136 000	136 000	0	0	0	0	0	0	211 000	136 000	136 000
Construction et équipement de locaux administratifs	0	250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	250 000	0
<i>Financement des axes prioritaires de la recherche</i>												
Axe prioritaire 1 : Développement de la recherche agronomique	80 000	80 000	80 000	0	0	0	0	0	0	80 000	80 000	80 000
Axe prioritaire 2 : Développement de la recherche en santé	100 000	100 000	100 000	0	0	0	0	0	0	100 000	100 000	100 000
Axe prioritaire 3 : Développement recherche sur changements climatiques	155 000	155 000	155 000	0	0	0	0	0	0	155 000	155 000	155 000
GESTION SECTORIELLE	6 593 755	5 632 463	3 128 326	0	0	0	5 990 175	3 671 593	2 891 076	603 580	1 960 870	237 250
Budget d'investissement	6 593 755	5 632 463	3 128 326	0	0	0	5 990 175	3 671 593	2 891 076	603 580	1 960 870	237 250
PILOTAGE ET GESTION SECTORIELLE	504 855	212 000	392 000	0	0	0	504 855	200 000	380 000	0	12 000	12 000
<i>Coordination et gestion du Programme Sectoriel</i>												
Instances interministérielles de pilotage et de coordination du PSE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Structure permanente de coordination du PSE	47 000	32 000	32 000	0	0	0	47 000	20 000	20 000	0	12 000	12 000
Renforcement de la gestion stratégique	172 600	150 000	150 000	0	0	0	172 600	150 000	150 000	0	0	0
Elaboration et mise en œuvre plan de communication PERI/PSE	24 800	0	0	0	0	0	24 800	0	0	0	0	0
Santé, nutrition et VIH/SIDA sectoriel	25 000	0	0	0	0	0	25 000	0	0	0	0	0
<i>Suivi et Evaluation des apprentissages et des diplômés</i>												
Suivi des diplômés	14 100	0	0	0	0	0	14 100	0	0	0	0	0
Evaluation des apprentissages	221 355	30 000	210 000	0	0	0	221 355	30 000	210 000	0	0	0
PILOTAGE ET GESTION MEPS	5 153 790	4 664 172	2 318 951	0	0	0	4 998 040	3 038 922	2 249 951	155 750	1 625 250	69 000
<i>Pilotage et coordination sectorielle du MEPS</i>												
Création instance de pilotage et de coordination	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Evaluation et pilotage par les résultats	1 250	0	0	0	0	0	0	0	0	1 250	0	0
<i>Planification</i>												
Poursuite mise en place Système d'Informations Géographiques	133 300	80 000	80 000	0	0	0	120 000	80 000	80 000	13 300	0	0
Renforcement des capacités de planification	93 150	14 400	14 400	0	0	0	60 400	14 400	14 400	32 750	0	0
Utilisation analyse goulots d'étranglement (Savanes & Plateaux)	170 736	170 736	170 736	0	0	0	170 736	170 736	170 736	0	0	0
Appuis aux activités de planification des DRE	20 754	26 222	21 254	0	0	0	20 754	26 222	21 254	0	0	0
<i>Gestion des ressources humaines</i>												
Redynamisation Préparation Qualitative de Rentrée Scolaire (PQRS)	19 700	0	0	0	0	0	0	0	0	19 700	0	0
Promotion de la concertation avec le personnel et les partenaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mise en œuvre de la promotion des personnels par le mérite	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mise en cohérence des allocations d'enseignants	10 255	0	0	0	0	0	10 255	0	0	0	0	0
Plan de transfert de compétences	12 819	0	0	0	0	0	12 819	0	0	0	0	0

TOGO CDMT EDUCATION EN 000 F CFA AU PRIX 2013 08/01/2014	TOTAL K FCFA			BUDGET ETAT			FINANCEMENT PTF			FINANCEMENT A RECHERCHER		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Renforcement de capacités des personnels	19 250	49 250	30 000	0	0	0	19 250	49 250	30 000	0	0	0
Gestion des ressources financières												
Exécution des budgets	43 750	43 750	30 000	0	0	0	0	0	0	43 750	43 750	30 000
Promotion de la gestion participative	30 000	30 000	30 000	0	0	0	0	0	0	30 000	30 000	30 000
Programmation budgétaire	2 500	0	0	0	0	0	0	0	0	2 500	0	0
Appui aux COGEP et APE des écoles primaires et préscolaires	17 050	6 622	6 504	0	0	0	17 050	6 622	6 504	0	0	0
Gestion des ressources matérielles												
Comptabilité matière	2 500	2 500	0	0	0	0	0	0	0	2 500	2 500	0
Optimisation de l'utilisation des ressources matérielles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Appui aux services administratifs centraux	60 000	0	0	0	0	0	60 000	0	0	0	0	0
Appuis aux services administratifs déconcentrés	459 500	350 000	0	0	0	0	459 500	350 000	0	0	0	0
Appui à la gestion communautaire	792 650	0	0	0	0	0	792 650	0	0	0	0	0
Mesures sauvegarde environnementale et recasement populations	10 707	0	0	0	0	0	10 707	0	0	0	0	0
Encadrement et contrôles pédagogiques et administratifs												
Réhabilitation et équipement locaux IGE	8 000	68 000	8 000	0	0	0	0	0	0	8 000	68 000	8 000
Renforcement contrôle des enseignants par inspections primaires	171 000	1 246 000	126 000	0	0	0	171 000	126 000	126 000	0	1 120 000	0
Renforcement contrôle enseignants par inspections secondaire	0	360 000	0	0	0	0	0	0	0	0	360 000	0
Santé scolaire et lutte contre le VIH/SIDA												
Promotion de Comités de santé scolaire	11 000	10 000	10 000	0	0	0	11 000	10 000	10 000	0	0	0
Lutte contre le VIH/sida dans le sous secteur	2 000	1 000	1 000	0	0	0	0	0	0	2 000	1 000	1 000
Coordination et gestion des projets												
Coordination et gestion du Projet PME1 (PERI)	253 212	0	0	0	0	0	253 212	0	0	0	0	0
Gestion du Projet PME2	736 668	666 826	477 762	0	0	0	736 668	666 826	477 762	0	0	0
Unité de Gestion du Projet BID 3	1 418 930	0	0	0	0	0	1 418 930	0	0	0	0	0
Unité de Gestion du Projet BID 4	0	841 758	766 758	0	0	0	0	841 758	766 758	0	0	0
AMO et gestion du projet PAREC	564 639	608 639	458 067	0	0	0	564 639	608 639	458 067	0	0	0
Gestion du Projet AeA	88 470	88 470	88 470	0	0	0	88 470	88 470	88 470	0	0	0
PILOTAGE ET GESTION METFPI	458 344	342 186	323 936	0	0	0	250 794	196 186	196 186	207 550	146 000	127 750
Pilotage et coordination sectorielle du METFPI												
Instance de pilotage et de coordination	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Evaluation et pilotage par les résultats	1 250	0	0	0	0	0	0	0	0	1 250	0	0
Promotion de la concertation avec le personnel et les partenaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Planification												
Mise en place d'un Système d'Informations Géographiques	13 300	0	0	0	0	0	0	0	0	13 300	0	0
Renforcement des capacités de planification	6 000	5 000	5 000	0	0	0	0	0	0	6 000	5 000	5 000
Promotion des projets d'établissement	2 500	0	0	0	0	0	0	0	0	2 500	0	0
Gestion des ressources humaines												
Renforcement des capacités des agents en GRH	0	14 500	0	0	0	0	0	0	0	0	14 500	0

TOGO CDMT EDUCATION EN 000 F CFA AU PRIX 2013 08/01/2014	TOTAL K FCFA			BUDGET ETAT			FINANCEMENT PTF			FINANCEMENT A RECHERCHER		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Mise en oeuvre de la promotion des personnels par le mérite	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gestion des ressources financières												
Programmation budgétaire	2 500	0	0	0	0	0	0	0	0	2 500	0	0
Exécution des budgets	3 875	3 750	0	0	0	0	0	0	0	3 875	3 750	0
Audit de la gestion financière des établissements d'ETFP	30 000	30 000	30 000	0	0	0	0	0	0	30 000	30 000	30 000
Gestion du FNAFPP	120 204	65 596	65 596	0	0	0	120 204	65 596	65 596	0	0	0
Gestion des ressources matérielles												
Généralisation et contrôle de la comptabilité matière	3 125	0	0	0	0	0	0	0	0	3 125	0	0
Optimisation de l'utilisation des ressources matérielles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gestion des établissements												
Formation en gestion d'établissements	0	5 250	5 250	0	0	0	0	0	0	0	5 250	5 250
Promotion de la gestion participative	0	2 500	2 500	0	0	0	0	0	0	0	2 500	2 500
Développement du partenariat public/ privé	5 000	5 000	5 000	0	0	0	0	0	0	5 000	5 000	5 000
Encadrement et contrôles pédagogiques												
Appui à la déconcentration des services	50 000	50 000	50 000	0	0	0	0	0	0	50 000	50 000	50 000
Renforcement du contrôle des enseignants par les inspections	90 000	30 000	30 000	0	0	0	0	0	0	90 000	30 000	30 000
Gestion du Projet AFD FP	130 590	130 590	130 590	0	0	0	130 590	130 590	130 590	0	0	0
PILOTAGE ET GESTION MESR	318 998	294 088	93 440	0	0	0	141 468	141 468	64 940	177 530	152 620	28 500
Pilotage et coordination sectorielle du MESR												
Création d'une instance de pilotage et de coordination	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Evaluation et pilotage par les résultats	625	0	0	0	0	0	0	0	0	625	0	0
Promotion de la gestion participative	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Appui à la Gouvernance du MESR	96 644	96 644	58 380	0	0	0	96 644	96 644	58 380	0	0	0
Appui à la gouvernance Universitaire	44 824	44 824	6 560	0	0	0	44 824	44 824	6 560	0	0	0
Planification												
Mise en place du Système d'Informations Géographiques	25 000	12 000	6 000	0	0	0	0	0	0	25 000	12 000	6 000
Renforcer les capacités de planification	52 930	10 620	0	0	0	0	0	0	0	52 930	10 620	0
Renforcer le cadre juridique	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000	0	0
Gestion des ressources humaines												
Mise en œuvre de la promotion des personnels par le mérite	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gestion des ressources financières												
Elaboration et exécution des budgets	5 100	0	0	0	0	0	0	0	0	5 100	0	0
Programmation budgétaire	2 500	0	0	0	0	0	0	0	0	2 500	0	0
Gestion des ressources matérielles												
Généralisation et contrôle de la comptabilité matière	1 875	0	0	0	0	0	0	0	0	1 875	0	0
Optimisation de l'utilisation des ressources matérielles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Construction et équipements services administratifs	84 500	129 000	21 500	0	0	0	0	0	0	84 500	129 000	21 500
Lutte contre le VIH/sida dans le sous secteur	2 000	1 000	1 000	0	0	0	0	0	0	2 000	1 000	1 000

TOGO CDMT EDUCATION EN 000 F CFA AU PRIX 2013 08/01/2014	TOTAL K FCFA			BUDGET ETAT			FINANCEMENT PTF			FINANCEMENT A RECHERCHER		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
PILOTAGE ET GESTION MASPFA/AENF	157 767	120 017	0	0	0	0	95 017	95 017	0	62 750	25 000	0
<i>Pilotage et gestion alphabétisation</i>												
Production du rapport statistique annuel (SIM)	19 293	19 293	0	0	0	0	19 293	19 293	0	0	0	0
Coordination et concertation	29 904	29 904	0	0	0	0	29 904	29 904	0	0	0	0
Suivi de la mise en œuvre de la politique d'alpha	45 821	45 821	0	0	0	0	45 821	45 821	0	0	0	0
<i>Suivi évaluation</i>	12 500	25 000	0	0	0	0	0	0	0	12 500	25 000	0
<i>Planification</i>	6 250	0	0	0	0	0	0	0	0	6 250	0	0
<i>Equipement des services de la DAENF</i>	44 000	0	0	0	0	0	0	0	0	44 000	0	0

TOGO

FINANCEMENT DU CDMTE 2014 - 2016 EN 000 DE F CFA

08-janv-14

BUDGET FINANCEMENT PROGRAMME	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT			TOTAL	%
	Budget Etat	A rechercher	Budget Etat	PTF	A rechercher	Fonct & Invest	
Précolaire	5 809 425	201 258	477 389	1 517 070	1 262 451	9 267 593	2,4%
Primaire	132 976 301	4 606 751	1 889 439	20 435 604	4 880 750	164 788 845	43,4%
Formation des maîtres	542 149	18 782	1 656 000	3 452 276	0	5 669 207	1,5%
AENF	3 442 007	119 243	0	1 831 181	888 946	6 281 377	1,7%
Secondaire général 1	38 897 330	1 347 536	4 911 160	12 504 857	2 594 559	60 255 442	15,9%
Secondaire général 2	24 892 972	862 377	1 264 960	0	3 486 553	30 506 862	8,0%
ETFP	19 078 352	660 939	2 920 000	3 035 215	2 070 560	27 765 066	7,3%
Enseignement supérieur	47 419 463	1 642 771	973 000	5 111 410	940 500	56 087 144	14,8%
Recherche	1 523 472	52 778	0	0	1 738 000	3 314 250	0,9%
Gestion Sectorielle			0	12 552 845	2 801 700	15 354 545	4,0%
TOTAUX EN K FCFA	274 581 471	9 512 435	14 091 948	60 440 458	20 664 019	379 290 331	100,0%

Répartition par budget	74,9%	25,1%	100,0%	
Financement Etat	96,7%	14,8%	288 673 419	76,1%
Financement PTF	0,00%	63,5%	60 440 458	15,9%
Financement à rechercher	3,3%	21,7%	30 176 454	8,0%

BUDGET EN USD	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT			TOTAL	
FINANCEMENT PROGRAMME	Budget Etat	A rechercher	Budget Etat	PTF	A rechercher	Fonct & Invest	%
Préscolaire	12 044 719	417 270	989 774	3 145 350	2 617 448	19 214 562	2,4%
Primaire	275 700 647	9 551 207	3 917 386	42 369 274	10 119 292	341 657 806	43,4%
Formation des maîtres	1 124 041	38 941	3 433 396	7 157 626	0	11 754 004	1,5%
AENF	7 136 336	247 227	0	3 796 601	1 843 058	13 023 221	1,7%
Secondaire général 1	80 646 092	2 793 855	10 182 341	25 926 404	5 379 316	124 928 007	15,9%
Secondaire général 2	51 610 764	1 787 972	2 622 650	0	7 228 693	63 250 080	8,0%
ETFP	39 555 275	1 370 329	6 054 055	6 292 932	4 292 906	57 565 496	7,3%
Enseignement supérieur	98 315 086	3 405 969	2 017 327	10 597 520	1 949 945	116 285 847	14,8%
Recherche	3 158 624	109 425	0	0	3 603 407	6 871 457	0,9%
Gestion Sectorielle	0	0	0	26 025 896	5 808 783	31 834 680	4,0%
TOTAUX EN USD	569 291 585	19 722 195	29 216 929	125 311 603	42 842 847	786 385 160	100,0%

Répartition par budget	74,9%		25,1%		100,0%	25,1%
Financement Etat	96,7%		14,8%		598 508 514	14,8%
Financement PTF	0,00%		63,5%		125 311 603	63,5%
Financement à rechercher	3,3%		21,7%		62 565 042	21,7%

ANNEXE 4 : Plan Triennal d'Actions Budgétisées

prog sous prog volet	natur e de la dépe nse	PROGRAMME SOUS-PROGRAMME Volet Activité / nature	respons able d'exécut ion	projet ou budget	quan tité 2014	quan tité 2015	quan tité 2016	quan tité totale	unité	réf du coût stan dard	coût unitaire en KCFA	coût 2014	coût 2015	coût 2016	coût total en K CFA
TOTAL GENERAL EN K USD												81 423	66 058	49 890	197 371
TOTAL GENERAL EN K FCFA												39 271	31 861	24 063	95 196
1. PROGRAMME 1 : EDUCATION DE BASE												17 836	11 339	9 115	38 291
												126	196	730	052
1.1 SOUS PROGRAMME 1.1. : PRESCOLAIRE												1 252 867	984 175	1 019 868	3 256 910
1.1A Accès												669 729	576 421	618 519	1 864 669
Education parentale (EP)															
11Aa	15	Actualisation du module d'éducation parentale	DPEE	AR	1			1	forfait		3 000	3 000	0	0	3 000
11Aa	24	Reproduction du module d'éducation parentale	DPEE	AR	100			100	ex		20	2 000	0	0	2 000
11Aa	15	Elaboration des planches de sensibilisation pour l'EP	DPEE	AR	1			1	forfait		3 000	3 000	0	0	3 000
11Aa	24	Reproduction des planches de sensibilisation pour l'EP	DPEE	AR	100			100	ex		20	2 000	0	0	2 000
Centres communautaires ruraux															
11Ab	22	Construction centres communautaires de la PE	DPEE	BIE EPS	37	60	72		classe		2 183	80 764	130 968	157 162	368 893
									169						
11Ab	23	Equipement centres communautaires de la PE	DPEE	BIE EPS	37	60	72	169	lot		385	14 252	23 112	27 734	65 099
11Ab	12	Campagnes IEPP sensibilisation parents sur préscolarisation	DPEE	BIE EPS	21	21	21	63	forfait		500	10 500	10 500	10 500	31 500
11Ab	12	Campagnes nationales sensibilisation parents sur préscolarisation	DPEE	AR	1	1	1	3	forfait		5 000	5 000	5 000	5 000	15 000
11Ab	22	REG PLTX réhabilitation salles classes préscolaires	DPEE	PLAN T	1	3	3		classe		1 000	1 000	3 000	3 000	7 000
									7						
11Ab	22	REG CENT Construction salles classes préscolaire	DPEE	PLAN T	2	1	1		classe		5 000	10 000	5 000	5 000	20 000
									4						
11Ab	23	REG CENT Mobilier et équipements préscolaire	DPEE	PLAN T	4	4	4		lot		400	1 600	1 600	1 600	4 800
									12						
11Ab	15	Mobilisation sociale	DPEE	AeA	60			60	cté		1 625	97 500	0	0	97 500

11Ab	22	Construction de classes	DPEE	AeA	10			10	classe	9 540	9 540	0	0	9 540
11Ab	22	Construction de bureau - magasin	DPEE	AeA	10			10	u	1 500	15 000	0	0	15 000
11Ab	22	Construction de cabines latrines	DPEE	AeA	10			10	u	500	5 000	0	0	5 000
11Ab	22	Construction de point d'eau	DPEE	AeA	10			10	u	226	2 260	0	0	2 260
11Ab	23	Equipements et mobilier	DPEE	AeA	10			10	u	1 710	17 100	0	0	17 100
11Ab	22	Construction des classes	DPEE	BNF	12	13	16	41	estim.	4 000	49 266	52 466	62 057	163 789
11Ab	22	Réhabilitation des classes	DPEE	BNF	25	26	31	82	estim.	2 000	49 266	52 466	62 057	163 789
11Ab	23	Equipement et mobilier	DPEE	BNF					estim.		3 981	4 608	4 930	13 518
Centres préscolaires urbains														
11Ac	22	Construction de jardins d'enfants	DPEE	AR	35	35	34	104	classe	6 987	244 545	244 545	237 558	726 648
11Ac	23	Equipement de jardins d'enfants	DPEE	AR	35	35	34	104	lot	1 233	43 155	43 155	41 922	128 232
1.1B Qualité											285 603	126 066	122 324	533 993
Formation animateurs, éducateurs et encadreurs														
11Ba	12	REG CENT Session de formation continue maîtres préscolaire	IEPP	PLAN T		-	-		u	1 000	1 000	0	0	1 000
					1			1						
11Ba	12	Formation continue des éducatrices	IEPP	BNF					estim.		8 646	8 591	7 912	25 149
11Ba	12	Suivi des éducatrices formées	IEPP	BNF					estim.		2 858	953	1 270	5 081
11Ba	12	Formation continue des éducatrices 10j	IEPP	AeA	20			20	pers	97	1 940	0	0	1 940
11Ba	12	Formation continue animateurs/trices CCPE : 6 sessions x 35p/an	IEPP	AR	6	6	6	18	u	3 000	18 000	18 000	18 000	54 000
11Ba	12	Form continue éducateurs/trices jardins enfants 2 sessions x 35p/an	IEPP	AR	2	2	2	6	u	3 000	6 000	6 000	6 000	18 000
11Ba	12	Formation continue personnel encadrement 1 session x 30 p / an	IEPP	AR	1	1	1	3	u	4 000	4 000	4 000	4 000	12 000
Matériels didactiques														
11Bb	24	Fourniture kit de 2 cahiers exercices/élève centre communautaire	DAF/AS	AR	26 157	29 181	32 421	87	kit	0,6	15 694	17 509	19 452	52 655
								758						
11Bb	24	Fourniture kit de 2 cahiers exercices/élève public formel	DAF/AS	AR	39 199	40 073	40 888	120	kit	0,6	23 520	24 044	24 533	72 096
								160						
11Bb	24	Fournitures en appui aux mutuelles scolaires	DAF/AS	BNF					estim.		10 575	7 931	5 948	24 455
11Bb	24	Matériels didactiques	DAF/AS	BNF					estim.		4 689	5 279	5 895	15 863
11Bb	24	Fourniture de matériels didactiques	IEPP	AeA	10			10	lot	52	520	0	0	520
Appuis aux activités des écoles														
11Bc	11	Prise en charge salariale éducatrices	DAF/AS	BNF					estim.		24 830	22 868	24 594	72 293
11Bc	15	Excursions	DAF/AS	BNF					estim.		133	44	59	237
11Bc	15	Journées pédagogiques	DAF/AS	BNF					estim.		2 798	3 494	4 659	10 952
Révision et diffusion des curricula du préscolaire														
11Bd	15	Mise à l'essai des nouveaux curricula	DEPP	PME2	1			1	forfait	20 000	20 000	0	0	20 000
11Bd	15	Finalisation des curricula et des manuels	DEPP	PME2	1			1	forfait	15 000	15 000	0	0	15 000

118d	24	Généralisation curricula : distribution guide maître lecture & calcul (pub&pri)	DEPP	PME2			7 352		7 352	guide	1	0	7 352	0	7 352	
118d	12	Formation des éducateurs aux nouveaux curricula 140 p x 5 jours Subvention aux centres du préscolaire	DEPP	PME2	700			700		p x j	22	15 400	0	0	15 400	
118e	14	Subvention	DAF	PME2	1			1		forfait		110 000	110 000	0	0	110 000
1.1C												52 089	58 485	65 820	176 395	
Equité																
Appui scolaire aux enfants parrainés																
11Ca	15	Tenues scolaires	DAF/AS	BNF						estim.		2 621	3 494	4 659	10 774	
Cantines préscolaire en zone de pauvreté 8% des élèves																
11Cb	23	Equipelement cantines de centres communautaire de la PE	DAF/AS	AR	35	39	43	117		centre	200	7 000	7 800	8 600	23 400	
11Cb	15	Fonctionnement cantines centres communautairse PE	DAF/AS	AR	2 093	2 334	2 594	7 021		élève	20	41 860	46 680	51 880	140 420	
11Cb	15	Cantines préscolaire	IEPP	BNF						estim.		608	511	681	1 801	
1.1D												245 446	223 203	213 203	681 853	
Pilotage et gestion du préscolaire																
Politique et stratégie de la petite enfance																
11Da	25	Politique petite enfance finalisée, validée, imprimée et disséminée	DEPP	UNICEF	1	1	1	3		forfait	Estim	149 242	149 242	149 242	149 242	447 727
11Da	15	Stratégie mise en oeuvre petite enfance finalisée, validée, imprimée et disséminée	DEPP	UNICEF	1	1	1	3		forfait	Estim	63 961	63 961	63 961	63 961	191 883
Formation des membres des comités de gestion																
11Db	12	REG CENT Formation des membres des Comités préscolaire	DEPP	PLANT		-	-			u		500	2 500	0	0	2 500
Suivi - évaluation																
11Dc	15	Suivi - Evaluation - Communication-Capitalisation	DPEE	AeA	1			1		u	60%	17 846	17 846	0	0	17 846
11Dc	15	Suivi - Evaluation - Communication-Capitalisation	DPEE	BIE EPS	1			1		u	40%	11 897	11 897	0	0	11 897
11Dc	15	Mise en oeuvre évaluation des acquis au préscolaire	DPEE	AR			1	1		forfait		10 000	0	10 000	0	10 000
1.2												13 428	7 609 928	6 167	27 205	
SOUS PROGRAMME 1.2 : PRIMAIRE												404	462	793		
1.2A												8 596 228	2 927 583	1 719	13 243	
Accès														258	069	
Construction et réhabilitation financement à rechercher																
12Aa	21	Création salles de classe yc sanitaires et bureau : études	DPEE	BIE EPS	22	17	14	52		classe		980	21 246	16 327	13 387	50 960
12Aa	22	Création salles de classe yc sanitaires et bureau : travaux	DPEE	BIE EPS	22	17	14	52		classe		7 350	159 348	122 451	100 401	382 200
12Aa	23	Création salles de classe yc sanitaires et bureau : mobilier	DPEE	BIE EPS	22	17	14	52		lot		1 470	31 870	24 490	20 080	76 440
12Aa	22	Création points d'eau dans les écoles (forage ou puits amélioré)	DPEE	BIE EPS	50	50	50	150		u		2 500	125 000	125 000	125 000	375 000

Construction et réhabilitation PDC+															
12Ab	22	Construction salles de classe	DRE	PDC+	72				72	classe	4 833	348 000	0	0	348 000
12Ab	22	Réhabilitation salles de classes	DRE	PDC+	30				30	salle	1 933	58 000	0	0	58 000
12Ab	22	Construction bloc latrines de 4 cabines	DRE	PDC+	34				34	u	2 900	98 600	0	0	98 600
12Ab	22	Forages	DRE	PDC+	10				10	u	5 750	57 500	0	0	57 500
12Ab	23	Ensemble mobilier scolaire pour une école	DRE	PDC+	34				34	lot	2 325	79 050	0	0	79 050
Construction et réhabilitation Plan Togo															
12Ac	22	REG PLTX Construction scolaires	DPEE	PLAN T	6	3	3		12	classe	5 000	32 914	15 000	15 000	62 914
12Ac	22	REG PLTX Réhabilitation scolaires	DPEE	PLAN T	3	3	3		9	classe	2 500	7 500	7 500	7 500	22 500
12Ac	22	REG PLTX Forage	DPEE	PLAN T	0	2	2		4	u	7 300	0	14 600	14 600	29 200
12Ac	22	REG PLTX Latrines	DPEE	PLAN T	0	3	3		6	u	2 000	0	6 000	6 000	12 000
12Ac	22	REG PLTX Dépotoirs	DPEE	PLAN T	2	1	1		4	u	1 000	2 000	1 000	1 000	4 000
12Ac	23	REG PLTX Equipments sportifs	DPEE	PLAN T	2	1	1		4	lot	1 000	2 000	1 000	1 000	4 000
12Ac	22	REG CENT Construction scolaires	DPEE	PLAN T	6	9	9		24	classe	5 000	30 000	45 000	45 000	120 000
12Ac	22	REG CENT Réhabilitation scolaires	DPEE	PLAN T	3	9	9		21	classe	2 000	6 000	18 000	18 000	42 000
12Ac	23	REG CENT Mobilier et équipement	DPEE	PLAN T	20	10	10		40	lot	400	8 000	4 000	4 000	16 000
12Ac	22	REG CENT Aménagement terrain de sport	DPEE	PLAN T	4	2	2		8	u	2 000	8 000	4 000	4 000	16 000
12Ac	23	REG CENT Equipements sportifs	DPEE	PLAN T	4	2	2		8	lot	100	2 000	2 000	2 000	6 000
12Ac	22	REG CENT Forage	DPEE	PLAN T	20	20	20		60	u	7 000	14 000	14 000	14 000	42 000
12Ac	22	REG CENT Latrines	DPEE	PLAN T	2	2	2		6	u	2 000	14 000	12 000	12 000	38 000
12Ac	22	REG CENT Dépotoirs	DPEE	PLAN T	7	6	6		19	u	250	750	750	750	2 250
12Ac	23	REG PLTX Mobilier scolaire : tables - bancs	DPEE	PLAN T	3	3	3		9	u	13	600	5 000	5 000	10 600
Construction et réhabilitation Bornfondon															
12Ad	22	Construction des classes	DPEE	BNF	20				20	classe	5 941	118 812	0	0	118 812

12Ad	22	Construction des classes	DPEE	BNF		23			classe	6 047	0	139 090	0	139 090
								23						
12Ad	22	Construction des classes	DPEE	BNF			25		classe	5 996	0	0	149 912	149 912
								25						
12Ad	22	Réhabilitation des classes	DPEE	BNF	10				classe	3 960	39 604	0	0	39 604
								10						
12Ad	22	Réhabilitation des classes	DPEE	BNF		12			classe	3 864	0	46 363	0	46 363
								12						
12Ad	22	Réhabilitation des classes	DPEE	BNF			12		classe	4 164	0	0	49 971	49 971
								12						
12Ad	23	Equipement et mobilier	DPEE	BNF				-	estim.		29 275	31 511	34 729	95 514
		Construction de salles de classes BID 3												
12Ae	15	Campagne de sensibilisation	DPEE	BID3	1			1	forfait	42 857	42 857	0	0	42 857
12Ae	21	Mise en œuvre des travaux par l'AGETUR	DPEE	BID3	1			1	forfait	91 457	91 457	0	0	91 457
12Ae	22	Création salles de classes : construction	DPEE	BID3	150			150	classe	8 333	1 250 000	0	0	1 250 000
12Ae	23	Création salles de classes : mobilier	DPEE	BID3	150			150	lot	1 667	250 000	0	0	250 000
12Ae	22	Construction de blocs sanitaires	DPEE	BID3	50			50	u	5 000	250 000	0	0	250 000
12Ae	22	Forages	DPEE	BID3	50			50	u	7 000	350 000	0	0	350 000
		Construction de salles de classes BID 4												
12Af	22	Création salles de classes : construction	DPEE	BID4		50	50	100	classe	10 000	0	500 000	500 000	1 000 000
12Af	23	Création salles de classes : mobilier	DPEE	BID4		50	50	100	lot	1 429	0	71 429	71 429	142 857
12Af	22	Construction de blocs sanitaires	DPEE	BID4		17	17	34	u	5 000	0	85 000	85 000	170 000
12Af	22	Forages	DPEE	BID4		17	17	34	u	7 000	0	119 000	119 000	238 000
12Af	22	Logements enseignants	DPEE	BID4		17	17	34	u	15 000	0	255 000	255 000	510 000
		Achèvement construction salles de classe PME1												
12Ag	21	Etudes des travaux des classes urbaines - Procédure MOD	DPEE	PME1	132			132	forfait	687	90 717	0	0	90 717
12Ag	22	Travaux de construction des classes urbaines - Procédure MOD	DPEE	PME1	132			132	classe	5 154	680 380	0	0	680 380
12Ag	23	Ameublement des classes urbaines - Procédure MOD	DPEE	PME1	132			132	lot	1 031	136 076	0	0	136 076
12Ag	21	Etudes des classes rurales - Procédures GB	DPEE	PME1	317			317	forfait	577	182 883	0	0	182 883
12Ag	22	Travaux des classes rurales - Procédures GB	DPEE	PME1	317			317	classe	4 327	1 371 625	0	0	1 371 625
12Ag	23	Ameublement des classes rurales - Procédures GB	DPEE	PME1	317			317	lot	865	274 325	0	0	274 325
12Ag	21	Etudes et suivi des travaux de forages (Maîtres d'œuvres)	DPEE	PME1	1			1	forfait	75 250	75 250	0	0	75 250
12Ag	22	Réalisation de forages en zone rurale hors Maritime	DPEE	PME1	1			1	forfait	225 500	225 500	0	0	225 500
12Ag	23	Acquisitionnet installation de pompes	DPEE	PME1	1			1	forfait	450 500	450 500	0	0	450 500
		Construction de salles de classes PME2												
12Ah	22	Construction et équipement de salles de classe	DPEE	PME2	144	96		240	u	7 800	1 123 200	748 800	0	1 872 000
12Ah	22	Blocs de 3 latrines	DPEE	PME2	96	64		160	u	2 500	240 000	160 000	0	400 000
12Ah	22	Construction points d'eau dans 4 préfectures ayant un TAP <40%	DPEE	PME2		20		20	u	10 000	0	200 000	0	200 000

12Ah	21	Suivi et supervision	DPEE	PME2	1,65%	1,35%		3,00%	%	2 472 000	40 788	33 372	0	74 160
12Ah	23	Achat de 2 voitures pour la supervision	DAF	PME2	2			2	u	30 000	60 000	0	0	60 000
12Ah	12	Formation en gestion à la base pour la construction	DPEE	PME2	48	32		80	COGEP	1 700	81 600	54 400	0	136 000
		Mobilisation sociale												
12Ai	15	Mobilisation sociale (yc équité et inclusion)	DRE	AeA	100	130	130	360	cté	350	35 000	45 500	45 500	126 000
1.2B		Qualité									2 052 632	2 073 671	1 711 567	5 837 870
		Réduction des redoublements												
12Ba	15	Campagnes sensibilisation communauté sur réduction redoublements	DEPP	AR	2	2	2	6	u	6 000	12 000	12 000	12 000	36 000
		Education aux compétences de vie												
12Bb	25	Elaboration d'un kit "compétences de vie"	DEPP	UNICEF	1	1	1	3	forfait	68 294	68 294	68 294	68 294	204 883
12Bb	15	Mise en œuvre du kit dans les écoles	DEPP	UNICEF	125	125	125	375	école	820	102 442	102 442	102 442	307 325
		Manuels et guides : croissance des stocks (voir msfe ligne 665)												
12Bc	24	Manuels de lecture (0,8 manuel / élève)	DAF	BIE EPS	92 372	144	300	536	u	0,939	86 737	135 698	281 731	504 166
12Bc	24	Manuels de calcul (0,7 manuel / élève)	DAF	BIE EPS	63 058	122	286	471	u	0,978	61 671	119 742	280 001	461 415
12Bc	24	Guides du maître en lecture (1 guide/maître)	DAF	BIE EPS	672	4 212	7 188	12	u	1,568	1 054	6 604	11 271	18 929
12Bc	24	Guides du maître en calcul (1 guide / maître)	DAF	BIE EPS	672	4 212	7 188	12	u	1,684	1 132	7 093	12 105	20 329
		Manuels et matériels pédagogiques												
12Bd	24	REG PLTX Manuels scolaires	DAF	PLAN T	2 000	2 000	2 000	6 000	u	1,5	3 000	3 000	3 000	9 000
12Bd	24	REG PLTX Fournitures scolaires	DAF	PLAN T	100	100	100	300	élève	500	50 000	50 000	50 000	150 000
12Bd	24	REG CENT Kit de fournitures scolaires primaire	DAF	PLAN T	19 955	19 998	19 998	59 951	élève	1	19 955	19 998	19 998	59 951
12Bd	24	REG CENT Lot de manuels pour les classes du primaire	DAF	PLAN T	20	20	20	60	lot	200	4 000	4 000	4 000	12 000
12Bd	24	Fournitures scolaires en appui aux mutuelles scolaires	DAF	BNF					estim.		42 300	31 725	23 794	97 819
12Bd	24	Matériel didactiques aux écoles	DAF	BNF					estim.		11 303	11 827	11 958	35 088
12Bd	24	Compendium métrique et scientifique	DAF	BID3	50			50	lot	5 900	295 000	0	0	295 000
12Bd	24	Compendium métrique et scientifique et manuels	DAF	BID4		50		50	lot	6 500	0	325 000	0	325 000
12Bd	15	Suivi de la formation et du dispositif de gestion des manuels	UCP	PME1	1			1	forfait	10 000	10 000	0	0	10 000

12Bd	25	Etude de traçabilité sur la distribution des manuels et des panneaux de lecture	UCP	PME1	1				1	forfait	25 000	25 000	0	0	25 000
Supervision pédagogique															
12Be	15	REG PLTX Appui à la supervision pédagogique à l'IEPP Est-Mono	DEPP	PLAN T	1	1	1		3	an	1 000	1 000	1 000	1 000	3 000
12Be	15	REG CENT Appui à la supervision pédagogique IEPP Sotouboua N & S	DEPP	PLAN T	-				6	forfait	2 000	0	6 000	6 000	12 000
Subvention aux écoles publiques (hors budget Etat)															
12Bf	25	Etude distribution utilisation subvention fonctionnement écoles	UCP	PME1	1				1	forfait	10 000	10 000	0	0	10 000
12Bf	14	Subventions aux écoles	DAF	PME2	1	1	1		3	forfait	574 900	574 900	574 900	574 900	1 724 700
12Bf	15	Campagnes communication sur subventions par radios locales	DAF	PME2	40	40	40		120	radio	100	4 000	4 000	4 000	12 000
12Bf	15	Visites inopinées par les inspecteurs, DRE et directions centrales	DEPP	PME2	1	1	1		3	forfait	10 000	10 000	10 000	10 000	30 000
12Bf	15	Développement outils pour les contrat d'objectifs avec écoles	DEPP	PME2	1				1	forfait	0	0	0	0	0
12Bf	12	Formation à mise en œuvre contrat d'objectifs avec écoles (3 jours)	IEPP	PME2	1 260				1 260	p x j	0	0	0	0	0
12Bf	12	Formation COGEP en passation des marché et utilisation subvention	IEPP	PME2	2 250	2 250			4 500	COGEP	24	54 000	54 000	0	108 000
Réforme curriculaire et manuels scolaires															
12Bg	25	Consultant appui élaboration curricula	DEPP	PME2	1	1	1		3	forfait	40 000	40 000	40 000	40 000	120 000
12Bg	15	Elaboration des curricula et des manuel	DEPP	PME2	1	1	1		3	forfait	50 000	50 000	50 000	50 000	150 000
12Bg	15	Mise à l'essai des curricula (CP1 - CE1)	DEPP	PME2	1	1	1		3	forfait	50 000	50 000	50 000	50 000	150 000
12Bg	15	finalisation des curriculas et des manuels	DEPP	PME2	1	1	1		3	forfait	20 000	20 000	20 000	20 000	60 000
12Bg	25	Elaboration de la politique des manuels scolaires	DEPP	PME2				1	1	forfait	25 000	0	0	25 000	25 000
12Bg	24	Généralisation des curricula manuel de lecture et calcul (pub et pri)	DAF	PME2	379	303			683	manuel	1	379 500	303 600	0	683 100
					500	600			100	s					
12Bg	24	Généralisation curricula : guide du maitre en lecture et calcul (pub et privé)	DAF	PME2	16 900	13 500			30	guides	1	16 900	13 500	0	30 400
									400						
Stimulation de la qualité															
12Bh	25	Renforcement capacités recherche sur l'amélioration des apprentissages	INSE	PME2	1	1	1		3	forfait	40 000	40 000	40 000	40 000	120 000
12Bh	15	Prix aux meilleurs élèves	DEPP	BNF						estim.		8 444	9 247	10 074	27 766
1.2C Equité											2 150 365	2 019 617	2 068 907	6 238 888	
Aides sociales aux enfants															
12Ca	15	Tenues scolaires	DEPP	BNF						estim.		5 241	6 988	9 318	21 548
12Ca	13	Frais d'écolage	DEPP	BNF						estim.		4 914	6 552	7 154	18 620
12Ca	13	REG PLTX Bourses scolaires enfants vulnérables (fournitures)	DEPP	PLAN T	2 666	2 666	2 666		7	u	15	40 000	40 000	40 000	120 000
									998						
12Ca	13	REG CENT Bourses scolaires garçons	DEPP	PLAN T						élève	20	4 000	4 120	4 120	12 240
					200	206	206		612						
Cantines scolaires pour % des effectifs publics+édil (voir msfe ligne 181)					6,1%	6,4%	6,8%								

12Cb	15	2014 : Cantines écoles éloignées et en zones déshéritées	DEPP	AR	59 895				59	élève	20	1 197 903	0	0	1 197 903	
								895								
12Cb	15	2015 : Cantines écoles éloignées et en zones déshéritées	DEPP	AR		63 467			63	élève	20	0	1 269 339	0	1 269 339	
								467								
12Cb	15	2016 : Cantines écoles éloignées et en zones déshéritées	DEPP	AR			66 835		66	élève	20	0	0	1 336 692	1 336 692	
								835								
		Gratuité uniformes en zones déshéritées (5% effectifs publics+edil)														
12Cc	15	Gratuité uniforme scolaire (lot de 2/élève) en zones déshéritées	DEPP	AR	49 325	49 363	49 247		147	lot	3,6	177 571	177 707	177 288	532 566	
								935								
		Promotion de la scolarisation de la jeune fille														
12Cd	24	Kits scolaires pour les filles	DAF	BID3	1				1	kit		137 500	137 500	0	0	137 500
12Cd	15	Lots de matériels aux villages performants des écoles du projet	DAF	BID3	1				1	forfait		19 500	19 500	0	0	19 500
12Cd	15	Formation villageois utilisation matériel octroyés	DEPP	BID3	1				1	forfait		1 500	1 500	0	0	1 500
12Cd	13	Bourses pour écoles primaires	DEPP	BID3	1				1	forfait		3 000	3 000	0	0	3 000
12Cd	15	REG PLTX Campagnes de sensibilisation pour éducation des filles	DEPP	PLAN T								10 000	10 000	10 000	30 000	
12Cd	15	REG CENT Campagnes de sensibilisation pour éducation des filles	DEPP	PLAN T						u	2 500	2 500	2 500	2 500	7 500	
					1	1	1		3							
12Cd	13	REG CENT Bourses pour les filles du primaire	DEPP	PLAN T					1	élève	20	8 000	8 000	8 000	24 000	
					400	400	400		200							
12Cd	15	REG CENT Campagnes apprendre sans peur	DEPP	PLAN T						u	100	1 200	1 200	1 200	3 600	
					12	12	12		36							
12Cd	13	uniforme pour les filles		PME2	51	56	61		169	élèves	3	153 600	168 900	185 700	508 200	
					200	300	900		400							
12Cd	13	Kits sanitaires pour les filles		PME2	9	10	11		32	élèves	3	24 500	26 875	29 500	80 875	
					800	750	800		350							
12Cd	15	Campagne de communication et sensibilisation		PME2					2	u		40 000	40 000	40 000	0	80 000
					1	1										
12Cd	14	Subvention écoles aux meilleurs taux accès et rétention filles		PME2					3	forfait		14 400	14 400	14 400	14 400	43 200
					1	1	1		-							
		Education inclusive des enfants vivant avec handicap														
12Ce	15	Campagnes sensibilisation parents sur scolarisation handicapés	DEPP	AR	1	1	1		3	u		8 000	8 000	8 000	8 000	24 000
12Ce	25	Adopter modèle educ inclusive et l'incorporer dans PSE en 2017	DEPP	UNICEF	1	1	1		3	forfait	Esti m	141 021	141 021	141 021	141 021	423 063
12Ce	15	Insertion d'enfants vivants avec handicap dans les écoles	DEPP	UNICEF	120	120	120		360	enfant	Esti m	783	94 014	94 014	94 014	282 042
12Ce	12	Education inclusive dans IEPP Tône Ouest et Kozah Centre	DEPP	HI	1				1	forfait		62 000	62 000	0	0	62 000
1.2D		Gestion										629 180	589 058	667 730	1 885 967	
		Carte scolaire														
12Da	15	Actualisation de la carte scolaire	DPEE	AR	1	1	1		3	forfait		15 000	15 000	15 000	15 000	45 000

1.3	SOUS PROGRAMME 1.3 : FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES ENSEIGNANTS	2 345 132	1 732 544	1 030	5 108 222
				545	

1.3A	Accès	465 411	17 065	17 059	499 536
-------------	--------------	----------------	---------------	---------------	----------------

Construction des ENI (Convention MOD AGETUR)															
13Aa	23	Acquisition du Mobilier et équipement des 3 ENI	CTC	PME1	1				1	forfait	180 000	180 000	0	0	180 000
13Aa	23	Equipement des ENI	DF	PME2	1				1	forfait	250 000	250 000	0	0	250 000
Formations initiales et continues															
13Ab	12	REG PLTX Sessions de formation continue des maîtres	DEPP	PLAN T	20	20	20			u	500	10 000	10 000	10 000	30 000
									60						
13Ab	12	REG CENT Sessions de formation continue des maîtres	DEPP	PLAN T		-	-			u	1 500	4 500	0	0	4 500
					3				3						
13Ab	12	Formation initiale des volontaires	DEPP	BNF						estim.	5 706	6 430	6 212	18 348	
13Ab	12	Suivi des enseignants	DEPP	BNF						estim.	1 905	635	847	3 387	
13Ab	12	Formation enseignants à l'éducation inclusive 280 p x 3 jours	DEPP	HI	840					pxj	9	7 895	0	0	7 895
									840						
13Ab	12	Formation enseignants au braille 50 p x 5 jours	DEPP	HI	250					pxj	9	2 350	0	0	2 350
									250						
13Ab	12	Formation enseignants à langue des signes 50 p x 5 jours	DEPP	HI	250					pxj	9	2 350	0	0	2 350
									250						
13Ab	12	Formation enseignants sur déficience mentale 25 p x 3 jours	DEPP	HI	75					pxj	9	705	0	0	705
									75						

1.3B	Qualité de la formation des ENI	1 307 321	1 138 679	392 686	2 838 686
-------------	--	------------------	------------------	----------------	------------------

Renforcement des capacités des ENI															
13Ba	25	Structuration du centre de ressources de 6 ENI	DF	AFD RC	1	3	2	6		u	7 000	7 000	21 000	14 000	42 000
13Ba	12	Formation NTIC 20 responsables et prof x 3 ENI	DF	AFD RC	36	12	12	60		pers	500	18 000	6 000	6 000	30 000
13Ba	12	Formation 1 informaticien+ 1bibliothécaire x 6 ENI x 2 semaines	DF	AFD RC	6	3	3	12		pers	500	3 000	1 500	1 500	6 000
Formations PENI, IEPP et DE d'application aux méthodes actives															
13Bb	12	F. de 20 PENI x 2 semaines x 6 ENI	DF	AFD RC		72	48	120		pers	500	0	36 000	24 000	60 000
13Bb	12	F. de 60 IEPP et 120 CP x 2 semaines	DF	AFD RC		108	72	180		pers	500	0	54 000	36 000	90 000
13Bb	12	F de 180 directeurs d'écoles d'application et associées	DF	AFD RC		180	120	300		pers	400	0	72 000	48 000	120 000
13Bb	25	Prestations de la CIPAC	DF	AFD RC	20%	50%	30%	1		forfait	98 400	19 680	49 200	29 520	98 400
13Bb	24	Guides pédagogiques : lot de 10 x 30 PENI x 6 ENI	DAF	AFD RC	36	90	54	180		guides	25	900	2 250	1 350	4 500
Révision des curricula et préparation formations aux nouveaux curricula															
13Bc	12	Révision des curricula des maîtres	DF	PME2		1			1	forfait	15 000	0	15 000	0	15 000
13Bc	25	Consultant international pour la préparation des modules	DF	PME2	15	15		30		p x j	700	10 500	10 500	0	21 000
13Bc	12	Personnes ressources locales pour préparation modules (12 pers x 15 j)	DF	PME2	180	180		360		p x j	22	3 960	3 960	0	7 920

13Bc	12	Validation des modules (50 pers x 3 jours)	DF	PME2	150	150		300	p x j	22	3 300	3 300	0	6 600
13Bc	12	Formation de 300 formateurs x 5 jours	DF	PME2	1 500	1 500		3 000	p x j	22	33 000	33 000	0	66 000
Formation directeurs du primaire aux nouveaux curricula par inspection														
13Bd	12	Formation pendant 6 jours (directeurs + 1 maître)	IEPP	PME2	15 500	13 800		29	pxsem	39	596 750	531 300	0	1 128 050
								300						
13Bd	12	Impression du matériel et autres supports	IEPP	PME2	15 500	13 800		29	p	2	31 000	27 600	0	58 600
								300						
13Bd	12	Formateurs (Per diem et transport pour 6 jours)	IEPP	PME2	1 800	1 800		3 600	p x j	22	39 600	39 600	0	79 200
Formation aux nouveaux curricula du préscolaire par inspection														
13Be	12	Formation pendant 6 jours	IEPP	PME2	4 200			4 200	pxsem	39	161 700	0	0	161 700
13Be	12	Impression du matériel et autres supports	IEPP	PME2	4 200			4 200	u	2	8 400	0	0	8 400
13Be	12	Formateurs (Per diem et transport pour 6 jours)	IEPP	PME2	840			840	p x j	22	18 480	0	0	18 480
13Be	12	Frais supervision formations aux nouveaux curricula par inspecteurs & DRE	IEPP	PME2	1,76%	1,24%		3,00%	%	1 289	22 700	15 993	0	38 693
										750				
Formation continue des maîtres du CE1 au CM2														
13Bf	25	Consultant international pour la préparation des modules	IEPP	PME2	15	10		25	p x j	700	10 500	7 000	0	17 500
13Bf	12	Personnes ressources locales pour préparation modules (12 pers x 15 j)	IEPP	PME2	180	180		360	p x j	22	3 960	3 960	0	7 920
13Bf	12	Validation des modules (30 pers x 3 jours)	IEPP	PME2	90	90		180	p x j	22	1 980	1 980	0	3 960
13Bf	12	Formation de 170 formateurs x 3 jours	IEPP	PME2	510	510		1 020	p x j	22	11 220	11 220	0	22 440
Formation en inspection des Directeurs Ecole et maîtres du CE1 au CM2														
13Bg	12	Formation 6 jours des Directeurs d'école	IEPP	PME2	5 000			5 000	pxsem	39	192 500	0	0	192 500
13Bg	12	Impression du matériel et autres supports pour formation des DE	IEPP	PME2	5 000			5 000	u	2	10 000	0	0	10 000
13Bg	12	Formateurs des DE	IEPP	PME2	1 020			1 020	p x j	22	22 440	0	0	22 440
13Bg	12	Groupe de formation pendant 6 jours des maîtres CE1 au CM2	IEPP	PME2		3 500	3 500	7 000	pxsem	39	0	134 750	134 750	269 500
13Bg	12	Impression du matériel et autres supports formation maîtres CE1-CM2	IEPP	PME2		3 500	3 500	7 000	u	2	0	7 000	7 000	14 000
13Bg	12	Formateurs des maîtres du CE1 au CM2	IEPP	PME2		720	720	1 440	p x j	22	0	15 840	15 840	31 680
13Bg	12	Supervision formations continues par les inspecteurs et les DRE	IEPP	PME2	1,25%	0,88%	0,88%	3%	%	540 120	6 752	4 726	4 726	16 204
Evaluation des maîtres par l'observation dans la classe														
13Bh	25	Appui d'un consultant	DEPP	PME2	1		1	2	forfait		40 000	40 000	0	40 000
13Bh	15	Enquête sur un échantillon de maîtres	DEPP	PME2	1		1	2	forfait		30 000	30 000	0	30 000
13Bh	15	Utilisation des outils nationaux par les inspecteurs	DEPP	PME2		1		1	forfait		30 000	0	30 000	0
1.3C Pilotage et gestion des ENI											572 400	576 800	620 800	1 770 000
Développement de la politique de formation des maîtres														
13Ca	25	Consultant en appui	DF	PME2			1	1	forfait		25 000	0	0	25 000
13Ca	15	Autres frais d'élaboration et de validation de la politique	DF	PME2			1	1	forfait		25 000	0	0	25 000
Coordination des ENI														
13Cb	15	Mise en place structure de coordination des ENI	DF	AFD RC	60%	20%	20%	1	forfait		10 000	6 000	2 000	2 000

Procédures de gestion des ENI														
13Cc	25	Elaboration/validation manuel de procédures de gestion d'ENI	DAF	AFD RC	60%	20%	20%	1	forfait	20 000	12 000	4 000	4 000	20 000
13Cc	25	Rédaction fascicules procédures de gestion ENI	DAF	AFD RC	60%	20%	20%	1	forfait	4 000	2 400	800	800	4 000
13Cc	12	formation 5 responsables sur gestion et projet pédagogique x 6 ENI	DF	AFD RC		18	12	30	pers	1 000	0	18 000	12 000	30 000
Frais de fonctionnement des ENI														
13Cd	15	Frais de fonctionnement annuels x 6 ENI	DAF	BIE EPS	6	6	6	18	an	92 000	552 000	552 000	552 000	1 656 000

1.4 SOUS PROGRAMME 1.4 : ALPHABÉTISATION ET EDUCATION NON FORMELLE 809 723 1 012 549 897 856 2 720 127

1.4A Alphabétisation : Accès 236 396 510 834 511 095 1 258 325

Aménagement de centres d'alphabétisation														
14Aa	22	Appui à l'aménagement équipement centres alphabétisation et éducation continue	DAENF	BID4		50	50	100	centre	2 000	0	100 000	100 000	200 000
14Aa	22	Appui à l'aménagement équipement centres alphabétisation et éducation continue	DAENF	AR	100	100	100	300	centre	2 000	200 000	200 000	200 000	600 000
Alphabétisation d'adultes														
14Ab	15	2014 : Sensibilisation, mobilisation et organisation de 1120 communautés	DAENF	b fonct	1 120			1 120	ctés		0	0	0	0
14Ab	12	2014 : Form initiale / continue alphabétiseurs (21j+5j)/2=13j >> 83400 F x 1120 alphab	DAENF	b fonct	1 120			1 120	pers		0	0	0	0
14Ab	12	2014 : Rémunération des alphabétiseurs : 28 000 alphabétisés x 12 000 F/alphabétisé	DAENF	b fonct	28 000			28 000	pers		0	0	0	0
14Ab	12	2015 : Contrat d'alphabétisation de base en 2015	DAENF	b fonct		24 950		24 950	pers		0	0	0	0
14Ab	12	2016 : Contrat d'alphabétisation de base en 2016	DAENF	b fonct			28 950	28 950	pers		0	0	0	0
14Ab	12	Alphabétisation d'adultes	DAENF	BNF				950	estim.		1 896	2 459	2 720	7 075
14Ab	12	Formation des ONG à la stratégie du faire-faire	DAENF	PME2	1			1	forfait	20 000	20 000	0	0	20 000
14Ab	12	Alphabétisation des adultes par les ONG	DAENF	PME2		7 050	7 050	14	pers	25	0	176 250	176 250	352 500
14Ab	12	Suivi et supervision de l'alphabétisation	DAENF	PME2		1	1	2	forfait	10%		17 625	17 625	35 250
Post alphabétisation														
14Ac	12	2014 : Appui à la post-alphabétisation de 6720 néo-alphabètes x 59 905 F/pers	DAENF	b fonct	6 720			6 720	pers		0	0	0	0
14Ac	12	2015 : Appui à la post-alphabétisation de 7680 néo-alphabètes x 60313 F/pers	DAENF	b fonct		7 680		7 680	pers		0	0	0	0
14Ac	12	2016 : Appui à la post-alphabétisation de 8640 néo-alphabètes x 60724 F/pers	DAENF	b fonct			8 640	8 640	pers		0	0	0	0
Elaboration supports d'alphabétisation en nouvelles langues														
14Ad	25	Codification/instrumentalisation de langues maternelles	DAENF	AR	1	1	1	3	langue	10 000	10 000	10 000	10 000	30 000

14Ad	15	Elaboration manuels en langues nouvelles (traduction) 4p x 15j x 3 manuels /langue	DAENF	AR	180	180	180	540	p x j	25	4 500	4 500	4 500	13 500
------	----	--	-------	----	-----	-----	-----	-----	-------	----	-------	-------	-------	--------

1.4B	Alphabétisation : Qualité										17 235	47 047	39 574	103 856
-------------	----------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---------------	---------------	---------------	----------------

Elaboration et diffusion des curricula														
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

14Ba	15	Appui additionnel à l'élaboration des curricula de l'alphabétisation	DAENF	PME1	1			1	forfait		5 000	5 000	0	0	5 000
------	----	--	-------	------	---	--	--	---	---------	--	-------	-------	---	---	-------

14Ba	15	Impression des curricula	DAENF	AR	1 000			1 000	ex		5	5 000	0	0	5 000
------	----	--------------------------	-------	----	-------	--	--	-------	----	--	---	-------	---	---	-------

Matériels pédagogiques														
-------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

14Bb	12	Achat 7500 syllabaires, 7500 calculaires et 300 guides	DAENF	BID4		1	1	2	lot		5 725	0	5 725	5 725	11 450
------	----	--	-------	------	--	---	---	---	-----	--	-------	---	-------	-------	--------

Formations des enseignants et superviseurs d'alphabétisation														
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

14Bc	12	Formation pédagogique des alphabétiseurs	DAENF	UNESCO	1	1		2	forfait		7 235	7 235	7 235	0	14 470
------	----	--	-------	--------	---	---	--	---	---------	--	-------	-------	-------	---	--------

14Bc	12	Formation alphabétiseurs	DAENF	BID4		100	100	200	pers		60	0	6 000	6 000	12 000
------	----	--------------------------	-------	------	--	-----	-----	-----	------	--	----	---	-------	-------	--------

14Bc	12	Formation chef de section (superviseurs alpha)	DAENF	BID4		34	33	67	pers		238	0	8 087	7 849	15 936
------	----	--	-------	------	--	----	----	----	------	--	-----	---	-------	-------	--------

Apprentissage du français par la méthode ALFAA														
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

14Bd	15	Actualisation manuels ALFAA (apprentissage français à partir acquis de l'alphabétisation)	DAENF	AR		1		1	forfait		10 000	0	10 000	0	10 000
------	----	---	-------	----	--	---	--	---	---------	--	--------	---	--------	---	--------

14Bd	12	Formation des alphabétiseurs expérimentateurs de la méthode ALFAA	DAENF	AR		1		1	forfait		10 000	0	10 000	0	10 000
------	----	---	-------	----	--	---	--	---	---------	--	--------	---	--------	---	--------

14Bd	15	Expérimentation de la méthode ALFAA	DAENF	AR			1	1	forfait		20 000	0	0	20 000	20 000
------	----	-------------------------------------	-------	----	--	--	---	---	---------	--	--------	---	---	--------	--------

1.4C	Alphabétisation : Pilotage et gestion										167 229	124 229	5 000	296 459
-------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------------	----------------	--------------	----------------

Diffusion des procédures du « faire faire »														
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

14Ca	12	Formation en gestion et administration des centres d'alpha	DAENF	UNESCO	1	1		2	forfait		7 235	7 235	7 235	0	14 470
------	----	--	-------	--------	---	---	--	---	---------	--	-------	-------	-------	---	--------

14Ca	12	Formation des opérateurs d'alpha utilisation manuel faire faire	DAENF	UNESCO	1	1		2	forfait		16 881	16 881	16 881	0	33 762
------	----	---	-------	--------	---	---	--	---	---------	--	--------	--------	--------	---	--------

14Ca	12	Ateliers de vulgarisation auprès des acteurs clés de la SNAENF	DAENF	AR	12			12	forfait		1 500	18 000	0	0	18 000
------	----	--	-------	----	----	--	--	----	---------	--	-------	--------	---	---	--------

Suivi - évaluation														
---------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

14Cb	15	Mise en œuvre de la version provisoire du cadre de suivi évaluation	DAENF	AR	1			1	forfait		10 000	10 000	0	0	10 000
------	----	---	-------	----	---	--	--	---	---------	--	--------	--------	---	---	--------

14Cb	15	Evaluation de la mise en œuvre et correction du cadre de suivi évaluation	DAENF	AR	1			1	forfait		5 000	5 000	0	0	5 000
------	----	---	-------	----	---	--	--	---	---------	--	-------	-------	---	---	-------

14Cb	12	Renforcement capacités acteurs niveau déconcentré en suivi-évaluation pédagogique	DAENF	AR	1			1	forfait		10 000	10 000			10 000
------	----	---	-------	----	---	--	--	---	---------	--	--------	--------	--	--	--------

14Cb	15	Suivi-évaluation des activités	DAENF	AR	1	1	1	3	forfait		5 000	5 000	5 000	5 000	15 000
------	----	--------------------------------	-------	----	---	---	---	---	---------	--	-------	-------	-------	-------	--------

14Cb	25	Evaluation de l'impact de l'Alphabétisation sur la population	DAENF	AR		1		1	p x m		30 000	0	30 000	0	30 000
------	----	---	-------	----	--	---	--	---	-------	--	--------	---	--------	---	--------

Financement de l'AENF														
------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

14Cc	15	Elaboration manuel de procédures comptable et financière du Fonds d'Appui à l'AENF	DAENF	AR	1			1	forfait		15 000	15 000	0	0	15 000
------	----	--	-------	----	---	--	--	---	---------	--	--------	--------	---	---	--------

14Cc	15	Organisation d'une table ronde de bailleurs de fonds	DAENF	AR	1			1	forfait		3 000	3 000	0	0	3 000
------	----	--	-------	----	---	--	--	---	---------	--	-------	-------	---	---	-------

Formations agents opérateurs et administration														
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

14Cd	12	Formation des opérateurs en planification des programmes d'AENF	DAENF	AR	1			1	forfait		12 000	12 000	0	0	12 000
------	----	---	-------	----	---	--	--	---	---------	--	--------	--------	---	---	--------

14Cd	12	Formation des agents de la DAENF	DAENF	UNESCO	1	1		2	forfait		26 528	26 528	26 528	0	53 055
------	----	----------------------------------	-------	--------	---	---	--	---	---------	--	--------	--------	--------	---	--------

14Cd	12	Formation des agents des DRE et des IEPPP	DAENF	UNESCO	1	1		2	forfait		38 586	38 586	38 586	0	77 171
1.4D Education Non Formelle											388 863	330 439	342 186	1 061 488	
Elaboration d'une politique et d'une stratégie nationales															
14Da	25	Adoption d'un modèle de formation des 9 - 14 ans	DAENF	UNICEF	1	1	1	3	forfait	Estim	320 234	320 234	320 234	320 234	960 703
Expérimentation pilote															
14Db	22	Construction de 2 centres pilotes x 3 classes x 40 élèves	DAENF	AR	6			6	salle		8 330	49 980	0	0	49 980
14Db	23	Equipement de 2 centres pilotes	DAENF	AR	6			6	lot		1 470	8 820	0	0	8 820
14Db	24	Manuel apprenants/animateurs	DAENF	AR	1	1	1	3	forfait		1 000	1 000	1 000	1 000	3 000
14Db	12	Formation des animateurs	DAENF	AR	6			6	forfait		800	4 800	0	0	4 800
14Db	12	Formation superviseur	DAENF	AR	1			1	forfait		500	500	0	0	500
14Db	15	Suivi évaluation	DAENF	AR	1	1	1	3	forfait		1 500	1 500	1 500	1 500	4 500
14Db	25	Evaluation externe pour l'extension	DAENF	AR			1	1	forfait		10 846	0	0	10 846	10 846
Matériels et manuels pédagogiques pour l'ENF															
14Dc	24	Conception élaboration de matériels didactiques 9>14 ans	DAENF	BID4		1	1	2	lot		5 000	0	5 000	5 000	10 000
Apprentissage des jeunes															
14Dd	12	Appui à l'apprentissage des jeunes de 15 ans et plus	DAENF	BNF					estim.			2 028	2 704	3 606	8 339
2. PROGRAMME 2 : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL											8 727 805	8 687 853	7 346 430	24 762 089	
2.1 SOUS PROGRAMME 2.1 : SECONDAIRE PREMIER CYCLE											6 730 261	7 306 625	5 973 690	20 010 576	
2.1A Accès											4 508 930	4 634 266	4 482 415	13 625 612	
Construction et réhabilitation financement à rechercher															
21Aa	21	Construction de salles de classe de collège : études	DPEE	BIE EPS	51	150	196	397	classe		1 180	60 180	177 000	231 280	468 460
21Aa	22	Construction de salles de classe de collège : travaux	DPEE	BIE EPS	51	150	196	397	classe		8 850	451 350	1 327 500	1 734 600	3 513 450
21Aa	23	Construction de salles de classe de collège : équipement	DPEE	BIE EPS	51	150	196	397	lot		1 770	90 270	265 500	346 920	702 690
21Aa	21	Réhabilitation de salles de classe de collège : études	DPEE	BIE EPS	10	11	11	32	classe		708	7 080	7 788	7 788	22 656
21Aa	22	Réhabilitation de salles de classe de collège : travaux	DPEE	BIE EPS	10	11	11	32	classe		5 310	53 100	58 410	58 410	169 920
21Aa	23	Réhabilitation de salles de classe de collège : équipement	DPEE	BIE EPS	10	11	11	32	lot		1 062	10 620	11 682	11 682	33 984
Construction et réhabilitation Bornefondens															
21Ab	22	Construction réhabilitation des classes	DPEE	BNF					estim.		23 481	31 308	25 948		80 738
21Ab	23	Equipement et mobilier	DPEE	BNF					estim.		17 939	19 267	22 047		59 252

21Ab	22	Construction bibliothèques	DPEE	BNF					estim.	2 667	3 556	4 741	10 963	
21Ab	23	Equipement bibliothèque	DPEE	BNF					estim.	6 248	6 369	7 806	20 423	
Création de 200 salles de classes BID3														
21Ac	15	Campagne de sensibilisation	DEPP	BID3	1			1	forfait	57 143	57 143	0	0	57 143
21Ac	21	Mise en œuvre des travaux par l'AGETUR	DPEE	BID3	1			1	forfait	121 943	121 943	0	0	121 943
21Ac	22	Création salles de classes : construction	DPEE	BID3	200			200	classe	7 500	1 500 000	0	0	1 500 000
21Ac	23	Création salles de classes : mobilier	DPEE	BID3	200			200	lot	1 750	350 000	0	0	350 000
21Ac	22	Construction de blocs sanitaires	DPEE	BID3	50			50	u	5 000	250 000	0	0	250 000
21Ac	22	Forages	DPEE	BID3	50			50	u	7 000	350 000	0	0	350 000
21Ac	22	Construction de laboratoires	DPEE	BID3	50			50	u	3 775	188 750	0	0	188 750
21Ac	22	Construction de bibliothèques	DPEE	BID3	50			50	u	3 775	188 750	0	0	188 750
Création de 200 salles de classe BID4														
21Ad	22	Création salles de classes : construction	DPEE	BID4		67	67	134	classe	9 375	0	628 125	628 125	1 256 250
21Ad	23	Création salles de classes : mobilier	DPEE	BID4		67	67	134	lot	1 429	0	95 714	95 714	191 429
21Ad	22	Construction de blocs sanitaires	DPEE	BID4		17	17	34	u	5 000	0	85 000	85 000	170 000
21Ad	22	Forages	DPEE	BID4		17	17	34	u	7 000	0	119 000	119 000	238 000
21Ad	22	Construction de laboratoires	DPEE	BID4		17	17	34	u	7 500	0	127 500	127 500	255 000
21Ad	22	Construction de bibliothèques	DPEE	BID4		17	17	34	u	7 500	0	127 500	127 500	255 000
21Ad	22	Logements enseignants	DPEE	BID4		17	17	34	u	15 000	0	255 000	255 000	510 000
Capacités d'accueil collèges de proximité AFD														
21Ae	21	révision plan-types collèges	DPEE	AFD RC	1			1	forfait	20 000	20 000	0	0	20 000
21Ae	22	Collèges 200 places : construction salle classe, biblio, labo et bureau	DPEE	AFD RC	16	40	24	80	classe	6 575	105 200	263 000	157 800	526 000
21Ae	22	Collèges 400 places : construction classe, biblio, labo et bureau	DPEE	AFD RC	16	40	24	80	classe	4 950	79 200	198 000	118 800	396 000
21Ae	22	Collèges 200 places : latrines 8 cabines	DPEE	AFD RC	4	10	6	20	unité	4 600	18 400	46 000	27 600	92 000
21Ae	22	Collèges 400 places : latrines 16 cabines	DPEE	AFD RC	2	5	3	10	unité	9 200	18 400	46 000	27 600	92 000
21Ae	22	Collèges 200 places : mobilier	DPEE	AFD RC	4	10	6	20	lot	4 600	18 400	46 000	27 600	92 000
21Ae	22	Collèges 400 places : mobilier	DPEE	AFD RC	2	5	3	10	lot	8 200	16 400	41 000	24 600	82 000
21Ae	22	Collèges 200 places : aménagements extérieurs	DPEE	AFD RC	4	10	6	20	forfait	500	2 000	5 000	3 000	10 000
21Ae	22	Collèges 400 places : aménagements extérieurs	DPEE	AFD RC	2	5	3	10	forfait	900	1 800	4 500	2 700	9 000
21Ae	22	Collèges 200 places : points d'eau	DPEE	AFD RC	4	10	6	20	unité	9 000	36 000	90 000	54 000	180 000
21Ae	22	Collèges 400 places : points d'eau	DPEE	AFD RC	2	5	3	10	unité	11 000	22 000	55 000	33 000	110 000
21Ae	12	formation technique 2 superviseurs et chefs chantiers	DPEE	AFD RC	2			2	pers	1 400	2 800	0	0	2 800
21Ae	12	formations techniques sur 24 chantiers	DPEE	AFD RC	24			24	unité	730	17 520	0	0	17 520
21Ae	21	Collèges 200 places : maîtrise d'œuvre (ingénieur et superviseur)	DPEE	AFD RC	4	10	6	20	forfait	2 940	11 760	29 400	17 640	58 800
21Ae	21	Collèges 400 places : maîtrise d'œuvre (ingénieur et superviseur)	DPEE	AFD RC	2	5	3	10	forfait	3 920	7 840	19 600	11 760	39 200
21Ae	23	véhicule pour ONG pick up double cabine	DAF	AFD RC	2			2	unité	18 000	36 000	0	0	36 000
21Ae	23	motos	DAF	AFD RC	4			4	unité	1 500	6 000	0	0	6 000

21Ae	23	presses à briques livrés sur sites	DAF	AFD RC	12			12	unité	3 993	47 920	0	0	47 920
21Ae	24	Collèges 200 places : matériel didactique (CDI + classes)	DAF	AFD RC		20		20	lot	3 950	0	79 000	0	79 000
21Ae	24	Collèges 400 places : matériel didactique	DAF	AFD RC		10		10	lot	7 900	0	79 000	0	79 000
Mobilisation sociale														
21Af	15	sensibilisation scolarisation des filles	DPEE	AFD RC	70	175	105	350	sites	100	7 000	17 500	10 500	35 000
21Af	12	structuration et formation COGERES	DPEE	AFD RC	210	70	70	350	sites	100	21 000	7 000	7 000	35 000
21Af	12	Formation communautés suivi rendement scolaire	DPEE	AFD RC	70	175	105	350	sites	100	7 000	17 500	10 500	35 000
21Af	12	formation APE	DPEE	AFD RC		210	140	350	sites	100	0	21 000	14 000	35 000
21Af	15	frais deplacement animateurs + superviseurs	DPEE	AFD RC	8	19	12	39	pers	678	5 425	12 884	8 137	26 447
21Af	21	maîtrise d'œuvre et gestion et coordination	DPEE	AFD RC	70	175	105	350	sites	353	24 745	61 862	37 117	123 725
21Af	11	Coordinateurs	DPEE	COM	2	2		4	pers	9 600	19 200	19 200		38 400
21Af	11	Animateurs	DPEE	COM	17	18		35	pers	7 200	122 400	129 600		252 000
21Af	23	véhicule pour ONG pick up double cabine	DAF	AFD RC	2			2	unité	18 000	36 000	0	0	36 000
21Af	23	motos	DAF	AFD RC	40			40	unité	1 500	60 000	0	0	60 000
21Af	15	Mobilisation sociale (yc équité et inclusion)	DRE	AeA	150			150	cté	60	9 000	0	0	9 000

2.1B	Qualité									1 734 763	2 341 569	1 184	5 260 567	235
-------------	----------------	--	--	--	--	--	--	--	--	------------------	------------------	--------------	------------------	------------

Promotion d'une éducation sans violence														
21Ba	12	Formation et sensibilisation des acteurs	IEPP	BNF					estim.		489 408	489 408	489 408	1 468 224
Révision curriculum et manuels et guides collège														
21Bb	25	Révision curriculum collège	DES	AFD RC		50%	50%	1	forfait	25 000	0	12 500	12 500	25 000
21Bb	15	Mise en place de groupes de rédaction de manuels et guides	DES	AR		1	1	2	forfait	40 000	0	40 000	40 000	80 000
21Bb	25	Définition stratégie acquisition et diffusion manuels scolaires	DES	AR		1		1	p x m	13 000	0	13 000	0	13 000
Actualisation des programmes d'enseignement														
21Bc	15	Programmes d'enseignement actualisés : validation 100p x 3j	DES	AR	300			300	p x j	25	7 500	0	0	7 500
21Bc	15	Programmes d'enseignement actualisés : reproduction	DES	AR	5 600			5 600	u	2	11 200	0	0	11 200
21Bc	15	Elaboration guides enseignant pour nouveaux programmes 10 guides x 70 pxj	DES	AR	700			700	p x j	25	17 500	0	0	17 500
21Bc	15	Mission de suivi évaluation des programmes actualisés	DES	AR	100			100	p x j	5	500	0	0	500
Manuels et matériels pédagogiques														
21Bd	24	Matériel didactiques aux collèges		BNF					estim.		7 771	8 090	8 119	23 979
21Bd	24	Manuels scolaires disciplines fondamentales	DAF	BID3	50			50	lot	3 900	195 000	0	0	195 000
21Bd	22	Equipement laboratoires	DAF	BID3	50			50	lot	2 643	132 130	0	0	132 130
21Bd	24	Ouvrages de référence pour les bibliothèques	DAF	BID3	50			50	lot	1 750	87 500	0	0	87 500
21Bd	24	Manuels scolaires disciplines fondamentales	DAF	BID4		50		50	lot	4 000	0	200 000	0	200 000
21Bd	22	Equipement laboratoires	DAF	BID4		50		50	lot	2 700	0	135 000	0	135 000
21Bd	24	Ouvrages de référence pour les bibliothèques	DAF	BID4		50		50	lot	1 800	0	90 000	0	90 000

21Bd	24	Appui en fournitures scolaires aux mutuelles scolaires	DRE	BNF					estim.		52 875	39 656	29 742	122 273
		Stimulation de la performance												
21Be	15	Prix aux meilleurs élèves	DRE	BNF					estim.		5 630	6 165	6 716	18 510
		Formation initiale de 200 professeurs de collège												
21Bf	25	preparation textes et dispositifs	DES	AFD RC	12	4	4	20	forfait	100	1 200	400	400	2 000
21Bf	25	preparation modules de formation	DES	AFD RC	18	6	6	30	forfait	100	1 800	600	600	3 000
21Bf	12	formation formateurs	DF	AFD RC	12	4	4	20	pers	1 000	12 000	4 000	4 000	20 000
		Formation continue des professeurs de collège												
21Bg	12	Formation académique et pédagogique de 6 semaines	DF	BID3	500			500	prof	200	100 000	0	0	100 000
21Bg	12	Formation académique et pédagogique de 6 semaines	DF	BID4		1000		1 000	prof	200	0	200 000	0	200 000
21Bg	12	Formation initiale de rattrapage (FIR) des enseignats x 3 semaines	DF	AFD RC		4 500		4500	pers	100	0	450 000	0	450 000
		Renforcement de l'encadrement pédagogique												
21Bh	12	Recyclage 100 chefs établissements collèges x 6 régions	DF	AFD RC		600		600	pers	100	0	60 000	0	60 000
21Bh	23	Renforcement en véhicule des 18 inspections de l'ESG	DAF	AR	6	6	6	18	u	20 000	120 000	120 000	120 000	360 000
21Bh	15	Restructuration de la chaîne d'encadrement pédagogique	DF	AR						SIB	0	0	0	0
		Suivi évaluation des personnels et des élèves												
21Bi	15	Elaboration des outils d'évaluation (auto et hétéro) élèves et enseignants	DPEE	AR	1			1	forfait	4 000	4 000	0	0	4 000
21Bi	12	Formation encadrement aux outils évaluation et suivi professeurs et élèves 5j	DPEE	AR	50	50	50	150	pers	125	6 250	6 250	6 250	18 750
21Bi	15	Développement d'un programme de mesure systématique des acquis des élèves	DPEE	AR	1	1	1	3	forfait	20 000	20 000	20 000	20 000	60 000
21Bi	15	Système évaluation personnels et élèves sur base politique développement sous-secteur	DPEE	AR	1	1	1	3	forfait	20 000	20 000	20 000	20 000	60 000
		Bibliothèques et salles de sciences												
21Bj	21	Création de bibliothèques : études	DPEE	AR	15	15	15	45	u	1 180	17 700	17 700	17 700	53 100
21Bj	22	Création de bibliothèques : travaux	DPEE	AR	15	15	15	45	u	8 850	132 750	132 750	132 750	398 250
21Bj	23	Création de bibliothèques : mobilier	DPEE	AR	15	15	15	45	lot	1 770	26 550	26 550	26 550	79 650
21Bj	24	Création de bibliothèques : ouvrages (200 par lot)	DPEE	AR	15	15	15	45	lot	1 000	15 000	15 000	15 000	45 000
21Bj	21	Création de salles de sciences : études	DPEE	AR	15	15	15	45	u	1 180	17 700	17 700	17 700	53 100
21Bj	22	Création de salles de sciences : travaux	DPEE	AR	15	15	15	45	u	8 850	132 750	132 750	132 750	398 250
21Bj	23	Création de salles de sciences : mobilier	DPEE	AR	15	15	15	45	lot	1 770	26 550	26 550	26 550	79 650
21Bj	24	Création de salles de sciences : kit de micro science	DPEE	AR	15	15	15	45	kit	3 000	45 000	45 000	45 000	135 000
		Introduction des TIC												
21Bk	15	Elaboration modules TIC pour la formation initiale des enseignants (ENS-A)	DES	AR	1			1	forfait	5 000	5 000	0	0	5 000
21Bk	15	Elaboration modules TIC pour formation continue enseignants et encadrement	DES	AR	1			1	forfait	5 000	5 000	0	0	5 000

21Bk	12	Formation continue des enseignants aux TIC 100 p x 5jours	DF	AR	500	500	500	1 500	p x j	25	12 500	12 500	12 500	37 500
21Bk	15	Elaboration du programme de base en TIC pour les élèves	DF	AR	1			1	forfait	6 000	6 000	0	0	6 000

2.1C	Equité										372 817	188 971	196 040	757 828
-------------	---------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------------	----------------	----------------	----------------

Appui scolaire aux enfants parrainés														
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

21Ca	15	Tenues scolaires	IEPP	BNF					estim.		2 621	3 494	4 659	10 774
21Ca	13	Frais d'écolage	IEPP	BNF					estim.		11 466	15 287	16 693	43 446

Promotion de la scolarisation de la jeune fille														
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

21Cb	24	Kits scolaires pour les filles	DAF	BID3	1			1	kit		137 500	137 500	0	0	137 500
21Cb	15	Lots aux villages performants des écoles du projet	DAF	BID3	1			1	forfait		19 500	19 500	0	0	19 500
21Cb	15	Formation villageois utilisation matériel octroyés	DEPP	BID3	1			1	forfait		1 500	1 500	0	0	1 500
21Cb	15	Ordinateur portable et imprimamte pour filles : achat	DAF	BID3	1			1	forfait		22 500	22 500	0	0	22 500
21Cb	15	Ordinateur portable et imprimamte pour filles : formation	CNDP	BID3	1			1	forfait		6 000	6 000	0	0	6 000

Scolaristaion des filles														
---------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

21Cc	25	Intégration approche genre dans formation continue enseignants	DF	AR	1			1	forfait	6 000	6 000	0	0	6 000
------	----	--	----	----	---	--	--	---	---------	-------	-------	---	---	-------

Aides aux nécessiteux														
------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

21Cd	15	Exonération frais scolarité élèves démunis (5% des effectifs)	DAF	AR	22 933	24 047	25 172	72	élève	4	91 731	96 189	100 688	288 609
------	----	---	-----	----	--------	--------	--------	----	-------	---	--------	--------	---------	---------

21Cd	15	Octroi d'aides d'études aux élèves nécéciteux	DAF	AR	1 200	1 200	1 200	3 600	élève	20	24 000	24 000	24 000	72 000
------	----	---	-----	----	-------	-------	-------	-------	-------	----	--------	--------	--------	--------

Education inclusive														
----------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

21Ce	12	Mise en œuvre politique prise en charge des enfants en situation de handicap	DAF	AR	1	1	1	3	forfait	50 000	50 000	50 000	50 000	150 000
------	----	--	-----	----	---	---	---	---	---------	--------	--------	--------	--------	---------

2.1D	Gestion										113 750	141 819	111 000	366 569
-------------	----------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------------	----------------	----------------	----------------

Planification des RH des collèges														
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

21Da	15	production outils, formation, suivi, voy étude Ghana : polyvalence	DRH	AFD RC	30%	40%	30%	1	forfait	30 000	9 000	12 000	9 000	30 000
------	----	--	-----	--------	-----	-----	-----	---	---------	--------	-------	--------	-------	--------

Amélioration gouvernance														
---------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

21Db	15	production outils, formation, suivi, voy étude Ghana : polyvalence	DF	AFD RC	50%	30%	20%	1	forfait	30 000	15 000	9 000	6 000	30 000
------	----	--	----	--------	-----	-----	-----	---	---------	--------	--------	-------	-------	--------

Etude d'impact de la réforme des collèges														
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

21Dc	25	spécialistes en évaluation d'impact	DPEE	AFD RC	30%	40%	30%	1	forfait	120 000	36 000	48 000	36 000	120 000
------	----	-------------------------------------	------	--------	-----	-----	-----	---	---------	---------	--------	--------	--------	---------

Mesures administratives (SIB : Sans Incidence Budgétaire)														
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

21Dd	15	Réduction du volume horaire des élèves de 30,8h à 26 heures	DES	SIB				0			0	0	0	0
------	----	---	-----	-----	--	--	--	---	--	--	---	---	---	---

21Dd	15	Réduction taux moyen de redoublement de 23,4 % en 2011 à environ 15% en 2016	DES	SIB				0			0	0	0	0
------	----	--	-----	-----	--	--	--	---	--	--	---	---	---	---

21Dd	15	Transformation progressive des CEGIL en CEG d'ici 2015	DES	SIB				0			0	0	0	0
------	----	--	-----	-----	--	--	--	---	--	--	---	---	---	---

Accroissement des projets d'établissements														
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

21De	15	Appui à l'élaboration des projets d'établissements	IEPP	AeA		150		150	u		119	0	17 819	0	17 819
------	----	--	------	-----	--	-----	--	-----	---	--	-----	---	--------	---	--------

21De	15	Missions de suivi évaluation des projets d'établissements 3pxj / PE	IEPP	AeA	150	200	400	750	p x j	25	3 750	5 000	10 000	18 750
------	----	---	------	-----	-----	-----	-----	-----	-------	----	-------	-------	--------	--------

21De	12	Formation des chefs d'établissements, APE /COGERES	DF	AR	1	1	1	3	forfait	50 000	50 000	50 000	50 000	150 000
------	----	--	----	----	---	---	---	---	---------	--------	--------	--------	--------	---------

2.2	SOUS PROGRAMME 2. 2. : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL CYCLE 2										1 997 545	1 381 228	1 372 740	4 751 513
------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------------	------------------	------------------	------------------

2.2A	Accès										436 600	420 080	408 280	1 264 960
-------------	--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------------	----------------	----------------	------------------

Construction et réhabilitation financement à rechercher														
22Aa	21	Construction de salles de classe de collège : études	DPEE	BIE EPS	31	29	28	88	classe	1 180	36 580	34 220	33 040	103 840
22Aa	22	Construction de salles de classe de collège : travaux	DPEE	BIE EPS	31	29	28	88	classe	8 850	274 350	256 650	247 800	778 800
22Aa	23	Construction de salles de classe de collège : équipement	DPEE	BIE EPS	31	29	28	88	classe	1 770	54 870	51 330	49 560	155 760
22Aa	21	Réhabilitation de salles de classe de collège : études	DPEE	BIE EPS	10	11	11	32	classe	708	7 080	7 788	7 788	22 656
22Aa	22	Réhabilitation de salles de classe de collège : travaux	DPEE	BIE EPS	10	11	11	32	classe	5 310	53 100	58 410	58 410	169 920
22Aa	23	Réhabilitation de salles de classe de collège : équipement	DPEE	BIE EPS	10	11	11	32	classe	1 062	10 620	11 682	11 682	33 984

2.2B	Qualité										1 347 525	827 500	827 500	3 002 525
-------------	----------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------------	----------------	----------------	------------------

Formation initiale et continue des enseignants														
22Ba	12	Formation d'adaptation de 500 enseignants x 5j par an et par niveau (2de, 1ère, Tle)	DF	AR	2 500	2 500	2 500	7 500	p x j	25	62 500	62 500	62 500	187 500
22Ba	12	Formation pédagogique axée sur l'apprentissage des élèves d'enseignants x 5j	DF	AR	1 000	1 000	1 000	3 000	p x j	25	25 000	25 000	25 000	75 000
Evaluation élèves et personnels														
22Bb	15	Mise en place système évaluation des élèves et du personnel sur la base des résultats	DPEE	AR	1	1	1	3	forfait	20 000	20 000	20 000	20 000	60 000
22Bb	15	Développement programme de mesure systématique des acquis des élèves	DPEE	AR	1	1	1	3	forfait	20 000	20 000	20 000	20 000	60 000
22Bb	15	Système évaluation personnels et élèves sur base politique développement s/secteur	DPEE	AR	1	1	1	3	forfait	20 000	20 000	20 000	20 000	60 000
22Bb	15	Elaboration des outils d'évaluation (auto et hétéro évaluation) élèves et enseignants	DPEE	AR	300			300	p x j	25	7 500	0	0	7 500
22Bb	12	Formation 200 enseignants aux outils d'évaluation et de suivi des élèves x 3 j	DPEE	AR	600	600	600	1 800	p x j	25	15 000	15 000	15 000	45 000
22Bb	15	Mission de suivi évaluation des programmes actualisés	DPEE	AR	200			200	p x j	25	5 000	0	0	5 000
Actualisation des programmes d'enseignement														
22Bc	15	Actualisation des programmes (11 disciplines, 10 pers x 15j/discipline	DES	AR	1 650			1 650	p x j	25	41 250	0	0	41 250
22Bc	15	Validation des programmes actualisés 77p x 3 j	DES	AR	231			231	p x j	25	5 775	0	0	5 775
22Bc	24	Reproduction des programmes actualisés	DAF	AR	3 000			3 000	ex	2	6 000	0	0	6 000
Acquisition de manuels scolaires														
22Bd	24	Fourniture de manuels scolaires à 90 établissements	DAF	AR	90			90	lot	5 000	450 000	0	0	450 000

Bibliothèques														
22Be	21	Construction de bibliothèques : études	DPEE	AR	15	15	15	45	u	1 180	17 700	17 700	17 700	53 100
22Be	22	Construction de bibliothèques : travaux	DPEE	AR	15	15	15	45	u	8 850	132 750	132 750	132 750	398 250
22Be	23	Construction de bibliothèques : mobilier	DPEE	AR	15	15	15	45	lot	1 770	26 550	26 550	26 550	79 650
22Be	24	Construction de bibliothèques : ouvrages	DPEE	AR	15	15	15	45	lot	1 000	15 000	15 000	15 000	45 000
22Be	21	Réhabilitation de bibliothèques : études	DPEE	AR	5	5	5	15	u	590	2 950	2 950	2 950	8 850
22Be	22	Réhabilitation de bibliothèques : travaux	DPEE	AR	5	5	5	15	u	4 425	22 125	22 125	22 125	66 375
22Be	23	Réhabilitation de bibliothèques : mobilier	DPEE	AR	5	5	5	15	lot	885	4 425	4 425	4 425	13 275
22Be	24	Réhabilitation de bibliothèques : ouvrages	DPEE	AR	5	5	5	15	lot	500	2 500	2 500	2 500	7 500
Laboratoires de sciences														
22Bf	21	Construction de laboratoires : études	DPEE	AR	15	15	15	45	u	1 180	17 700	17 700	17 700	53 100
22Bf	22	Construction de laboratoires : travaux	DPEE	AR	15	15	15	45	u	8 850	132 750	132 750	132 750	398 250
22Bf	23	Construction de laboratoires : mobilier	DPEE	AR	15	15	15	45	lot	1 770	26 550	26 550	26 550	79 650
22Bf	23	Construction de laboratoires : équipement	DPEE	AR	15	15	15	45	lot	1 000	15 000	15 000	15 000	45 000
22Bf	21	Réhabilitation de laboratoires : études	DPEE	AR	5	5	5	15	u	590	2 950	2 950	2 950	8 850
22Bf	22	Réhabilitation de laboratoires : travaux	DPEE	AR	5	5	5	15	u	4 425	22 125	22 125	22 125	66 375
22Bf	23	Réhabilitation de laboratoires : mobilier	DPEE	AR	5	5	5	15	lot	885	4 425	4 425	4 425	13 275
22Bf	23	Réhabilitation de laboratoires : équipement	DPEE	AR	5	5	5	15	lot	500	2 500	2 500	2 500	7 500
Introduction des TIC														
22Bg	12	Formation des enseignants en TIC (outil pédagogique) 100p x 10j /an	DF	AR	1 000	1 000	1 000	3 000	p x j	25	25 000	25 000	25 000	75 000
22Bg	15	Elaboration des programmes de base pour élèves	DES	AR	3			3	u	1 500	4 500	0	0	4 500
22Bg	21	Construction de Salles informatique : études	DPEE	AR	15	15	15	45	u	1 180	17 700	17 700	17 700	53 100
22Bg	22	Construction de Salles informatique : travaux	DPEE	AR	15	15	15	45	u	8 850	132 750	132 750	132 750	398 250
22Bg	23	Construction de Salles informatique : mobilier	DPEE	AR	15	15	15	45	lot	1 770	26 550	26 550	26 550	79 650
22Bg	23	Construction de Salles informatique : équipement	DPEE	AR	15	15	15	45	lot	1 000	15 000	15 000	15 000	45 000
2.2C	Equité										105 295	108 648	111 960	325 903
Aides aux nécessiteux														
22Ca	15	Octroi de bourses d'études aux élèves nécessiteux	DAF	AR	600	600	600	1 800	élève	25	15 000	15 000	15 000	45 000
22Ca	15	Exonération des frais scolarité à 5% des élèves nécessiteux	DAF	AR	18 059	18 730	19 392	56 181	élève	5	90 295	93 648	96 960	280 903
2.2D	Gestion										108 125	25 000	25 000	158 125
Encadrement pédagogique														
22Da	12	Systématisation formation continue enseignants 100 p x 10 j	DF	AR	1 000	1 000	1 000	3 000	p x j	25	25 000	25 000	25 000	75 000
22Da	15	Renforcement de l'encadrement pédagogique de proximité 350 p x5j	IGE	AR	1 750			1 750	p x j	25	43 750	0	0	43 750
22Da	15	Restructuration de la chaîne d'encadrement pédagogique	IGE	SIB				0			0	0	0	0
Projet d'établissement														

22Db	12	Formation des chefs d'établissements / APE /COGERES 525 p x 3 j	DF	AR	1 575			1 575	p x j	25	39 375	0	0	39 375
------	----	---	----	----	-------	--	--	-------	-------	----	--------	---	---	--------

3.	PROGRAMME 3 : ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE										3 532 749	2 805 843	1 687 183	8 025 775
-----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------------	------------------	------------------	------------------

3.1A	Accès										2 743 749	1 573 163	1 189 503	5 506 415
-------------	--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------------	------------------	------------------	------------------

Restructuration offre publique de formations industrielles et agricoles															
31Aa	22	Restructuration offre de formations industrielles et agricoles: travaux	DAC	BIE ETP		5	5	10	forfait		70 000	0	350 000	350 000	700 000
31Aa	23	Restructuration offre de formations industrielles et agricoles : équipements	DAC	BIE ETP		5	5	10	forfait		96 000	0	480 000	480 000	960 000
31Aa	23	Restructuration offre de formation industrielles et agricoles : véhicules	DAC	BIE ETP		5	5	10	u		24 000	0	120 000	120 000	240 000
Soutien aux apprenants en difficulté															
31Ab	25	Elaboration d'un programme de récupération des apprenants en difficulté	DEST	AR		1		1	forfait		15 000	0	15 000	0	15 000
31Ab	12	Sensibilisation / formation des formateurs et conseillers d'orientation	DEST	AR		1	1	2	forfait		3 000	0	3 000	3 000	6 000
Appui à la diversification de la formation des apprentis															
31Ac	15	Appui apprentis dans les métiers porteurs: identification des métiers et des ateliers	DFPA	AR		1		1	forfait		20 000	0	20 000	0	20 000
31Ac	15	Appui aux apprentis des métiers porteurs: sélection des bénéficiaires	DFPA	AR		1	1	2	forfait		10 000	0	10 000	10 000	20 000
31Ac	12	Appui aux apprentis des métiers porteurs: placement des bénéficiaires dans les ateliers	DFPA	AR		180	180	360	forfait		120	0	21 600	21 600	43 200
31Ac	12	Appui apprentis des métiers porteurs: renforcement capacités maîtres d'apprentissage	DFPA	AR		60	60	120	forfait		250	0	15 000	15 000	30 000
Création du Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie de Lomé															
31Ad	25	Expertise en pilotage /Assistance Maîtrise d'Ouvrage	DETFP	AFD FP	82%	18%		1	forfait		43 310	35 328	7 981	0	43 310
31Ad	21	Spécifications équipement et études architecturales	DETFP	AFD FP	100%			1	forfait		11 015	11 015	0	0	11 015
31Ad	22	Réhabilitation adaptation locaux existants en CFMI	DETFP	AFD FP	80%	20%		1	forfait		325 336	260 269	65 067	0	325 336
31Ad	23	Equipements pédagogiques du CFMI	DETFP	AFD FP	100%			1	forfait		1 159 076	1 159 076	0	0	1 159 076
31Ad	23	Equipements locaux administratifs du CFMI	DETFP	AFD FP	100%			1	forfait		27 750	27 750	0	0	27 750
31Ad	23	Equipements restauration et hébergement du CFMI	DETFP	AFD FP	100%			1	forfait		12 529	12 529	0	0	12 529
31Ad	25	Spécialistes recrutement personnels administratifs & pédagogiques	DETFP	AFD FP	100%			1	forfait		11 340	11 340	0	0	11 340
31Ad	25	Cabinet recrutement personnels administratifs et pédagogiques	DETFP	AFD FP	100%			1	forfait		3 451	3 451	0	0	3 451
31Ad	12	Formation équipe de direction en Europe	DETFP	AFD FP	100%			1	forfait		20 802	20 802	0	0	20 802
31Ad	25	Expert accompagnement à la prise de fonction	DETFP	AFD FP	33%	33%	33%	1	forfait		89 710	29 903	29 903	29 903	89 710
31Ad	25	Conception / adptation des programmes en Europe	DETFP	AFD FP	50%	50%		1	forfait		44 141	22 070	22 070	0	44 141
31Ad	15	Frais de reprographie des programmes	DETFP	AFD FP	50%	50%		1	forfait		1 177	589	589	0	1 177
31Ad	25	Experts pour formation technique et pédagogique des formateurs	DETFP	AFD FP	50%	50%		1	forfait		195 101	97 551	97 551	0	195 101
31Ad	25	Suivi formation formateurs depuis siège experts	DETFP	AFD FP	50%	50%		1	forfait		22 070	11 035	11 035	0	22 070
31Ad	15	Subvention de fonctionnement d'équilibre an1 et an2	DETFP	AFD FP	50%	50%		1	forfait		288 733	144 366	144 366	0	288 733
31Ad	15	Contre Partie Nationale au fonctionnement du CFMI	DAF	BIE ETP	33%	33%	33%	1	forfait		300 000	100 000	100 000	100 000	300 000
Restructuration du CRETFP Région Maritime															

31Ae	25	Expertise en pilotage /Assistance Maîtrise d'Ouvrage	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	2 208	2 208	0	0	2 208
31Ae	25	Spécialistes adaptation des programmes	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	5 904	5 904	0	0	5 904
31Ae	15	Reproduction des programmes	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	219	219	0	0	219
31Ae	25	Experts en formation des formateurs	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	28 305	28 305	0	0	28 305
31Ae	25	Spécifications équipements et études implantation	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	12 135	12 135	0	0	12 135
31Ae	23	Equipement atelier métallerie / soudure	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	65 596	65 596	0	0	65 596
31Ae	23	Equipement atelier équipements / engins motorisés	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	87 461	87 461	0	0	87 461
31Ae	23	Equipement atelier électricité bâtiment	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	43 730	43 730	0	0	43 730
31Ae	15	Contre Partie Nationale	DAF	BIE ETP	33%	33%	33%		1	forfait	60 000	20 000	20 000	20 000	60 000
Restructuration du CRETFP Région de la Kara															
31Af	25	Expertise en pilotage /Assistance Maîtrise d'Ouvrage	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	2 208	2 208	0	0	2 208
31Af	25	Spécialistes adaptation des programmes	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	5 904	5 904	0	0	5 904
31Af	15	Reproduction des programmes	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	219	219	0	0	219
31Af	25	Experts en formation des formateurs	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	28 305	28 305	0	0	28 305
31Af	25	Spécifications équipements et études implantation	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	12 135	12 135	0	0	12 135
31Af	23	Equipement atelier métallerie / soudure	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	65 596	65 596	0	0	65 596
31Af	23	Equipement atelier équipements / engins motorisés	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	87 461	87 461	0	0	87 461
31Af	23	Equipement atelier électricité bâtiment	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	43 730	43 730	0	0	43 730
31Af	15	Contre Partie Nationale	DAF	BIE ETP	33%	33%	33%		1	forfait	60 000	20 000	20 000	20 000	60 000
restructuration des sections FP du LETP de Sokodé															
31Ag	25	Expertise en pilotage /Assistance Maîtrise d'Ouvrage	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	2 208	2 208	0	0	2 208
31Ag	25	Spécialistes adaptation des programmes	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	5 904	5 904	0	0	5 904
31Ag	15	Reproduction des programmes	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	219	219	0	0	219
31Ag	25	Experts en formation des formateurs	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	28 305	28 305	0	0	28 305
31Ag	25	Spécifications équipements et études implantation	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	12 135	12 135	0	0	12 135
31Ag	23	Equipement atelier métallerie / soudure	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	65 596	65 596	0	0	65 596
31Ag	23	Equipement atelier équipements / engins motorisés	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	87 461	87 461	0	0	87 461
31Ag	23	Equipement atelier électricité bâtiment	DETFP	AFD FP	100%				1	forfait	43 730	43 730	0	0	43 730
31Ag	15	Contre Partie Nationale	DAF	BIE ETP	33%	33%	33%		1	forfait	60 000	20 000	20 000	20 000	60 000

3.1B Qualité												580 000	377 680	334 680	1 292 360
Révision de programmes des filières industrielles															
31Ba	25	Restructuration offre de formations industrielles et agricoles : adaptation programmes (APC)	DPP	BIE ETP	1				1	forfait	60 000	60 000	0	0	60 000
31Ba	15	Elaboration des programmes d'études de Brevet de Technicien (BT)	DPP	BIE ETP	6				6	forfait	8 000	48 000	0	0	48 000
31Ba	15	Elaboration des programmes d'études de construction mécanique	DPP	BIE ETP	2				2	forfait	8 000	16 000	0	0	16 000
31Ba	15	Elaboration des programmes d'études d'électrotechnique	DPP	BIE ETP	2				2	forfait	8 000	16 000	0	0	16 000
31Ba	15	Elaboration des programmes d'études de génie civil	DPP	BIE ETP	2				2	forfait	8 000	16 000	0	0	16 000
31Ba	15	Elaboration des programmes d'études de métallerie/tuyauterie	DPP	BIE ETP	2				2	forfait	8 000	16 000	0	0	16 000
Elaboration des curricula pour les métiers du secteur non-formel															
31Bb	15	Identification de dix-huit filières	DSRP	BIE ETP	1				1	forfait	20 000	20 000	0	0	20 000

31Bb	25	Elaboration des curricula des dix-huit filières identifiées	DPP	BIE ETP	18			18	forfait	5 000	90 000	0	0	90 000
31Bb	15	Production et diffusion des curricula élaborés	DPP	BIE ETP	1			1	forfait	8 000	8 000	0	0	8 000
31Bb	12	Formation de développeurs de curriculum par famille de métiers	DPP	BIE ETP	16			16	forfait	9 000	144 000	0	0	144 000
31Bb	15	Elaboration des curricula pour les différents métiers	DPP	BIE ETP	28			28	forfait	1 000	28 000	0	0	28 000
Développement de l'Approche par les compétences														
31Bc	15	Elaboration Cadre national de mise en œuvre de l'APC et de certification	DPP	AR	1			1	forfait	10 000	10 000	0	0	10 000
31Bc	12	Formation de développeurs ou spécialistes en développement de curricula selon l'APC	DPP	AR	12			12	forfait	9 000	108 000	0	0	108 000
Extension de la formation duale dans les CRETFP et les CFTP														
31Bd	15	Elaboration d'un repertoire des maîtres-artisans	DFPA	AR		1		1	forfait	5 000	0	5 000	0	5 000
31Bd	15	Sensibilisation des acteurs	DFPA	AR			1	1	forfait	12 000	0	0	12 000	12 000
31Bd	12	Formation des partenaires (formateurs et artisans impliqués)	DFPA	AR			1	1	forfait	50 000	0	0	50 000	50 000
Institution passerelles entre le Certificat de Fin d'Apprentissage, le CAP, le BT														
31Be	15	Elaboration organigramme de passerelles pour métiers ayant un grand nombre d'apprentis	DPP	AR		1		1	forfait	8 000	0	8 000	0	8 000
Renforcement de la formation des apprentis														
31Bf	12	Cours de législation et de technologie aux apprentis dans chacune des préfectures	DFPA	AR		756	756	1512	pers	10	0	7 560	7 560	15 120
31Bf	12	Cours d'alphabétisation aux apprentis dans les préfectures en collaboration avec la DAENF	DFPA	AR		378	378	756	pers	10	0	3 780	3 780	7 560
31Bf	12	Cours d'alphabétisation aux artisans dans chacune des préfectures	DFPA	AR		378	378	756	pers	10	0	3 780	3 780	7 560
31Bf	12	Formation des conseillers d'apprentissage	DFPA	AR		378	378	756	pers	10	0	3 780	3 780	7 560
31Bf	12	Appui aux activités des conseillers d'apprentissage	DFPA	AR		378	378	756	pers	10	0	3 780	3 780	7 560
Formation des enseignants/formateurs et du personnel d'encadrement														
31Bg	12	Renforcement des capacités des formateurs de l'INFP	DFPA	AR		1		1	forfait	15 000	0	15 000	0	15 000
31Bg	12	Formation pédagogique des enseignants/formateurs	DEST	AR		1	1	2	forfait	30 000	0	30 000	30 000	60 000
31Bg	12	Recyclage des enseignants/formateurs	DEST	AR		1	1	2	forfait	35 000	0	35 000	35 000	70 000
31Bg	12	Formation des inspecteurs	SG/INSE	AR		1		1	forfait	25 000	0	25 000	0	25 000
Orientation scolaire et professionnelle														
31Bh	15	Mise en place d'un dispositif d'orientation scolaire et de gestion des flux	DEST	AR		1		1	forfait	10 000	0	10 000	0	10 000
31Bh	12	Formation des conseillers d'orientation	SG/INSE	AR		1		1	forfait	25 000	0	25 000	0	25 000
Santé en milieu scolaire et sur les lieux d'apprentissage avec le MS														
31Bi	15	Appui à mise en œuvre stratégie nationale de santé en milieu scolaire et d'apprentissage	DFPA	AR		5	5	10	forfait	10 000	0	50 000	50 000	100 000
Introduction des TIC dans les formations														
31Bj	23	Renforcement du parc informatique	DEST	AR		200	200	400	u	400	0	80 000	80 000	160 000
31Bj	23	Acquisition de logiciels	DEST	AR		200	200	400	u	200	0	40 000	40 000	80 000
31Bj	12	Formation des formateurs à l'utilisation des logiciels	DEST	AR		1		1	forfait	4 000	0	4 000	0	4 000
Validation des acquis de l'expérience (VAE)														
31Bk	15	Sélection des métiers-pilotes	DFPA	AR		1		1	forfait	5 000	0	5 000	0	5 000
31Bk	15	Elaboration du cadre méthodologique de la VAE	DFPA	AR		1		1	forfait	8 000	0	8 000	0	8 000
31Bk	15	Mise en place des commissions de VAE	DFPA	AR			1	1	forfait	10 000	0	0	10 000	10 000
31Bk	12	Formation des acteurs de la VAE	DFPA	AR		1		1	forfait	15 000	0	15 000	0	15 000
31Bk	15	Expérimentation	DFPA	AR			1	1	forfait	5 000	0	0	5 000	5 000

3.1C		Equité							43 000	93 000	20 000	156 000		
		Equité-Genre												
31Ca	12	Incitation des filles : prise en charge des frais de formations industrielles	DEST	AR		1	1	2	forfait	10 000	0	10 000	10 000	20 000
		Aide aux nécessiteux en collaboration avec le Ministère des affaires sociales												
31Cb	15	Mise en place d'un dispositif d'identification des apprenants issus de familles demunies	DSRP	AR		1		1	forfait	10 000	0	10 000	0	10 000
31Cb	12	Réduction des frais de formation des apprenants issus de familles demunies	DSRP	AR		1	1	2	forfait	10 000	0	10 000	10 000	20 000
		Education inclusive												
31Cc	22	Adaptation des infrastructures aux conditions des handicapés-moteur	DAC	AR		1		1	forfait	50 000	0	50 000	0	50 000
31Cc	15	Adaptation des curricula à la situation des personnes handicapées	DPP	AR		1		1	forfait	8 000	0	8 000	0	8 000
31Cc	15	Mise en place d'un cadre national de certification approprié	DECC	AR		1		1	forfait	5 000	0	5 000	0	5 000
31Cc	12	Apprentissage pour sourds et malentendants de Lomé et Savanes	DPP	HI	250			250	forfait	172	43 000	0	0	43 000
3.1D		Pilotage et gestion							166 000	762 000	143 000	1 071 000		
		Etude relative à la restructuration de l'offre												
31Da	25	Identification des filières à restructurer	DAC	BIE ETP	4			4	p x m	13 000	52 000	0	0	52 000
31Da	25	Elaboration du référentiel des prix des équipements de formation	DAC	BIE ETP	2			2	p x m	13 000	26 000	0	0	26 000
		Infrastructures des directions centrales												
31Db	22	Réhabilitation des directions centrales	DAC	AR		1		1	forfait	200 000	0	200 000	0	200 000
31Db	23	Equipement et véhicules des directions centrales	DAC	AR		1		1	forfait	100 000	0	100 000	0	100 000
		Déconcentration des structures de gestion												
31Dc	22	Construction de directions régionales d'ETFP	DAC	AR		2	1	3	u	100 000	0	200 000	100 000	300 000
31Dc	23	Equipement et véhicules de directions régionales d'ETFP	DAC	AR		2	1	3	u	40 000	0	80 000	40 000	120 000
		Gestion axée sur les résultats (GAR)												
31Dd	12	Formation des cadres des services centraux	DSRP	AR		1		1	forfait	50 000	0	50 000	0	50 000
31Dd	12	Formation des responsables des structures de formation	DSRP	AR		1		1	forfait	50 000	0	50 000	0	50 000
		Système de suivi des sortants												
31De	15	Mise en place d'un dispositif de suivi des sortants	DSRP	AR		1		1	forfait	40 000	0	40 000	0	40 000
31De	23	Achat d'un logiciel de saisie	DSRP	AR		1		1	forfait	10 000	0	10 000	0	10 000
31De	15	Production et diffusion des données statistiques	DSRP	AR	1	1	1	3	forfait	3 000	3 000	3 000	3 000	9 000
		Normes techniques et pédagogiques												
31Df	12	Formation sur carte développement compétences techniques et professionnelles	DSRP	AR		1		1	forfait	5 000	0	5 000	0	5 000
31Df	15	Elaboration indicateurs et normes spécifiques à l'enseignement technique	DSRP	AR		1		1	forfait	5 000	0	5 000	0	5 000
		Gouvernance des établissements et centres de formation												
31Dg	15	Redynamisation comités consultatifs de gestion établissements : sensibilisation acteurs	CSETFP	AR		1		1	forfait	6 000	0	6 000	0	6 000
31Dg	15	Redynamisation comités consultatifs de gestion des établissements : installation membres	CSETFP	AR		1		1	forfait	10 000	0	10 000	0	10 000
31Dg	12	Récyclage des chefs d'établissement (Proviseurs et chefs de travaux)	DEST	AR		1		1	forfait	3 000	0	3 000	0	3 000
		Partenariat public privé												
31Dh	15	Redynamisation conseils régionaux de l'ETFP : sensibilisation acteurs et communauté	SP-CSETFP	AR	1			1	forfait	15 000	15 000	0	0	15 000
31Dh	15	Redynamisation conseils régionaux de l'ETFP : installation des membres	SP-CSETFP	AR	1			1	forfait	20 000	20 000	0	0	20 000

31Dh	15	Appui à la mise en place de conventions entre les structures de formation et les entreprises	DEST	AR	1			1	forfait	50 000	50 000	0	0	50 000
4. PROGRAMME 4 : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE											2 583 979	3 396 479	2 782 451	8 762 910
4.1 SOUS PROGRAMME 4.1 : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR											2 037 979	2 675 479	2 311 451	7 024 910
4.1A Accès											1 489 451	2 239 451	1 989 451	5 718 353
Infrastructures														
41Aa	21	Centre d'excellence : études architecturales	DESUP	IDA	1	1	1	3	forfait	6%	60 000	90 000	90 000	240 000
41Aa	22	Centre d'excellence : travaux	DESUP	IDA	1	1	1	3	forfait	54%	540 000	810 000	810 000	2 160 000
41Aa	23	Centre d'excellence : équipement	DESUP	IDA	1	1	1	3	forfait	15%	150 000	225 000	225 000	600 000
41Aa	24	Centre d'excellence : prestations de spécialistes	DESUP	IDA	1	1	1	3	forfait	15%	150 000	225 000	225 000	600 000
41Aa	12	Centre d'excellence : formation de formateurs	DESUP	IDA	1	1	1	3	forfait	10%	100 000	150 000	150 000	400 000
41Aa	22	Construction de salles de capacité moyenne et de salles modulables	DESUP	BIE ESR	4	4	4	12	classe	15 000	60 000	60 000	60 000	180 000
41Aa	22	Rénovation de salles existantes	DESUP	BIE ESR	4	4	4	12	classe	10 000	40 000	40 000	40 000	120 000
41Aa	23	Equipement de salles (sonorisation, internet, vidéoprojecteur et écran, tableau blanc)	DESUP	BIE ESR	8	8	8	24	lot	5 000	40 000	40 000	40 000	120 000
41Aa	22	Construction de laboratoires de langues, de sciences, ateliers, centres de ressources	DESUP	BIE ESR	1	1	1	3	u	20 000	20 000	20 000	20 000	60 000
41Aa	23	Equipement de laboratoires de langues, de sciences, ateliers, centres de ressources	DESUP	BIE ESR	1	1	1	3	lot	10 000	10 000	10 000	10 000	30 000
Revision de la cartographie d'établissements d'ES existants														
41Ab	15	Revision de la cartographie des établissements de l'ENS d'Atakpamé	DESUP	BIE ESR	0	1	0	1	forfait	212 500	0	212 500	0	212 500
41Ab	15	Revision de la cartographie des établissements de l'INFA de Tové	DESUP	BIE ESR	0	1	0	1	forfait	37 500	0	37 500	0	37 500
Bourses et subventions														
41Ac	12	Bourses d'études en master 2 et doctorat	SCAC	SCAC	70	70	70	210	forfait	4 001	280 094	280 094	280 094	840 281
41Ac	14	Subvention à l'université de Lomé	UL	SCAC	1	1	1	3	forfait	29 518	29 518	29 518	29 518	88 554
41Ac	14	Subvention à l'université de Kara	UK	SCAC	1	1	1	3	forfait	9 839	9 839	9 839	9 839	29 518
4.1B Qualité, efficacité interne et externe											418 528	268 528	192 000	879 057
Professionalisation des universités														
41Ba	15	Etude de diversification et professionnalisation des filières de formation	DESUP	BIE ESR	1	0	0	1	forfait	75 000	75 000	0	0	75 000
41Ba	15	Révision des curricula	DESUP	BIE ESR	1	1	1	3	forfait	6 000	6 000	6 000	6 000	18 000
41Ba	15	Adaptation des curricula au contexte et aux besoins du marché de l'emploi	DESUP	BIE ESR	1	1	1	3	forfait	10 000	10 000	10 000	10 000	30 000

41Ba	15	Création d'incubateurs dans les établissements d'enseignement supérieur	DESUP	BIE ESR	1	1	1	3	forfait	30 000	30 000	30 000	30 000	90 000
41Ba	12	Appui à la formation au master2 en entrepreneuriat	UL	SCAC	1	1		2	forfait	25 509	25 509	25 509	0	51 019
41Ba	12	Appui à la formation continue des jeunes entrepreneurs	UL	SCAC	1	1		2	forfait	25 509	25 509	25 509	0	51 019
41Ba	12	Formation formateurs à professionnalisation des enseignements	UL	SCAC	1	1		2	forfait	25 509	25 509	25 509	0	51 019
Formation initiale et continue d'enseignants														
41Bb	12	Formation de nouveaux enseignants à recruter	DESUP	AR	1	1	1	3	forfait	40 000	40 000	40 000	40 000	120 000
41Bb	12	Formation pédagogique des doctorants	DESUP	AR	1	0	0	1	forfait	75 000	75 000	0	0	75 000
41Bb	12	Recyclage d'enseignants en fonction	DESUP	AR	1	1	1	3	forfait	6 000	6 000	6 000	6 000	18 000
41Bb	12	Formation du personnel administratif et technique à recruter	DESUP	AR	1	1	1	3	forfait	40 000	40 000	40 000	40 000	120 000
Renforcement de l'orientation scolaire et universitaire														
41Bc	15	Renforcement et redynamisation des services d'orientation	DESUP	AR	1	1	1	3	forfait	40 000	40 000	40 000	40 000	120 000
41Bc	15	Création de deux centres universitaires d'information sur les métiers et le marché de l'emploi	DESUP	AR	1	1	1	3	forfait	20 000	20 000	20 000	20 000	60 000
4.1C Equité											60 000	60 000	60 000	180 000
Rétention des filles														
41Ca	15	Sensibilisation des parents à encourager et soutenir leurs filles étudiantes	DESUP	AR	1	1	1	3	forfait	60 000	60 000	60 000	60 000	180 000
4.1D Pilotage et gestion											70 000	107 500	70 000	247 500
Pilotage de l'enseignement supérieur														
41Da	15	Elaboration et adoption stratégie de développement de l'ES en fonction orientations du pays	DESUP	AR	1	1	1	3	forfait	20 000	20 000	20 000	20 000	60 000
41Da	15	Poursuite et renforcement de la restructuration de l'enseignement supérieur privé	DESUP	AR	0	1	0	1	forfait	37 500	0	37 500	0	37 500
Privatisation de la gestion des œuvres sociales														
41Db	15	Privatisation gestion des œuvres sociales (logement, transport, restauration, santé...)	DESUP	AR	1	1	1	3	forfait	50 000	50 000	50 000	50 000	150 000
4.2 SOUS PROGRAMME 4.2 : RECHERCHE											546 000	721 000	471 000	1 738 000
4.2A Pilotage et gestion											211 000	386 000	136 000	733 000
Renforcement du cadre institutionnel et de la gouvernance de la recherche														
42Aa	15	Elaborer et diffuser un plan stratégique de développement de la recherche universitaire	DRST	AR	1	0	0	1	forfait	75 000	75 000	0	0	75 000
42Aa	15	Mettre en place cadre de partenariat entre universités, secteur privé et collectivités locales	DRST	AR	1	1	1	3	forfait	6 000	6 000	6 000	6 000	18 000
42Aa	15	Élaborer et mettre en œuvre les référentiels d'évaluation des équipes de recherche	DRST	AR	1	1	1	3	forfait	30 000	30 000	30 000	30 000	90 000

42Aa	22	Pôle d'excellence thématique en sciences de l'ingénieur : travaux	DRST	AR	1	1	1	3	forfait	60 000	60 000	60 000	60 000	180 000
42Aa	23	Pôle d'excellence thématique en sciences de l'ingénieur : équipement	DRST	AR	1	1	1	3	forfait	40 000	40 000	40 000	40 000	120 000
Construction et équipement de locaux administratifs														
42Ab	22	Locaux de la Direction de Recherche universitaire : travaux	DRST	AR	0	1	0	1	forfait	212 500	0	212 500	0	212 500
42Ab	23	Locaux de la Direction de Recherche universitaire : équipement	DRST	AR	0	1	0	1	forfait	37 500	0	37 500	0	37 500

4.2B	Financement des axes prioritaires de la recherche										335 000	335 000	335 000	1 005 000
-------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------------	----------------	----------------	------------------

Axe prioritaire 1 : Développement de la recherche agronomique														
42Ba	15	Améliorer les espèces variétale animales et végétales	DRST	AR	1	1	1	3	forfait	50 000	50 000	50 000	50 000	150 000
42Ba	15	Organiser des rencontres périodiques entre les chercheurs et les producteurs	DRST	AR	1	1	1	3	forfait	10 000	10 000	10 000	10 000	30 000
42Ba	15	Créer et faire paraître les revues de vulgarisation (en français et en langues nationales)	DRST	AR	1	1	1	3	forfait	20 000	20 000	20 000	20 000	60 000
Axe prioritaire 2 : Développement de la recherche en santé														
42Bb	15	Recenser les plantes médicinales	DRST	AR	1	1	1	3	forfait	20 000	20 000	20 000	20 000	60 000
42Bb	15	Vérifier l'innocuité et produire les Médicaments traditionnels améliorés (MTA)	DRST	AR	1	1	1	3	forfait	20 000	20 000	20 000	20 000	60 000
42Bb	15	Organiser des rencontres périodiques entre les chercheurs et Tradithérapeutes	DRST	AR	1	1	1	3	forfait	10 000	10 000	10 000	10 000	30 000
42Bb	15	Renforcer la recherche sur les maladies parasitaires et microbiennes	DRST	AR	1	1	1	3	forfait	25 000	25 000	25 000	25 000	75 000
42Bb	15	Renforcer la Recherche sur le VIH/SIDA et les hépatites	DRST	AR	1	1	1	3	forfait	25 000	25 000	25 000	25 000	75 000
Axe prioritaire 3 : Développement recherche sur changements climatiques														
42Bc	15	Evaluer la fréquence des inondations et leurs impacts sur la sécurité alimentaire	DRST	AR	1	1	1	3	forfait	20 000	20 000	20 000	20 000	60 000
42Bc	15	Évaluer la capacité d'adaptation de l'homme aux changements climatiques	DRST	AR	1	1	1	3	forfait	50 000	50 000	50 000	50 000	150 000
42Bc	15	Evaluer les impacts des changements climatiques sur les mutations agraires	DRST	AR	1	1	1	3	forfait	50 000	50 000	50 000	50 000	150 000
42Bc	15	Renforcer la recherche sur l'adaptation et la résistance des espèces végétales aux conditions climatiques	DRST	AR	1	1	1	3	forfait	25 000	25 000	25 000	25 000	75 000
42Bc	15	Diffuser résultats recherche sur impacts et stratégies d'adaptation aux changements climatiques	DRST	AR	1	1	1	3	forfait	10 000	10 000	10 000	10 000	30 000

5.	PROGRAMME 5 : GESTION SECTORIELLE										6 591 210	5 632 035	3 131 398	15 354 644
-----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------------	------------------	------------------	-------------------

5.1	SOUS PROGRAMME 5.1 : PILOTAGE ET GESTION SECTORIELLE										504 855	212 000	392 000	1 108 855
------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------------	----------------	----------------	------------------

5.1A	Coordination et gestion du Programme Sectoriel										269 400	182 000	182 000	633 400
-------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------------	----------------	----------------	----------------

Instances interministérielles de pilotage et de coordination du PSE														
51Aa	15	Création du Conseil supérieur de l'éducation et de la formation (CSEF)	SG	SIB					0	0	0	0	0	0
51Aa	15	Création du Comité de coordination du PSE (CC-PSE)	SG	SIB					0	0	0	0	0	0
51Aa	15	Création des comités régionaux de coordination du PSE	SG	SIB					0	0	0	0	0	0

Structure permanente de coordination du PSE														
51Ab	15	Appui au fonctionnement du STP	UCP	AR		12	12	24	mois	1 000	0	12 000	12 000	24 000
51Ab	15	Appui au fonctionnement du STP	UCP	PME1	1			1	forfait	12 000	12 000	0	0	12 000
51Ab	15	Frais d'organisation des sessions des organes	UCP	PME1	1			1	forfait	15 000	15 000	0	0	15 000
51Ab	15	Appui au fonctionnement du STP	UCP	PME2	1	1	1	3	forfait	20 000	20 000	20 000	20 000	60 000
Renforcement de la gestion stratégique														
51Ac	25	Honoraire du spécialiste en économie de l'éducation	CCP	PME1	1			1	forfait	22 200	22 200	0	0	22 200
51Ac	25	Honoraire Consultant Coordination Sectorielle	CCP	PME1	1			1	forfait	22 200	22 200	0	0	22 200
51Ac	25	Recrutement de spécialistes d'appui sur sujets spécifiques	CCP	PME1	1			1	forfait	22 200	22 200	0	0	22 200
51Ac	15	Appui pour le fonctionnement de la gestion stratégique (Rencontres sectorielles)	CCP	PME1	1			1	forfait	6 000	6 000	0	0	6 000
51Ac	25	Assistants techniques au STP	SG	PME2	4	4	4	12	p x an	25 000	100 000	100 000	100 000	300 000
51Ac	25	Evaluations : tps scolaire, adéquation formation-emploi, impact	DPEE	PME2		1	1	2	forfait	50 000	0	50 000	50 000	100 000
Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication PERI/PSE														
51Ad	25	Consultant en communication/Web Master	UCP	PME1	1			1	forfait	14 400	14 400	0	0	14 400
51Ad	15	Dynamisation et animation d'un site Web	UCP	PME1	1			1	forfait	2 000	2 000	0	0	2 000
51Ad	15	Edition de bulletins MEPSA (PERI/PSE)	UCP	PME1	1			1	forfait	6 000	6 000	0	0	6 000
51Ad	15	Appui au fonctionnement annuel de la cellule de communication	UCP	PME1	1			1	forfait	2 400	2 400	0	0	2 400
Santé, nutrition et VIH/SIDA sectoriel														
51Ae	15	Elaboration et mise en oeuvre du Plan sectoriel de lutte C/VIH SIDA	STP	PME1	1			1	forfait	25 000	25 000	0	0	25 000
5.1B	Suivi et Evaluation des apprentissages et des diplômés										235 455	30 000	210 000	475 455
Suivi des diplômés														
51Ba	25	Honoraire du spécialiste en suivi des diplômés	STP	PME1	1			1	forfait	11 100	11 100	0	0	11 100
51Ba	12	Formation au développement des masques de saisie	STP	PME1	1			1	forfait	3 000	3 000	0	0	3 000
Evaluation des apprentissages														
51Bb	25	Honoraire du spécialiste en évaluation des apprentissages	STP	PME1	1			1	forfait	11 100	11 100	0	0	11 100
51Bb	25	Elaboration d'une banque d'items pour des évaluations nationales au CP2, CE2 et CM2	STP	PME1	1			1	forfait	4 000	4 000	0	0	4 000
51Bb	12	Formation des membres des Cellules Régionales d'Evaluation en méthodologie de testing 1	STP	PME1	1			1	forfait	10 000	10 000	0	0	10 000
51Bb	12	Formation CNE à l'analyse des items et validation des tests	STP	PME1	1			1	forfait	2 500	2 500	0	0	2 500
51Bb	12	Formation CNE à l'élaboration des masques de saisie	STP	PME1	1			1	forfait	2 500	2 500	0	0	2 500
51Bb	12	Formation CNE en techniques d'échantillonnage	STP	PME1	1			1	forfait	2 500	2 500	0	0	2 500
51Bb	12	Formation des membres des Cellules Régionale d'Evaluation en méthodologie de testing 2	STP	PME1	1			1	forfait	6 500	6 500	0	0	6 500

51Bb	25	Organisation d'études et formations in situ à la demande (y compris en CSES)	STP	PME1	1				1	forfait	10 255	10 255	0	0	10 255
51Bb	15	Appuis divers au fonctionnement (Organisation d'ateliers et autres)	UCP	PME1	1				1	forfait	12 000	12 000	0	0	12 000
51Bb	23	Equipement de la cellule de suivi-évaluation	DPEE	PME2	1				1	forfait	30 000	30 000	0	0	30 000
51Bb	15	Frais de fonctionnement de la cellule suivi-évaluation	DPEE	PME2	1	1	1		3	forfait	10 000	10 000	10 000	10 000	30 000
51Bb	12	Atelier et formation en évaluation des apprentissages	DPEE	PME2				1	1	forfait	100 000	0	0	100 000	100 000
51Bb	15	Evaluation mise en œuvre recommandations enquête S&E 2013	DPEE	PME2	1	1			2	forfait	20 000	20 000	20 000	0	40 000
51Bb	25	Evaluation d'impact	DPEE	PME2	1		1		2	u	100 000	100 000	0	100 000	200 000

5.2	SOUS PROGRAMME 5.2 : PILOTAGE ET GESTION MEPS										5 151 245	4 663 744	2 322 023	12 137 012
------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------------	------------------	------------------	-------------------

5.2A	Pilotage et coordination sectorielle du MEPS										1 250	0	0	1 250
-------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------------	----------	----------	--------------

Création instance de pilotage et de coordination																
52Aa	15	Création d'une Coordination ministérielle du PSE / Réunions de Cabinet	SG	SIB												
Evaluation et pilotage par les résultats																
52Ab	15	Elaborer par service un contrat performance avec indicateurs résultats	SG	SIB												
52Ab	15	Elaborer plan de travail annuel du PSE en vue du suivi par CSEF et CC-PSE	SG	SIB												
52Ab	12	Formation 10 cadres en élaboration de contrats de performance x 5jours	SG	AR	50				50	p x j	25	1 250	0	0	1 250	

5.2B	Planification										417 940	291 358	286 390	995 688
-------------	----------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------------	----------------	----------------	----------------

Poursuite de la mise en place du Système d'Informations Géographiques																
52Ba	25	Spécialiste traitement de l'immatriculation des établissements	DPEE	AR	1				1	p x m	13 000	13 000	0	0	13 000	
52Ba	15	Atelier de validation des travaux d'immatriculation 12p x 1j	DPEE	AR	12				12	p x j	25	300	0	0	300	
52Ba	15	Mise en place d'un système d'information	DPEE	BID3	1				1	forfait	40 000	40 000	0	0	40 000	
52Ba	15	Mise en place d'un système d'information (SIGE et carte scolaire)	DPEE	PME2	1	1	1		3	forfait	80 000	80 000	80 000	80 000	240 000	
Renforcement des capacités de planification																
52Bb	25	Spécialiste formation du personnel du service de la carte scolaire	DPEE	AR	1				1	p x m	13 000	13 000	0	0	13 000	
52Bb	25	Spécialiste formation agents du système d'information et communication	DPEE	AR	1				1	p x m	13 000	13 000	0	0	13 000	
52Bb	12	Formation des personnels déconcentrés 1 formateur x 30j	DPEE	AR	30				30	p x j	25	750	0	0	750	
52Bb	12	Formation 24 cadres région en collecte et traitement données statistiques	DPEE	AR	240				240	p x j	25	6 000	0	0	6 000	
52Bb	15	Appui au fonctionnement annuel (Travaux statistiques et gestion de l'Information)	UCP	PME1	1				1	forfait	6 000	6 000	0	0	6 000	
52Bb	25	Recrutement staticiticien	DPEE	PME2	2	2	2		6	p x an	7 200	14 400	14 400	14 400	43 200	
52Bb	12	Formation en planification de l'éducation à l'IPE	DPEE	BID3	4				4	pers	10 000	40 000	0	0	40 000	
Utilisation analyse des goulots d'étranglement (Savanes et Plateaux)																
52Bc	15	Application par les COGEP de l'analyse des goulots d'étranglement	DEPP	UNICEF	125	125	125		375	école	Esti m	1 366	170 736	170 736	170 736	512 208

Appuis aux activités de planification des DRE															
52Bd	15	Rencontres JE, DE, IEPP, DRE	DRE	BNF					estim.	20 754	26 222	21 254	68 230		
5.2C Gestion des ressources humaines										62 025	49 250	30 000	141 275		
Redynamisation Préparation Qualitative de Rentrée Scolaire (PQRS)															
52Ca	15	Missions exploratoires sur le terrain (DAF, DRH, DPEE) 2p x 15 j	DRH	AR	30				30	p x j	25	750	0	0	750
52Ca	12	Formation des acteurs de terrain (IEPP, IES, chefs étbts, GRH..) 100 p x 2j	DRH	AR	200				200	p x j	25	5 000	0	0	5 000
52Ca	25	Appui technique d'un spécialiste	DRH	AR	1				1	p x m	13 000	13 000	0	0	13 000
52Ca	15	Missions de suivi par le niveau central	DRH	AR	10				10	p x j	25	250	0	0	250
52Ca	15	Missions de suivi par le niveau déconcentré	DRH	AR	30				30	p x j	15	450	0	0	450
52Ca	15	Evaluation du dispositif et des acteurs par le niveau central	DRH	AR	10				10	p x j	25	250	0	0	250
Promotion de la concertation avec le personnel et les partenaires															
52Cb	15	Organisation réunions périodiques avec les partenaires de l'éducation	SG	SIB					0			0	0	0	0
Mise en œuvre de la promotion des personnels par le mérite															
52Cc	15	Elaboration de grilles d'évaluation des personnels enseignants et administratifs	DRH	SIB					0			0	0	0	0
52Cc	15	Elaboration de listes d'aptitude aux responsabilités de chef d'etbt	DRH	SIB					0			0	0	0	0
Mise en cohérence des allocations d'enseignants															
52Cd	25	Evaluation de la mise en œuvre du plan action cohérence allocations enseignants	DRH	PME1	1				1	forfait	10 255	10 255	0	0	10 255
Plan de transfert de compétences															
52Ce	25	Consultant pour élaboration du plan de transfert des compétences	DRH	PME1	1				1	forfait	2 564	2 564	0	0	2 564
52Ce	15	Mise en œuvre et Evaluation du plan de transfert des compétences	DRH	PME1	1				1	forfait	10 255	10 255	0	0	10 255
Renforcement de capacités des personnels															
52Cf	12	Formation des spécialistes en construction	DRH	PME2	3	3			6	pers	1 000	3 000	3 000	0	6 000
52Cf	12	Formation locale pour le personnel au niveau central 50 p x 5 j	DRH	PME2	150	150			300	pxj	25	3 750	3 750	0	7 500
52Cf	12	Formation locale pour personnel niveau décentralisé 50 p x 5 j	DRH	PME2	500	500			1 000	pxj	25	12 500	12 500	0	25 000
52Cf	12	Voyages d'études et formations à l'international	DRH	PME2		1	1		2	forfait	30 000	0	30 000	30 000	60 000
5.2D Gestion des ressources financières										93 300	80 372	66 504	240 175		
Exécution des budgets															
52Da	12	Formation de 100 comptables en gestion x 5 jours	DAF	AR	250	250			500	p x j	25	6 250	6 250	0	12 500
52Da	12	Formation de 20 chargés de la passation de marchés publics x 5 jours	DAF	AR	50	50			100	p x j	25	1 250	1 250	0	2 500
52Da	12	Formation de 100 administrateurs de crédits à la préparation du budget x 5 jours	DAF	AR	250	250			500	p x j	25	6 250	6 250	0	12 500
52Da	12	Formation membres COGEP/COGERES/APE aux procédures gestion dotations x 1 j	DAF	AR	3 000	3 000	3 000		9 000	p x j	10	30 000	30 000	30 000	90 000

Promotion de la gestion participative														
52Db	12	Formation en gestion participative établissements scolaires (COGEP, COGERES...)	DEPP	AR	3 000	3 000	3 000	9 000	p x j	10	30 000	30 000	30 000	90 000
Programmation budgétaire														
52Dc	12	Formation 10 cadres en programmation budgétaire (Bud Progr, CDMT, PTAB...) x 10 j	DAF	AR	100			100	p x j	25	2 500	0	0	2 500
Appui aux COGEP et APE des écoles primaires et préscolaires														
52Dd	12	REG PLTX Session de formation des COGEP / CPE	DEPP	PLAN T	4	4	4		u	500	2 000	2 000	2 000	6 000
52Dd	12	REG PLTX Sessions formation Comités de gestion Petite Enfance	DEPP	PLAN T	1	1	1	12	u	1000	1000	1000	1000	3 000
52Dd	12	REG PLTX Session de formation des Comités de gestion préscolaire	DEPP	PLAN T	1	1	1	3		1 000	1 000	1 000	1 000	3 000
52Dd	12	REG CENT Formation des membres des COGEP	DEPP	PLAN T		-	-	3	u	500	10 000	0	0	10 000
52Dd	12	Rencontres et formation membres des OSC éducation (COGEP et APE)	DEPP	BNF	20			20	estim.		3 050	2 622	2 504	8 175
5.2E	Gestion des ressources matérielles										1 325 358	352 500	0	1 677 858
Comptabilité matière														
52Ea	12	Formation en comptabilité matière de 100 gestionnaires de stock x 2 jours	DAF	AR	100	100		200	p x j	25	2 500	2 500	0	5 000
Optimisation de l'utilisation des ressources matérielles														
52Eb	15	Promotion de la mutualisation des ressources matérielles	DAF	SIB				0			0	0	0	0
Appui aux services administratifs centraux														
52Ec	23	Mobilier et équipement des services administratifs	DAF	BID3	1			1	forfait	48 000	48 000	0	0	48 000
52Ec	23	Achat d'ordinateurs portables	DAF	PME2	30			30	u	400	12 000	0	0	12 000
Appuis aux services administratifs déconcentrés														
52Ed	23	Services administratifs déconcentrés : Mobilier et équipement	DAF	BID3	1			1	forfait	192 000	192 000	0	0	192 000
52Ed	23	IESG : Motocyclettes	DAF	BID3	25			25	moto	1 500	37 500	0	0	37 500
52Ed	22	DRE de Kara : Construction bureaux et logement	DPEE	BID3	1			1	forfait	195 500	195 500	0	0	195 500
52Ed	23	DRE de Kara : Equipement bureaux et logement	DAF	BID3	1			1	forfait	34 500	34 500	0	0	34 500
52Ed	22	DRE Maritime : Construction bureaux et logement	DPEE	BID4		1		1	forfait	297 500	0	297 500	0	297 500
52Ed	23	DRE Maritime : Equipement bureaux et logement	DAF	BID4		1		1	forfait	52 500	0	52 500	0	52 500
Appui à la gestion communautaire														
52Ee	12	Formation en Gestion à la Base	UCP	PME1	1			1	forfait	92 400	92 400	0	0	92 400
52Ee	15	Gestion du programme constructions scolaires	UCP	PME1	1			1	forfait	125 530	125 530	0	0	125 530
52Ee	15	Elaboration et reproduction des outils en Gestion à la Base (GB)	UCP	PME1	1			1	forfait	60 000	60 000	0	0	60 000
52Ee	12	Formation Formateurs en GB et Animateurs à la GC	UCP	PME1	1			1	forfait	20 000	20 000	0	0	20 000
52Ee	12	Formation et fonctionnement des COGEP	UCP	PME1	1			1	forfait	120 000	120 000	0	0	120 000

52Ee	15	Evaluation par les communautés	UCP	PME1	1				1	forfait	50 000	50 000	0	0	50 000
52Ee	15	Communication sur Programme Constructions Scolaires	UCP	PME1	1				1	forfait	32 000	32 000	0	0	32 000
52Ee	15	Appui au niveau DRE et des Coordinateurs Régionaux	UCP	PME1	1				1	forfait	207 720	207 720	0	0	207 720
52Ee	25	Evaluation, Audits	UCP	PME1	1				1	forfait	85 000	85 000	0	0	85 000

Mesures de sauvegarde environnementale et recasement des populations

52Ef	25	Honoraires Consultant pour la mise en œuvre des mesures SERP	CTC	PME1	1				1	forfait	6 207	6 207	0	0	6 207
52Ef	15	Mission de suivi de la mise en œuvre SERP (en collaboration avec Direction Environnement)	UCP	PME1	1				1	forfait	4 500	4 500	0	0	4 500

5.2F Encadrement et contrôles pédagogiques et administratifs 179 000 1 674 000 134 000 1 987 000

Réhabilitation et équipement locaux IGE

52Fa	23	Equipements des bureaux de l'IGE à Dapaong, Sokodé et Atakpamé	IGE	AR	1	1	1	3	lot		8 000	8 000	8 000	8 000	24 000
52Fa	22	Réhabilitation des bureaux de l'IGE à Lomé	DPEE	AR				1	forfait		20 000	0	20 000	0	20 000
52Fa	23	Dotation de l'inspection générale de véhicules 4x4	DAF	AR				2	u		20 000	0	40 000	0	40 000

Renforcement du contrôle des enseignants par les inspections primaires

52Fb	23	Dotation de 56 IEPP de véhicules 4x4	DAF	AR		56		56	u		20 000	0	1 120 000	0	1 120 000
52Fb	15	Transfert aux IEPP	DAF	PME2	1	1	1	3	forfait		126 000	126 000	126 000	126 000	378 000
52Fb	23	Achat de tablettes pour visite de classe apr les inspections	DAF	PME2	300			300	u		150	45 000	0	0	45 000

Renforcement du contrôle des enseignants par les inspections du secondaire

52Fc	23	Dotation des 18 inspections de véhicules 4x4	DAF	AR		18		18	u		20 000	0	360 000	0	360 000
------	----	--	-----	----	--	----	--	----	---	--	--------	---	---------	---	---------

5.2G Santé scolaire et lutte contre le VIH/SIDA 13 000 11 000 11 000 35 000

Promotion de Comités de santé scolaire

52Ga	15	REG PLTX Promotion des Comités de Santé scolaire (CSS)	DEPP	PLAN T	20	20	20		école		250	5 000	5 000	5 000	15 000
52Ga	15	REG CENT Promotion des comités de santé scolaire (CSS)	DEPP	PLAN T				60	u		500	6 000	5 000	5 000	16 000
					12	10	10	32							

Lutte contre le VIH/sida dans le sous secteur

52Gb	15	Elaboration et validation plan sous sectoriel de lutte contre le VIH/Sida	DPEE	AR	1			1	forfait		1 000	1 000	0	0	1 000
52Gb	15	Opérationnalisation du noyau anti-Sida	DPEE	AR	1	1	1	3	forfait		1 000	1 000	1 000	1 000	3 000

5.2H Coordination et gestion des projets 3 059 373 2 205 265 1 794 7 058 767

Coordination et gestion du Projet PME1 (PERI)

Coordination et gestion fiduciaire du projet

52Ha	11	Dotations salariales des spécialistes de l'UC-PERI	UCP	PME1	1				1	forfait	79 313	79 313	0	0	79 313
------	----	--	-----	------	---	--	--	--	---	---------	--------	--------	---	---	--------

52Ha	15	Appui au fonctionnement annuel de la coordination du PERI	UCP	PME1	1				1	forfait	49 548	49 548	0	0	49 548
52Ha	15	Frais de publication (Avis sur les médias)	UCP	PME1	1				1	forfait	10 000	10 000	0	0	10 000
52Ha	15	Missions et Voyages d'études/Formation	UCP	PME1	1				1	forfait	80 000	80 000	0	0	80 000
		Audits externes du Projet PERI													
52Ha	25	Honoraires de l'auditeur externe des comptes et procédures de contrôle interne	SG	PME1	1				1	forfait	19 351	19 351	0	0	19 351
52Ha	25	Audits techniques externes des acquisitions (Procédures - Passation des Marchés)	SG	PME1	1				1	forfait	15 000	15 000	0	0	15 000
		Gestion du Projet PME2													
52Hb	25	Spécialiste en communication	UCP	PME2		1	1		2	forfait	12 000	0	12 000	12 000	24 000
52Hb	25	Spécialiste en questions environnementales et sociales	UCP	PME2	0,5	0,5			1	forfait	15 000	7 500	7 500	0	15 000
52Hb	25	Audit financier externe annuel	UCP	PME2	1	1	1		3	u	12 000	12 000	12 000	12 000	36 000
52Hb	25	Audit technique annuel (constructions)	UCP	PME2		1	1		2	u	12 000	0	12 000	12 000	24 000
52Hb	25	Audit annuel de passation des marchés	UCP	PME2	1	1	1		3	u	12 000	12 000	12 000	12 000	36 000
52Hb	25	Audit annuel des subvention aux écoles	UCP	PME2	1	1	1		3	u	12 000	12 000	12 000	12 000	36 000
52Hb	15	Frais de communication	UCP	PME2	1	1			2	forfait	10 000	10 000	10 000	0	20 000
52Hb	15	Ateliers	UCP	PME2	1	1	1		3	forfait	25 000	25 000	25 000	25 000	75 000
52Hb	15	Suivi au niveau décentralisé	UCP	PME2	1	1	1		3	forfait	21 500	21 500	21 500	21 500	64 500
52Hb	15	Suivi évaluation	UCP	PME2	1	1	1		3	forfait	30 000	30 000	30 000	30 000	90 000
52Hb	15	Frais de fonctionnement de l'UCP (incluant les salaires)	UCP	PME2	1	1	1		3	forfait	140 000	140 000	140 000	140 000	420 000
52Hb	15	Imprévus du Projet PME2	UCP	PME2	1	1	1		3	forfait		464 123	372 398	204 334	1 040 855
		Unité de Gestion du Projet BID 3													
52Hc	15	Ateliers de lancement et à mi parcours et visites à BID	UGP	BID3	1				1	forfait	210 000	210 000	0	0	210 000
52Hc	25	Audit externe des comptes	UGP	BID3	1				1	forfait	58 000	58 000	0	0	58 000
52Hc	25	Suivi évaluation des résultats du Projet	UGP	BID3	1				1	forfait	50 000	50 000	0	0	50 000
52Hc	23	Imprévus physiques	UGP	BID3	1				1	forfait	733 950	733 950	0	0	733 950
52Hc	23	Imprévus financiers	UGP	BID3	1				1	forfait	366 980	366 980	0	0	366 980
		Unité de Gestion du Projet BID 4													
52Hd	15	Etudes et supervision	UGP	BID4		1	1		2	forfait	181 479	0	181 479	181 479	362 958
52Hd	15	Fonctionnement de l'UGP	UGP	BID4		1	1		2	forfait	60 500	0	60 500	60 500	121 000
52Hd	25	Audit externe des comptes	UGP	BID4		1	1		2	forfait	30 247	0	30 247	30 247	60 493
52Hd	23	Pick up 4x4	UGP	BID4		2			2	forfait	37 500	0	75 000	0	75 000
52Hd	23	Imprévus physiques 10%	UGP	BID4		1	1		2	forfait	329 688	0	329 688	329 688	659 376
52Hd	23	Imprévus financiers 5%	UGP	BID4		1	1		2	forfait	164 844	0	164 844	164 844	329 688
		AMO et gestion du projet PAREC													
		Experts résidents													
52He	25	assistance technique (ATMO) AT coordination (ETI)	AFD	AFD RC	10	10	10		30	mois	10 000	100 000	100 000	100 000	300 000

52He	25	assistance technique (ATMO) AT Pedago (ETI)	AFD	AFD RC	10	10		20	mois	10 000	100 000	100 000	0	200 000
52He	25	volontaire coordination infrastructures	AFD	AFD RC	12	12		24	mois	1 500	18 000	18 000	0	36 000
52He	25	cellule de gestion : 1 gestionnaire + 1 spéc marchés	AFD	AFD RC	24	24	24	72	mois	3 889	93 333	93 333	93 333	280 000
Experts court terme														
52He	25	expertises pour C1 et C2 : formation superviseurs et chefs de chantier	UGP	AFD RC	2			2	semai	8 500	17 000	0	0	17 000
52He	25	expertises pour C1 et C2 : suivi construction	UGP	AFD RC		2		2	semai	8 500	0	17 000	0	17 000
52He	25	expertises pour C1 et C2 : formation NTIC	UGP	AFD RC		2		2	semai	8 500	0	17 000	0	17 000
52He	25	expertises pour C1 et C2 : formation documentalistes	UGP	AFD RC		2		2	semai	8 500	0	17 000	0	17 000
52He	25	expertises pour C1 et C2 : preparation modules de formation PCEG	UGP	AFD RC			2	2	semai	8 500	0	0	17 000	17 000
52He	25	expertises pour C1 et C2 : révision curriculum collège	UGP	AFD RC		4	2	6	semai	8 500	0	34 000	17 000	51 000
52He	25	audits semestriels	SG	AFD RC	2	2	4	8	u	6 560	13 120	13 120	26 240	52 480
Equipements et fonctionnement du projet														
52He	23	véhicule pick up de coordination	DAF	AFD RC	1			1	u	18 000	18 000	0	0	18 000
52He	23	matériel bureautique gestion (suite bureautique)	DAF	AFD RC	3			3	u	2 000	6 000	0	0	6 000
52He	15	fonctionnement projet	UGP	AFD RC	12	12	12	36	mois	2 000	24 000	24 000	24 000	72 000
Divers et imprévus														
52He	15	Divers et imprévus	UGP	AFD RC	33%	33%	34%	1	forfait	530 865	175 185	175 185	180 494	530 865
Gestion du Projet AeA														
52Hf	11	Salaires equipe Projet	EP	AeA	1	1	1	3	forfait	14 463	14 463	14 463	14 463	43 389
52Hf	15	Autres dépenses de fonctionnement	EP	AeA	1	1	1	3	forfait	47 787	47 787	47 787	47 787	143 361
52Hf	23	Equipement et mobilier	EP	AeA	1	1	1	3	forfait	6 923	6 923	6 923	6 923	20 770
52Hf	25	Services de spécialistes et audits	EP	AeA	1	1	1	3	forfait	19 297	19 297	19 297	19 297	57 891

5.3 SOUS PROGRAMME 5.3 : GESTION METFPI 458 344 342 186 323 936 1 124 466

5.3A Pilotage et coordination sectorielle du METFPI 1 250 0 0 1 250

Instance de pilotage et de coordination														
53Aa	15	Création d'une Coordination ministérielle du PSE / Réunions de Cabinet	SG	SIB				0		0	0	0	0	0
Evaluation et pilotage par les résultats														
53Ab	15	Elaborer par service un contrat performance avec indicateurs résultats	SG	SIB				0		0	0	0	0	0
53Ab	15	Elaborer plan de travail annuel du PSE en vue du suivi par CSEF et CC-PSE	SG	SIB				0		0	0	0	0	0
53Ab	12	Formation 10 cadres en élaboration de contrats de performance x 5jours	SG	AR	50			50	p x j	25	1 250	0	0	1 250
Promotion de la concertation avec le personnel et les partenaires														
53Ac	15	Organisation réunions périodiques avec les partenaires de l'éducation	SG	SIB				0		0	0	0	0	0

5.3B Planification 21 800 5 000 5 000 31 800

Mise en place d'un Système d'Informations Géographiques

53Ba	25	Spécialiste traitement de l'immatriculation des établissements	DP	AR	1			1	p x m	13 000	13 000	0	0	13 000
53Ba	15	Atelier de validation des travaux d'immatriculation	DP	AR	12			12	p x j	25	300	0	0	300
Renforcement des capacités de planification														
53Bb	12	Form cadres de la Carte de développement compétences techniques et professionnelles	DP	AR	80			80	p x j	25	2 000	0	0	2 000
53Bb	12	Formation de cadres en politiques sectorielles et gestion des systèmes éducatifs	DP	AR		1	1	2	pers	5 000	0	5 000	5 000	10 000
53Bb	12	Formation cadres du système d'information et de communication 8p x 10j	DP	AR	80			80	p x j	25	2 000	0	0	2 000
53Bb	12	Form cadres du service des statistiques 8p x 10j	DP	AR	80			80	p x j	25	2 000	0	0	2 000
Promotion des projets d'établissement														
53Bc	12	Form responsables étbts en élaboration de projets d'établissements 50p x 2j	DETFP	AR	100			100	p x j	25	2 500	0	0	2 500

5.3C	Gestion des ressources humaines										0	14 500	0	14 500
-------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------	---------------	----------	---------------

Renforcement des capacités des agents en GRH														
53Ca	25	Spécialiste élaboration plan de formation des RH et formateur	DRH	AR		1		1	p x m	13 000	0	13 000	0	13 000
53Ca	12	Formation de cadres en GRH 8p x 10j	DRH	AR		60		60	p x j	25	0	1 500	0	1 500
Mise en oeuvre de la promotion des personnels par le mérite														
53Cb	15	Elaboration de grilles d'évaluation des personnels enseignants et administratifs	DRH	SIB				0			0	0	0	0
53Cb	15	Elaboration de listes d'aptitude aux responsabilités de chef d'etbt	DRH	SIB				0			0	0	0	0

5.3D	Gestion des ressources financières										156 579	99 346	95 596	351 521
-------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------------	---------------	---------------	----------------

Programmation budgétaire														
53Da	12	Formation 10 cadres en programmation budgétaire (Bud Programmes, CDMT, PTAB...) x 10 jours	DAF	AR	100			100	p x j	25	2 500	0	0	2 500
Exécution des budgets														
53Db	12	Formation de 20 comptables en gestion x 5 jours	DAF	AR	50	50		100	p x j	25	1 250	1 250	0	2 500
53Db	12	Formation de 10 chargés de la passation de marchés publics x 5 jours	DAF	AR	25	25		50	p x j	25	625	625	0	1 250
53Db	12	Formation de 15 administrateurs de crédits à la préparation du budget x 5 jours	DAF	AR	40	35		75	p x j	25	1 000	875	0	1 875
53Db	12	Formation membres COGEP/COGERES/APE aux procédures gestion dotations x 1 j	DAF	AR	100	100		200	p x j	10	1 000	1 000	0	2 000
Audit de la gestion financière des établissements d'ETFP														
53Dc	25	Audit externe de la gestion financière des établissements d'ETFP	SG	AR	20	20	20	60	u	1 500	30 000	30 000	30 000	90 000
Gestion du FNAFPP														
53Dd	25	Expertise d'appui en management du Fonds et gestion des projets	UGP	AFD FP	100%			1	forfait	39 864	39 864	0	0	39 864

53Dd	12	Formation conseillers et SE (4 pers) en Europe	UGP	AFD FP	100%				1	forfait	14 744	14 744	0	0	14 744
53Dd	15	Dotation amorçage financement formations dans étbts du Projet	UGP	AFD FP	33%	33%	33%		1	forfait	196 787	65 596	65 596	65 596	196 787
5.3E Gestion des ressources matérielles											3 125	0	0	3 125	
Généralisation et contrôle de la comptabilité matière															
53Ea	12	Formation en comptabilité matière de 25 gestionnaires de stock x 5 jours	DAF	AR	125				125	p x j	25	3 125	0	0	3 125
53Ea	15	Mise en place de la comptabilisation des ressources matérielles	DAF	SIB					0		0	0	0	0	
53Ea	15	Suivi et contrôle de la gestion des ressources matérielles	DAF	SIB					0		0	0	0	0	
Optimisation de l'utilisation des ressources matérielles															
53Eb	15	Promotion de la mutualisation des ressources matérielles	DAF	SIB					0		0	0	0	0	
5.3F Gestion des établissements											5 000	12 750	12 750	30 500	
Formation en gestion d'établissements															
53Fa	12	Formation 100 directeurs et proviseurs en gestion des établissements x 3j	DF	AR		150	150		300	p x j	25	0	3 750	3 750	7 500
53Fa	12	Formation des membres des comités de gestion des établissements x1 j	DAF	AR		150	150		300	p x j	10	0	1 500	1 500	3 000
Promotion de la gestion participative															
53Fb	12	Formations à la gestion participative des établissements (CGE) 1j	DAF	AR		100	100		200	p x j	25	0	2 500	2 500	5 000
Développement du partenariat public/ privé															
53Fc	15	Développement du partenariat public / privé	DETFP	AR	1	1	1		3	forfait	5 000	5 000	5 000	5 000	15 000
5.3G Encadrement et contrôles pédagogiques											140 000	80 000	80 000	300 000	
Appui à la déconcentration des services															
53Ga	21	Création de directions régionales : études	DAF	AR	1	1	1		3	u	5 000	5 000	5 000	5 000	15 000
53Ga	22	Création de directions régionales : travaux	DAF	AR	1	1	1		3	u	37 500	37 500	37 500	37 500	112 500
53Ga	23	Création de directions régionales : équipement	DAF	AR	1	1	1		3	u	7 500	7 500	7 500	7 500	22 500
Renforcement du contrôle des enseignants par les inspections															
53Gb	23	Dotation des inspections de Lomé, Sokodé et Kara de véhicules 4x4	DAF	AR	3				3	u	20 000	60 000	0	0	60 000
53Gb	21	Construction de nouvelles inspections : études	DAF	AR	1	1	1		3	u	3 000	3 000	3 000	3 000	9 000
53Gb	22	Construction de nouvelles inspections : travaux	DAF	AR	1	1	1		3	u	22 500	22 500	22 500	22 500	67 500
53Gb	23	Construction de nouvelles inspections : équipements	DAF	AR	1	1	1		3	lot	4 500	4 500	4 500	4 500	13 500
5.3H Gestion du Projet AFD FP											130 590	130 590	130 590	391 770	
53Ha	11	Dépenses salariales	UGP	AFD FP	33%	33%	33%		1	forfait	203 721	67 907	67 907	67 907	203 721
53Ha	15	Autres dépenses de fonctionnement	UGP	AFD FP	33%	33%	33%		1	forfait	188 050	62 683	62 683	62 683	188 050
5.4 SOUS PROGRAMME 5.4 : PILOTAGE ET GESTION MESR											318 998	294 088	93 440	706 526	

5.4A		Pilotage et coordination sectorielle du MESR							142 093	141 468	64 940	348 501		
Création d'une instance de pilotage et de coordination														
54Aa	15	Création d'une Coordination ministérielle du PSE / Réunions de Cabinet	SG	SIB				0		0	0	0		
Evaluation et pilotage par les résultats														
54Ab	15	Elaborer par service un contrat performance avec indicateurs résultats	SG	SIB				0		0	0	0		
54Ab	15	Elaborer plan de travail annuel du PSE en vue du suivi par CSEF et CC-PSE	SG	SIB				0		0	0	0		
54Ab	12	Formation 5 cadres en élaboration de contrats de performance x 5jours	SG	AR	25			25	p x j	25	625	0	625	
Promotion de la gestion participative														
54Ac	15	Renforcer la concertation avec les composantes universitaires	SG	SIB				0		0	0	0		
Appui à la Gouvernance du MESR														
54Ad	25	Définition politiques publiques d'enseignement supérieur	CAB	SCAC	1	1		2	forfait	19 132	19 132	19 132	0	38 264
54Ad	15	Renforcement institutionnel du MESR	CAB	SCAC	1	1		2	forfait	19 132	19 132	19 132	0	38 264
54Ad	25	Services techniques au MESR	CAB	SCAC	1	1	1	3	forfait	52 477	52 477	52 477	52 477	157 430
54Ad	11	Assistant administratif	SCAC	SCAC	1	1	1	3	forfait	5 904	5 904	5 904	5 904	17 711
Appui à la gouvernance Universitaire														
54Ae	25	UK : Gestion de la vie étudiante (inscriptions ...)	UK	SCAC	1	1		2	forfait	4 783	4 783	4 783	0	9 566
54Ae	12	UK : Gestion du pouvoir	UK	SCAC	1	1		2	forfait	4 783	4 783	4 783	0	9 566
54Ae	25	UL : Gestion de la vie étudiante (inscriptions ...)	UL	SCAC	1	1		2	forfait	14 349	14 349	14 349	0	28 698
54Ae	12	UL : Gestion du pouvoir	UL	SCAC	1	1		2	forfait	14 349	14 349	14 349	0	28 698
54Ae	25	UL : Volontaire à la direction de la coopération internationale	UL	SCAC	1	1	1	3	forfait	6 560	6 560	6 560	6 560	19 679
5.4B		Planification							80 930	22 620	6 000	109 550		
Mise en place du Système d'Informations Géographiques														
54Ba	25	Spécialiste en création système d'immatriculation des étudiants	DESUP	AR	1			1	p x m	13 000	13 000	0	0	13 000
54Ba	23	Licence logiciel de gestion de la scolarité des étudiants pour les IES	DESUP	AR	1	1	1	3	an	6 000	6 000	6 000	6 000	18 000
54Ba	25	Paramétrage et formation à utilisation logiciel de gestion scolarité	DESUP	AR	1	1		2	forfait	6 000	6 000	6 000	0	12 000
Renforcer les capacités de planification														
54Bb	15	Mise en place de la carte universitaire (privé)	DESUP	AR	60%	40%		1	forfait	7 550	4 530	3 020	0	7 550
54Bb	15	Mise en place d'un mécanisme de suivi des diplômés du supérieur	DESUP	AR	80%	20%		1	forfait	38 000	30 400	7 600	0	38 000
54Bb	15	Mise en place système d'information statistique et de communication	DESUP	AR	1			1	forfait	18 000	18 000	0	0	18 000
Renforcer le cadre juridique														
54Bc	15	Poursuite de la révision des statuts de l'ENS	DESUP	AR	1			1	forfait	3 000	3 000	0	0	3 000
5.4C		Gestion des ressources humaines							0	0	0	0		
Mise en œuvre de la promotion des personnels par le mérite														
54Ca	15	Elaboration de listes d'aptitudes aux postes de responsabilité	DESUP	SIB				0		0	0	0	0	

5.4D		Gestion des ressources financières										7 600	0	0	7 600
		Elaboration et exécution des budgets													
54Da	12	Formation de 15 comptables en gestion x 5 jours	UK + UL	AR	75				75	p x j	25	1 875	0	0	1 875
54Da	12	Formation de 10 chargés de la passation de marchés publics x 5 jours	UK + UL	AR	50				50	p x j	25	1 250	0	0	1 250
54Da	12	Form de 15 administrateurs de crédits à la préparation du budget x 5 j	UK + UL	AR	75				75	p x j	25	1 875	0	0	1 875
54Da	12	Form 4 comptables universités aux procédures gestion dotations x 1 j	UK + UL	AR	4				4	p x j	25	100	0	0	100
		Programmation budgétaire													
54Db	12	Form 10 cadres en programmation budgétaire (Bud Progr, CDMT, PTAB...) x 10 j	UK + UL	AR	100				100	p x j	25	2 500	0	0	2 500
5.4E		Gestion des ressources matérielles										86 375	129 000	21 500	236 875
		Généralisation et contrôle de la comptabilité matière													
54Ea	12	Form en comptabilité matière de 15 gestionnaires de stock x 5 jours	DAF	AR	75				75	p x j	25	1 875	0	0	1 875
54Ea	15	Mise en place de la comptabilisation des ressources matérielles	DAF	SIB					0			0	0	0	0
54Ea	15	Suivi et contrôle de la gestion des ressources matérielles	DAF	SIB					0			0	0	0	0
		Optimisation de l'utilisation des ressources matérielles													
54Eb	15	Promotion de la mutualisation des ressources matérielles	DAF	SIB					0			0	0	0	0
		Construction et équipements services administratifs													
54Ec	21	Bureaux du Cabinet ministériel - 300m² x 300 000 F/m² : études	DAF	AR	30%	60%	10%	1	forfait		9 000	2 700	5 400	900	9 000
54Ec	22	Bureaux du Cabinet ministériel - 300m² x 300 000 F/m² : travaux	DAF	AR	30%	60%	10%	1	forfait		81 000	24 300	48 600	8 100	81 000
54Ec	21	Bureaux Dir Enseignement Sup et DEPP - 500m² x 250 000 F/m² : études	DAF	AR	30%	60%	10%	1	forfait		12 500	3 750	7 500	1 250	12 500
54Ec	22	Bureaux Dir Enseignement Sup et DEPP - 500m² x 250 000 F/m² : travaux	DAF	AR	30%	60%	10%	1	forfait		112 500	33 750	67 500	11 250	112 500
54Ec	22	Dotation de la direction des bourses et stages de véhicule 4x4	DAF	AR	1				1	u	20 000	20 000	0	0	20 000
5.4F		Lutte contre le VIH/sida dans le sous secteur										2 000	1 000	1 000	4 000
54Fa	15	Elaboration et validation plan sous sectoriel de lutte contre le VIH/Sida	DRH	AR	1				1	forfait	1 000	1 000	0	0	1 000
54Fa	15	Mise en place du noyau anti-Sida	DRH	AR	1	1	1		3	forfait	1 000	1 000	1 000	1 000	3 000
5.5		SOUS PROGRAMME 5.5 : PILOTAGE ET GESTION MASPFA/AENF										157 767	120 017	0	277 785
5.5A		Pilotage et gestion alphabétisation										95 017	95 017	0	190 035
		Production du rapport statistique annuel (SIM)													
55Aa	15	Collecte et analyse des données	DAENF	UNESCO	1	1			2	forfait	14 470	14 470	14 470	0	28 939
55Aa	15	Reproduction du rapport	DAENF	UNESCO	1	1			2	forfait	4 823	4 823	4 823	0	9 646
		Coordination et concertation													
55Ab	15	Appui à la coordination des opérateurs	DAENF	UNESCO	1	1			2	forfait	16 881	16 881	16 881	0	33 762
55Ab	15	Appui à la concertation et coordination Etat/opérateurs	DAENF	UNESCO	1	1			2	forfait	13 023	13 023	13 023	0	26 045

Suivi de la mise en œuvre de la politique d'alpha

55Ac	25	Appui technique des institutions de l'UNESCO	UNESCO	UNESCO	1	1	2	forfait	36 174	36 174	36 174	0	72 348
55Ac	25	Suivi évaluation de la politique	DAENF	UNESCO	1	1	2	forfait	9 646	9 646	9 646	0	19 293
5.5B		Suivi évaluation								12 500	25 000	0	37 500
55Ba	12	Démultiplication de la formation en suivi évaluation 100p x 5j	DAENF	AR	500		500	p x j	25	12 500	0	0	12 500
55Ba	15	Evaluation de la mise en œuvre et correction du cadre de suivi évaluation	DAENF	AR		1	1	forfait	12 000	0	12 000	0	12 000
55Ba	25	Evaluation de l'impact de l'Alphabétisation sur la population	DAENF	AR		1	1	p x m	13 000	0	13 000	0	13 000
5.5C		Planification								6 250	0	0	6 250
55Ca	12	Démultiplication de la formation en planification 50p x 5j	DAENF	AR	250		250	p x j	25	6 250	0	0	6 250
5.5D		Equipement des services de la DAENF								44 000	0	0	44 000
55Da	23	Equipement de la DAENF en matériel et logiciel informatiques	DAENF	AR	1		1	lot	8 000	8 000	0	0	8 000
55Da	23	Equipement des services déconcentrés en matériel informatique	DAENF	AR	1		1	lot	16 000	16 000	0	0	16 000
55Da	23	Equipement de la DAENF en véhicule 4x4	DAENF	AR	1		1	u	20 000	20 000	0	0	20 000

ANNEXE 5 : Processus participatif de révision du PSE

EQUIPE NATIONALE DE REVISION DU PSE

Coordinations ministérielles

Ministère des enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation

- M. KPEMISSI-AMANA Eyana, Directeur de Cabinet ;
- M. KUDJOH Ayayi Apélé, Secrétaire Général.

Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle

- M. PEDANOU Ben Anoumou, Directeur de Cabinet ;
- M. ADJARO Mata-Esso, Secrétaire Général.

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

- Mme ANATE Koumealo, Directrice de Cabinet ;
- M. AGBENOTO Koffi, Secrétaire Général.

Coordination sectorielle

- Professeur GBIKPI-BENISSAN Datè Fodio, Maître de Conférences, Secrétaire Technique Permanent pour la coordination de la mise en œuvre du Plan Sectoriel de l'Education (PSE).
- Professeur SODOKIN, Koffi, Maître-assistant, Enseignant-chercheur, chargé de programme au STP ;
- Monsieur N'GUISSAN Kossi, Inspecteur d'enseignement technique et de formation professionnelle, chargé de programme au STP ;
- Monsieur ADEDJE Kwami Ayité, Gestionnaire des systèmes éducatifs, Chargé de programme au STP ;
- Monsieur LARE Lardja, Coordonnateur des programmes d'éducation pour tous.

Groupe thématique éducation de base

Président : M. LANTOMEY Koffi Ouboènalè, Directeur des Enseignements Préscolaire et Primaire.

Membres :

- M. APEMAGNON Kokouvi, Secrétaire Permanent du Conseil Nation de l'Enseignement Scolaire et de l'Alphabétisation ;
- Mme AMADOU Adjo. Baki épouse ODOU Directrice Régionale de l'Education ;
- Mme SAMAH-TINKA Point focal petite enfance à la DPEE ;
- Mme BALI Méhéza, point focal éducation de base ;

- Mme BABA Aboubonou épouse IHOU, Inspectrice des enseignements préscolaire et primaire ;
- Mme ATCHOLE Tchilalo, Inspectrice des enseignements préscolaire et primaire ;
- M. ADJOGAH Kwassi Biova, Inspecteur des enseignements préscolaire et primaire ;
- M. AMEWUHO Kossi Fafadjzi, Inspecteur des enseignements préscolaire et primaire ;
- M. DARA-AHATO Yawo, Inspecteur des enseignements préscolaire et primaire, Point focal Projet d'Ecoles ;
- M. ADJI Outama, Sociologue à la DEPP ;
- M. ATIKPATI Affo Ogou, Sociologue à la DEPP.

Groupe thématique enseignement secondaire

Président : M. ALASSANE Taïrou Directeur de l'Enseignement Secondaire Général.

Membres :

- M. BADJOUDOUM Kodjo, Directeur des Examens, Concours et Certification/MEPSA ;
- M. PATAYODI Tchamayaba, Directeur du Centre National d'Information et d'Orientation Scolaires et Professionnelles ;
- M. ADALAN A. Méméohégbé, Directeur des formations ;
- M. NOUWOSSAN Komlan, Inspecteur de l'éducation spécialité Mathématiques ;
- M DJERI -WAKE Kpanté, Inspecteur de l'éducation spécialité Sciences Physiques ;
- M. NZONOU Azéi, Inspecteur de l'éducation spécialité SVT ;
- M. ADAMAH Kankoué, Inspecteur de l'éducation spécialité Histoire géographie ;
- M. OURO-BAGNA Fousséni, Inspecteur de l'éducation spécialité Français ;
- M. PERE Talaki, Inspecteur de l'éducation spécialité Mathématiques ;
- M. ZIANGBE Comlan, Proviseur du Lycée de Tokoin.

Groupe thématique alphabétisation et éducation non formelle

Président : Mme YENTCHARE Tchabinandi, Directrice de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

Membres :

- M. ATANGUEGNIMA Lakpara, DAEA / Chef Division ;
- Mme DJAYOURI Noulo-kney ;
- M. ABETE Baoumodom ;
- Mlle EKLU-KOEVANU Ayélé Rosalie, Chef Section Promotion des langues nationales ;
- M. AGBEVE Fioviladja, Chef Division des Langues Nationales ;
- M. SIGNAN Sama, Chef Division de l'Education Non Formelle ;
- M. SIMYELI Taye-Abalou, Chef Section Alphabétisation.

Groupe thématique enseignement technique

Président : M. AMOUZOU Houngbégnon, Directeur des Examens, Concours et Certifications METFP.

Membres :

- KADARING Kada, Directeur de l'Institut national de formation et de perfectionnement professionnel (INFP) ;
- M. SIMGBE Yama, Directeur de la pédagogie et de programmes (DPP) ;
- Mme ADAM-TSAR Essogbaré Directrice adjointe de l'Enseignement Secondaire Technique (DEST) ;
- M. SALAMI Mounsadikou, Directeur adjoint des affaires communes ;
- M. ADJAKLO Koku Direction des Statistiques, de la Recherche et de la Planification (DSRP) ;
- M. AFO Anselme, Chef de l'Inspection de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (IETFP), Sokodé ;
- M. LARE Bassoubini, chargé d'études ;

Groupe thématique formation professionnelle et apprentissage

Président : M. TCHENDO Tchalim, Directeur de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (DFPA).

Membres :

- M. TCHANKONI Koffi, secrétaire exécutif du Fonds national d'apprentissage, de la formation et du perfectionnement professionnel (FNAFP) ;
- NYAWUAME Eugène, Secrétaire permanent du Conseil supérieur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (CSETFP) ;
- M. GASSOU Koffi, Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (DFPA)
- AMADOU Abdermane Moutawakilou, Chef de l'Inspection de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (IETFP) Lomé ;
- M. ALEDJI Zato, Chef de l'Inspection de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (IETFP), Kara ;
- M. SOOU Essoyomowè, Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (DFPA).
- M. AKAN Gnoufo, Directeur adjoint de la DECC.

Groupe thématique enseignement supérieur

Président : Professeur ASSIH Toyi, Directeur de l'enseignement supérieur.

Membres :

- Professeur BEDJA Koffi-Sa, Directeur de l'enseignement technique supérieur ;
- M. LAMBONI-TCHABLINTETE Arsouma, Directeur des bourses et stages ;
- Professeur DJONDO Koffi, Directeur des Affaires Académiques et de la Scolarité/UL ;
- Professeur QUASHIE Maryse, Directrice CRPI/UL ;
- Professeur AYITE Etienne, Directeur de l'Information, des Relations Extérieures et de la Coopération/UL ;

- Professeur DECKON Kuassi, Doyen de la Faculté de droit ;
- Professeur ASSIMAH-KPATCHA Esoham, Département d'Histoire /UL ;
- Professeur KPODAR Adama, Vice-président Université de Kara
- Professeur GOEH-AKUE Adovi
- M. AKAKPO Numado, Enseignant chercheur à l'UL.

Groupe thématique recherche

Président : Professeur GBEASSOR Messanvi, Directeur national de la recherche scientifique et technique.

Membres :

- Professeur TCHAMIE Thiou, 1^{er} Vice Président Université de Lomé ;
- Professeur AMOUZOU Kou'Santa, Directeur des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS/UK) ;
- Professeur BAWA Moctar, Directeur de la Recherche à l'Université de Lomé ;
- M. SAMAH Hodo-Abalo, Assistant, Laboratoire d'énergie solaire
- Dr AGBONON Amegnona
- Dr ADJRAH Yao, professeur à l'UL ;
- M. KOSSI Dodzi, Chargé d'étude à la direction de la recherche.

Groupe thématique pilotage et gestion

Président : M. DOUMONGUE Djouma, Doyen de l'Inspection Générale de l'Education

Membres :

- Mme AGOUNKE-ADANDOGOU Kékéli, Inspectrice Générale de l'Education ;
- M. LAWSON Boèvi Dodzi Directeur des Ressources Humaines, MEPSA ;
- M. KOUGBLENOU Edoh, Directeur Général de la LIMUSCO ;
- M. ABOU Kossi, Directeur du Centre National de Documentation Pédagogique et des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education ;
- M. AHIYA Barakpété, Conseiller juridique au MEPSA ;
- M. FOLI-ABOUSSA Ekué Situvi, Direction des affaires communes, METFP ;
- M. BONGO Kouma, Direction des Statistiques, de la Recherche et de la Planification, METFP ;
- M. AROKOUM Alaban, Chef Division, DETFP/METFP ;
- Mme GAH Massan, Chef division Direction des Bourses et Stages, MESR ;
- Financières, MESR ;
- M.COULIBALEY Maboulah, Directeur de la Bibliothèque et des Archives Nationales, MESR.

Groupe thématique CDMT

Président : M. AMAGLO Kossivi, Directeur des Affaires Financières, MEPSA

Membres :

- M. KOUDOSSOU Eklou Raymond, Division des Finances, DAF/MEPSA
- M. ADEDJE Yawo Agbeviade, Chargé d'études, DAF/MEPSA
- M. TSALI Kossi Kpomegni, Chef Section Statistiques, DPEE/MEPSA
- M. NANTILLE Yves Watanata, DPEE/MEPSA
- M. TCHEWAFÉ Agouda Badja, DPEE/MEPSA
- M. TCHAKOU Kokou Messan, Direction des Affaires Administratives et Financières, MESR ;
- M. KPANTE Kokou, Chargé d'études, Division de la Planification, MESR
- Mme ADJAKLO Assibavi, Chef Division des Affaires Financières, DAC/METFP
- M. MENSAH Kwakutse, Chargé d'études, DAC/METFP ;
- M. ATTA Eyawélé, Chargé d'études, DSRP/METFP ;
- M. BEDINADE E. Biréani, Direction du Budget, MEF
- M. AMADOU
- M. TONAGA

CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES POUR LA REVISION DU PSE

Parties prenantes	Dates des consultations	Format/Durée
Groupes thématiques de l'équipe technique nationale (directeurs centraux et cadres des ministères de l'éducation)	-GT: Mensuellement et du 14-17 octobre 2013 -Responsables des GT : hebdomadaire	-Réunions de 1 à 2H et Atelier d'une semaine -Réunions de 1 à 2H, suivi par téléphone
Etat		
Ministère des finances	24 septembre 2013 (PTAB)	Réunion
Ministère de la planification	24 septembre 2013 (PTAB)	Réunion
Administration régionale	Entre le 27 et le 31 octobre 2013	Consultations régionales
Administrations locales		
Société civile		
Groupes civiques et/ou autochtones	3 septembre 2013 (préparation PSE) Entre le 27 et le 31 octobre 2013	Réunion Consultations régionales
ONG		
Organisations/réseaux de femmes		
Syndicats enseignants		
Parties prenantes		
Chefs d'établissements	Entre le 27 et le 31 octobre 2013	Consultations régionales
Enseignants		
Administrateurs/inspecteurs		
Parents/Elèves/Communauté locale		
Partenaires techniques et financiers	Mensuellement lors des réunions PTF et spécifiquement avec chaque partenaire	
UNICEF	En tant que chef de file, l'UNICEF a participé à la majorité des rencontres liées au processus d'actualisation du PSE 16 septembre 2013 (PTAB)	Réunions, ateliers, consultations
Banque Mondiale	Mensuel 29 août 2013 (PSE) 13, 16 septembre 2013 (PTAB) 11 octobre 2013 (PTAB)	Réunion

Parties prenantes	Dates des consultations	Format/Durée
BID	Mensuel 29 aout 2013 (PSE) 17 septembre 2013 (PTAB)	Réunions
PAM	Mensuel 20 septembre 2013 (PTAB) 10 octobre 2013 (PTAB)	Réunions
Unesco –Cap EFA	Mensuel 29 aout 2013 (PSE) 16 septembre 2013 (PTAB) 11 octobre 2013 (PTAB)	Réunions
AFD	Mensuel 29 aout 2013 (PSE) 17 septembre 2013 (PTAB) 11 octobre 2013 (PTAB)	Réunions
SCAC	18 septembre 2013 (PTAB)	Réunions
GIZ	Mensuel 20, 25 septembre 2013 (PTAB)	Réunions
BAD	Mensuel 20 septembre 2013 (PTAB)	Réunions
Plan International	Mensuel 23 septembre 2013 (PTAB)	Réunions
Aide et Action International		Réunions
Handicap International		Réunions
BorneFonden	Mensuel 18 septembre 2013 (PTAB)	Réunions
Tous les PTF	Entre le 27 et le 31 octobre 2013	Consultations régionales